BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

SOMMAIRE

1- Communication Financière
Résultats au 31 décembre 2025 3

2- Rapport Général des Commissaires aux Comptes
sur les États Financiers Consolidés
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025 32

3- Rapport Général des Commissaires aux Comptes
sur les Comptes sociaux
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025 104

4- Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025 173

5- État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes 2025 214

6- Rapport de Gestion BMCI 2025 216

7- Synthèse du Rapport ESG 2025 300

8- Liste des communiqués de presse publiés en 2025 355



COMMUNICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2025

COMMUNICATION FINANCIÈRE

PAGE 2	Communiqué : Résultats au 31 décembre 2025
PAGE 3	Communication financière : Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
PAGE 5	Communiqué : Faits marquants au 31 décembre 2025
PAGE 6	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 31 décembre 2025
PAGE 12	États financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2025
PAGE 17	Communication financière : Comptes sociaux
PAGE 18	Note de présentation des règles et principes comptables au 31 décembre 2025
PAGE 27	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 31 décembre 2025

ÉTATS AU 31 DÉCEMBRE 2025

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMMUNIQUÉ

Résultats au 31 décembre 2025

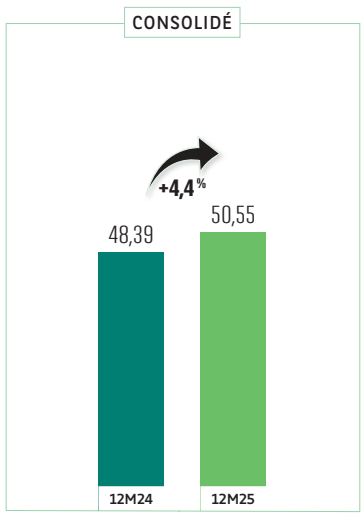
L'ANNÉE 2025 A ÉTÉ MARQUÉE PAR LA CROISSANCE DES RÉSULTATS ET UN RENFORCEMENT DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE DU GROUPE BMCI, CONFIRMANT SA POSITION COMME ACTEUR IMPORTANT DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE MAROCAIN

BONNES PERFORMANCES FINANCIÈRES

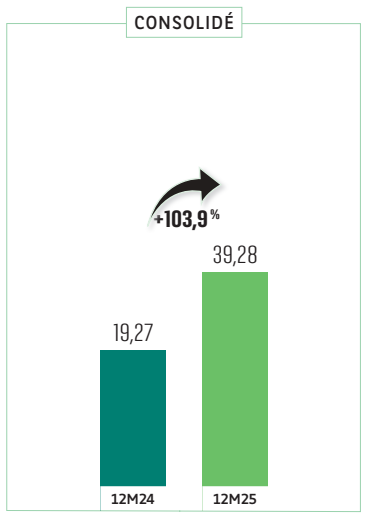
- Structure financière solide avec des ratios au-dessus de la limite règlementaire :
  - un ratio de solvabilité consolidé de **13,4%** et social de **15,1%**.
  - un ratio de liquidité consolidé de **118%** et social de **140%**.
- Nette croissance de la nouvelle production reflétant une bonne dynamique commerciale.
- Bonne performance sur les déblocages des crédits amortissables 2025 ayant enregistré une croissance de **+19%** par rapport à l'année dernière pour atteindre **11 MrMAD**.
- Baisse des crédits à clientèle de **–0,6%** expliquée principalement par un effet de base fin 2024 avec des opérations notables sur les crédits court terme.
- Progression des dépôts de la clientèle de **+4,4%** portée par le niveau de la collecte des dépôts non ou faiblement rémunérés que ce soit pour la partie Retail ou Corporate.
- Hausse des engagements hors bilan sous les effets cumulés de la revue du périmètre des autorisations et de la hausse de l'activité.



CRÉDITS PAR CAISSE À LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (en MMDH)



DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE CONSOLIDÉS (en MMDH)

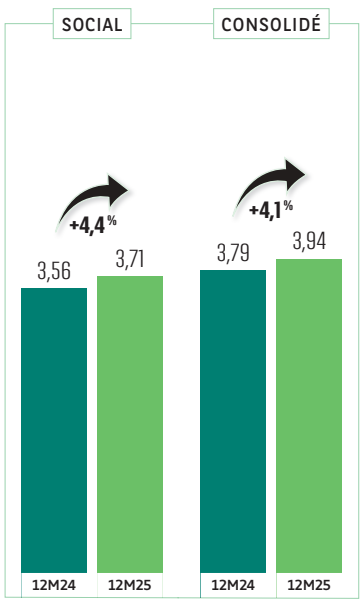


ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE CONSOLIDÉS (en MMDH)

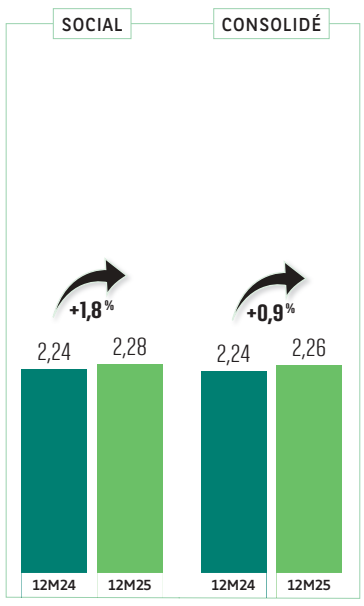
CROISSANCE DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (RBE) CONSOLIDÉ PORTÉE PAR L'AMÉLIORATION DU PNB ET MAÎTRISE DES CHARGES

- Progression des revenus grâce à :
  - L'amélioration de la marge nette d'intérêt de **+4,1%** (**+108 MMAD**) suite notamment à la baisse des charges de refinancement.
  - La progression des commissions de **+7,9%** (**42 MMAD**). grâce notamment à l'évolution des activités et métiers spécialisés (Monétique, Cash Management, Trade...)
  - Le résultat des opérations de marché en progression de **+1,8%** (**+11 MMAD**) porté principalement par les activités de change du métier Capital Markets.
- Un coefficient d'exploitation en baisse de **176 pbs** atteignant **57,4%** et un effet de ciseaux(**) positif à **311 pbs** s'inscrivant dans notre politique d'amélioration des revenus et de maitrise des coûts.
- **Bonne progression du RBE sous l'effet conjugué de la hausse du PNB et de la maitrise des frais de gestion.**

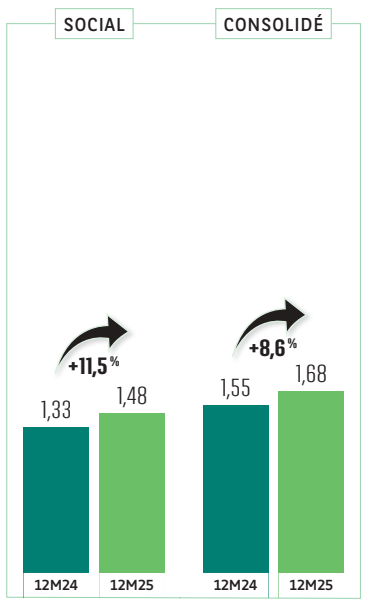
(**) L'effet de ciseaux mesure sur une même période l'évolution du PNB et l'évolution des frais de gestion



PRODUIT NET BANCAIRE (en MMDH)



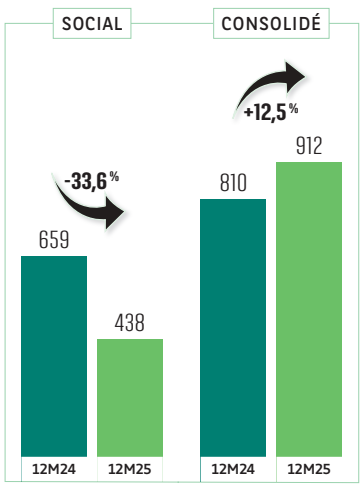
FRAIS DE GESTION (en MMDH)



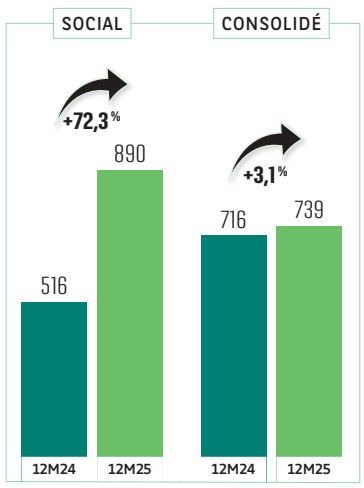
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (en MMDH)

POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES PRUDENTE ET PROACTIVE DE LA BANQUE

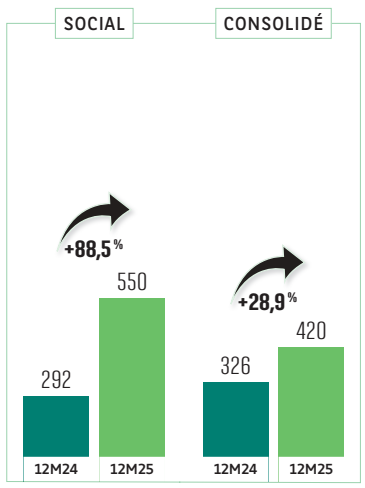
- Le coût du risque consolidé ressort en hausse de **+12,5%** incluant un renforcement des provisions sur portefeuille des crédits (stage 1 et 2) ainsi que sur les filiales.
- Le coût du risque social enregistre une baisse de **-33,6%** par rapport à l'année dernière, reflétant l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédit. Le taux de couverture en social s'établit ainsi à **81%** à fin décembre 2025 (vs. **80,1%** à fin décembre 2024).
- **Le résultat net consolidé enregistre une hausse de +28,9%.**
- **Le résultat net social enregistre une hausse remarquable de +88,5% portée par la bonne performance commerciale, la maîtrise des charges d'exploitation ainsi que la baisse du coût du risque.**



COÛT DU RISQUE (en MDH)



RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (en MDH)



RÉSULTAT NET (en MDH)

L'agence internationale de rating Fitch a donné, en décembre 2025, les ratings suivants à la BMCI, traduisant ainsi sa solidité financière. Ces notes sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale.

Note à long terme : **AA+ (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Négative** • Note à court terme : **F1+ (mar)**

@ E-mail : bmci.commfi@bnpparibas.com https://www.bmci.ma/nous-connaitre/le-groupe-bmci/communication-financiere/

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Présentation et gouvernance
du Groupe BMCI

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

En matière de composition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale a pris acte de la nomination de Monsieur Gilles FROMAGEOT, en tant que nouveau Représentant Permanent d'AXA ASSURANCE MAROC, en remplacement de Madame Meryem CHAMI, qui a reçu, quitus entier, définitif et sans réserve au titre de son mandat. En même temps, l'Assemblée Générale a ratifié la cooptation de Madame Wafa BELMAACHI, en qualité de Membre Indépendant du Conseil de Surveillance, et ce, pour un mandat arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

En outre, au cours du 1er trimestre 2026, M. Philippe DUMEL a présenté sa démission de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance de la BMCI, avec effet au 12 mars 2026 inclus. Dans la continuité, le Conseil de Surveillance de la BMCI, réuni le 12 mars 2026, sous la présidence de M. Jaouad HAMRI, a décidé de coopter Mme Benedicte MONNERON en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la BMCI, à compter du 13 mars 2026. Le mandat de Mme Benedicte MONNERON s'exercera pour la durée restant à courir du mandat de M. Philippe DUMEL, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Cette nomination sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale de la BMCI ainsi qu'à l'autorisation des autorités compétentes.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Au 31 mars 2026, le Conseil de Surveillance est composé de 12 membres, dont quatre membres indépendants, comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. François BENAROYA	Vice-Président - Responsable Territoire Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-févr-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant Présidente du Comité d'Audit	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Yves MARTRENCHAR	Membre Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
AXA Assurance Maroc, représentée par M. Gilles FROMAGEOT depuis le 19 mars 2025	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Seyf ISMAIL depuis le 28 juin 2024	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Wafa BELMAACHI	Membre indépendant	01-fév-25	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI	Membre	28-juin-24	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Benedicte MONNERON	Membre	12-mars-26	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Le Conseil de Surveillance s'appuie sur **trois comités spécialisés** : Constitués en son sein, ces comités émettent des avis et recommandations pour faciliter son fonctionnement.

TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

- COMITÉ D'AUDIT
- COMITÉ DES RISQUES
- COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE GOUVERNANCE

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMMUNIQUÉ

FAITS MARQUANTS AU 31 DÉCEMBRE 2025

STRATÉGIE

BNP Paribas en discussions exclusives avec Holmarcom pour la cession de ses parts à la BMCI

A fin 2025, des rumeurs de marché ont fait état de discussions relatives à une éventuelle cession de la participation de BNP Paribas, notre actionnaire majoritaire, dans la BMCI. BNP Paribas a confirmé être entré en discussions exclusives avec le groupe Holmarcom, partenaire et actionnaire de la BMCI depuis 30 ans. Ces discussions sont à un stade préliminaire.

BNP Paribas a également informé la BMCI de sa volonté de poursuivre les activités de banque d'investissement de son bureau régional au Maroc. Nous communiquerons en temps voulu si un projet venait à se concrétiser, conformément à la réglementation applicable.

CERTIFICATION

BMCI certifiée Top Employer 2025 & 2026

La BMCI a été certifiée Top Employer 2025 par le Top Employers Institute, une distinction qui reconnaît la qualité de ses pratiques RH et réaffirme son engagement en faveur du bien-être, du développement et de l'épanouissement de ses collaborateurs. Dans le prolongement de cette reconnaissance, la Banque a également eu droit au renouvellement de la certification en 2026, confirmant la solidité et la continuité de sa démarche.

Attribuée à l'issue d'une évaluation rigoureuse, la certification s'appuie sur l'analyse approfondie des dispositifs RH autour de piliers clés, dont la stratégie RH, l'environnement de travail, le développement des talents, la formation, la diversité et l'inclusion, ainsi que le bien-être et l'engagement des collaborateurs. Obtenue deux années consécutives, cette reconnaissance conforte la BMCI dans son positionnement d'employeur de référence et illustre sa capacité à attirer, développer et fidéliser les talents, en plaçant l'humain au cœur de sa stratégie.

Les résultats du eNPS (Net Promoter Score) ont par ailleurs très fortement progressé ces dernières années et démontrent l'attachement croissant des collaborateurs à leur entreprise et leur volonté de contribuer activement à sa réussite.

PARTENARIAT

BMCI – École Centrale Casablanca : un partenariat structurant au service de l'innovation

La BMCI a scellé, le 10 octobre 2025, un partenariat stratégique avec l'École Centrale Casablanca afin d'accélérer l'innovation technologique et de renforcer les passerelles entre le monde académique et le secteur bancaire. Cette alliance, axée notamment sur l'innovation, l'intelligence artificielle, l'employabilité des jeunes et l'inclusion, traduit l'ambition de la Banque d'anticiper les mutations du secteur et de soutenir l'émergence des compétences de demain.

Ce rapprochement se concrétise par la mise en place du BMCI Lab au sein de l'École Centrale, conçu comme un espace dédié à la recherche appliquée et à l'innovation, ainsi que par un dispositif offrant aux étudiants un accès privilégié à des opportunités de stages et de carrière au sein de la BMCI. Dans la continuité de ses engagements en matière de diversité et d'inclusion, la Banque prévoit également l'attribution de bourses d'excellence destinées à accompagner des étudiants marocains méritants, sélectionnés selon des critères académiques et sociaux.

ENGAGEMENT

Organisation de la seconde édition du Sustainable Finance Forum

Dans le cadre de son ambition d'être une banque de référence en termes de financement vert en accompagnant le tissu économique marocain dans son développement durable, la BMCI a organisé le 28 janvier 2025 à Casablanca, la seconde édition du Sustainable Finance Forum, en présence de plusieurs représentants de haut niveau et personnalités influentes. Cette édition a permis de mettre en avant trois thématiques majeures : la décarbonation, la gestion durable de l'eau et l'entrepreneuriat féminin.

A cette occasion, la BMCI a signé deux partenariats stratégiques, avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), à travers le programme de financement vert GEFF III, ainsi qu'avec EcoVadis, via une offre de financement à impact liée à la notation RSE. L'innovation a également été mise à l'honneur avec la remise des prix du Greentech Roadshow, récompensant les startups les plus prometteuses dans les domaines du bas-carbone, de l'économie bleue et de l'agritech.

SATISFACTION CLIENT

BMCI renforce sa qualité de service et la satisfaction de ses clients

La satisfaction client s'inscrit au cœur de notre démarche, avec l'ambition de proposer des solutions et expertises différenciantes alignées sur les meilleurs standards du marché. En 2025, le score NPS enregistre une progression, tant sur les dimensions relationnelles que sur les parcours clients clés, illustrant le renforcement de notre positionnement sur l'ensemble de nos segments. Cette dynamique reflète l'impact des actions engagées en matière de simplification des parcours, d'amélioration de la qualité de service et de la proximité client.

Le renforcement du volet relationnel de notre Business Model sous l'impulsion de la transformation de notre modèle de distribution couplé à l'amélioration du volet transactionnel (Complémentarité des canaux de distribution, traitements opérationnels, enrichissement fonctionnel de nos applicatifs, ...) ont permis d'enregistrer des améliorations tendancielles de nos scores de satisfaction client pour nos différents segments de clientèle tant particuliers qu'entreprises, y compris sur les segments de clientèle les plus exigeants.

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2025

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2025.
Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance », publiée en mai 2017, remplace la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ».
Elle est entrée en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023.
La dite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.
La norme IFRS 18, remplaçant l'IAS 1, sera applicable au 1er janvier 2027

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

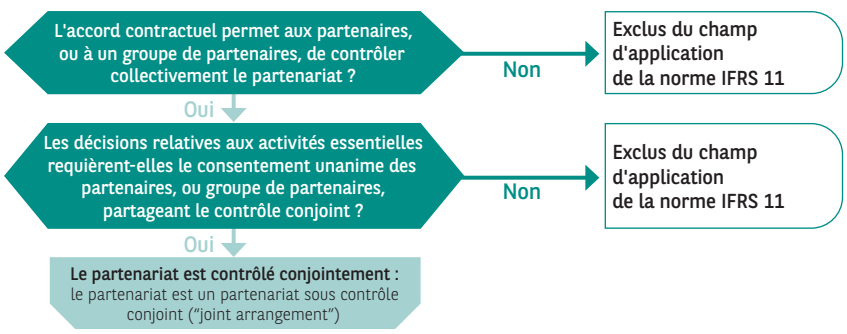
Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalues au cours de change du jour de la transaction, c'est-a-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.
Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».
Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation
Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.
De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :
  - Détenir le pouvoir sur l'entité,
  - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
  - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.
- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :
  - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
  - À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

- Les co-entreprises («joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.
- Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis- à- vis du partenariat.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.
  L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :
  - La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
  - La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
  - Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
  - Un échange de personnels dirigeants
  - La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 décembre 2025 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86, 91%	86, 91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance*	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX Immobilière Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%

** En cours de liquidation*

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
  - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
  - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette
  - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
  - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
  - Comptabilisation :
    - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
    - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
  - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
  - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
  - Comptabilisation :
    - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
    - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

- Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
- Comptabilisation :
  - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
  - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

  À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir comment classer et évaluer les actifs financiers :
- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :
  Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.
  Trois modèles de Gestion possibles:
  - **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
  - **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
  - **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne…)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests).
Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.
Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

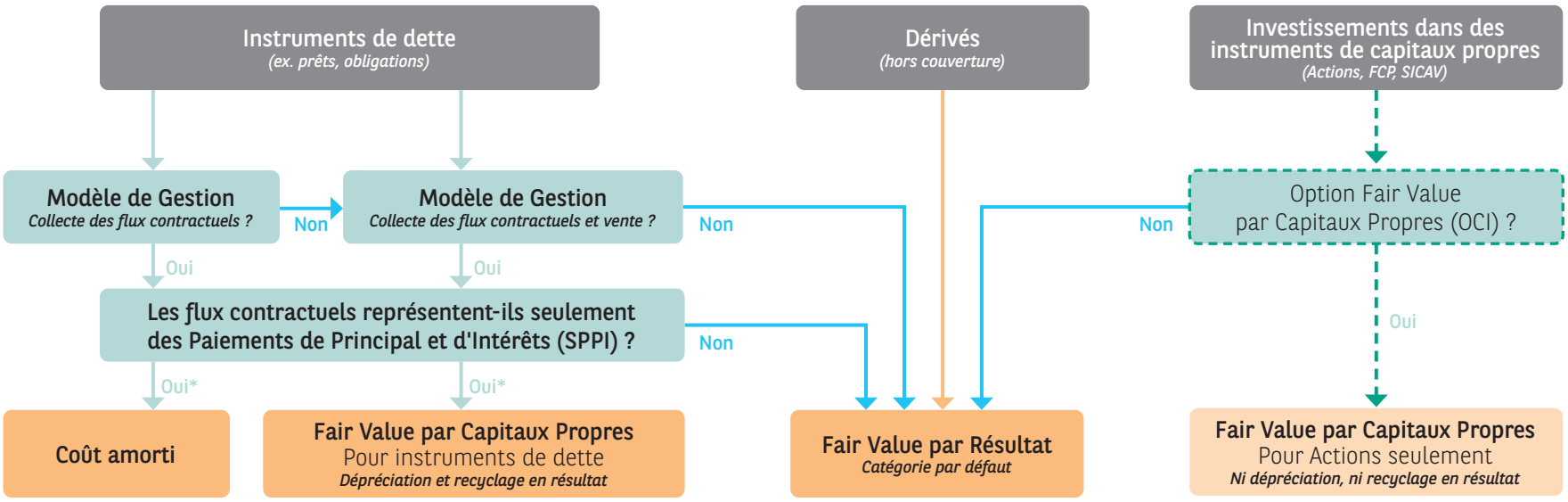
- À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2025

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



** Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour incohérence comptable*

Classement et évaluation des passifs financiers

Dispositions relatives aux passifs financiers

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
- Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions de l'IFRS 9 sont les mêmes que pour l'ancienne norme IAS 39.
- L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
  Les passifs financiers ayant trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre à des dettes désignées en juste valeur sur option sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.
Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classes au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues a 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues a 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
  Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu''il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue a 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut
Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs évènements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.
Les évènements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.
Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

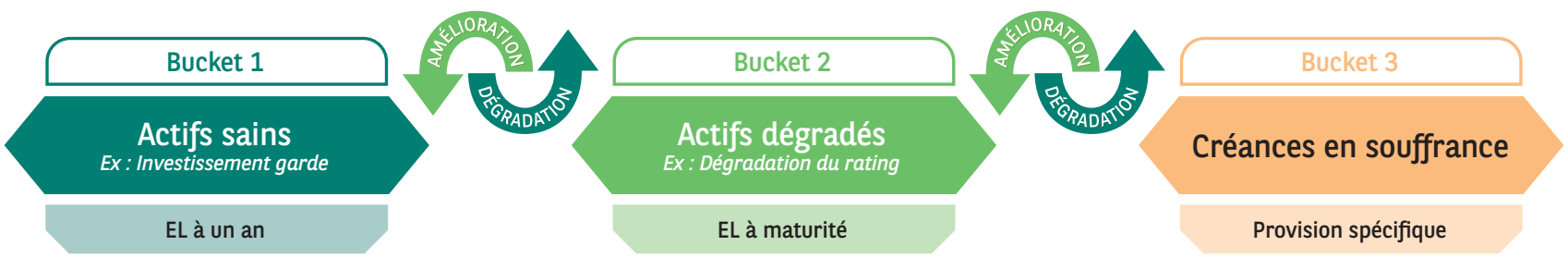
- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit
L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.
L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.
Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détailles dans la partie Coût du risque.

Mesure des pertes attendues
Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).
En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés..

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité
Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)
La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.
Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).
Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)
La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)
L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ».. Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1er janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplication par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

2-CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel

+

Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération
- **Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)**
- **Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien**

=

LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1er Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :

Période non réalisable + **Période optionnelle de prolongation si le preneur à la certitude raisonnable d'exercer** + **Périodes couvertes par une option de résiliation si le preneur à la certitude raisonnable de ne pas exercer**

Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :

Paiements fixes (incluant les paiements fixes en substance) + **Paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux** + **Tout paiement relatif à la valeur résiduelle garantie** + **Le prix d'exercice de l'option d'achat que le preneur à la certitude raisonnable d'exercer** + **Paiement de pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat si la durée du contrat suppose l'exercice de cette option**

L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2025

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.
La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.
Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.
La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.
  L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influeront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».
Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.
Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.
Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations
  L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).
  La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.
- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Crédit Loss – « ECL »).
S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.
S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.
  Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.
  Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :
- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.
La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.
Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.
Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.
L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.
L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat» en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat.
Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.
Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2025

10- DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.
Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2025, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un évènement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.
Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de la CNSS, au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la période 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers.
Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers.
C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.
Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital. Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée:

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

  Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Prévisions du capital

Les ratios prévisionnels de BMCI sur base individuelle et consolidée sur les 18 prochains mois sont largement supérieurs au minium réglementaire en vigueur : 8,0% au niveau du ratio sur fonds propres de base de catégorie 1 (CET1), 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Évolution du ratio prévisionnel sur base sociale

Base Individuelle	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2026	30/06/2027
	Réalisé	Projection	Projection	Projection
CET 1 Ratio (Seuil Min 8%)	11,2%	11,4%	11,5%	11,7%
Tier 1 Ratio (Seuil Min 9%)	12,4%	12,5%	12,6%	12,8%
Tier 2 Ratio	2,7%	2,6%	2,6%	2,5%
Ratio de solvabilité (Seuil Min 12%)	15,1%	15,2%	15,2%	15,4%

Évolution du ratio prévisionnel sur base consolidée

Base Consolidée	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2026	30/06/2027
	Réalisé	Projection	Projection	Projection
CET 1 Ratio (Seuil Min 8%)	10,0%	10,2%	10,4%	10,6%
Tier 1 Ratio (Seuil Min 9%)	11,2%	11,3%	11,5%	11,6%
Tier 2 Ratio	2,3%	2,2%	2,2%	2,1%
Ratio de solvabilité (Seuil Min 12%)	13,4%	13,5%	13,6%	13,8%

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.
Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.
Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.
Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.
Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.
Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.
La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.
Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.
Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :
Contrôles de 1er niveau :Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.
Contrôles de 2ème niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2ème niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.
Contrôles de 3ème niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.
Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.
La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.
Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES IAS/IFRS APPLIQUÉS PAR LE GROUPE BMCI

au 31 décembre 2025

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1er niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Valve at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risque

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2025

BILAN ACTIF IFRS

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 477 020	1 793 805
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 674 688	2 475 187
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 342 999	2 160 357
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	331 689	314 830
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 609 375	1 749 697
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 609 375	1 749 697
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	7 779 920	7 118 952
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 285 978	2 465 886
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	58 829 455	59 193 851
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	24 014	29 088
Actifs d'impôt différé	318 082	301 008
Comptes de régularisation et autres actifs	1 781 479	1 152 776
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-6 373	6 680
Immeubles de placement	20 571	22 320
Immobilisations corporelles	1 000 611	1 066 024
Immobilisations incorporelles	694 307	611 420
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	**78 576 845**	**78 074 415**

BILAN PASSIF IFRS

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 253	7 923
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3 253	7 923
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	7 630 158	6 815 939
Dettes envers la clientèle	50 545 424	48 393 162
Titres de créance émis	4 060 028	7 801 290
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	113 820	34 895
Passifs d'impôt différé	93 895	258 113
Comptes de régularisation et autres passifs	5 290 858	4 270 132
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	957 664	844 945
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 298 120	2 302 548
Capital et réserves liées	6 542 302	6 541 881
Réserves consolidées	591 409	456 938
Part du groupe	565 601	430 575
Part des minoritaires	25 808	26 363
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	29 732	20 579
Résultat net de l'exercice	420 182	326 070
Part du groupe	434 829	325 146
Part des minoritaires	-14 648	924
TOTAL PASSIF IFRS	**78 576 845**	**78 074 415**
CAPITAUX PROPRES	**7 583 624**	**7 345 468**
Part du groupe	7 572 464	7 318 181
Part des intérêts minoritaires	11 160	27 287

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et produits assimilés	3 708 763	3 821 763
Intérêts et charges assimilés	951 346	1 172 754
MARGE D'INTÉRÊT	**2 757 417**	**2 649 009**
Commissions perçues	635 643	593 568
Commissions servies	65 229	65 118
MARGE SUR COMMISSIONS	**570 414**	**528 450**
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	636 581	625 141
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	642 087	610 948
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-5 506	14 193
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	494	615
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	494	615
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
PRODUITS NETS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCES		
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	**106 127**	**120 734**
CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	**127 241**	**135 227**
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 943 792**	**3 788 722**
Charges générales d'exploitation	2 002 549	1 983 205
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	260 543	257 772
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 680 701**	**1 547 745**
COÛT DU RISQUE	**911 575**	**809 988**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**769 125**	**737 757**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-13 053	-4 455
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-17 315	-16 848
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**738 757**	**716 453**
Impôts sur les bénéfices	318 575	390 383
RÉSULTAT NET	**420 182**	**326 070**
Résultat hors groupe	-14 648	924
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**434 829**	**325 146**
Résultat par action (en dirham)	33	24
Résultat dilué par action (en dirham)		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**738 757**	**716 453**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	260 543	257 772
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	958 016	832 794
+/- Dotations nettes aux provisions	112 720	100 805
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-13 053	-4 455
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-9 449	-37 466
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	**1 308 777**	**1 149 450**
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	124 559	-1 548 761
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 612 081	-184 160
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-4 450 403	-117 646
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	392 024	281 815
- Impôts versés	-421 970	-168 986
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**-2 743 709**	**-1 737 739**
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	**-696 175**	**128 164**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	26 106	12 762
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 750
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-278 016	-231 997
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**-250 161**	**-217 485**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 030	-239 030
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-4 428	186
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**-243 458**	**-238 844**
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**-1 189 794**	**-328 165**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	**-37 951**	**290 214**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 793 805	1 362 880
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 831 756	-1 072 666
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**-1 227 745**	**-37 951**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 477 020	1 793 805
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-2 704 765	-1 831 756
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	**-1 189 794**	**-328 165**

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET	**420 182**	**326 070**
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	11 797	29 763
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	-4 719	-12 064
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	3 457	-1 262
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	-1 383	602
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	**9 153**	**17 039**
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	**429 334**	**343 109**
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	443 982	342 185
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle	-14 648	924

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Impôts courants	24 014	29 088
Impôts différés	318 082	301 008
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	**342 095**	**330 097**
Impôts courants	113 820	34 895
Impôts différés	93 895	258 113
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	**207 714**	**293 008**
Charge d'impôts courants	444 832	318 357
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-126 257	72 026
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	**318 575**	**390 383**
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Résultat net	420 182	326 070
Charges d'impôt sur les bénéfices	318 575	390 383
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	**43,1%**	**54,5%**
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	**31/12/2025**	**31/12/2024**
Taux d'impôt en vigueur	39,25%	38,50%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,8%	0,8%
Déficit reportable		
Autres éléments	3,1%	15,2%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	**43,1%**	**54,5%**

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers de DH

		Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2023		1 327 928	5 213 953	-	645 925	3 540	7 191 346	26 364	7 217 709
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres							-		-
Dividendes					-239 030		-239 030	-0	-239 030
Autres					21 617		21 617	-	21 617
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024					**325 146**		**325 146**	**923**	**326 069**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)					17 039	17 039		17 039
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)				2 064		2 064		2 064
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	**(D)+(E)+(F)**	-	-	-	**2 064**	**17 039**	**19 103**	-	**19 103**
Variations de périmètre							-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024		1 327 928	5 213 953	-	755 721	20 579	7 318 181	27 287	7 345 468
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti							-		-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat						-	-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024 CORRIGÉS		1 327 928	5 213 953	-	755 721	20 579	7 318 181	27 287	7 345 468
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres							-		-
Dividendes					-239 027		-239 027	-1 480	-240 507
Autres			421		61 120		61 541	-	61 541
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2025					**434 829**		**434 829**	**-14 648**	**420 182**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)					9 153	9 153		9 153
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)				-12 213		-12 213		-12 213
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	**(D)+(E)+(F)**	-	-	-	**-12 213**	**9 153**	**-3 060**	-	**-3 060**
Variations de périmètre							-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2025		1 327 928	5 214 374	-	1 000 430	29 732	7 572 464	11 161	7 583 624

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	**1 609 375**	**1 749 697**
Effets publics et valeurs assimilés	1 609 375	1 749 697
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
➔ Titres côtés	-	-
➔ Titres non côtés	-	-
Actions et autres titres à revenu variable		
➔ Titres côtés		
➔ Titres non côtés		
Titres de participations non consolidés		
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	**1 609 375**	**1 749 697**

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1 568 178	46 865	-	1 706 342	37 538	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		-	2 286		-	2 286
Actions et autres titres à revenu variable		-	-		-	-
Titres de participation non consolidés		0	-		0	-
Créances disponibles à la vente		-	-		-	-
Créances rattachées	41 198	-	-	43 355	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	**1 609 375**	**46 866**	**2 286**	**1 749 697**	**37 538**	**2 286**
Total gains et pertes latents	-	46 866	2 286	-	37 538	2 286
Impôts différés	-	18 746	914	-	15 015	914
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	28 119	1 371	-	22 523	1 371
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		**28 119**	**1 371**		**22 523**	**1 371**

IMMEUBLES DE PLACEMENT

En milliers de DH

	31/12/2024	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2025
Valeur brute	46 076		-	-			46 076
Amortissements et provisions	23 756					1 748	25 505
VALEUR NETTE AU BILAN	**22 320**	-	-	-	-	**-1 748**	**20 571**

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 186 937	530 677	656 260	1 192 988	460 046	732 942
Equip. Mobilier, installation	830 633	663 985	166 648	784 364	614 842	169 522
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	784 737	607 034	177 703	748 431	584 871	163 560
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 802 307**	**1 801 696**	**1 000 611**	**2 725 783**	**1 659 759**	**1 066 024**
Logiciels informatiques acquis	1 359 044	767 241	591 803	1 183 803	674 939	508 863
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	102 504		102 504	102 557		102 557
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 461 548**	**767 241**	**694 307**	**1 286 360**	**674 939**	**611 420**

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

En milliers de DH

	31/12/2024	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	31/12/2025
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	**87 720**				**87 720**

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2025

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	**2 285 978**	**2 465 886**
Comptes et prêts	92 381	1 326 218
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	2 186 171	1 134 365
TOTAL EN PRINCIPAL	**2 278 551**	**2 460 583**
Créances rattachées	10 862	10 930
Provisions	3 436	5 627
Valeur nette	2 285 978	2 465 886
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	**4 275 155**	**4 404 685**
Comptes à vue	617 110	250 049
Comptes et avances à terme	3 648 375	4 145 539
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	9 670	9 097

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	**7 630 158**	**6 815 939**
Comptes et emprunts	6 599 342	5 120 611
Valeurs données en pension	1 016 095	1 682 070
TOTAL EN PRINCIPAL	**7 615 437**	**6 802 681**
Dettes rattachées	14 721	13 258
VALEUR AU BILAN	**7 630 158**	**6 815 939**
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	**4 270 326**	**4 422 591**
Comptes ordinaires créditeurs	577 661	226 131
Comptes et avances à terme	3 686 996	4 189 830
Dettes rattachées	5 669	6 630

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU COÛT AMORTI

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	**53 447 294**	**53 339 989**
Créances commerciales	6 069 218	6 584 025
Autres concours à la clientèle	47 257 433	49 185 603
Valeurs reçues en pension	2 117 683	1 166 193
Comptes ordinaires débiteurs	4 182 359	3 630 764
TOTAL EN PRINCIPAL	**59 626 693**	**60 566 585**
Créances rattachées	213 280	225 192
Provisions	6 392 678	7 451 788
Valeur nette	53 447 294	53 339 989
OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL	**5 382 160**	**5 853 861**
Crédit-bail immobilier	1 012 973	942 722
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	4 025 352	4 498 663
TOTAL EN PRINCIPAL	**5 038 325**	**5 441 385**
Créances rattachées	773 252	796 390
Provisions	429 417	383 914
VALEUR NETTE	**5 382 160**	**5 853 861**
TOTAL	**58 829 455**	**59 193 851**

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	37 926 277	34 958 559
Comptes d'épargne	5 730 348	5 781 387
Autres dettes envers la clientèle	6 860 356	7 612 914
Valeurs données en pension		
TOTAL EN PRINCIPAL	**50 516 981**	**48 352 860**
Dettes rattachées	28 443	40 302
VALEUR AU BILAN	**50 545 424**	**48 393 162**

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de DH

	Solde au 31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations	Solde au 31/12/2025
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	304 789	84 168				388 957
Provision pour engagements sociaux	121 674	11 835			-3 457	130 052
Provision pour litige et garanties de passif	50 021	45 945	21 924			74 042
Provision pour risques fiscaux						
Provision pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	368 461	194 172	218 148		20 128	364 613
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**844 945**	**336 120**	**240 072**		**16 671**	**957 664**

MARGE D'INTÉRÊT

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	**3 306 490**	**542 907**	**2 763 583**	**3 464 532**	**571 093**	**2 893 439**
Comptes et prêts / emprunts	2 796 185	307 726	2 488 459	2 941 630	341 065	2 600 565
Opérations de pensions	5 948	562	5 386	1 180	2 682	-1 502
Opérations de location-financement	504 357	234 619	269 739	521 723	227 346	294 377
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	**94 891**	**132 610**	**-37 719**	**55 237**	**184 982**	**-129 745**
Comptes et prêts / emprunts	94 891	96 189	-1 298	55 237	121 419	-66 182
Opérations de pensions		36 421	-36 421		63 563	-63 563
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		**275 829**	**-275 829**		**416 162**	**-416 162**
TITRES DE DETTES	**307 382**		**307 382**	**301 993**	**517**	**301 476**
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	**3 708 763**	**951 346**	**2 757 417**	**3 821 763**	**1 172 754**	**2 649 009**

COMMISSIONS NETTES

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	**131 538**	**59 432**	**72 106**	**112 578**	**48 366**	**64 212**
Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Avec la clientèle	100 857	59 432	41 425	88 186	48 366	39 820
Sur titres	29 569	-	29 569	24 392	-	24 392
De change	1 112	-	1 112	-	-	-
Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	**504 105**	**5 797**	**498 308**	**480 990**	**16 752**	**464 238**
Produits nets de gestion d'OPCVM	14 878	-	14 878	12 090	-	12 090
Produits nets sur moyen de paiement	220 510	-	220 510	219 299	-	219 299
Assurance	88 674	-	88 674	86 702	-	86 702
Autres	180 044	5 797	174 247	162 899	16 752	146 147
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	**635 644**	**65 229**	**570 414**	**593 568**	**65 118**	**528 450**

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 31/12/2025

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Autres	Total
TOTAL BILAN	**68 001 305**	**4 456 601**	**5 880 132**	**238 807**	**78 576 845**
Dont					
ÉLÉMENTS D'ACTIF					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 635 538			39 150	2 674 688
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 609 592			-217	1 609 375
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés,au coût amorti	2 227 930	36	41 698	16 314	2 285 978
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	48 675 472	4 324 127	5 818 130	11 726	58 829 455
Immobilisations corporelles	930 821	71	6 104	63 615	1 000 611
ÉLÉMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	3 873 269	37	3 756 852	-	7 630 158
Dettes envers la clientèle	49 235 214	16 346	1 293 864	-	50 545 424
Provisions techniques des contrats d'assurance					
Dettes subordonnées	2 298 120				2 298 120
Capitaux propres	7 342 084	170 197	64 104	7 239	7 583 624

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2025

RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

En milliers de DH

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2025						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	**1 609 420**			**45**		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle	-					
Titres de dettes	1 609 420			45		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	**58 521 286**	**9 317 839**	**7 881 942**	**291 490**	**728 028**	**5 806 197**
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 289 413	-		3 436	-	
Prêts et créances sur la clientèle	48 451 769	9 317 839	7 881 942	287 871	728 028	5 806 197
Titres de dettes	7 780 103			183		
TOTAL ACTIF	**60 130 706**	**9 317 839**	**7 881 942**	**291 535**	**728 028**	**5 806 197**
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	34 564 462	4 717 590	597 894	57 716	102 644	228 597
TOTAL	**94 695 167**	**14 035 429**	**8 479 837**	**349 251**	**830 672**	**6 034 794**
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2024						
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	**1 749 736**			**39**		
Prêts et créances sur les Établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle	0					
Titres de dettes	1 749 736			39		
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	**58 495 822**	**9 023 223**	**9 101 144**	**341 108**	**626 942**	**6 873 451**
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 471 513	0		5 627	0	
Prêts et créances sur la clientèle	48 905 186	9 023 223	9 101 144	335 309	626 942	6 873 451
Titres de dettes	7 119 124			172		
TOTAL ACTIF	**60 245 559**	**9 023 223**	**9 101 144**	**341 147**	**626 942**	**6 873 451**
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	17 413 243	1 855 781	695 891	40 938	59 617	204 234
TOTAL	**77 658 802**	**10 879 004**	**9 797 035**	**382 085**	**686 558**	**7 077 685**

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	**-111 279**	**10 221**
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	**32 834**	**-29 320**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-6	29
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	49 619	-18 919
Engagements par signature	-16 778	-10 430
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	**-144 113**	**39 541**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-101 086	27 235
Engagements par signature	-43 027	12 307
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DEPRECIES	**83 505**	**-465 187**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	107 868	-450 589
Engagements par signature	-24 363	-14 598
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-108 548	-94 251
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	**-136 322**	**-549 217**
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-810 514	-273 136
Récupérations sur prêts et créances	35 260	12 364
Comptabilisés au coût amorti	35 260	12 364
Comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	**-911 575**	**-809 988**

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31/12/2025

En milliers de DH

	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	**2 609 817**	**32 138**	**91 859**	**-680**	**24 283**	**2 757 417**
MARGE SUR COMMISSIONS	**493 453**	**-193**	**26 306**	**65 198**	**-14 350**	**570 414**
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 804 204**	**32 428**	**116 904**	**76 097**	**-85 841**	**3 943 792**
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	**1 969 008**	**38 839**	**12 519**	**9 610**	**-27 427**	**2 002 549**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**812 874**	**-148 736**	**97 667**	**62 535**	**-55 215**	**769 125**
RÉSULTAT NET	**479 427**	**-97 969**	**53 612**	**49 231**	**-64 120**	**420 182**
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**479 406**	**-83 299**	**53 612**	**49 230**	**-64 120**	**434 829**

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2025		31/12/2024	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	**2 305 397**		**2 123 488**	
Titres côtés				
Titres non côtés	2 305 397		2 123 488	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	**-**	**331 689**	**-**	**314 830**
Titres côtés				
Titres non côtés				
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	**37 601**		**36 869**	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	**2 342 999**	**331 689**	**2 160 357**	**314 830**

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	3 253	7 923
JUSTE VALEUR AU BILAN	**3 253**	**7 923**

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 31/12/2025

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF		
PRÊTS, AVANCES ET TITRES	**31 961**	**4 309 749**
Comptes ordinaires	31 961	113 642
Prêts		4 196 107
Titres	-	-
Opération de location financement	-	-
ACTIF DIVERS		**42 286**
TOTAL	**31 961**	**4 352 035**
PASSIF		
DÉPÔTS	**1 358 866**	**113 642**
Comptes ordinaires		113 642
Autres emprunts	1 358 866	-
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	**-**	**-**
PASSIF DIVERS	**3 691**	**4 238 393**
TOTAL	**1 362 557**	**4 352 035**
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
Engagements donnés		7 594 547
Engagements reçus	-	7 594 547

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC LES PARTIES LIÉES AU 31/12/2025

En milliers de DH

Entreprises consolidées par :	Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		**172 426**
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	**49 974**	**172 080**
COMMISSIONS (PRODUITS)		**14 518**
COMMISSIONS (CHARGES)		**167**
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES		
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES	**2 954**	**27 427**
LOYERS REÇUS		**12 654**

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	**4 060 028**	**7 801 290**
Titres de créances négociables	4 060 028	7 801 290
Emprunts obligataires		
DETTES SUBORDONNÉES	**2 298 120**	**2 302 548**
Emprunt subordonnés		
À durée déterminée	2 298 120	2 302 548
À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
À durée déterminée		
À durée indéterminée		
TOTAL	**6 358 148**	**10 103 838**

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

En milliers de DH

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
États	7 780 103	-183	7 779 921	7 119 123	-171	7 118 952
Autres administrations publiques						
Établissements de crédit						
Autres						
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	**7 780 103**	**-183**	**7 779 921**	**7 119 123**	**-171**	**7 118 952**

PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers de DH

		Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières						
Sociétés non financières	Arval Maroc		-39 182	1 588 446	490 960	-13 053
VALEUR NETTE AU BILAN DES QUOTES-PARTS DANS LES SOCIÉTÉS MEE			**-39 182**	**1 588 446**	**490 960**	**-13 053**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IAS/IFRS

au 31 décembre 2025

VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT

En milliers de DH

	31/12/2024	Augmentations / Diminutions	Autres	31/12/2025
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	470 080	-46 656		423 424
Amortissements et dépréciations (-)	208 612	-146		208 466
TOTAL IMMOBILIER	**261 468**	**-46 509**		**214 958**
MOBILIER				
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-		45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	10 327	-		10 327
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	45 971	-		45 971
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLD) (-)	6 667	-443		6 224
TOTAL MOBILIER	**3 659**	**443**		**4 102**
TOTAL DROITS D'UTILISATION	**265 127**	**-46 067**		**219 061**
Impôt différés actif (IDA)	112 658		-18 335	94 323
SOUS TOTAL	**377 785**	**-46 067**	**-18 335**	**313 384**

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION

En milliers de DH

	31/12/2024	Intérêts courus	Paiements	Autres	31/12/2025
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	278 904	7 075	-52 377	-488	233 114
Dettes de location - (Matériel Informatique)	0	-			0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 740	0	-47		2 693
TOTAL PASSIF DE LOCATION	**281 645**	**7 075**	**-52 424**	**-488**	**235 808**
Impôt différés Passif (IDP)	106 051			-18 427	87 624
Capitaux propres	-9 911				-9 911
Résultat				-138	-138
SOUS TOTAL	**377 785**	**7 075**	**-52 424**	**-18 564**	**313 384**

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	31/12/2025	31/12/2024
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	434 829	325 146
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	**33**	**24**

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

En milliers de DH

	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À 12 MOIS (BUCKET 1)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À MATURITÉ (BUCKET 2)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)
AU 1ER JANVIER 2025	**-341 108**	**-626 942**	**-6 873 451**
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	**49 619**	**-101 086**	**1 067 254**
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-73 114	-73 345	-18 866
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	74 831	24 368	1 426
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	**47 902**	**-52 110**	**1 084 695**
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	33 359	-250 352	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-7 166	86 942	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	6 589	84 118	-470 988
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-126	-15 030	49 184
Utilisations de dépréciations			810 514
AUTRES DOTATIONS/REPRISES SANS CHANGEMENT DE STRATE	**15 245**	**42 213**	**695 985**
AU 31 DÉCEMBRE 2025	**-291 490**	**-728 028**	**-5 806 197**

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	**16 069 783**	**11 624 914**
D'ordre des Établissements de crédit	7 292 942	3 750 488
D'ordre de la clientèle	8 776 841	7 874 426
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	**9 831 275**	**8 596 303**
Des Établissements de crédit	7 878 166	6 730 891
De l'État et d'autres organismes de garantie	1 953 109	1 865 412
D'autres organismes de garantie		

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	**23 212 268**	**7 644 110**
Aux Établissements de crédit	581 948	779 900
À la clientèle	22 630 320	6 862 210
Autre engagements en faveur de la clientèle		2 000
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-
Des Établissements de crédit		
De la clientèle		

BDO

Fidaroc Grant Thornton

GROUPE BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité des états financiers consolidés de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI)** comprenant l'état consolidé de la situation financière, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres, le tableau consolidé des flux de trésorerie, ainsi qu'une sélection de notes explicatives au terme de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant **KMAD 7.583.624,** dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 420.182**.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du **Groupe BMCI** arrêtés au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Nous vous renvoyons à la note sur les passifs éventuels, jointe à la présente attestation, qui expose le contrôle en cours dont fait l'objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'écart de ce point.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les commissaires aux Comptes

BDO S.A.

Abderrahim GRINE
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

Faical MEKOUAR
Associé

COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

NOTE DE PRÉSENTATION DES RÈGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

au 31 décembre 2025

1 1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les États de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les États de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux Établissements de crédit.
La présentation des États de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les Établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
  Créances à vue et à terme, pour les Établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
  - 20% pour les créances pré-douteuses,
  - 50 % pour les créances douteuses,
  - 100 % pour les créances compromises.
- Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.
- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1 4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les Établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les États de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les Établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.
Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1 5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1 5 1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.
Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1 5 2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.
Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1 5 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.
Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition
Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.
A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.
Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion , un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1 5 4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.
A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition
A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1 5 5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.
A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1 5 6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.
Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1 6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.
La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.
Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1 7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.
Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1 8 LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.
Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1 9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1 10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.
Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1 11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.
Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).
Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.
Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1 12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1 13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX
au 31 décembre 2025

BILAN ACTIF

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÉQUES POSTAUX	1 477 015	1 793 793
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 467 474	6 755 495
À vue	1 511 551	1 333 366
À terme	4 955 923	5 422 129
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	46 191 930	46 779 874
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	16 246 998	19 070 239
Crédits et financements participatifs à l'équipement	10 298 007	8 998 973
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 823 082	16 092 873
Autres crédits et financements participatifs	3 823 844	2 617 789
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 438 219	2 368 940
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	4 472 325	3 887 656
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 867 287	3 835 469
Autres titres de créance	605 009	52 159
Certificats de Sukuks		
Titres de propriété	28	28
AUTRES ACTIFS	1 685 179	983 459
TITRES D'INVESTISSEMENT	8 159 260	7 762 254
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 780 103	7 120 491
Autres titres de créance	379 156	641 763
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	454 550	455 059
Participation dans les entreprises liées	226 141	226 060
Autres titres de participation et emplois assimilés	228 409	229 000
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	806 776	698 028
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	719 522	680 246
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	818 390	832 488
TOTAL DE L'ACTIF	73 690 641	72 997 292

BILAN PASSIF

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 879 388	4 917 001
À vue	1 557 893	1 533 996
À terme	2 321 495	3 383 005
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	49 274 667	45 662 200
Comptes à vue créditeurs	37 065 004	32 945 873
Comptes d'épargne	5 730 340	5 781 384
Dépôts à terme	3 734 227	4 932 858
Autres comptes créditeurs	2 745 096	2 002 085
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 047 396	8 497 203
Titres de créance négociables émis	5 047 396	8 497 203
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	4 462 121	3 280 236
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	879 911	800 538
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 298 120	2 302 548
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 874	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	786 158	733 294
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	550 077	291 892
TOTAL DU PASSIF	73 690 641	72 997 292

HORS BILAN

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNÉS	42 839 481	20 262 870
Engagements de financement donnés en faveur d'Établissements de crédit et assimilés	3 075 092	709 899
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	21 211 683	6 592 868
Engagements de garantie d'ordre d'Établissements de crédit et assimilés	9 809 366	5 113 284
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 743 340	7 844 820
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	2 000
ENGAGEMENTS REÇUS	9 529 839	8 457 978
Engagements de financement reçus d'Établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'Établissements de crédit et assimilés	7 576 730	6 592 566
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 953 109	1 865 412
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2025	31/12/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	3 164 889	3 231 387
(-) Intérêts et charges assimilées	671 034	828 350
MARGE D'INTÉRÊT	2 493 855	2 403 037
(+) Produits sur financements participatifs	25 404	19 269
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	25 404	19 269
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	402 189	386 374
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	336 053	333 927
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	66 136	52 446
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	0	0
(+) Commissions perçues	554 493	520 159
(-) Commissions servies	64 483	63 059
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	490 010	457 100
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	112 090	179 738
(+) Résultat des opérations sur titres de placement		4 311
(+) Résultat des opérations de change	535 305	449 012
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-10 015	-4 054
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	637 380	629 007
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	101 624	97 341
(-) Diverses autres charges bancaires	101 439	101 659
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	3 712 971	3 556 540
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	8 903	2 756
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	38 856	5 461
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	4 050	1 216
(-) Charges générales d'exploitation	2 279 735	2 238 335
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 476 945	1 325 206
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-435 369	-685 768
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-16 327	-83 683
RÉSULTAT COURANT	1 025 249	555 755
RÉSULTAT NON COURANT	-135 643	-39 466
(-) Impôts sur les résultats	339 529	224 398
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	550 077	291 892
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	238 923	213 649
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	15	15
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	77 520	5 845
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions	-253 836	-44 561
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-2 160	-3 645
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 867	692
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-382	-1 853
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	213 383	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	826 408	462 034
(-) Bénéfices distribués	239 027	239 027
(+) AUTOFINANCEMENT	587 381	223 007

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 936 704	4 891 040
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	275 578	200 159
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 609 224	2 749 349
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	305 491	301 147
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	95 108	90 225
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	402 189	386 374
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	553 381	520 159
Autres produits bancaires	695 733	643 627
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 223 733	-1 334 500
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-93 880	-132 809
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-380 095	-324 392
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-197 058	-371 148
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-336 053	-333 927
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-216 646	-172 223
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	3 712 971	3 556 540
Produits d'exploitation non bancaire *	39 238	7 313
Charges d'exploitation non bancaire	-217 433	-1 216
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-2 279 735	-2 238 335
Charges de personnel	-1 091 627	-961 682
Impôts et taxes	-33 813	-36 926
Charges externes	-915 371	-948 642
Autres charges générales d'exploitation	-	-77 436
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-238 923	-213 649
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-1 815 971	-1 452 646
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-911 929	-1 014 189
Pertes sur créances irrécouvrables	-639 717	-199 123
Autres dotations aux provisions	-264 325	-239 333
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 586 180	684 099
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 080 701	514 659
Récupérations sur créances amorties	35 577	12 886
Autres reprises de provisions	469 902	156 554
RÉSULTAT COURANT	1 025 249	555 755
Produits non courants	48 280	64 280
Charges non courantes	-183 923	-103 746
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	889 606	516 289
Impôts sur les résultats	-339 529	-224 398
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	550 077	291 892
TOTAL PRODUITS	6 610 402	5 646 733
TOTAL CHARGES	6 060 325	-5 354 841
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	550 077	291 892

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX
au 31 décembre 2025

CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Créances	Montant Brut 1	31/12/2025 Prov. 2	Net 3	31/12/2024 Net 4	Dont entreprises liées et apparentées 31/12/2025 Net 5	31/12/2024 Net 6
Créances subordonnées aux Établissements de crédit et assimilés				NÉANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	1 553	2 934
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	350 886	34 897
DÉBITEURS DIVERS	180 524	178 207
Sommes dues par l'État	178 221	173 154
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	1 988	2 818
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	315	2 235
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	66 295	70 357
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 085 920	697 063
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	7 870	2 463
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 461	9 601
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	144 161	104 807
Autres comptes de régularisation	930 391	580 193
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	37	
TOTAL	1 685 179	983 459

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	42 839 481	20 260 870
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 075 092	709 899
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de Crédit-bail		
Engagements révocables sur produits participatifs		
Autres engagements de financement donnés	3 075 092	709 899
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	21 211 683	6 592 868
Crédits documentaires import	2 850 225	2 364 261
Acceptations ou engagements de payer	1 049 302	1 619 794
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de Crédit-bail		
Engagements révocables sur produits participatifs	15 979	8 992
Autres engagements de financement donnés	17 296 177	2 599 821
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	9 809 366	5 113 284
Crédits documentaires export confirmés	146 666	7
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données		
Autres cautions, avals et garanties donnés	9 662 699	5 113 277
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	8 743 340	7 844 820
Garanties de crédits données	3 640	105 785
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 900 628	6 229 013
Autres cautions et garanties données	1 839 073	1 510 023
Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	9 529 839	8 457 978
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 576 730	6 592 566
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	7 576 730	6 592 566
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 953 109	1 865 412
Garanties de crédits	1 953 109	1 865 412
Autres garanties reçues	-	-

COMMISSIONS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERÇUES	554 493
Sur opérations de change	1 112
Sur opérations sur titres	8 933
Sur engagements sur titres	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	35 514
Sur moyens de paiement	220 510
Sur activités de conseil et d'assistance	18 364
Sur ventes de produits d'assurances	37 549
Commissions de fonctionnement de compte	39 787
Commissions sur prestations de service sur crédit	31 044
Sur autres prestations de service	161 680
COMMISSIONS VERSÉES	64 483
Sur opérations de change	-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
Sur produits dérivés	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
Sur moyens de paiement	58 686
Sur activités de conseil et d'assistance	-
Sur ventes de produits d'assurances	-
Sur autres prestations de service	5 797

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	1 988	3 388
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	350 473	46 520
CRÉDITEURS DIVERS	1 040 709	871 186
Sommes dues à l'État	302 146	185 938
Sommes dues aux organismes de prévoyance	7 548	4 552
Sommes diverses dues au personnel	7 007	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 211	1 042
Fournisseurs de biens et services	46 259	19 116
Divers autres créditeurs	676 537	660 502
COMPTES DE RÉGULARISATION	3 068 952	2 359 141
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	96 333	83 139
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture	3 284	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	239
Charges à payer et produits constatés d'avance	2 220 586	1 776 620
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	748 749	499 142
TOTAL	4 462 121	3 280 236

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Catégorie des titres	Produits perçus
Titres de participation	77 341
Participations dans les entreprises liées	17 767
Titres de l'activité de portefeuille	-
Emplois assimilés	-
TOTAL	95 108

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Titres achetés à réméré	0
Autres titres à livrer	0
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant
Titres vendus à réméré	0
Autres titres à recevoir	0

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Bilan	Montant
ACTIF	3 781 015
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	30 457
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	541 978
Créances sur la clientèle	2 944 610
Titres de transaction et de placement et investissement	159 020
Autres actifs	54 744
Titres de participation et emplois assimilés	50 206
Créances subordonnées	
Immobilisations données en Crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF	3 781 015
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	750 559
Dépôts de la clientèle	2 480 548
Titres de créance émis	
Autres passifs	549 909
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN	11 136 024
Engagements donnés	11 017 903
Engagements reçus	118 122

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

En milliers de DH

Titres	Opérations de couverture 31/12/2025	Opérations de couverture 31/12/2024	Autres opérations 31/12/2025	Autres opérations 31/12/2024
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	7 148 612	9 950 690		
Devises à recevoir	1 736 253	2 313 516		
Dirhams à livrer	1 638 930	1 914 682		
Devises à livrer	1 965 610	3 068 366		
Dirhams à recevoir	1 807 819	2 654 127		
Dont swaps financiers de devises				
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	7 148 612	9 950 690		

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
Dérogations aux règles d'Établissement et de présentation des États de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX
au 31 décembre 2025

AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	479 086
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	695 733
AUTRES CHARGES BANCAIRES	216 646
Commentaires	
Dont gains sur titres de transaction	145 954
Dont plus-values de cession sur BDT	441
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	6 375
Dont produits sur opérations de change	536 447
Dont Divers autres Produits bancaires	6 516
Dont reprises de provision p/dep des titres de placement	-
Dont pertes sur titres de transaction	33 863
Dont moins-values de cession sur titres	-
Dont charges sur moyens de paiement	58 686
Dont autres charges sur prestations de service	5 797
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	16 390
Dont pertes sur opérations de change	30
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	86 445
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	441
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	14 995
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	**MONTANT**
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	39 238
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	217 433
Commentaires	
PRODUITS	
Dont produits sur valeurs et emplois divers	1 219
Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	382
Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	2 160
Dont produits accessoires	-
Dont autres produits d'exploitation non bancaire	35 477
CHARGES	
Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	1 183
Dont moins-values de cession sur immobilisations.	216 250
AUTRES CHARGES	**MONTANT**
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 815 971
Commentaires	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	867 321
Dont pertes sur créances irrécouvrables	639 717
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	15
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	44 608
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	264 310
Dont dotations aux provisions réglementées	
Dont dotations aux autres provisions	
AUTRES PRODUITS	**MONTANT**
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 586 180
Commentaires	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	1 076 706
dont récupérations sur créances amorties	35 577
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	221 920
dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	3 995
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	235 288
dont reprise de provisions réglementées	
dont reprise des autres provisions	12 694
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	**MONTANT**
PRODUITS NON COURANTS	48 280
CHARGES NON COURANTES	183 923

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	688 104
Gains sur les titres de transaction	145 954
Plus-value de cession sur titres de placement	441
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	6 375
Gains sur les opérations de change	535 335
CHARGES	50 724
Pertes sur les titres de transaction	33 863
Moins-value de cession sur titres de placement	0
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	441
Pertes sur les produits dérivés	16 390
Pertes sur opérations de change	30
RÉSULTAT	637 380

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 025 249
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7 049
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	102 786
Résultat courant théoriquement imposable (=)	929 512
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	364 833
Résultat courant après impôts (=)	660 416
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	NÉANT

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	1 091 627
Commentaires	
Dont salaires et appointements	620 983
Dont primes et gratifications	140 466
Dont charges d'assurances sociales	177 973
Dont charges de retraite	18 008
Dont charges de formation	26 855
Dont autres charges de personnel	107 342
CHARGES	**MONTANT**
IMPÔTS ET TAXES	33 813
Commentaires	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	
Patente	20 258
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	8
Taxe sur les véhicules	
Autres impôts, taxe et droits assimilés	13 548
CHARGES	**MONTANT**
CHARGES EXTERNES	915 371
Commentaires	
Dont loyers de Crédit-bail et de location	203 361
Dont frais d'entretien et de réparation	38 965
Dont rémunérations d'intermédiaire , et honoraires	431 849
Prime d'assurance	5 610
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	14 171
Dont transports et déplacements	26 482
Mission et réception	8 346
Dont publicité et publication	39 407
Frais postaux et télécommunications	74 390
frais de recherche et de documentation	106
frais de conseils et d'assemblée	1 120
Dons et cotisations	3 933
Fournitures de bureau et imprimés	6 304
Dont autres charges externes	61 326
CHARGES	**MONTANT**
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-
Commentaires	
Dont pénalités et dédits	
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	-
CHARGES	**MONTANT**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	238 923
Commentaires	

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
Réserves et primes liées au capital	5 184 453			5 184 874
Réserve légale	132 793			132 793
Autres réserves	2 266 714			2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946		421	2 785 367
CAPITAL	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	733 294	52 864		786 158
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	291 892			550 077
TOTAL	7 537 567	52 864	421	7 849 037

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

			ÉMETTEURS PRIVÉS			
TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Financiers	Non financiers	Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
TITRES COTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTÉS	950 495	11 448 679	28	-	12 399 202	11 445 648
Bons du trésor et valeurs assimilées		11 448 679		-	11 448 679	10 769 741
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	950 495			-	950 495	675 878
Certificats de sukuk	-	-			-	-
Titres de propriété	-		28	-	28	28
TOTAL	950 495	11 448 679	28	-	12 399 202	11 445 648

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

		SECTEUR PRIVÉ				
DÉPÔTS	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	409 879	552 800	16 489 556	19 327 282	36 779 517	32 675 036
COMPTE D'ÉPARGNE				5 730 348	5 730 348	5 781 387
DÉPÔTS À TERME	21 900	435 485	1 155 449	2 093 720	3 706 554	4 897 273
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	379581	402 075	1 247 198	1 001 492	3 030 346	2 272 702
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	54	1 434	7 016	19 398	27 902	35 802
TOTAL	811 414	1 391 794	18 899 219	28 172 240	49 274 667	45 662 200

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX
au 31 décembre 2025

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	**726 722**	**759 810**	**9 759 851**	**215 886**	**11 462 269**	**14 030 215**
Comptes à vue débiteurs	26 722	759 810	2 921 343	138 421	3 846 296	3 337 074
Créances commerciales sur le Maroc	-		1 810 118	-	1 810 118	2 032 317
Crédits à l'exportation			4 051		4 051	0
Autres crédits de trésorerie	700 000		5 024 339	77 465	5 801 804	8 660 824
Autres financements participatifs de trésorerie						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION				**4 704 030**	**4 704 030**	**4 931 675**
Crédits à la consommation				4 697 743	4 697 743	4 928 111
Mourabaha à la consommation						
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				6 287	6 287	3 564
Autres financements participatifs à la consommation						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	**1 944 444**		**8 012 352**	**282 613**	**10 239 409**	**8 962 379**
Crédits à l'équipement	1 944 444		8 012 352	278 066	10 234 862	8 958 935
Mourabaha à l'équipement						
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				4 547	4 547	3 444
Autres financements participatifs à l'équipement						
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			**1 850 376**	**13 918 019**	**15 768 395**	**16 035 220**
Crédits immobiliers			1 850 376	12 981 747	14 832 123	15 349 832
Mourabaha immobilière						
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				936 272	936 272	685 388
Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		**2 117 611**	**386 615**	**72**	**2 504 298**	**1 167 878**
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	**463 141**		**1 968 134**		**2 431 275**	**2 355 298**
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	**14 444**	**491**	**101 465**	**84 629**	**201 028**	**216 318**
CRÉANCES EN SOUFFRANCE			**511 880**	**807 565**	**1 319 445**	**1 449 830**
Créances pré-douteuses			6 529	133 489	140 018	126 734
Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
Créances douteuses			501 428	482 862	984 291	956 771
Dont créances douteuses sur financements participatifs						
Créances compromises			3 922	191 214	195 136	366 325
Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	**3 148 751**	**2 877 912**	**22 590 673**	**20 012 814**	**48 630 150**	**49 148 814**

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC					
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	**914 937**	**25 994**	**848**	**78 085**	**1 019 864**	**1 248 109**
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour		-	-		-	-
À terme			-		-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	**833 469**	-	**833 469**	**1 855 589**
Au jour le jour	-	-	503 469	-	503 469	1 105 589
À terme	-	-	330 000	-	330 000	750 000
PRÊTS FINANCIERS		**200 000**	**4 383 399**	-	**4 583 399**	**4 473 297**
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
Mourabaha						
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES CRÉANCES		**925 148**	-	-	**925 148**	**259 074**
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR		**8 469**	**12 063**		**20 532**	**20 027**
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	**914 937**	**1 159 611**	**5 229 779**	**78 085**	**7 382 411**	**7 856 096**

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC					
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		**2 277**	**59 947**	**623 485**	**685 708**	**742 144**
VALEURS DONNÉES EN PENSION	**1 000 088**		**16 007**		**1 016 095**	**1 682 069**
Au jour le jour					-	182 057
À terme	1 000 088		16 007		1 016 095	1 500 012
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	**956 000**		-	**504 656**	**1 460 656**	**1 675 432**
Au jour le jour				209 951	209 951	141 560
À terme	956 000		-	294 705	1 250 705	1 533 872
EMPRUNTS FINANCIERS			**6 649**		**6 649**	**6 649**
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		-	-		-	-
Mourabaha		-	-		-	-
Salam						
Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES		**702 231**	-	-	**702 231**	**800 149**
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	**7 390**			**660**	**8 050**	**10 557**
TOTAL	**1 963 477**	**704 508**	**82 603**	**1 128 801**	**3 879 388**	**4 917 000**

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	**2 305 397**	**2 305 397**	**2 118 700**		-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 305 397	2 305 397	2 118 700		-	-
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	-	-	-		-	-
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES DE PLACEMENT	**2 107 459**	**2 106 839**	**2 061 628**	**46 665**	**620**	**620**
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 521 312	1 520 692	1 474 900	46 665	620	620
Obligations						
Autres titres de créance	586 119	586 119	586 700		-	-
Certificats de sukuk						
Titres de propriété	28	28	28		-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	**7 986 966**	**7 986 966**	**7 849 982**		-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 622 590	7 622 590	7 485 482		-	-
Obligations						
Autres titres de créance	364 376	364 376	364 500		-	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	**12 399 822**	**12 399 202**	**12 030 310**	**46 665**	**620**	**620**

Non inclus les intérêts courus à recevoir.

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement	Montant (1)	DONT entreprises liées	DONT autres apparentés	Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		26000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		4000			
Certificats de dépôt	25/03/2025	25/03/2026	100	2,70		32700			
Certificats de dépôt	29/04/2025	30/04/2026	100	2,80		35000			
Certificats de dépôt	30/09/2025	30/09/2026	100	2,60		93800			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		70000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		20000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		15000			
Certificats de dépôt	10/03/2025	10/03/2026	100	2,95		19500			
Certificats de dépôt	16/06/2025	16/06/2026	100	2,35		88700			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		50000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		40000			
Certificats de dépôt	15/03/2024	13/02/2026	100	3,60		172900			
Certificats de dépôt	27/03/2025	27/03/2026	100	2,95		56000			
Certificats de dépôt	04/04/2025	07/04/2026	100	3,50		194000			
Certificats de dépôt	29/12/2025	29/12/2026	100	2,40		78900			
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10		19200			
Certificats de dépôt	17/06/2025	17/06/2027	100	0,10		11600			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		50000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		20000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		1700			
Certificats de dépôt	30/01/2025	31/01/2026	100	2,95		79800			
Certificats de dépôt	25/02/2025	26/02/2026	100	2,70		118700			
Certificats de dépôt	27/02/2025	27/02/2026	100	2,95		18400			
Certificats de dépôt	26/03/2025	26/03/2026	100	2,85		40100			
Certificats de dépôt	31/12/2025	31/12/2026	100	2,65		68000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		200000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		113000			
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36		260000			
Certificats de dépôt	21/07/2025	22/07/2026	100	2,35		91000			
Certificats de dépôt	28/11/2025	01/12/2026	100	2,60		41800			
Certificats de dépôt	26/06/2025	30/06/2026	100	2,60		55700			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		20000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		67000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		10000			
Certificats de dépôt	29/01/2025	30/01/2026	100	2,75		55800			
Certificats de dépôt	25/04/2025	28/04/2026	100	2,50		107400			
Certificats de dépôt	23/09/2025	23/09/2026	100	2,50		115500			
Certificats de dépôt	26/05/2025	27/05/2026	100	2,45		86200			
Certificats de dépôt	28/10/2025	29/10/2026	100	2,35		117500			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		70000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		60000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		50000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		30000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		30000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		17000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		31300			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		20000			
Certificats de dépôt	06/03/2024	05/02/2026	100	3,45		182000			
Certificats de dépôt	08/03/2024	06/02/2026	100	3,60		119900			
Certificats de dépôt	27/02/2025	27/02/2026	100	2,80		45500			
Certificats de dépôt	27/11/2025	27/11/2026	100	2,35		117100			
Certificats de dépôt	28/04/2025	29/04/2026	100	2,65		37000			
Certificats de dépôt	29/07/2025	29/07/2026	100	2,60		59600			
Certificats de dépôt	28/08/2025	28/08/2026	100	2,35		83300			
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10		36700			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		20000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		80000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		30000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		25000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		30000			
Certificats de dépôt	24/09/2025	25/09/2026	100	2,35		103900			
Certificats de dépôt	30/10/2025	30/10/2026	100	2,60		131600			
Certificats de dépôt	28/05/2025	29/05/2026	100	2,75		27000			
Certificats de dépôt	07/10/2025	07/10/2026	100	3,50		47100			
Certificats de dépôt	29/08/2025	01/09/2026	100	2,60		84000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		70000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		130000			
TOTAL						4 972 900			

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 74 496 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice — Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES					**226 141**				
BMCI-LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2025	66 226	-148 032	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	50 206	31/12/2025	12 081	6 015	47 339
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	17 182	31/12/2025	17 225	5 364	
BMCI FINANCE *	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	23/06/2025	9 940	-371	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2025	31 893	31 741	29 979
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				24
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT *	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000		12/12/2025	1 516	1 597	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2025	-19 114	-39 182	
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2025	29 543	12 553	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS					**228 409**				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2022	175 644	39 345	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingéniérie	50 000	3%	725	725	31/12/2024	581 660	36 608	517
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 256 813		171 380	171 380	31/12/2024		138 042	9 426
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2023	12 107	-59	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 534				228
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2024	31 646	6 902	345
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2024	67 668	18 719	2 472
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	31/12/2024	793 151	43 867	451
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust	40 000			3 710	31/12/2024	22 728	1 480	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		5 014	31/12/2024	5 867	4 952	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000		500					
Divers					4 299				4 329
TITRES DE MOUCHARAKA									
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL					**454 550**				**95 108**

* En cours de liquidation

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX
au 31 décembre 2025

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques	52 176 750		
Autres valeurs et sûretés réelles	86 870 329		
TOTAL	**139 047 080**		
Valeurs et sûretés données en garantie	**Valeur comptable nette**	**Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus**	**Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts**
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	583 800	BDT donnés en garantie CDG	583 800
TOTAL	**583 800**		**583 800**

PROVISIONS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	**6 084 391**	**867 777**	**1 298 625**	**2 270**	**5 655 814**
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-		-		-
Créances sur la clientèle	5 821 660	863 321	1 076 706	1 255	5 609 530
Titres de placement & investissement	1 473	441	1 294	-	620
Titres de participation et emplois assimilés	237 695	15	220 625	-15	17 070
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	12 993	4 000	-		16 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10 572			1 030	11 602
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	**800 538**	**308 477**	**251 977**	**22 873**	**879 911**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	232 652	44 608	3 995		273 265
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés a terme	7 652	-	4 398		3 254
provisions pour risques généraux et charges	560 211	263 869	243 585	22 873	603 368
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	**6 884 929**	**1 176 254**	**1 550 602**	**25 143**	**6 535 725**

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice [1]	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice [1]	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions : Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Amortissements et/ou provisions : Dotation au titre de l'exercice	Amortissements et/ou provisions : Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Amortissements et/ou provisions : Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 393 176**	**169 041**	**10 983**	**1 551 234**	**712 931**	**118 781**	**-**	**831 712**	**719 522**
Droit au bail	239 166		-	239 166	2 667	-	-	2 667	236 498
Immobilisations en recherche et développement					-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 154 011	169 041	10 983	1 312 069	710 263	118 781	-	829 045	483 024
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 606 900**	**91 090**	**14 346**	**2 683 644**	**1 798 410**	**115 664**	**9 534**	**1 904 541**	**779 104**
Immeubles d'exploitation	1 083 310	814	5 017	1 079 107	622 988	37 377	3 597	656 767	422 340
Terrain d'exploitation	21 949		-	21 949	-			0	21 949
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 040 512	814	5 017	1 036 309	607 303	36 974	3 597	640 680	395 629
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	15 684	403	-	16 087	4 762
Mobilier et matériel d'exploitation	775 617	46 203	1 864	819 956	602 202	50 894	1 764	651 333	168 624
Mobilier de bureau d'exploitation	189 677	16 792	1 482	204 987	169 640	5 415	1 412	173 644	31 343
Matériel de bureau d'exploitation	53 769	339	226	53 883	52 342	1 161	224	53 279	604
Matériel informatique	531 598	29 061	156	560 503	380 134	44 214	128	424 220	136 283
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	572	11		584	85	104		189	394
Autres matériels d'exploitation									
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	697 531	44 072	7 464	734 139	545 637	25 488	4 173	566 952	167 187
Immobilisations corporelles hors exploitation	50 442	-	-	50 442	27 584	1 905	-	29 489	20 953
Terrains hors exploitation	-			-					
Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	23 755	1 750		25 505	20 570
Mobilier et matériel hors exploitation	4 367			4 367	3 828	155		3 984	383
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	**23 999**	**23 204**	**7 917**	**39 285**	**-**	**-**	**-**	**-**	**39 285**
TOTAL	**4 024 075**	**283 335**	**33 246**	**4 274 164**	**2 511 341**	**234 446**	**9 534**	**2 736 252**	**1 537 912**

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements : Dotation au titre de l'exercice	Amortissements : Cumul des amortissements	Provisions : Dotation au titre de l'exercice	Provisions : Reprises de provisions	Provisions : Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	**1 532 924**	**483 938**	**389 618**	**1 627 245**	**336 053**	**803 475**	**-**	**-**	**16 993**	**806 776**
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	**1 477 979**	**478 732**	**388 841**	**1 567 870**	**336 053**	**803 475**	**-**	**-**	**-**	**764 395**
Crédit-bail mobilier en cours	699	684		1 383	-	-	-	-	-	1 383
Crédit-bail mobilier loué	1 477 280	478 049	388 841	1 566 488	336 053	803 475	-	-	-	763 012
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier en cours										
Crédit-bail immobilier loué										
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS À RECEVOIR							-		-	
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS	**7 570**	-	**777**	**6 793**	-			-		**6 793**
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	**47 375**	**5 206**		**52 582**			**4 000**		**16 993**	**35 589**
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS À RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYÉS										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	**1 532 924**	**483 938**	**389 618**	**1 627 245**	**336 053**	**803 475**	**4 000**	**-**	**16 993**	**806 776**

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

COMPTES SOCIAUX
au 31 décembre 2025

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 869 339	4 873 593
2. (+) Récupérations sur créances amorties	35 577	12 886
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	35 814	3 668
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 783 077	-2 136 900
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-4 050	-1 216
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 040 812	-2 024 686
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-339 529	-224 398
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	**773 262**	**502 948**
Variation des :		
8. (±) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	288 021	-527 719
9. (±) Créances sur la clientèle	518 664	443 103
10. (±) Titres de transaction et de placement	-981 674	93 490
11. (±) Autres actifs	-701 721	211 169
12. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (±) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-108 748	-895
14. (±) Immobilisations données en Ijara		
15. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (±) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	-1 037 613	736 605
17. (±) Dépôts de la clientèle	3 612 468	-777 236
18. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (±) Titres de créance émis	-3 449 807	-246 804
20. (±) Autres passifs	1 181 885	360 375
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	**-678 524**	**292 087**
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	**94 738**	**795 035**
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 500	17 729
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	(17 633)	-
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-253 463	-233 073
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	95 108	90 269
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**-172 488**	**-125 075**
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-239 027	-239 027
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**-239 027**	**-239 027**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	**-316 777**	**430 933**
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**1 793 793**	**1 362 860**
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**1 477 015**	**1 793 793**

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	47 166	45 881
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	949	449
À vue	949	449
À terme	-	
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	953 759	694 185
Créances sur Mourabaha	953 759	694 185
Créances sur Salam	-	
Créances sur autres financements participatifs	-	
Autres créances sur la clientèle	-	
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT		
Dont Certificats de Sukuk		
BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	
TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	
Dont Certificats de Sukuk	-	
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
AUTRES ACTIFS	8 273	8 719
TOTAL DES ACTIFS	1 010 147	749 234

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC,SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	380 053	240 053
Dettes sur Mourabaha	-	
Dettes sur Salam	-	
Dettes sur autres financements participatifs	-	
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	380 053	240 053
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	40 058	24 275
Comptes à vue créditeurs	36 251	23 368
Autres comptes créditeurs	3 807	907
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	
Dettes sur Mourabaha	-	
Dettes sur Salam	-	
Dettes sur autres financements participatifs	-	
AUTRES PASSIFS	350 829	257 923
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75	75
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	-	
DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
REPORTS	21 907	12 916
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 225	8 991
TOTAL DES PASSIFS	1 010 147	749 234

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 31/12/2025

En milliers de DH

INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	550 077	
Bénéfice net	550 077	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	566 177	
1. COURANTES	7 049	
Cadeaux à la clientèle	463	
Redevances et locations non déductibles	753	
Pénalités et amendes		
dons , subventions et cotisations	896	
Sponsoring & Mécenat culturel	4 936	
Frais de réception et évènements exceptionnels		
Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation		
2. NON COURANTES	559 128	
IS	339 529	
Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	9 624	
Pertes sur CES	-	
Charges non courantes	70 115	
Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 905	
Provisions pour risques généraux	44 208	
Provision pour risques et charges	93 748	
Charges sur exercice antérieurs	-	
DÉDUCTIONS FISCALES		251 212
1. COURANTES		102 786
Dividendes		95 108
Reprise des provisions / Créances en souffrance CF 2012-2015 et 2019-2022		7 678
2. NON COURANTES		148 426
Transfert de charges		1 361
Reprise de provision		146 683
Boni de liquidation/participations		382
TOTAL	1 116 254	251 212
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		865 042
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C)(1)		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		865 042
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS	
TITRES	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Titres dont l'Établissement est dépositaire	127 660 527	123 633 673	84 463 956	79 833 002
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'Établissement est dépositaire	13 543 172	28 346 278	8 489 754	9 801 507
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2025

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	25 658	19 460
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	25 404	19 269
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	254	191
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	42	30
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	42	30
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	25 615	19 430
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	5 433	4 799
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-	11
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
RÉSULTAT COURANT	20 183	14 620
RÉSULTAT NON COURANT	-60	-
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	20 123	14 620
Impôts théorique	7 898	5 629
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT	12 225	8 991

TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 31/12/2025

En milliers de DH

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 31/12/2025	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2025
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES Établissement DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
MOURABAHA							
MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	182 632	96 103	25 404	0	1558	251 774	692 396
TOTAL	182 632	96 103	25 404	0	1 558	251 774	692 396

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2025

En milliers de DH

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
Mourabaha						
SALAM						
Autre financements participatifs						

NÉANT

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2025

En milliers de DH

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	– Montant des cessions au cours de l'exercice – Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire	Montant brut au 31/12/2025	Provisions – Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 31/12/2025
BIENS ACQUIS - MOURABAHA											
Biens mobiliers											
Biens immobiliers											
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	-	274 893	274 893	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers		6 987	6 987		-						
Biens immobiliers	-	267 906	267 906		-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS											
TOTAL	-	274 893	274 893	-	-	-	-	-	-	-	-

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées – Montant 31/12/2025	Dont entreprises liées – Montant 31/12/2024	Dont autres apparentés – Montant 31/12/2025	Dont autres apparentés – Montant 31/12/2024
MAD	734 500	100	4,16%	10	Subordination classique	734 500				
MAD	765 500	100	2,84%	10	Subordination classique	765 500				
MAD	750 000	100	5,11%	Perpétuelle	Subordination perpétuelle	750 000				
TOTAL	2 250 000					2 250 000	0	0	0	0

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

NATURE	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Immeubles d'exploitation Bureaux	4 599	3 285	1 313	3 500	2 160	-
Agencement Aménagement Installation	209	183	26	-		-
Matériel de bureau d'exploitation	2	2	-	-		-
Matériel de bureau d'exploitation	260	260	-	-	-	-
Matériel informatique	37	37	-	-	-	-
Mobilier de bureau d'exploitation	1 482	1 412	70	-	-	70
Immeubles d'exploitation Bureaux	317	233	84	-	-	84
Agencement Aménagement Installation	3 830	2 051	1 780	-		1 780
Immeubles d'exploitation Bureaux	101	78	23	-		23
Agencement Aménagement Installation	2 097	1 187	910	-		910
TOTAL GÉNÉRAL	12 935	8 728	4 207	3 500	2 160	2 867

DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

I. DATATION

Date de clôture (1)	au 31 décembre 2025
Date d'Établissement des États de synthèse (2)	Mars 2026

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ÈRE COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES		Indications des événements
	Favorables	NÉANT
	Défavorables	NÉANT

PASSIFS ÉVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de la CNSS, au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

BDO

Fidaroc Grant Thornton

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (BMCI)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Nous avons procédé à un examen limité des états de synthèse de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)** comprenant le bilan, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025. Ces états de synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **KMAD 10.147.157** dont un bénéfice net de **KMAD 550.077**, relèvent de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états de synthèse, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)** arrêtés au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Nous vous renvoyons à l'état B35 sur les passifs éventuels, joint à la présente attestation, qui expose le contrôle en cours dont fait l'objet la banque. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Casablanca, le 27 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.

Abderrahim GRINE
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON

Faical MEKOUAR
Associé

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTABLIS SELON LES NORMES COMPTABLES IFRS ADOPTÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'administration de BNP Paribas le 4 février 2026.
Les états financiers consolidés sont présentés au titre des exercices 2025 et 2024. Conformément à l'annexe I du Règlement délégué (UE) n° 2019/980, modifié par le Règlement délégué (UE) n° 2020/1273, il est précisé que l'exercice 2023 est consultable dans le Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 mars 2025 sous le numéro D.25-0121.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

En millions d'Euros

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
ACTIF		
Caisse, banques centrales	211 330	182 496
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	321 293	267 357
Prêts et opérations de pension	254 310	225 699
Instruments financiers dérivés	274 625	322 631
Instruments financiers dérivés de couverture	20 017	20 851
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
Titres de dette	77 940	71 430
Instruments de capitaux propres	1 420	1 610
Actifs financiers au coût amorti		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	26 259	31 147
Prêts et créances sur la clientèle	897 358	900 141
Titres de dette	151 687	146 975
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(2 335)	(758)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	305 471	286 849
Actifs d'impôts courants et différés	5 746	6 215
Comptes de régularisation et actifs divers	167 788	174 147
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 950	7 862
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	53 601	50 314
Immobilisations incorporelles	4 583	4 392
Écarts d'acquisition	7 133	5 550
Actifs destinés à être cédés	7 805	-
TOTAL ACTIF	**2 792 981**	**2 704 908**
DETTES		
Banques centrales	4 401	3 366
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	98 487	79 958
Dépôts et opérations de pension	357 947	304 817
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	129 279	104 934
Instruments financiers dérivés	252 726	301 953
Instruments financiers dérivés de couverture	28 493	36 864
Passifs financiers au coût amorti		
Dettes envers les établissements de crédit	69 938	66 872
Dettes envers la clientèle	1 075 564	1 034 857
Dettes représentées par un titre	173 933	198 119
Dettes subordonnées	34 468	31 799
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(9 811)	(10 696)
Passifs d'impôts courants et différés	3 336	3 657
Comptes de régularisation et passifs divers	143 059	136 955
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	261 223	247 699
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	21 500	19 807
Provisions pour risques et charges	10 193	9 806
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	6 072	-
TOTAL DETTES	**2 660 808**	**2 570 767**
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	117 787	118 957
Résultat de la période, part du Groupe	12 225	11 688
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	**130 012**	**130 645**
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(4 499)	(2 508)
TOTAL PART DU GROUPE	**125 513**	**128 137**
INTÉRÊTS MINORITAIRES	**6 660**	**6 004**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**132 173**	**134 141**
TOTAL PASSIF	**2 792 981**	**2 704 908**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS À L'EXERCICE 2025

En millions d'Euros

	Exercice 2025	Exercice 2024
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**17 065**	**16 188**
ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔT ET AUTRES AJUSTEMENTS HORS RÉSULTAT	**11 148**	**11 094**
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	8 055	7 272
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts d'acquisition	(11)	21
Dotations nettes aux provisions	4 226	3 023
Variation des actifs/passifs relatifs aux contrats d'assurance	5 305	3 181
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(777)	(701)
Produits (charges) nets des activités d'investissement	(320)	(277)
Produits (charges) nets des activités de financement	(545)	(604)
Autres mouvements	(4 785)	(821)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE LIÉE AUX ACTIFS ET PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**18 358**	**(124 658)**
Augmentation (diminution) nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit	60 793	(8 672)
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers	(29 381)	(102 669)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers	(9 233)	(10 184)
Impôts versés	(3 821)	(3 133)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	**46 571**	**(97 376)**
Diminution (augmentation) nette liée aux actifs financiers et aux participations	(3 183)	1 956
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2 875)	(2 136)
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**(6 058)**	**(180)**
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires	(13 342)	(8 756)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement	6 523	2 338
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**(6 819)**	**(6 418)**
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	**(7 073)**	**(393)**
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	**26 621**	**(104 367)**
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	**178 212**	**282 579**
Comptes actifs de caisse, banques centrales	182 511	288 279
Comptes passifs de banques centrales	(3 366)	(3 374)
Prêts à vue aux établissements de crédit	9 482	8 352
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(10 608)	(10 770)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	193	92
SOLDE DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	**204 833**	**178 212**
Comptes actifs de caisse, banques centrales	211 343	182 511
Comptes passifs de banques centrales	(4 401)	(3 366)
Prêts à vue aux établissements de crédit	10 458	9 482
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(12 369)	(10 608)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée	(236)	193
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »	38	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE	**26 621**	**(104 367)**

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2025

En millions d'Euros

	Exercice 2025	Exercice 2024
Intérêts et produits assimilés	71 532	83 020
Intérêts et charges assimilées	(50 329)	(63 496)
Commissions (produits)	17 727	16 196
Commissions (charges)	(6 022)	(5 495)
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par résultat	11 283	11 569
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	261	209
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	31	55
Produits nets des activités d'assurance	2 383	2 396
dont : Produits des activités d'assurance	10 270	9 711
Charges afférentes aux contrats d'assurance	(8 101)	(7 502)
Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	11 896	11 554
Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	(11 682)	(11 367)
Produits des autres activités	22 362	21 922
Charges des autres activités	(18 005)	(17 545)
PRODUIT NET BANCAIRE	**51 223**	**48 831**
Charges générales d'exploitation	(29 003)	(27 803)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(2 371)	(2 390)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**19 849**	**18 638**
Coût du risque	(3 350)	(2 999)
Autres charges nettes pour risque sur instruments financiers	(203)	(202)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**16 296**	**15 437**
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	777	701
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(56)	(191)
Écarts d'acquisition	48	241
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	**17 065**	**16 188**
Impôt sur les bénéfices	(4 207)	(4 001)
RÉSULTAT NET	**12 858**	**12 187**
dont intérêts minoritaires	633	499
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	**12 225**	**11 688**
Résultat par action	10,29	9,57
Résultat dilué par action	10,29	9,57

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

BDO
AC9, Rue Al Mayssa, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

BDO
AC9, Rue Al Mayssa, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et de ses filiales** (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **7.583.624 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **420.182 KMAD**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons à la note sur les passifs éventuels, jointe au présent rapport, qui expose le contrôle en cours dont fait l'objet la banque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

BDO
AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
Question clé d'audit	**Réponse d'audit**
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe BMCI à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe BMCI constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque. Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour : - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils soient sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2025, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à KMAD 65.651.550 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à KMAD 6.822.095. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe BMCI et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à : - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe BMCI pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2025 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3. Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes annexes aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.

BDO

AC9, Rue Al Mayasse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc
Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.

BDO S.A
Audit, Tax & Advisory
Hay Ryad, Rue Al Maysse, AC9, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE 001529650000051

Abderrahim GRINE
Associé

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui Casablanca
Tél : 05 22 54 [illegible] 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS

PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE.

NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2025.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers et les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUEES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE :

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance », publiée en mai 2017, remplace la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle est entrée en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du1er janvier 2023

Ladite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

La norme IFRS 18, remplaçant l'IAS 1, sera applicable au 1er janvier 2027

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- **Actifs et passifs monétaires libellés en devises**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers designés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- **Actifs non monétaires libellés en devises**

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-a-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monetaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

  - Detenir le pouvoir sur l'entité,

  - Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,

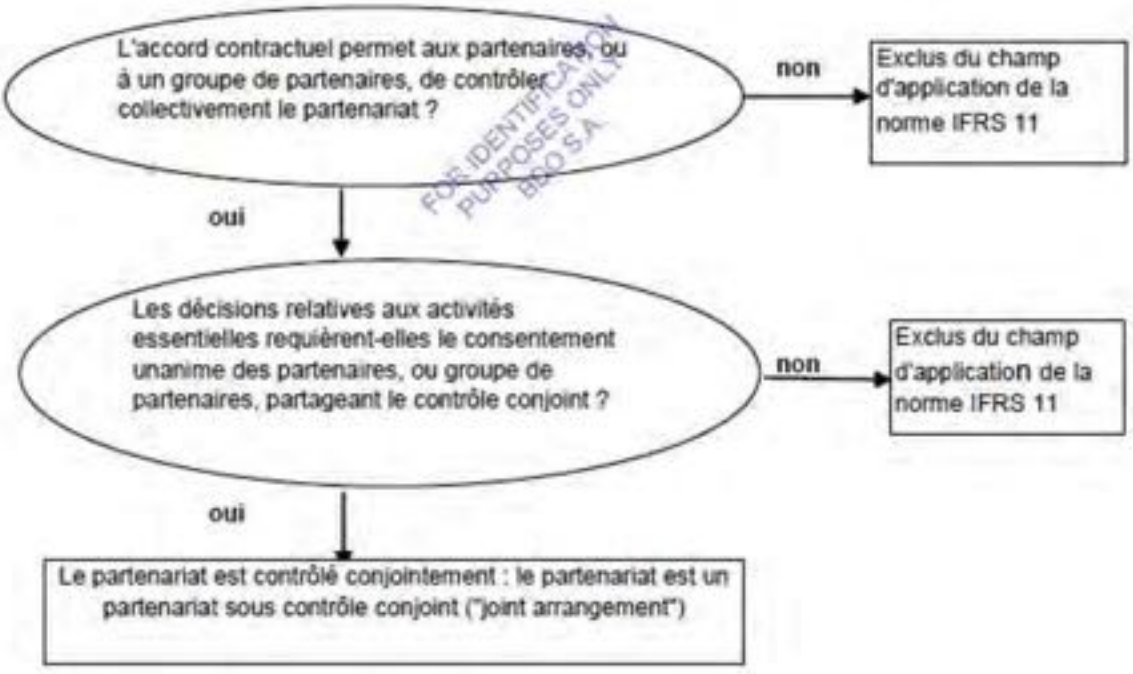
  - Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

- Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

  - Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,

  - A la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats:

- Les co-entreprises («joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

- Les activités conjointes (« joint operations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis- à- vis du partenariat.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

  L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

  - La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
  - La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
  - Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
  - Un échange de personnels dirigeants
  - La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 31 décembre 2025 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86, 91%	86, 91%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX IMMOBILIÈRE Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%

I. INSTRUMENTS FINANCIERS

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers):

- Coût amorti (« **AC** »)
  - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
  - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
  - Comptabilisation :
    - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
    - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat
- Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories :
  - ✓ « **FVOCID** » pour les instruments de dette
    - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
    - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
    - Comptabilisation :
      - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
      - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
  - ✓ « **FVOCIE** » pour les instruments de capitaux propres
    - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
    - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
    - Comptabilisation :
      - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif

FINANCE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

- Juste valeur par le résultat (**FVPL**)
  - Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories
  - Comptabilisation :
    - Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
    - Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir la manière de classer et d'évaluer les actifs financiers :

- Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles:

- ✓ **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** : collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »
- ✓ **Held To Collect and Sale (HTC&S)** : collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »
- ✓ **Autre (Held For Sale - HFS)** : autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)
- Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests).

Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

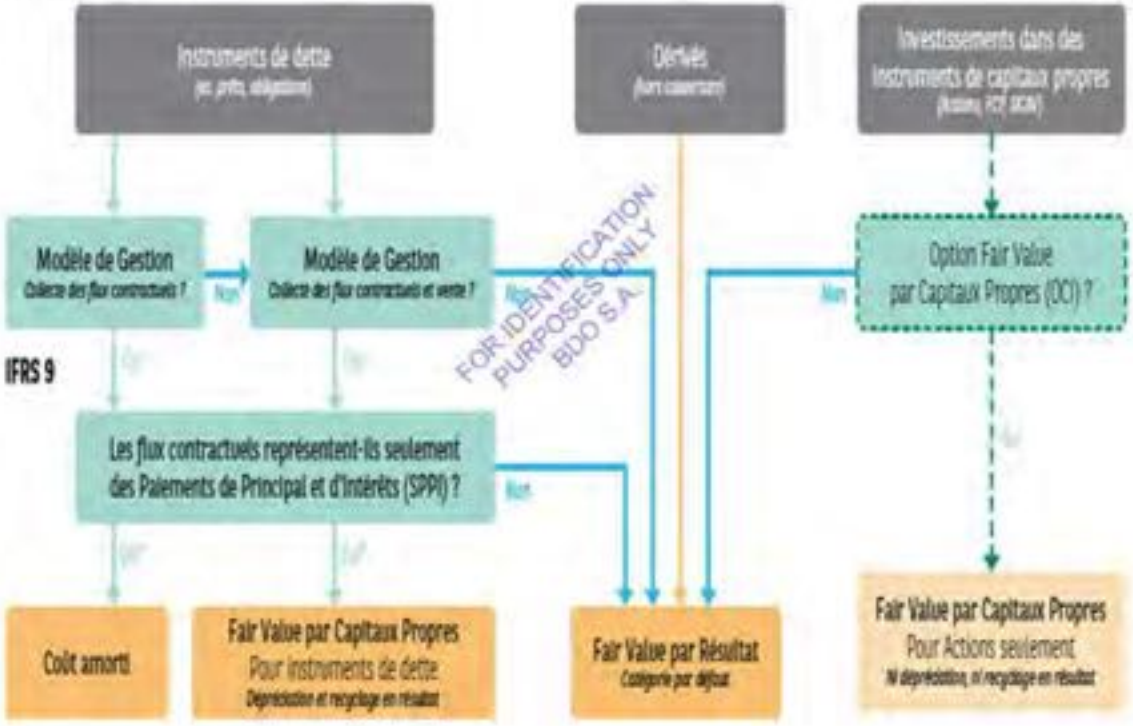
Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue :

- Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).
- Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.
- Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

Détermination du critère SPPI

- A la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date
- Evalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé

L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS9 en matière de classement et d'évaluation :



FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

* Si l'option Fair Value n'est pas utilisée. Possible pour réconcilier comptable

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Classement et évaluation des passifs financiers

Les dispositions relatives aux passifs financiers sont les suivantes :

• Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.

• Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions de l'IFRS 9 sont les mêmes que pour l'ancienne norme IAS 39.

• L'option juste valeur (« FVO ») a elle aussi été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).

Les passifs financiers ayant trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre à des dettes désignées en juste valeur sur option sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS :

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classes au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY SIDO

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois «Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues a 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues a 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») » la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue a 12 mois.

FIDANCE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs évènements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les évènements concernés peuvent à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers déclassables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes), en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier a la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

POUR IDENTIFICATION
FIDANCE S.A.

Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origination de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.

- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférées au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.

- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

FINANCIAL GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêté et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsque'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu''il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

EVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1er janvier 2013, la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur.

Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers. La BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

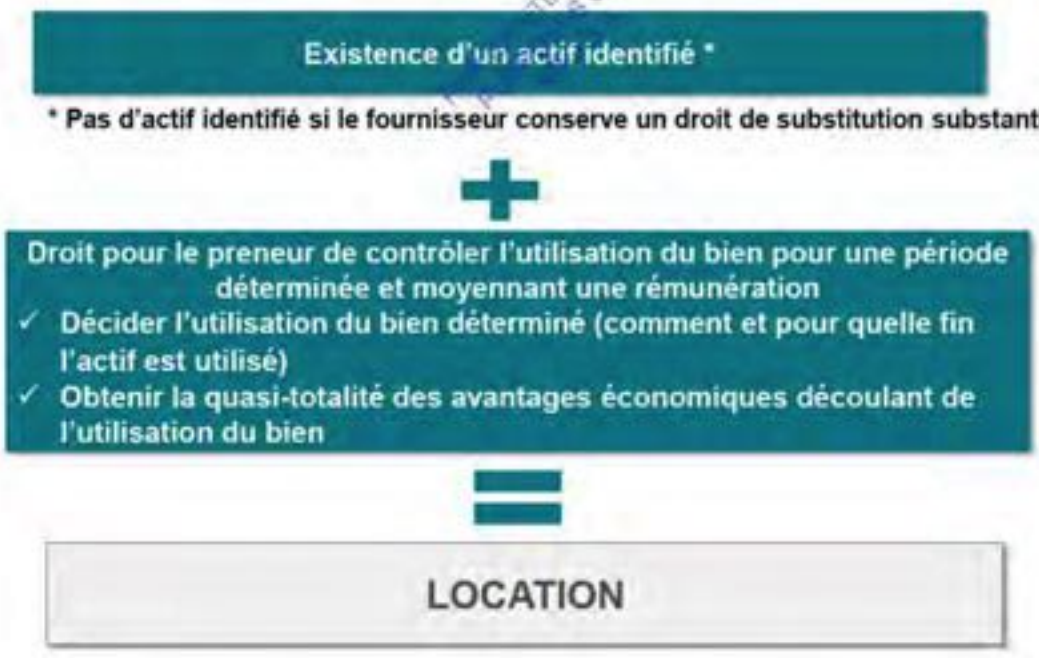
FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- **Technique du prix :** utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison :** elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplication par modèle :** elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus :** consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplication par modèle.

2. CONTRATS DE LOCATION:

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :



Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparement :

- ✓ La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- ✓ D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Pour les bailleurs, Il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Méthode de transition :

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la methode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1er Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation.

Etapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des prépaiements de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Evaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérets et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les états financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les états financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO SAL

Durée du contrat de location :

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réevaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
  - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
  - Taux d'actualisation inchangé

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

FIGAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

• L'approche par composants.

• Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI :

Eléments du composant	Durées d'amortissement en années	ETUDE PAR COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT :

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

FIGARDE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

6- AVANTAGES AU PERSONNEL :

Principe :

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;

- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel :

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements :

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO SA

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des **« Unités de Crédit Projetées »**, qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
- Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.

L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influeront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :

- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
- financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

FIGARDE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Options retenues par la BMCI :

A la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE :

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

▪▪ les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues a 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilises au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;

▪▪ les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
SUBJECT A

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- **Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations**

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- **Facilités accordées aux PME et clientèle de détail**

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

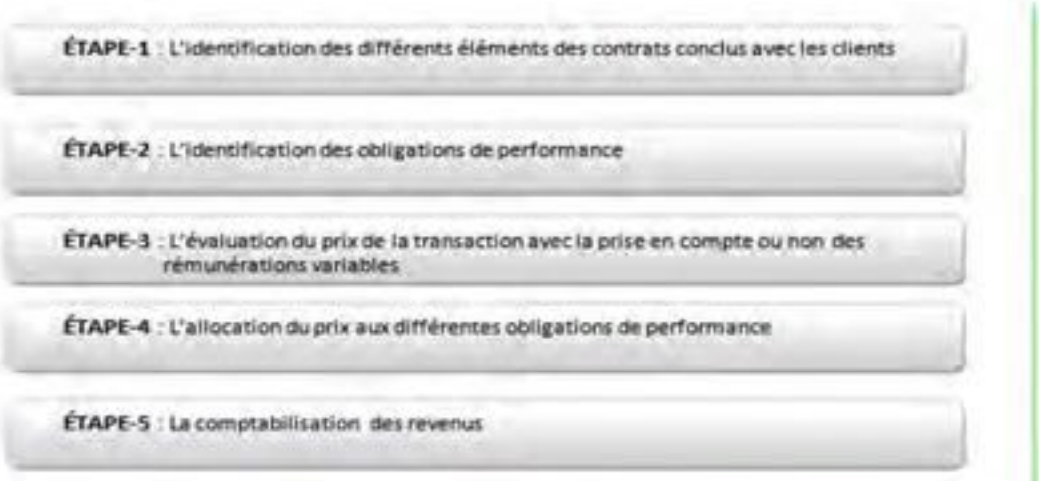
- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DECONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS :

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

POUR IDENTIFICATION
FIDAROC GRANT THORNTON

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :



9- IMPOT EXIGIBLE ET IMPOT DIFFERE :

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 «Impôts sur le résultat» en matière de comptabilisation et d'évaluation lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat. Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.

10- DÉRIVÉS :

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVÉS INCORPORÉS :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.

Au 31 décembre 2025, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DEPOTS DE LA CLIENTELE :

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un évènement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- PASSIFS EVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de la CNSS, au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

15- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque Offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du Capital et Adéquation des Fonds Propres

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 -CET1-) ;
- les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
- les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)

Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n°14/G/2013

FIGARDE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib, et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- Le risque de crédit ou de contrepartie

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie,** qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.
- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

FIDUCIAIRE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc.

Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1er niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2ème niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2ème niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3ème niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi, tous les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition.

Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- Risques de Marché :

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres. Autrement dit, c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes bâloises.

Principes fondamentaux :

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP PARIBAS. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
- Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
- Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
- Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1er niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP PARIBAS

- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale

Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Véga)

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.

La VaR (Value at Risk) GEAR :

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatities implicites…

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que l'interdépendance entre les facteurs de marché.

FIDUCIAIRE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Gestion du Risque de Change :

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire :

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Tresorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la Banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

Stress Test :

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- Risque de taux et de liquidité :

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNPPARIBAS (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme, et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats.

FIDARIOC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base…)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne…)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers…)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres…), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bps.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents.

Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- Risques opérationnels :

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiant, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

FIGARDE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Au courant de l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités…etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois viâ un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

Organisation et Gestion des risques:

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
FIDUCIO S.A

Risque de crédit :

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bale II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché.

L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

Le Groupe BMCI a mis en place **un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels**, basé sur :

- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
- un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
- l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la **maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels** s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. A ce titre, le dispositif de contrôle permanent a a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs .
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ACTIF IFRS	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postau	1 477 020	1 793 805
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 674 688	2 475 187
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 342 999	2 160 357
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	331 689	314 830
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 609 375	1 749 697
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 609 375	1 749 697
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	7 779 920	7 118 952
Prêts et créances sur les Etablissemts de crédit et assimi-lés,au coût amorti	2 285 978	2 465 886
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	58 829 455	59 193 851
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	24 014	29 088
Actifs d'impôt différé	318 082	301 008
Comptes de régularisation et autres actifs	1 781 479	1 152 776
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	- 6 373	6 680
Immeubles de placement	20 571	22 320
Immobilisations corporelles	1 000 611	1 066 024
Immobilisations incorporelles	694 307	611 420
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	78 576 845	78 074 415

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

PASSIF IFRS	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 253	7 923
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3 253	7 923
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	7 630 158	6 815 939
Dettes envers la clientèle	50 545 424	48 393 162
Titres de créance émis	4 060 028	7 801 290
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	113 820	34 895
Passifs d'impôt différé	93 895	258 113
Comptes de régularisation et autres passifs	5 290 858	4 270 132
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	957 664	844 945
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 298 120	2 302 548
Capital et réserves liées	6 542 302	6 541 881
Réserves consolidées	591 409	456 938
- Part du groupe	565 601	430 575
- Part des minoritaires	25 808	26 363
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	29 732	20 579
Résultat net de l'exercice	420 182	326 070
- Part du groupe	434 829	325 146
- Part des minoritaires	-14 648	924
TOTAL PASSIF IFRS	78 576 845	78 074 415

Capitaux propres	7 583 624	7 345 468
. Part du groupe	7 572 464	7 318 181
. Part des intérêts minoritaires	11 160	27 287

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDABOX GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Compte de résultat IFRS consolidé

Compte de résultat IFRS consolidé	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et produits assimilés	3 708 763	3 821 763
Intérêts et charges assimilés	951 346	1 172 754
MARGE D' INTERÊT	2 757 417	2 649 009
Commissions perçues	635 643	593 568
Commissions servies	65 229	65 118
MARGE SUR COMMISSIONS	570 414	528 450
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	636 581	625 141
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	642 087	610 948
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	- 5 506	14 193
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	494	615
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables - -	494	615
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
Produits des autres activités	106 127	120 734
Charges des autres activités	127 241	135 227
PRODUIT NET BANCAIRE	3 943 792	3 788 722
Charges générales d'exploitation	2 002 549	1 983 205
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	260 543	257 772
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 680 701	1 547 745
Coût du risque	911 575	809 988
RESULTAT D'EXPLOITATION	769 125	737 757
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	- 13 053	- 4 455
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 17 315	- 16 848
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	738 757	716 453
Impôts sur les bénéfices	318 575	390 383
RESULTAT NET	420 182	326 070
Résultat hors groupe	- 14 648	924
RESULTAT NET PART DU GROUPE	434 829	325 146
Résultat par action (en dirham)	33	24
Résultat dilué par action (en dirham)		

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BVO'S A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

(en milliers de DH)

		Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2023		**1 327 928**	**5 213 953**	**-**	**645 925**	**3 540**	**7 191 346**	**26 364**	**7 217 709**
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres							-		-
Dividendes					- 239 030		- 239 030	- 0	- 239 030
Autres					21 617		21 617	-	21 617
Résultat au 31 Décembre 2024					325 146		325 146	924	326 070
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)					17 039	17 039		17 039
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)				2 064		2 064		2 064
Gains ou pertes latents ou différés	(D)+(E)+(F)	-	-	-	**2 064**	**17 039**	**19 103**	-	**19 103**
Variations de périmètre							-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2024		**1 327 928**	**5 213 953**	**-**	**755 721**	**20 579**	**7 318 181**	**27 288**	**7 345 468**
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat									-
Elimination des Réevaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti							-		-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat						-	-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2024 corrigés		**1 327 928**	**5 213 953**	**-**	**755 721**	**20 579**	**7 318 181**	**27 288**	**7 345 468**
Opérations sur capital							-		-
Paiements fondés sur des actions							-		-
Opérations sur actions propres							-		-
Dividendes					- 239 027		- 239 027	-1 480	- 240 507
Autres			421		61 120		61 541	-	61 541
Résultat au 31 Décembre 2025					434 629		434 629	- 14 648	420 182
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions	(D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat	(E)					9 153	9 153		9 153
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat	(F)				- 12 213		- 12 213		- 12 213
Gains ou pertes latents ou différés	(D)+(E)+(F)	-	-	-	**- 12 213**	**9 153**	**- 3 060**	-	**- 3 060**
Variations de périmètre							-		-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2025		**1 327 928**	**5 214 374**	**-**	**1 000 638**	**29 732**	**7 572 484**	**11 161**	**7 583 624**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDUCIAIRE GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

	Tableau de flux de trésorerie	31-déc-25	31-déc-24
1	**Résultat avant impôts**	**738 757**	**716 453**
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	260 543	257 772
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	958 016	832 794
5	+/- Dotations nettes aux provisions	112 720	100 805
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-13 053	-4 455
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	- 9 449	- 37 466
10	**Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements**	**1 308 777**	**1 149 450**
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	124 559	- 1 548 761
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 612 081	- 184 160
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 4 450 403	- 117 648
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	392 024	281 815
15	- Impôts versés	- 421 970	- 168 986
16	**Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles**	**- 2 743 709**	**- 1 737 739**
17	**Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle**	**- 696 175**	**128 164**
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	26 106	12 762
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 750
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 278 016	- 231 997
21	**Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement**	**- 250 161**	**- 217 485**
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 239 030	- 239 030
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 4 428	186
24	**Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement**	**- 243 458**	**- 238 844**
25	**Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie**		
26	**Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie**	**- 1 189 794**	**- 328 165**
27	**Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture**	**37 951**	**290 214**
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 793 805	1 362 880
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 1 831 756	- 1 072 666
30	**Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture**	**- 1 227 745**	**- 37 951**
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 477 020	1 793 805
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 2 704 765	- 1 831 756
33	**Variation de la trésorerie nette**	**- 1 189 794**	**- 328 165**

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	31/12/2025	31/12/2024
Résultat Net	420 182	326 070
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	11 797	29 783
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	- 4 719	- 12 064
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies	3 457	- 1 262
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	- 1 383	602
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	9 153	17 039
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	429 334	343 109
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	443 982	342 185
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle	- 14 648	924

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025		31/12/2024	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	**Actifs financiers à la JV par résultat**	**Actifs financiers détenus à des fins de transaction**	**Actifs financiers à la JV par résultat**
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	**2 305 397**		**2 123 488**	
○ Titres côtés				
○ Titres non côtés	**2 305 397**		**2 123 488**	
Actions et autres titres à revenu variable	**-**	**331 689**	**-**	**314 830**
○ Titres côtés				
○ Titres non côtés				
Instruments dérivés	**37 601**		**36 869**	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	**2 342 998**	**331 689**	**2 160 357**	**314 830**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

Titres évalués à la juste valeur	1 609 375	1 749 697
- Effets publics et valeurs assimilés	1 609 375	1 749 697
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
- Titres cotés	-	-
- Titres non cotés	-	-
Total des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par Capitaux propres recyclables	**1 609 375**	**1 749 697**

Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables

	31/12/2023			31/12/2024		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	1 568 179	40 865	-	1 706 342	37 539	-
Obligations et autres titres à revenu fixe			2 266		-	2 266
Actions et autres titres à revenu variable			-		-	-
Titres de participation non consolidés			-		8	-
Créances disponibles à la vente		-	-		-	-
Créances rattachées	41 196	-	-	43 355	-	-
Valeur au bilan des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	**1 609 375**	**40 865**	**2 266**	**1 749 697**	**37 539**	**2 266**
Total gains et pertes latents	-	40 865	2 266	-	37 539	2 266
Impôts différés	-	10 746	914	-	15 015	914
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	28 119	1 371	-	22 523	1 371
Gains et pertes latents instrumental de dettes comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres recyclables		**28 119**	**1 371**		**22 523**	**1 371**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	31-déc.-2025			31-déc.-2024		
En milliers de DH	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
États	7 780 103	- 183	7 779 921	7 119 123	- 171	7 118 952
Autres administrations publiques						
Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Autres			-			-
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	7 780 103	- 183	7 779 921	7 119 123	- 171	7 118 952

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés au coût amorti

	31/12/2025	31/12/2024
Etablissements de crédits	**2 285 978**	**2 465 886**
Comptes et prêts	92 381	1 326 218
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	2 186 171	1 134 365
Total en principal	**2 278 551**	**2 460 583**
Créances rattachées	10 862	10 930
Provisions	3 436	5 627
Valeur nette	**2 285 978**	**2 465 886**
Opérations internes au groupe	**4 275 155**	**4 404 685**
Comptes à vue	617 110	250 049
Comptes et avances à terme	3 648 375	4 145 539
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	9 670	9 097

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Opérations avec la clientèle	**53 447 294**	**53 339 989**
Créances commerciales	6 089 218	6 584 025
Autres concours à la clientèle	47 257 433	49 185 603
Valeurs reçues en pension	2 117 683	1 186 193
Comptes ordinaires débiteurs	4 182 359	3 630 764
Total en principal	**59 626 693**	**60 566 585**
Créances rattachées	213 280	225 192
Provisions	6 392 678	7 451 788
Valeur nette	**53 447 294**	**53 339 989**
Opérations de crédit-bail	**5 382 160**	**5 853 861**
Crédit-bail immobilier	1 012 973	942 722
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	4 025 352	4 498 663
Total en principal	**5 038 325**	**5 441 385**
Créances rattachées	773 252	796 390
Provisions	429 417	383 914
Valeur nette	**5 382 160**	**5 853 861**
Total	**58 829 455**	**59 193 851**

	31/12/2025	31/12/2024
Entreprises	33 910 408,67	34 505 283,80
Dont Grandes Entreprises	23 518 371,39	23 238 155,63
Particuliers et professionnels	23 932 513,47	23 666 983,67
Total en principal	**57 842 923,14**	**58 172 268,47**
Créances rattachées	**986 532**	**1 021 582**
Valeurs nettes au bilan	**58 829 455**	**59 193 851**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	0> 5 ans
Prêts et créances émis sur la clientèle	13 023 443	5 372 068	17 368 535	17 896 498

Échéancier des opérations de location financement

En milliers de MAD	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Investissement brut	4 274 504	4 825 648
À recevoir dans moins d'1 an	1 310 298	1 397 436
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 550 328	2 978 838
À recevoir au-delà de 5 ans	413 878	449 373
Produits financiers non acquis	-510 269	-595 970
Investissement net avant dépréciation	3 764 235	4 229 678
À recevoir dans moins d'1 an	1 121 770	1 181 988
À recevoir dans plus d'1 an et moins de 5 ans	2 268 157	2 642 145
À recevoir au-delà de 5 ans	374 307	405 545
Dépréciations	-429 417	-383 914
Investissement net après dépréciation	3 334 818	3 845 764

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	31/12/2025	31/12/2024
Impôts courants	24 014	29 088
Impôts différés	318 082	301 008
Actifs d'impôts courants et différés	**342 095**	**330 097**
Impôts courants	113 820	34 895
Impôts différés	93 895	258 113
Passifs d'impôts courants et différés	**207 714**	**293 008**
Charge d'impôts courants	444 832	318 357
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-126 257	72 026
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**318 575**	**390 383**

0

Le taux effectif d'impôt

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net	420 182	326 070
Charges d'impôt sur les bénéfices	318 575	390 383
Taux d'impôt effectif moyen	**43,1%**	**54,5%**

Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2025	31/12/2024
Taux d'impôt en vigueur	39,25%	38,50%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,75%	0,75%
Déficit reportable		
Autres éléments	3,1%	15,2%
Taux d'impôt effectif moyen	**43,1%**	**54,5%**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Comptes de régularisation et autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Autres Actifs	**695 234**	**428 764**
Débiteurs divers	276 499	320 576
Valeurs et emplois divers	66 296	70 357
Autres actifs d'assurance		
Autres	352 439	37 831
Comptes de régularisation	**1 086 245**	**724 013**
Produits à recevoir	83 644	82 521
Charges constatées d'avance	23 168	29 408
Autres comptes de régularisation	979 433	612 084
Total	**1 781 479**	**1 152 776**

Comptes de régularisation et autres passifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Autres Passifs	**1 784 267**	**1 363 607**
Opérations diverses sur titres	350 473	46 520
Créditeurs divers	1 433 794	1 317 087
Autres Passifs d'assurance		
Comptes de régularisation	**3 506 591**	**2 906 525**
Charges à payer	1 894 593	1 508 552
Produits constatés d'avance	510 495	412 908
Autres comptes de régularisation	1 101 503	985 065
Total	**5 290 858**	**4 270 132**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BLOC A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	-39 182	1 588 446	490 960	-13 053
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE		**-39 182**	**1 588 446**	**490 960**	**-13 053**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Immeubles de placement

(en milliers de dirhams)

	31/12/2024	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2025
Valeur brute	46 076		-	-			46 076
Amortissements et provisions	23 756					1 748	25 505
Valeur nette au bilan	22 320	-	-	-	-	1 748	20 571

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

2.9.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 186 937	530 677	656 260	1 192 988	460 046	732 942
Equip. Mobilier, installation	830 633	663 985	166 648	784 364	614 842	169 522
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	784 737	607 034	177 703	748 431	584 871	163 560
Total immobilisations corporelles	**2 802 307**	**1 801 696**	**1 000 611**	**2 725 783**	**1 659 759**	**1 066 024**
Logiciels informatiques acquis	1 359 044	767 241	591 803	1 183 803	674 939	508 863
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	102 504		102 504	102 557		102 557
Total immobilisations incorporelles	**1 461 548**	**767 241**	**694 307**	**1 286 360**	**674 939**	**611 420**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Ecarts d'acquisitions

(en milliers de dirhams)

	31/12/2024	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2025
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	**87 720**				**87 720**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	3 253	7 923
Juste valeur au bilan	**3 253**	**7 923**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Etablissements de crédits	**7 630 158**	**6 815 939**
Comptes et emprunts	6 599 342	5 120 611
Valeurs données en pension	1 016 095	1 682 070
Total en principal	**7 615 437**	**6 802 681**
Dettes rattachées	14 721	13 258
Valeur au bilan	**7 630 158**	**6 815 939**
Opérations internes au groupe	**4 270 326**	**4 422 591**
Comptes ordinaires créditeurs	577 661	226 131
Comptes et avances à terme	3 686 996	4 189 830
Dettes rattachées	5 669	6 630
	-	0

Ventilation des dettes par durée restant à courir

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	6 170 142	1 414 868	2 160	7 615 437

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	37 926 277	34 958 559
Comptes d'épargne	5 730 348	5 781 387
Autres dettes envers la clientèle	6 860 356	7 612 914
Valeurs données en pension		
Total en principal	**50 516 981**	**48 352 860**
Dettes rattachées	28 443	40 302
Valeur au bilan	**50 545 424**	**48 393 162**

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	31/12/2025	31/12/2024
Entreprises	14 418 497	14 896 929
Dont Grandes Entreprises	9 738 882	10 560 808
Particuliers	36 098 484	33 455 931
Total en principal	**50 516 981**	**48 352 860**
Créances rattachées	**28 443**	**40 302**
Valeurs nettes au bilan	**50 545 424**	**48 393 162**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Autres dettes représentées par un titre	**4 060 028**	**7 801 290**
titres de créances négociables	4 060 028	7 801 290
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**2 298 120**	**2 302 548**
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée	2 298 120	2 302 548
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	**6 358 148**	**10 103 838**

R

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

2.15
Provisions pour risques et charges

(en milliers de dirhams)

	31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2025
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	304 789	84 168				**388 957**
Provision pour engagements sociaux	121 674	11 835			-3 457	**130 052**
Provision pour litige et garanties de passif	50 021	45 945	21 924			**74 042**
Provision pour risques fiscaux						
Provision pour impôts						
Autres provisions pour risques et charges	368 461	194 172	218 148		20 128	**364 613**
Provisions pour risques et charges	**844 945**	**336 120**	**240 072**		**16 671**	**957 654**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de financements donnés	**23 212 268**	**7 644 110**
Aux établissements de crédit	581 948	779 900
A la clientèle	22 630 320	6 862 210
Autre engagements en faveur de la clientèle		2 000
Engagements de financement reçus	**-**	**-**
des établissements de crédit		
de la clientèle		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de garantie donnés	**16 069 783**	**11 624 914**
D'ordre des établissements de crédit	7 292 942	3 750 488
D'ordre de la clientèle	8 776 841	7 874 426
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Engagements de garantie reçus	**9 831 275**	**8 596 303**
des établissements de crédit	7 878 166	6 730 891
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 953 109	1 865 412
d'autres organismes de garantie		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	**Charges**	**Net**	**Produits**	**Charges**	**Net**
Opérations avec la clientèle	**3 306 490**	**542 907**	**2 763 583**	**3 464 532**	**571 093**	**2 893 439**
Comptes et prêts / emprunts	2 796 185	307 726	2 488 459	2 941 630	341 065	2 600 565
Opérations de pensions	5 948	562	5 386	1 180	2 682	-1 502
Opérations de location-financement	504 357	234 619	269 739	521 723	227 346	294 377
Opérations interbancaires	**94 891**	**132 610**	**-37 719**	**55 237**	**184 982**	**-129 745**
Comptes et prêts / emprunts	94 891	96 189	-1 298	55 237	121 419	-66 182
Opérations de pensions		36 421	-36 421		63 563	-63 563
Emprunts émis par le groupe		**275 829**	**-275 829**		**416 162**	**-416 162**
Titres de Dettes	**307 382**		**307 382**	**301 993**	**517**	**301 476**
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	**3 708 763**	**951 346**	**2 757 417**	**3 821 763**	**1 172 754**	**2 649 008**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Commissions nettes

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**131 538**	**59 432**	**72 106**	**112 578**	**48 366**	**64 212**
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
avec la clientèle	100 857	59 432	41 425	88 186	48 366	39 820
sur titres	29 569	-	29 569	24 392	-	24 392
de change	1 112	-	1 112	-	-	-
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	**504 105**	**5 797**	**498 308**	**480 990**	**16 752**	**464 238**
Produits nets de gestion d'OPCVM	14 878	-	14 878	12 090	-	12 090
Produits nets sur moyen de paiement	220 510	-	220 510	219 299	-	219 299
Assurance	88 674	-	88 674	86 702	-	86 702
Autres	180 044	5 797	174 247	162 899	16 752	146 147
Produits nets de commissions	**635 644**	**65 229**	**570 415**	**593 568**	**65 118**	**528 450**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Gains et pertes nettes sur instruments financiers à la JV par résultat

	31/12/2025	31/12/2024
Titres de transaction	112 091	179 738
Titres à revenus variables	-	-
dont dividendes		
Instruments financiers dérivés	- 4 614	- 14 788
Réévaluation des positions de change manuel	534 610	445 998
Gains ou pertes nets sur titres à la juste valeur par résultat	- 5 506	14 192
Total	**636 581**	**625 141**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

3.4

Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables

	31/12/2025	31/12/2024
Produits des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	**0**	**0**
Resultats de cession	**494**	**615**
Plus-value	494	667
Moins-value	0	52
Pertes de valeur des titres comptabilisés en capitaux propres recyclables	**0**	**0**
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	**0**	**0**
Gains ou pertes sur produits dérivés		
Total	**494**	**615**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Produits et charges des autres activités

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025			31/12/2024		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple				791	0	791
Produits nets de l'activité de promotion immobilière			-			-
Autres produits	106 127	127 241	-21 114	119 943	135 227	-15 284
Total des produits et charges des autres activités	**106 127**	**127 241**	**-21 114**	**120 734**	**135 227**	**-14 493**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Produits nets de l'activité de l'assurance

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Primes acquise brutes		
Variation des provisions techniques		
Charges des prestations des contrats		
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
Total	-	-

Néant

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	**-17 315**	**-16 848**
Plus-values de cession	3 424	4 668
Moins-value de cession	-20 739	-21 516
Gains ou pertes nettes sur autres actifs	**-17 315**	**-16 848**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

7.1
Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31/12/2025

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif		
Prêts, avances et titres	**31 961**	**4 309 749**
Comptes ordinaires	31 961	113 642
Prêts		4 196 107
Titres		
Opération de location financement		
Actif divers		**42 286**
Total	**31 961**	**4 352 035**
Passif		
Dépôts	**1 358 866**	**113 642**
Comptes ordinaires		113 642
Autres emprunts	1 358 866	
Dettes représentées par un titre		
Passif divers	3 691	**4 238 393**
Total	**1 362 557**	**4 352 035**
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		7 594 547
Engagements reçus	-	7 594 547

POUR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO SA

7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		172 426
Intérêts et charges assimilées	49 974	172 080
Commissions (produits)		14 518
Commissions (charges)		167
Prestations de services données		
Prestations de services reçues	2 954	27 427
Loyers reçus	-	12 654

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2025	31/12/2024
Capital en(DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Resultat Part Groupe (KDH)	434 829	325 146
Resultat par action (DH)	**33**	**24**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDABOC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2025	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 609 817	32 138	91 859	-680	24 283	**2 757 417**
Marge sur commissions	493 453	-193	26 306	65 198	-14 350	**570 414**
Produit net bancaire	3 804 204	32 428	116 904	76 097	-85 841	**3 943 792**
Charges de fonctionnement	1 969 008	38 839	12 519	9 610	-27 427	**2 002 549**
Résultat d'exploitation	812 874	-148 736	97 667	62 535	-55 215	**769 125**
Résultat net	479 427	-97 969	53 612	49 231	-64 120	**420 181**
Résultat net part du Groupe	479 406	-83 299	53 612	49 230	-64 120	**434 829**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

INFORMATION PAR SECTEUR OPERATIONNEL AU 31/12/2025

(en milliers de dirhams)

Bilan 31/12/2025	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	Autres	TOTAL
Total Bilan	68 001 305	4 456 601	5 880 132	238 807	**78 576 845**
dont					
Eléments d'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 635 538			39 150	**2 674 688**
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 609 592			- 217	**1 609 375**
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés,au coût amor	2 227 930	36	41 698	16 314	**2 285 978**
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	48 675 472	4 324 127	5 818 130	11 726	**58 829 455**
Immobilisations corporelles	930 821	71	6 104	63 615	**1 000 611**
Eléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 873 269	37	3 756 852	-	**7 630 158**
Dettes envers la clientèle	49 235 214	16 346	1 293 864	-	**50 545 424**
Provisions techniques des contrats d'assurance					
Dettes subordonnées	2 298 120				**2 298 120**
Capitaux propres	7 342 084	170 197	64 104	7 239	**7 583 624**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Répartition des créances, engagements et dépréciations par bucket sous IFRS 9

Actifs financiers :	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**1 609 420**			**45**		
Prêts et créances sur les établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle	-					
Titres de dettes	1 609 420			45		
Actifs financiers au coût amorti	**58 521 286**	**9 317 839**	**7 881 942**	**291 490**	**728 028**	**5 806 197**
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 289 413	-		3 436	-	
Prêts et créances sur la clientèle	48 451 769	9 317 839	7 881 942	287 871	728 028	5 806 197
Titres de dettes	7 780 103			183		
Total Actif	**60 130 706**	**9 317 839**	**7 881 942**	**291 535**	**728 028**	**5 806 197**
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	34 564 462	4 717 590	597 894	57 716	102 644	228 597
Total	**94 695 167**	**14 035 429**	**8 479 837**	**349 251**	**830 672**	**6 034 794**

Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31.12.2024	Créances et engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	**1 749 736**			**39**		
Prêts et créances sur les établissements de crédit						
Prêts et créances sur la clientèle	0					
Titres de dettes	1 749 736			39		
Actifs financiers au coût amorti	**58 495 822**	**9 023 223**	**9 101 144**	**341 108**	**626 942**	**6 873 451**
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 471 513	0		5 627	0	
Prêts et créances sur la clientèle	48 905 186	9 023 223	9 101 144	335 309	626 942	6 873 451
Titres de dettes	7 119 124			172		
Total Actif	**60 245 559**	**9 023 223**	**9 101 144**	**341 147**	**626 942**	**6 873 451**
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	17 413 243	1 855 781	695 891	40 938	59 617	204 234
Total	**77 658 802**	**10 879 004**	**9 797 035**	**382 085**	**686 558**	**7 077 685**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

DÉTAIL DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI PAR BUCKET

En milliers de DH	31 décembre 2025			31 décembre 2024		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	**2 289 413**	**- 3 436**	**2 285 978**	**2 471 513**	**- 5 627**	**2 465 886**
Stage 1	2 289 413	- 3 436	2 285 978	2 471 513	- 5 627	2 465 886
Stage 2	-	-	-	-	-	-
Stage 3	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances envers la clientèle	**65 651 550**	**- 6 822 095**	**58 829 455**	**67 029 553**	**- 7 835 702**	**59 193 851**
Stage 1	48 451 769	- 287 871	48 163 898	48 905 186	- 335 309	48 569 877
Stage 2	9 317 839	- 728 028	8 589 812	9 023 223	- 626 942	8 396 281
Stage 3	7 881 942	- 5 806 197	2 075 746	9 101 144	- 6 873 451	2 227 693
Titres de dette	**7 780 103**	**- 183**	**7 779 920**	**7 119 124**	**- 172**	**7 118 952**
Stage 1	7 780 103	- 183	7 779 920	7 119 124	- 172	7 118 952
Stage 2	-	-	-	-	-	-
Stage 3	-	-	-	-	-	-
Total actifs financiers au coût amorti	75 721 067	- 6 825 714	68 895 353	76 620 190	- 7 841 501	68 778 688

FIDABOC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Variation du droits d'utilisation par actif sous-jacent

	31/12/2024	Augmentation / Diminution	Autres	31/12/2025
IMMOBILIER				
Valeur bute (bail commercial)	470 080	- 46 656		423 424
Amortissements et dépreciations (-)	208 612	- 146		208 466
Total Immobilier	**261 468**	**- 46 509**		**214 958**
MOBILIER				
Valeur brute (Materiels informatiques)	45 971	-		45 971
Valeur brute (Automobiles LLD)	10 327	-		10 327
Amortissements et dépreciations (Materiels informatiques) (-)	45 971	-		45 971
Amortissements et dépreciations (Automobiles LLD) (-)	6 667	- 443		6 224
Total mobilier	**3 659**	**443**		**4 102**
TOTAL DROITS D'UTILISATION	265 127	- 46 067		219 061
Impôt différés actif (IDA)	112 658		- 18 335	94 323
Sous Total	**377 785**	**- 46 067**	**- 18 335**	**313 384**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

Variation de la dette de location

	31/12/2024	Intérets courus	Paiements	Autres	31/12/2025
Passif de location					
Dettes de location - (Bail Commercial)	278 904	7 075	- 52 377	- 488	233 114
Dettes de location - (Matériel Informatique)	0	-			0
Dettes de location - (Automobiles LLD)	2 740	0	- 47		2 693
TOTAL PASSIF DE LOCATION	281 645	7 075	- 52 424	- 488	235 808
Impôt différés Passif (IDP)	106 051			- 18 427	87 624
Capitaux propres	- 9 911			-	9 911
Resultat				- 138	- 138
Sous Total	**377 785**	**7 075**	**- 52 424**	**- 18 564**	**313 384**

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Transfert des Dépréciations par Bucket Des des actifs financiers au coût amorti sur la période

	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Bucket 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Bucket 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Bucket 3)
Au 1er janvier 2025	**- 341 108**	**- 626 942**	**- 6 873 451**
Dotations nettes aux dépréciations	49 619	- 101 086	1 067 254
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	- 73 114	- 73 345	- 18 866
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	74 831	24 368	1 426
Transfert d'actifs en cours de vie d'un bucket à l'autre	47 902	- 52 110	1 084 695
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	33 359	- 250 352	-
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	- 7 166	86 942	-
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	6 589	84 118	- 470 988
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	- 126	- 15 030	49 184
Utilisations de dépréciations			810 514
Autres dotations/reprises sans changement de strate	15 245	42 213	695 985
Au 31 Décembre 2025	**- 291 490**	**- 728 028**	**- 5 806 197**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
SOCIÉTÉ

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

DÉTAIL DES PRÊTS ET CRÉANCES PAR TYPE DE PRODUIT

	31-déc-25			31-déc-24		
En milliers de DH	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissementsde crédit	2 289 414	- 3 436	2 285 978	2 471 514	- 5 627	2 465 887
Prêts et Comptes à vue	2 289 414	- 3 436	2 285 978	2 471 514	- 5 627	2 465 887
Opérations de pension			-			-
Prêts et créances envers la clientèle	65 651 550	- 6 822 095	58 829 455	67 029 552	- 7 835 702	59 193 851
Prêts à la clientèle Comptes Ordinaires débiteurs	57 722 290	- 6 392 678	51 329 611	59 625 584	- 7 451 788	52 173 796
Opérations de location-financement	5 811 577	- 429 417	5 382 160	6 237 775	- 383 914	5 853 861
Opérations de pension	2 117 683		2 117 683	1 166 193		1 166 193
TOTAL PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI	67 940 964	- 6 825 531	61 115 433	69 501 066	- 7 841 329	61 659 738

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Variation au cours de la période des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En milliers de DH	31/12/2024	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	Variation de périmètre,de parités monétaires et divers	31/12/2025
Dépréciation des actifs					
Banques centrales	83 -	19			64
Instruments financiers en valeur de marché par résultat					
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	39	6			45
Actifs financiers au coût amorti	7 841 472 -	205 307 -	810 514		6 825 650
dont prêts et créances	7 841 299 -	205 318 -	810 514		6 825 467
dont titres de dette	172	11			183
Autres actifs					
Total des dépréciations d'actifs financiers	**7 841 593 -**	**205 320 -**	**810 514**		**6 825 759**
dont stage 1	341 108 -	49 619			291 490
dont stage 2	626 942	101 086			728 028
dont stage 3	6 873 422 -	256 711 -	810 514		5 806 197
Provisions inscrites au passif					
Provisions pour engagements de financement et de garantie	275 593	113 365			388 957
Autres dépréciations					
Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit	**275 540**	**113 418**			**388 957**
dont stage 1	40 938	16 778			57 716
dont stage 2	59 617	43 027			102 644
dont stage 3	174 985	53 612			228 597
TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS CONSTITUÉES	8 117 133 -	91 902 -	810 514	-	7 214 716

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

COÛT DU RISQUE

CONSOLIDE	31/12/2025	31/12/2024
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	**- 111 279**	**10 221**
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	32 834	- 29 320
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	- 6	29
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	49 619	- 18 919
Engagements par signature	- 16 778	- 10 430
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	- 144 113	39 541
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	- 101 086	27 235
Engagements par signature	- 43 027	12 307
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)		
Bucket 3 : Actifs dépréciés	**83 505**	**- 465 187**
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	107 868	- 450 589
Engagements par signature	- 24 363	- 14 598
Autres actifs	-	-
Povisions pour Risques et charges hors risque de credit (IAS 37)	- 108 548	- 94 251
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	**- 136 322**	**- 549 217**
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	**- 810 514**	**- 273 136**
Récupérations sur prêts et créances	**35 260**	**12 364**
comptabilisés au coût amorti	35 260	12 364
comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Cout de risque de crédit	**- 911 576**	**- 809 988**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

BDO
AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

BDO

AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la
Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI)
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **10.147.157 KMAD** dont un bénéfice net de **550.077 KMAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie** au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons à l'état B35 sur les passifs éventuels, joint au présent rapport, qui expose le contrôle en cours dont fait l'objet la banque.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

BDO
AC9, Rue Al Maysaa, Secteur 15,
Hay Riyad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé d'audit	**Réponse d'audit**
Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque. Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist). L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert : - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC). Au 31 décembre 2025, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à KMAD 5.609.530 ; il ramène les créances à la clientèle (y compris opérations d'affacturage) à un montant net de KMAD 48.630.150. Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes. Nos travaux d'audit ont principalement consisté à : - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

BDO

AC9, Rue Al Maysaa, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes de la Profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle

BDO
AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 Rabat
Maroc

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 17 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.

BDO S.A
Audit, Tax & Advisory
Hay Ryad, Rue Al Maysse, AC9, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529690000051

Abderrahim GRINE
Associé

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 [illegible] 00 - Fax : 05 22 29 56 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**1 477 015**	**1 793 793**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**6 467 474**	**6 755 495**
. A vue	1 511 551	1 333 366
. A terme	4 955 923	5 422 129
Créances sur la clientèle	**46 191 930**	**46 779 874**
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	16 246 998	19 070 239
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	10 298 007	8 998 973
. Crédits et financements participatifs immobiliers	15 823 082	16 092 873
. Autres crédits et financements participatifs	3 823 844	2 617 789
Créances acquises par affacturage	**2 438 219**	**2 368 940**
Titres de transaction et de placement	**4 472 325**	**3 887 656**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 867 287	3 835 469
. Autres titres de créance	605 009	52 159
. Certificats de Sukuks		
. Titres de propriété	28	28
Autres actifs	**1 685 179**	**983 459**
Titres d'investissement	**8 159 260**	**7 762 254**
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 780 103	7 120 491
. Autres titres de créance	379 156	641 763
. Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	**454 550**	**455 059**
. Participation dans les entreprises liées	226 141	226 060
. Autres titres de participation et emplois assimilés	228 409	229 000
. Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées		
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	**806 776**	**698 028**
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	**719 522**	**680 246**
Immobilisations corporelles	**818 390**	**832 488**
Total de l'Actif	**73 690 641**	**72 997 292**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	**3 879 388**	**4 917 001**
. A vue	1 557 893	1 533 996
. A terme	2 321 495	3 383 005
Dépôts de la clientèle	**49 274 667**	**45 662 200**
. Comptes à vue créditeurs	37 065 004	32 945 873
. Comptes d'épargne	5 730 340	5 781 384
. Dépôts à terme	3 734 227	4 932 858
. Autres comptes créditeurs	2 745 096	2 002 085
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	**5 047 396**	**8 497 203**
. Titres de créance négociables émis	5 047 396	8 497 203
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
Autres passifs	**4 462 121**	**3 280 236**
Provisions pour risques et charges	**879 911**	**800 538**
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	**2 298 120**	**2 302 548**
Dépôts d'investissement reçus		
Ecarts de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	**5 184 874**	**5 184 453**
Capital	**1 327 929**	**1 327 929**
Actionnaires.Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	**786 158**	**733 294**
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	**550 077**	**291 892**
Total du Passif	**73 690 641**	**72 997 292**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	**42 839 481**	**20 262 870**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	3 075 092	709 899
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	21 211 683	6 592 868
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	9 809 366	5 113 284
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 743 340	7 844 820
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	2 000
ENGAGEMENTS RECUS	**9 529 839**	**8 457 978**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7 576 730	6 592 566
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 953 109	1 865 412
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAFRICA GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Au 31/12/2025

LIBELLE	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**4 935 704**	**4 891 040**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	275 578	200 189
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 609 224	2 749 349
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	305 491	301 147
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	95 108	80 225
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	402 189	386 374
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	553 381	520 159
Autres produits bancaires	695 733	843 627
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**-1 223 733**	**-1 334 500**
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-93 880	-132 809
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-360 095	-324 392
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-197 058	-371 148
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-336 053	-333 927
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-216 648	-172 223
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 712 971**	**3 556 540**
Produits d'exploitation non bancaire *	39 238	7 313
Charges d'exploitation non bancaire	-217 433	-1 216
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**-2 279 735**	**-2 238 335**
Charges de personnel	-1 091 627	-961 682
Impôts et taxes	-33 813	-36 926
Charges externes	-915 371	-948 642
Autres charges générales d'exploitation	-	-77 436
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-238 923	-213 649
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	**-1 815 971**	**-1 452 846**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-911 929	-1 014 189
Pertes sur créances irrécouvrables	-639 717	-199 123
Autres dotations aux provisions	-264 325	-239 333
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	**1 586 180**	**684 099**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 080 701	514 659
Récupérations sur créances amorties	35 577	12 886
Autres reprises de provisions	469 902	156 554
RESULTAT COURANT	**1 025 249**	**555 755**
Produits non courants	48 280	64 280
Charges non courantes	-183 923	-103 746
RESULTAT AVANT IMPOTS	**889 606**	**516 289**
Impôts sur les résultats	-339 529	-224 398
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**550 077**	**291 892**

TOTAL PRODUITS	**6 619 402**	**5 646 733**
TOTAL CHARGES	**-6 050 325**	**-5 354 841**
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**550 077**	**291 892**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2025	31/12/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	3 164 889	3 231 387
(-) Intérêts et charges assimilées	671 034	828 350
MARGE D'INTERET	**2 493 855**	**2 403 037**
(+) Produits sur financements participatifs	25 404	19 269
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	25 404	19 269
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	402 189	386 374
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	336 053	333 927
Résultat des opérations de crédit-bail et location	**66 136**	**52 446**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
Résultat des opérations d'Ijara (1)		
(+) Commissions perçues	554 493	520 159
(-) Commissions servies	64 483	63 059
Marge sur commissions (1)	**490 010**	**457 100**
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	112 090	179 738
(+) Résultat des opérations sur titres de placement		4 311
(+) Résultat des opérations de change	535 305	449 012
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-10 015	-4 054
Résultat des opérations de marché	**637 380**	**629 007**
+/- Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Mouchataka		
(+) Divers autres produits bancaires	101 624	97 341
(-) Diverses autres charges bancaires	101 439	101 659
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 712 971**	**3 556 540**
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	8 903	2 756
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	38 856	5 461
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	4 050	1 216
(-) Charges générales d'exploitation	2 279 735	2 238 335
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 476 945**	**1 325 206**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-435 369	-685 768
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-16 327	-83 683
RESULTAT COURANT	**1 025 249**	**555 755**
RESULTAT NON COURANT	**-135 643**	**-39 466**
(-) Impôts sur les résultats	339 529	224 398
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**550 077**	**291 892**

	31/12/2025	31/12/2024
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	550 077	291 892
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	238 923	213 649
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	15	15
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	77 520	5 845
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions	-253 836	-44 561
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-2 160	-3 645
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 867	692
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-382	-1 853
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	213 383	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	826 408	462 034
(-) Bénéfices distribués	239 027	239 027
(+) AUTOFINANCEMENT	587 381	223 007

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO N.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 869 339	4 873 593
2. (+) Récupérations sur créances amorties	35 577	12 886
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	35 814	3 668
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 783 077	-2 136 900
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-4 050	-1 216
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 040 812	-2 024 686
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-339 529	-224 398
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	**773 262**	**502 948**
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	288 021	-527 719
9. (±) Créances sur la clientèle	518 664	443 103
10. (±) Titres de transaction et de placement	-981 674	93 490
11. (±) Autres actifs	-701 721	211 169
12. (±) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-108 748	-895
14. (±) Immobilisations données en Ijara		
15. (±) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 037 613	736 605
17. (±) Dépôts de la clientèle	3 612 468	-777 236
18. (±) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (±) Titres de créance émis	-3 449 807	-246 804
20. (±) Autres passifs	1 181 885	360 375
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	**-678 524**	**292 087**
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	**94 738**	**795 035**
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 500	17 729
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	(17 633)	-
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-253 463	-233 073
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	95 108	90 269
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	**-172 488**	**-125 075**
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Emission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-239 027	-239 027
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	**-239 027**	**-239 027**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	**-316 777**	**430 933**
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**1 793 793**	**1 362 860**
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	**1 477 015**	**1 793 793**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

NOTE DE PRESENTATION DES REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

  Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).

- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20% pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5. Portefeuille de titres

1.5.1 - Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1.5.2 - Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1.5.3 - Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition
Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.
A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion, un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1.5.4 - Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1.5.5 - Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1.5.6 - Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.
La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.
Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
Grosse informatique	10 ans
Micro-informatique	7 ans

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

1.9. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

A2 **ETAT DES DEROGATIONS**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

INDICATIONS DE DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux régles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

A3 **ETAT DES CHANGEMENTS DES METHODES**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II. Changements affectant les régles de présentation	NEANT	NEANT

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B1 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

CREANCES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	**914 937**	**25 994**	**848**	**78 085**	**1 019 864**	**1 248 109**
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
-au jour le jour		-	-		-	-
-à terme		-	-		-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	-	**833 469**	-	**833 469**	**1 855 589**
-au jour le jour	-	-	503 469	-	503 469	1 105 589
-à terme	-	-	330 000	-	330 000	750 000
PRETS FINANCIERS		**200 000**	**4 383 399**	-	**4 583 399**	**4 473 297**
CREANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
-Mourabaha						
-Salam						
-Autres financements participatifs						
AUTRES CREANCES		**925 148**	-	-	**925 148**	**259 074**
INTERETS COURUS A RECEVOIR		**8 469**	**12 063**		**20 532**	**20 027**
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
-Dont créances en souffrance sur financements participatifs						
TOTAL	**914 937**	**1 159 611**	**5 229 779**	**78 085**	**7 382 411**	**7 856 096**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B2 **CREANCES SUR LA CLIENTELE**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CO-CAC

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE	**726 722**	**759 810**	**9 759 851**	**215 886**	**11 462 269**	**14 030 215**
- Comptes à vue débiteurs	26 722	759 810	2 921 343	138 421	3 846 296	3 337 074
- Créances commerciales sur le Maroc	-		1 810 118	-	1 810 118	2 032 317
- Crédits à l'exportation			4 051		4 051	0
- Autres crédits de trésorerie	700 000		5 024 339	77 465	5 801 804	8 660 824
- Autres financements participatifs de trésorerie						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A LA CONSOMMATION				**4 704 030**	**4 704 030**	**4 931 675**
- Crédits à la consommation				4 697 743	4 697 743	4 928 111
- Mourabaha à la consommation						
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation				6 287	6 287	3 564
- Autres financements participatifs à la consommation						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT	**1 944 644**		**8 012 352**	**282 613**	**10 239 609**	**8 962 379**
- Crédits à l'équipement	1 944 644		8 012 352	279 066	10 234 862	8 958 935
- Mourabaha à l'équipement						
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement				4 547	4 547	3 444
- Autres financements participatifs à l'équipement						
CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS			**1 850 376**	**13 918 019**	**15 768 395**	**16 035 220**
- Crédits immobiliers			1 850 376	12 981 747	14 832 123	15 349 832
- Mourabaha immobilière						
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière				936 272	936 272	685 388
- Autres financements participatifs immobiliers						
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		**2 117 611**	**388 615**	**72**	**2 504 298**	**1 167 878**
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	**463 141**		**1 968 134**		**2 431 275**	**2 355 288**
INTERETS COURUS A RECEVOIR	**14 444**	**491**	**101 465**	**84 629**	**201 028**	**216 319**
CREANCES EN SOUFFRANCE			**631 916**	**717 529**	**1 319 445**	**1 449 830**
- Créances pré-douteuses			6 537	132 529	139 067	126 734
-Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs						
- Créances douteuses			486 123	409 720	895 843	866 771
-Dont créances douteuses sur financements participatifs						
- Créances compromises			109 256	175 280	284 536	366 325
-Dont créances compromises sur financements participatifs						
TOTAL	3 148 751	2 877 912	22 690 799	19 922 777	48 630 150	49 148 914

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY ADDOSSA

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B3 VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
			Financiers	Non financiers		
TITRES COTES						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON COTES	**950 495**	**11 448 679**	**28**	**-**	**12 399 202**	**11 445 648**
Bons du trésor et valeurs assimilées		11 448 679		-	11 448 679	10 769 741
Obligations	-	-	-	-	0	0
Autres titres de créance	950 495			-	950 495	675 878
Certificats de sukuk	-	-			0	0
Titres de propriété	-		28	-	28	28
TOTAL	**950 495**	**11 448 679**	**28**	**-**	**12 399 202**	**11 445 648**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A

Commentaire:
Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B4 **VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur Actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	**2 305 397**	**2 305 397**	**2 118 700**		-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 305 397	2 305 397	2 118 700		-	-
Obligations	-	-	-		-	-
Autres titres de créance	-	-	-		-	-
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
Titres de placement	**2 107 459**	**2 106 839**	**2 061 628**	**46 665**	**620**	**620**
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 521 312	1 520 692	1 474 900	46 665	620	620
Obligations						
Autres titres de créance	586 119	586 119	586 700		-	-
Certificats de sukuk						
Titres de propriété	28	28	28		-	-
Titres d'investissement	**7 986 966**	**7 986 966**	**7 849 982**		-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 622 590	7 622 590	7 485 482		-	-
Obligations						
Autres titres de créance	364 376	364 376	364 500		-	-
Certificats de sukuk						
TOTAL	**12 399 822**	**12 399 202**	**12 030 310**	**46 665**	**620**	**620**

Non inclus les intérêts courus à recevoir

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B5 DETAIL DES AUTRES ACTIFS

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	**1 553**	**2 934**
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	**350 886**	**34 897**
DEBITEURS DIVERS	**180 524**	**178 207**
Sommes dues par l'Etat	178 221	173 154
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	1 988	2 818
Comptes clients de prestations non bancaires		
Divers autres débiteurs	315	2 235
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	**66 295**	**70 357**
COMPTES DE REGULARISATION	**1 085 920**	**697 063**
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	-	-
Comptes d'écarts sur devises et titres	7 870	2 463
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 461	9 601
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	0	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	144 161	104 807
Autres comptes de régularisation	930 391	580 193
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	37	
	1 685 179	**983 459**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES					**226 141**				
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	31/12/2025	66 226	-148 032	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	50 206	31/12/2025	12 081	6 015	47 339
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	17 182	31/12/2025	17 225	5 364	
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	23/06/2025	9 940	-371	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2025	31 893	31 741	29 979
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				24
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000		12/12/2025	1 516	1 597	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	27 339	31/12/2025	-19 114	-39 182	
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	31/12/2025	29 543	12 553	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES					**228 409**				
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2022	175 644	39 345	
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	50 000	3%	725	725	31/12/2024	581 660	38 608	517
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 256 813		171 380	171 380	31/12/2024		138 042	9 426
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2023	12 107	-59	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 534				228
SOGEPIB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2024	31 646	6 902	345
SOGEPOS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2024	67 668	18 719	2 472
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3%		11 765	31/12/2024	793 151	43 867	461
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust	40 000			3 710	31/12/2024	22 728	1 480	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18%		5 014	31/12/2024	5 867	4 962	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000		500					
Divers					4 299				4 329
TITRES DE MOUCHARAKA									
- Moucharaka fixe									
- Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
- Moudaraba restreinte									
-Moudaraba non restreinte									
TOTAL					**454 550**				**95 108**

IDENTIFICATION
FIDAROC GRANT THORNTON
SURVEYED ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B7 **CREANCES SUBORDONNEES**

DU 01/01/2025 AU 31/12/202

en milliers de DH

Créances	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2025			31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux Etablissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B8 **IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL	1 532 924	483 938	389 618	1 627 245	336 053	803 475	-	-	16 993	806 776
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS I										
CREDIT-BAIL MOBILIER	1 477 979	478 732	388 841	1 567 870	336 053	803 475	-	-	-	764 395
- Crédit-bail mobilier en cours	699	684		1 383	-	-	-	-	-	1 383
- Crédit-bail mobilier loué	1 477 280	478 048	388 841	1 566 488	336 053	803 475	-	-	-	763 012
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliat										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résil										
LOYERS COURUS A RECEVOIR							-		-	
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	7 570	-	777	6 793	-			-		6 793
CREANCES EN SOUFFRANCE	47 375	5 206		52 582			4 000		16 993	35 588,66
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMP										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SI										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	1 532 924	483 938	389 618	1 627 245	336 053	803 475	4 000	-	16 993	806 776

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

89

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

CO-CAC

Du 01/01/2025 Au 31/12/2025

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 393 176**	**169 041**	**10 983**	**1 551 234**	**712 931**	**118 781**	**-**	**831 712**	**719 522**
-Droit au bail	239 166		-	239 166	2 667	-	-	2 667	236 499
-Immobilisations en recherche et développement					-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 154 011	169 041	10 983	1 312 069	710 263	118 781	-	829 045	483 024
-Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 606 900**	**91 090**	**14 348**	**2 683 644**	**1 798 410**	**115 664**	**9 534**	**1 904 541**	**779 104**
-Immeubles d'exploitation	**1 083 310**	**814**	**5 017**	**1 079 107**	**622 958**	**37 377**	**3 597**	**656 767**	**422 340**
Terrain d'exploitation	21 949		-	21 949	-			0	21 949
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 040 512	814	5 017	1 036 309	607 393	36 974	3 597	640 660	395 629
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	15 684	403	-	16 087	4 762
-Mobilier et matériel d'exploitation	**775 617**	**46 203**	**1 864**	**819 956**	**602 292**	**50 894**	**1 764**	**651 333**	**168 624**
Mobilier de bureau d'exploitation	189 677	16 792	1 462	204 987	169 640	5 415	1 412	173 644	31 343
Matériel de bureau d'exploitation	53 769	339	225	53 883	52 342	1 181	224	53 279	604
Matériel informatique	531 568	29 081	156	560 503	389 134	44 214	128	424 220	136 283
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	572	11		584	85	104		189	394
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitation	**697 531**	**44 072**	**7 464**	**734 139**	**545 637**	**25 488**	**4 173**	**566 952**	**167 187**
-Immobilisations corporelles hors exploitation	**50 442**	-	-	**50 442**	**27 554**	**1 905**	-	**29 459**	**20 983**
Terrains hors exploitation	-			-					
Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	23 755	1 750		25 505	20 570
Mobilier et matériel hors exploitation	4 367			4 367	3 828	155		3 984	383
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	**23 909**	**23 204**	**7 917**	39 285	-	-	-	-	**39 285**
TOTAL	**4 024 075**	**283 335**	**33 246**	**4 274 164**	**2 511 341**	**234 446**	**9 534**	**2 736 252**	**1 537 912**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Immeubles d'exploitation Bureaux	4 599	3 285	1 313	3 500	2 160	-
	Agencement Aménagement Installation	209	183	26	-		-
	Matériel de bureau d'exploitation	2	2	-	-		-
	Matériel de bureau d'exploitation	260	260	-	-	-	-
	Matériel informatique	37	37	-	-	-	-
	Mobilier de bureau d'exploitation	1 482	1 412	70	-	-	70
	Immeubles d'exploitation Bureaux	317	233	84	-	-	84
	Agencement Aménagement Installation	3 830	2 051	1 780	-		1 780
	Immeubles d'exploitation Bureaux	101	78	23	-		23
	Agencement Aménagement Installation	2 097	1 187	910	-		910
							-
TOTAL GENERAL		**12 935**	**8 728**	**4 207**	**3 500**	**2 160**	**2 867**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B10 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
	Bank Al Maghrib Trésor public Service des Chèques postaux	Banque au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		**2 277**	**59 947**	**623 485**	**685 708**	**742 144**
VALEURS DONNEES EN PENSION	**1 000 088**		**16 007**		**1 016 095**	**1 682 069**
-au jour le jour					-	182 057
-à terme	1 000 088		16 007		**1 016 095**	**1 500 012**
EMPRUNTS DE TRESORERIE	**956 000**		-	**504 656**	**1 460 656**	**1 675 432**
-au jour le jour				209 951	**209 951**	**141 560**
-à terme	956 000		-	294 705	**1 250 705**	**1 533 872**
EMPRUNTS FINANCIERS			**6 649**		**6 649**	**6 649**
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		-	-		-	-
-Mourabaha		-	-		-	-
-Salam						
-Autres financements participatifs						
AUTRES DETTES		**702 231**	-	-	**702 231**	**800 149**
INTERETS COURUS A PAYER	7 390			660	8 050	10 557
TOTAL	**1 963 477**	**704 508**	**82 603**	**1 128 801**	**3 879 388**	**4 917 000**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B11 **DEPOT DE LA CLIENTELE**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	409 879	552 800	16 489 556	19 327 282	**36 779 517**	**32 675 036**
COMPTE D'EPARGNE				5 730 348	**5 730 348**	**5 781 387**
DEPOTS A TERME	21 900	435 485	1 155 449	2 093 720	**3 706 554**	**4 897 273**
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y compris Ham	379581	402 075	1 247 198	1 001 492	**3 030 346**	**2 272 702**
INTERETS COURUS A PAYER	54	1 434	7 016	19 398	**27 902**	**35 802**
TOTAL	**811 414**	**1 391 794**	**18 899 219**	**28 172 240**	**49 274 667**	**45 662 200**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

8/12

TITRES DE CREANCE EMIS

Du 01/01/2025 Au 31/12/2025

en milliers de DH

NATURE TITRES	CARACTERISTIQUES					MONTANT	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
Certificats de dépôt	15/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	15/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	25/03/2025	26/03/2026	100	2,79		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/04/2025	30/04/2026	100	2,80		[illegible]			
Certificats de dépôt	30/09/2025	30/09/2026	100	2,66		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	16/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	13/03/2025	15/03/2026	100	2,95		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	16/06/2026	100	2,35		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	15/02/2024	13/02/2026	100	3,65		[illegible]			
Certificats de dépôt	27/03/2025	27/03/2026	100	2,95		[illegible]			
Certificats de dépôt	28/04/2025	07/04/2026	100	3,50		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/12/2025	29/12/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	05/11/2024	09/11/2026	100	0,10		[illegible]			
Certificats de dépôt	17/06/2025	17/06/2027	100	0,10		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	30/01/2026	31/01/2028	100	2,95		[illegible]			
Certificats de dépôt	25/02/2025	26/02/2026	100	2,75		[illegible]			
Certificats de dépôt	27/03/2025	27/03/2026	100	2,95		[illegible]			
Certificats de dépôt	28/03/2025	26/03/2026	100	2,80		[illegible]			
Certificats de dépôt	31/12/2025	31/12/2026	100	2,60		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	03/09/2026	100	2,62		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	08/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2026	100	3,36		[illegible]			
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2026	100	3,36		[illegible]			
Certificats de dépôt	21/07/2025	22/07/2026	100	2,35		[illegible]			
Certificats de dépôt	20/11/2025	01/12/2026	100	2,65		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/09/2025	30/09/2026	100	2,66		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/03/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/01/2025	30/01/2026	100	2,75		[illegible]			
Certificats de dépôt	20/04/2025	28/04/2026	100	2,50		[illegible]			
Certificats de dépôt	23/09/2025	23/09/2026	100	2,56		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/05/2025	27/05/2026	100	2,85		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/10/2025	29/10/2026	100	2,35		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/08/2025	08/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	15/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	03/09/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	06/02/2024	05/02/2026	100	3,81		[illegible]			
Certificats de dépôt	06/05/2024	06/02/2026	100	3,60		[illegible]			
Certificats de dépôt	27/02/2025	27/02/2026	100	2,80		[illegible]			
Certificats de dépôt	27/11/2025	27/11/2026	100	2,35		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/04/2025	29/04/2026	100	2,65		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/07/2025	29/07/2026	100	2,80		[illegible]			
Certificats de dépôt	28/08/2025	28/08/2026	100	2,35		[illegible]			
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	0,10		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	15/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/08/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
Certificats de dépôt	24/09/2025	25/09/2026	100	2,35		[illegible]			
Certificats de dépôt	30/10/2025	30/10/2026	100	2,66		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/05/2025	29/05/2026	100	2,75		[illegible]			
Certificats de dépôt	07/10/2025	07/10/2026	100	2,50		[illegible]			
Certificats de dépôt	29/08/2025	01/09/2026	100	2,65		[illegible]			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		[illegible]			
Certificats de dépôt	19/09/2025	05/03/2026	100	2,41		[illegible]			
TOTAL						4 872 900			

(1) Les Offres ci-dessus sont présentées hors intérêts courus (se référer à la Note 4.14.3)

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B13 **DETAIL DES AUTRES PASSIFS**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	**1 988**	**3 388**
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	**350 473**	**46 520**
CREDITEURS DIVERS	**1 040 709**	**871 186**
Sommes dues à l'Etat	302 146	185 938
Sommes dues aux organismes de prévoyance	7 548	4 552
Sommes diverses dues au personnel	7 007	36
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	1 211	1 042
Fournisseurs de biens et services	46 259	19 116
Divers autres créditeurs	676 537	660 502
COMPTES DE REGULARISATION	**3 068 952**	**2 359 141**
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	96 333	83 139
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture	3 284	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	239
Charges à payer et produits constatés d'avance	2 220 586	1 776 620
Autres comptes de régularisation	-	-
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	748 749	499 142
TOTAL	**4 462 121**	**3 280 236**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B14 **PROVISIONS**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

PROVISIONS	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	**6 084 391**	**867 777**	**1 298 625**	**2 270**	**5 655 814**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-		-		-
Créances sur la clientèle	5 821 660	863 321	1 076 706	1 255	5 609 530
Titres de placement & investissement	1 473	441	1 294	-	620
Titres de participation et emplois assimilés	237 695	15	220 625	- 15	17 070
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	12 993	4 000	-		16 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	10 572			1 030	11 602
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	**800 538**	**386 477**	**251 977**	**22 873**	**879 911**
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	232 652	44 608	3 995		273 265
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	7 652	-	4 398		3 254
provisions pour risques généraux et charges	560 211	263 869	243 585	22 873	603 368
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
	6 884 929	**1 176 254**	**1 550 602**	**25 143**	**6 535 725**

La BMCI a reçu de la part de la CNSS, au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B15 SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX
31/12/2025

Nom de l'établissement : BMCI

Etat non applicable à la BMCI	NEANT

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B16 **DETTES SUBORDONNEES**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt (1)	Cours	Taux	Durée	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 31/12/2025	Montant 31/12/2024	Montant 31/12/2025	Montant 31/12/2024
MAD	734 500	100	4,16%	10	Subordinnation classique	734 500				
MAD	765 500	100	2,84%	10	Subordinnation classique	765 500				
MAD	750 000	100	5,11%	Perpétuelle	Subordinnation perpétuelle	750 000				
TOTAL	**2 250 000**					**2 250 000**				

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B17 **CAPITAUX PROPRES**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	ENCOURS 31/12/2024	AFFECTATION DU RESULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2025
Ecarts de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	**5 184 453**			**5 184 874**
Réserve légale	132 793			**132 793**
Autres réserves	2 266 714			**2 266 714**
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 784 946		421	**2 785 367**
Capital	**1 327 929**			**1 327 929**
Capital appelé	1 327 929			**1 327 929**
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires / Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	**733 294**	**52 864**		**786 158**
Résultat net en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	**291 892**			**550 077**
TOTAL	**7 537 567**	**52 864**	**421**	**7 849 037**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B18 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	**42 839 481**	**20 260 870**
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	**3 075 092**	**709 899**
- Crédits documentaires import	-	-
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Engagements révocables sur produits participatifs		
- Autres engagements de financement donnés	3 075 092	709 899
Engagements de financement en faveur de la clientèle	**21 211 683**	**6 592 868**
- Crédits documentaires import	2 850 225	2 364 261
- Acceptations ou engagements de payer	1 049 302	1 619 794
- Ouvertures de crédits confirmés	-	-
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Engagements révocables sur produits participatifs	15 979	8 992
- Autres engagements de financement donnés	17 296 177	2 599 821
Engagements de garantie en faveur d'établissements de crédit et assimilés	**9 809 366**	**5 113 284**
- Crédits documentaires export confirmés	146 666	7
- Acceptations ou engagements de payer	-	-
- Garanties de cérdits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés	9 662 699	5 113 277
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie de l'ordre de la clientèle	**8 743 340**	**7 844 820**
- Garanties de crédits données	3 640	105 785
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	6 900 628	6 229 013
- Autres cautions et garanties données	1 839 073	1 510 023
- Engagements en souffrance		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	**9 529 839**	**8 457 978**
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	**7 576 730**	**6 592 566**
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	7 576 730	6 592 566
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	**1 953 109**	**1 865 412**
- Garanties de crédits	1 953 109	1 865 412
- Autres garanties reçues	-	-

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B19	ENGAGEMENTS SUR TITRES

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

	MONTANT
Engagements donnés	
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	-
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B20 OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Opérations de change à terme	**7 148 612**	**9 950 690**		
Devises à recevoir	1 736 253	2 313 516		
Dirhams à livrer	1 638 930	1 914 682		
Devises à livrer	1 965 610	3 068 366		
Dirhams à recevoir	1 807 819	2 654 127		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				
TOTAL	**7 148 612**	**9 950 690**		

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B21 **VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
			-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-		-
Certificats de Sukuk			
Autres titres			-
Hypothèques	52 176 750		
Autres valeurs et sûretés réelles	86 870 329		
TOTAL	139 047 080		-

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
FIDAROC S.A

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées			
Certificats de Sukuk			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	583 800		
		BDT donnés en garantie CDG	583 800
TOTAL	583 800		583 800

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B22

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

Au 31/12/2025

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

	D< 1 mois	1 mois <D< 3 mois	3 mois <D< 1 an	1 an <D< 5 ans	D> 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	481 543	200 000	504 241	2 734 559	993 056	4 913 399
Créances sur la clientèle	3 684 939	5 377 340	2 648 395	11 302 395	17 638 798	40 651 867
Titres de créance	95 051	526 015	1 306 091	3 836 435	6 636 230	12 399 822
Créances subordonnées						
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
Crédit-bail et assimilé	16 789	32 669	134 880	346 790	4 062	535 189
Ijara						
TOTAL	**4 278 322**	**6 136 024**	**4 593 607**	**18 220 178**	**25 272 147**	**58 500 277**
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 040 375	5 560	1 032 293	188 571	6 649	2 273 449
Dettes envers la clientèle	744 601	1 518 818	1 414 868	28 267	2 160	3 708 714
Titres de créance émis	55 800	1 735 500	2 870 000	311 600	0	4 972 900
Emprunts subordonnées			0	0	2 250 000	2 250 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés						
TOTAL	**1 840 776**	**3 259 878**	**5 317 161**	**528 438**	**2 258 809**	**13 205 063**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

Commentaires:

Conformément au PCEC, cet état présente, hors intérêts courus, les emplois et ressources ayant une échéance contractuelle.

De ce fait, les comptes à vue et les titres de propriété sont exclus de ce tableau.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
Au 31/12/2025

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
7	16 631 135	5 253 811	11 377 324	

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B24 **VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

BILAN	MONTANT
ACTIF:	**3 781 015**
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	30 457
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	541 978
Créances sur la clientèle	2 944 610
Titres de transaction et de placement et investissement	159 020
Autres actifs	54 744
Titres de participation et emplois assimilés	50 206
Créances subordonnées	
Immobilisations données en crédit-bail et location	
Immobilisations incorporelles et corporelles	
PASSIF:	**3 781 015**
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	750 559
Dépôts de la clientèle	2 480 548
Titres de créance émis	
Autres passifs	549 909
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	
Dettes subordonnées	
HORS BILAN:	11 136 024
Engagements donnés	11 017 903
Engagements reçus	118 122

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B25

MARGE D'INTERET
Au 31/12/2025

INTERETS	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts perçus	**3 190 293**	**3 250 655**
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	275 578	200 159
Intérêts et produits assimilés opérations avec la clientèle	2 609 224	2 749 349
Intérêts et produits assimilés sur titres et créances	305 491	301 147
Intérêts versés	**671 034**	**828 350**
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	93 880	132 809
Intérêts et charges assimilés opérations avec la clientèle	380 095	324 392
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances émis	197 058	371 148
Marge d'intérêts	**2 519 259**	**2 422 306**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B26	PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de participation	77 341
Participations dans les entreprises liées	17 767
Titres de l'activité de portefeuille	-
Emplois assimilés	-
TOTAL	**95 108**

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B27 **COMMISSIONS**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	**554 493**
sur opérations de change	1 112
sur opérations sur titres	8 933
sur engagements sur titres	
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	35 514
sur moyens de paiement	220 510
sur activités de conseil et d'assistance	18 364
sur ventes de produits d'assurances	37 549
Commissions de fonctionnement de compte	39 787
Commissions sur prestations de service sur crédit	31 044
sur autres prestations de service	161 680
COMMISSIONS VERSEES :	**64 483**
sur opérations de change	-
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	
sur produits dérivés	
sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	-
sur moyens de paiement	58 686
sur activités de conseil et d'assistance	-
sur ventes de produits d'assurances	-
sur autres prestations de service	5 797

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B28 **RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	**688 104**
Gains sur les titres de transaction	145 954
Plus value de cession sur titres de placement	441
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	6 375
Gains sur les opérations de change	535 335
CHARGES	**50 724**
Pertes sur les titres de transaction	33 863
Moins value de cession sur titres de placement	
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	441
Pertes sur les produits dérivés	16 390
Pertes sur opérations de change	30
RESULTAT	**637 380**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B29 CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Feuillet 01

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	**1 091 627**
COMMENTAIRES	
Dont salaires et appointements	620 983
Dont primes et gratifications	140 466
Dont charges d'assurances sociales	177 973
Dont charges de retraite	18 008
Dont charges de formation	26 855
Dont autres charges de personnel	107 342

Feuillet 02

CHARGES	Montant
IMPOTS ET TAXES	**33 813**
COMMENTAIRES	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	
Patente	20 258
Droits d'enregistrements	
Timbres fiscaux et communaux timbrées	8
Taxe sur les véhicules	
Autres impôts, taxe et droits assimilés	13 548

Feuillet 03

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

CHARGES	Montant
CHARGES EXTERNES	**915 371**
COMMENTAIRES	
Dont loyers de crédit-bail et de location	203 361
Dont frais d'entretien et de réparation	38 965
Dont rémunérations d'intermédiaires et honoraires	431 849
Prime d'assurance	5 610
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	14 171
Dont transports et déplacements	26 482
Mission et réception	8 348
Dont publicité et publication	39 407
Frais postaux et télécommunications	74 390
frais de recherche et de documentation	106
frais de conseils et d'assemblée	1 120
Dons et cotisations	3 933
Fournitures de bureau et imprimés	8 304
Dont autres charges externes	61 326

Feuillet 04

CHARGES	Montant
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-
COMMENTAIRES	
Dont pénalités et dédits	
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	-

Feuillet 05

CHARGES	Montant
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	**238 923**
COMMENTAIRES	

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B30 **AUTRES PRODUITS ET CHARGES**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Feuillet 01

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	**479 086**
Autres produits bancaires	695 733
Autres charges bancaires	216 646
COMMENTAIRES	
Dont gains sur titres de transaction	145 904
Dont plus-values de cession sur BDT	441
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	6 375
Dont produits sur opérations de change	536 447
Dont Divers autres Produits bancaires	6 616
Dont reprises de corrections (plus) des titres de placement	-
Dont pertes sur titres de transaction	33 863
Dont MOINS-values de cession sur titres	-
Dont charges sur risques de placement	58 686
Dont autres charges sur prestations de services	5 797
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	16 390
Dont pertes sur opérations de change	30
Dont utilisation au fonds de garantie des dépôts	86 445
Dont dotations aux pros dépréciat des titres de placement	441
TAXE PROD. CHARGES BANCAIRES	14 995

Feuillet 02

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	Montant
Produits d'exploitation non bancaire	39 236
Charges d'exploitation non bancaire	217 433
COMMENTAIRES	
Produits	
- dont produits sur valeurs et emplois divers	1 219
- dont plus-values de cession sur investissements financiers	382
- dont plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	2 160
- dont produits accessoires	-
- dont autres produits d'exploitation non bancaire	35 477
Charges	
- dont autres charges sur valeurs et emplois divers	1 183
- dont moins-values de cession sur immobilisations	216 250

PRE-IDENTIFICATION
PROPOSES ONLY
FIDAROC S.A.

Feuillet 03

AUTRES CHARGES	Montant
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 815 971
COMMENTAIRES	
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	867 321
Dont pertes sur créances irrécouvrables	639 717
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	15
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécut d'engag par signatur	44 608
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	264 310
Dont dotations aux provisions réglementées	
Dont dotations aux autres provisions	

Feuillet 04

AUTRES PRODUITS	Montant
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 585 180
COMMENTAIRES	
dont reprise de provisions pour créances en souffrance	1 075 706
dont récupérations sur créances amorties	35 577
Dont reprises aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	221 920
dont reprise de provisions pour risque d'exécut d'engag p signat	3 995
dont reprise de provisions pour autres risques et charges	235 268
dont reprise de provisions réglementées	
dont reprise des autres provisions	12 694

Feuillet 05

PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	Montant
PRODUITS NON COURANTS	48 290
CHARGES NON COURANTES	183 923
COMMENTAIRES	

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B31

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE

Au...31/12/2025

Nom de l'établissement : BMCI

Feuillet 01 : Résultats par métier ou pôle d'activité — en milliers de DH

	ACTIVITE I XXXXXXX	ACTIVITE II XXXXXXX	ACTIVITE III XXXXXXXX	ACTIVITE IV XXXXXXXX	TOTAL
Produit net bancaire					3 712 971
Résultat brut d'exploitation					1 476 945
Résultat avant impôt					889 606

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B32 **PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	INTITULES	Montant	Montant
I.	**RESULTAT NET COMPTABLE**	**550 077**	
	Bénéfice net	550 077	
	Perte nette		
II.	**REINTEGRATIONS FISCALES**	**566 177**	
	1. Courantes	**7 049**	
	- Cadeaux à la clientèle	463	
	- Redevances et locations non déductibles	753	
	- Pénalités et amendes		
	- dons , subventions et cotisations	896	
	- Sponsoring &Mécenat culturel	4 936	
	- Frais de réception et evenements exceptionnels		
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation		
	2. Non courantes	**559 128**	
	- IS	339 529	
	- Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	9 624	
	- Pertes sur CES	-	
	- Charges non courantes	70 115	
	- Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	1 905	
	- Provisions pour risques généraux	44 206	
	- Provision pour risques et charges	93 748	
	- Charges sur exercice antérieurs	-	
III.	**DEDUCTIONS FISCALES**		**251 212**
	1. Courantes		**102 786**
	- Dividendes		95 108
	- Reprise des provisions / Créances en souffrance CE 2012-2015 et 2019-2022		7 678
	2. Non courantes		**148 426**
	- Transfert de charges		1 361
	- Reprise de provision		146 683
	- Boni de liquidation/participations		382
	Total	**1 116 254**	**251 212**
III.	**RESULTAT BRUT FISCAL**		
	Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		**865 042**
	Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V.	**REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)**		
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		
VI.	**RESULTAT NET FISCAL**		
	Bénéfice net fiscal (A - C)		**865 042**
	ou déficit net fiscal (B)		
VII.	**CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES**		
VIII.	**CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER**		
	Exercice n - 4		
	Exercice n - 3		
	Exercice n - 2		
	Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
FIDAROC S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B33 **DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 025 249
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	7 049
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	102 786
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	929 512
. Impôt théorique sur le résultat courant (-)	364 833
. Résultat courant après impôts (=)	660 416
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	**NEANT**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B34 **DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE**

En milliers de DH
Exercice au 31/12/2025

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice 4
A. T.V.A. Collectée	**56 859**	**532 638**	**524 101**	**65 396**
. Tva collectée	56 859	532 638	524 101	65 396
B. T.V.A. Récupérable	**28 905**	**262 804**	**255 730**	**35 979**
. Sur charges	15 818	152 120	145 739	22 200
. Sur immobilisations	13 087	110 684	109 992	13 779
B. T.V.A due ou crédit de T.V.A = (A - B)	**27 954**	**269 834**	**268 370**	**29 417**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

B35 PASSIFS EVENTUELS

La BMCI a reçu de la part de la CNSS, au titre de son contrôle, des observations sur les régularisations proposées au titre de la périodes 2020 à 2024. La banque a présenté les détails et justificatifs demandés par la CNSS pour leur permettre de clôturer leur mission

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C1

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nom de l'établissement : BMCI
Article IS: 01084015

En nombre
Exercice au 31-12-2025

Montant du capital (en milliers)	1 327 929	
Montant du capital social souscrit et non appelé		
Valeur nominale des titres	100	DH

Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	**Adresse** 2	**Nombre de titres détenus**		**Part du capital détenue %** 5
		Exercice précédent 3	**Exercice actuel** 4	
BNP Paribas BDDI-Participations	1, BD Haussmann 75009-Paris France	8 862 017	8 862 017	66,74%
AXA Assurance Maroc	122, Avenue HASSAN II Casablanca	1 181 697	1 181 697	8,90%
ATLANTASANAD assurance	181, Bd d'Anfa Casablanca	1 120 351	1 120 351	8,44%
Divers actionnaires		2 115 221	2 115 221	15,93%
TOTAL		**13 279 286**	**13 279 286**	100,00%

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
Au 31/12/2025

Nom de l'établissement : **BMCI**
Article IS : **01084015**

En milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		**B- Affectation des résultats**	
(AGO du Juin 2025)			
Report à nouveau	733 294	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	239 027
Résultat net de l'exercice	291 892	Autres affectations	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	786 158
Autres prélèvements			
TOTAL A	**1 025 185**	**TOTAL B**	**1 025 185**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C3

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
Au 31/12/2025

Nom de l'établissement : BMCI

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	**10 147 157**	**9 840 115**	**9 787 064**
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	3 712 971	3 556 540	3 195 615
2- Résultat avant impôts	889 606	516 289	403 473
3- Impôts sur les résultats	339 529	224 398	209 551
4- Bénéfices distribués	239 027	239 027	239 027
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	41,42	21,98	14,60
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 042 488	918 376	857 423
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 749	2 658	2 688

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY EDO S A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

I. DATATION

Date de clôture (1)	AU 31/12/2025
Date d'établissement des états de synthèse (2)	**MARS 2026**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO SA

Dates	Indications des événements	
	Favorables	Néant
	Défavorables	Néant

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C6

EFFECTIFS

Au...31/12/2025

Nom de l'établissement : BMCI

en nombre

EFFECTIFS	31/12/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	2 699	2 647
Effectifs utilisés	2 576	2 477
Effectifs équivalent plein temps	2 576	2 477
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 336	1 194
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 363	1 453
Cadres (équivalent plein temps)	1 525	1 399
Employés (équivalent plein temps)	1 174	1 248
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C7 **TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS**

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

TITRES	Nombre de titres		Montants en milliers de DH	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Titres dont l'établissement est dépositaire	127 660 527	123 633 673	84 463 956	79 833 002
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM domiciliée dont l'établissement est dépositaire	13 543 172	28 346 278	8 489 754	9 801 507
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

C8

RESEAU
Au 31/12/2025

Nom de l'établissement : **BMCI**

En nombre

RESEAU	31/12/2025	31/12/2024
Guichets permanents	293	295
Guichets périodiques	1	1
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	292	294
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

CHIFFRES D'AFFARES HORS TAXES AU 31-12-2025

Deuxième semestre 2025	Premier semestre 2025
2 400 477	2 536 227

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

ACTIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	**47 166**	**45 881**
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	**949**	**449**
. A vue	949	449
. A terme	-	
Créances sur la clientèle	**953 759**	**694 185**
. Créances sur Mourabaha	953 759	694 185
. Créances sur Salam	-	
. Créances sur autres financements participatifs	-	
. Autres créances sur la clientèle	-	
Titres de transaction et de placement		
. Dont Certificats de Sukuk		
Biens acquis dans le cadre de finacements participatifs	-	
Immobilisations données en Ijara	-	
Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	
. Dont Certificats de Sukuk	-	
. Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés		
9. Autres actifs	**8 273**	**8 719**
Total des actifs	**1 010 147**	**749 234**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

PASSIF DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public,Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	**380 053**	**240 053**
. Dettes sur Mourabaha	-	
. Dettes sur Salam	-	
. Dettes sur autres financements participatifs	-	
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	380 053	240 053
Dépôts de la clientèle	**40 058**	**24 275**
. Comptes à vue créditeurs	36 251	23 368
. Autres comptes créditeurs	3 807	907
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	
. Dettes sur Mourabaha	-	
. Dettes sur Salam	-	
. Dettes sur autres financements participatifs	-	
Autres passifs	**350 829**	**257 923**
Provisions pour risques et charges	**75**	**75**
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	
Dotation en capital	**205 000**	205 000
Reports	**21 907**	**12 916**
Résultat de l'exercice	**12 225**	8 991
Total des passifs	**1 010 147**	**749 234**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	**17 890**	**10 902**
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	17 890	10 902
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	-	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A.

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENETRE PARTICIPATIVE

DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

en milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**25 658**	**19 460**
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérationsavec la clientèle	25 404	19 269
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	-	-
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	254	191
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**42**	**30**
Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	42	30
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	**25 615**	**19 430**
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	**5 433**	**4 799**
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-	**11**
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES		
RESULTAT COURANT	**20 183**	**14 620**
RESULTAT NON COURANT	**-60**	**0**
RESULTAT AVANT IMPOTS	**20 123**	**14 620**
Impôts théorique	7 898	5 629
RESULTAT APRES IMPOT	**12 225**	**8 991**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

DETTE ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 31/12/2025

en milier de DH

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 31/12/2025	Total 31/12/2024
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTES ENVERS LA CLIENTELE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
- Mourabaha						
- SALAM						
- Autre financements participatifs						

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 31/12/2025

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	Montant des cessions au cours de l'exercice		Montant brut au 31/12/2025	Provisions						Montan net au 31/12/2025
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur bien en stocks	Cumul à la fin de l'exercice	
BIENS ACQUIS - MOURABAHA												
-Biens mobiliers												
-Biens immobiliers												
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	-	**274 893**	**274 893**	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Biens mobiliers	-	6 987	6 987	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-Biens immobiliers	-	267 906	267 906	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS												
TOTAL	-	**274 893**	**274 893**	-	-	-	-	-	-	-	-	-

FOR IDENTIFICATION
PURPOSES ONLY
BDO S.A

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 31/12/2025	Encours des créances Mourabaha au 31/12/2025
MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES ETABLISSEMENT DE CREDIT ET ASSIMILES							
MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTELE							
- MOURABAHA							
- MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	182 632	96 103	25 404	0	1558	251 774	692 396
TOTAL	**182 632**	**96 103**	**25 404**	**0**	**1 558**	**251 774**	**692 396**

FOR IDENTIFICATION PURPOSES ONLY
BDO S.A

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie

(BMCI)

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de
BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
26, place des Nations-Unies
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle qu'amendée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

1.1 Avenant à la convention de prestations de services intragroupe et de licence d'utilisation d'œuvres développées de BNP Paribas conclue entre BNP Paribas & BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention porte sur les services IT et licences d'utilisation des œuvres développées de BNP Paribas. Les avenants modifiant la convention initiale porte sur :
  - **Avenant N° 1 :** La mise à disposition de BMCI du nouveau master de Core Banking.
  - **Avenant N° 2 :** La précision sur l'ensemble de la facturation au titre de l'exercice 2021 (hors Master Core Banking couvert par l'avenant N°1).
  - **Avenant N° 3 :**
    - Introduire les prestations et services IT et de licences d'utilisation d'œuvres développées par BNP Paribas dûment utilisées par la BMCI mais non indiquées au niveau de la convention.
    - Expliciter les règles de facturation des prestations de services IT et de licences d'utilisation d'œuvres développées par BNP Paribas.
    - Acter le décommissionnement de l'outil NEOS.
  - **Avenant N° 4 :** La modification des conditions financières applicables au titre de l'exercice 2022.
  - **Avenant N° 5 :** La mise en place des nouvelles clauses contractuelles types de l'UE en vue de garantir le respect des exigences applicables en matière de protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la Protection des Données). L'avenant vise également à détailler l'ensemble des typologies de traitements opérés sur les applicatifs (AML NET REVEAL/ATLAS2/...)

- **Avenant N° 6 :**
  - Introduire les prestations de services IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS, à savoir E Banking et Home Banking, JIRA et Confluence, utilisées par la BMCI.
  - Retirer les prestations de services IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS, à savoir ATLAS, du champ d'application de la convention.
  - Mettre à jour les montants des applications et des services IT associés au titre de l'année 2023.
- **Avenant N° 7 :**
  - Retirer les prestations de service IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS « BNPINET » du champ d'application du contrat et ce, suite à son décommissionnement.
  - Supprimer la facturation liée à l'utilisation de l'applicatif « EBANKING » tout en maintenant son utilisation par le bénéficiaire.
  - Mettre à jour les montants des applications et des services IT associés au titre de l'année 2024 (AML NET REVEAL – CONFLUENCE – HOME BANKING – JIRA – SONAR – SWIFT SIBES – VINCI – WEBDOC)
- **Avenant N° 8 :**
  - Introduire les prestations de service IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS, BMSA et Direct Connectivity (GCH) utilisées par le bénéficiaire.
  - Introduire les prestations de services sans licence d'utilisation d'œuvres développées : APS EM, le service DEVICES qui intègre l'ensemble des services permettant la gestion des postes de travail et téléphones mobiles gérés par les infrastructures Groupe BNP Paribas, ainsi que les services d'accompagnement de RedHat.
  - Mettre à niveau l'application SWIFT SIBES vers Services SWIFT.
  - Retirer les prestations de services IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP Paribas AML Net Reveal du champ d'application du contrat.
  - Mettre à jour les montants des applications et des services IT associés au titre de l'année 2025.
- **Avenant N° 9 :**
  - L'introduction des prestations de services IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS, dûment utilisées par les Bénéficiaires sur les années 2022, 2023, 2024 et 2025 mais non contractualisées en vertu du contrat (Ratama, carthago, EKIP, Exus fs, Myrécla, Lookout, BMCI Connect, Crédit fyidi, CRM UNICA et DataFactory).
  - Introduction de prestation de service sans licence d'utilisation d'œuvre développées par BNP Paribas, dûment utilisées par le bénéficiaire mais non contractualisées en vertu du contrat (les services de communication et télécom, de data (business intelligence), de sécurité de la production (ProdSec), de cybersécurité et de Gestion des API (ou interface de programmation applicative).

- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** La convention initiale conclue entre BNP Paribas et BMCI en date du 1er janvier 2016 a été modifiée par des avenants, le dernier a été conclu en date du 09 décembre 2025 et entre en vigueur à compter du 1er janvier 2022.
  - **Rémunération :** Versement des redevances par BMCI à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs (AML NET REVEAL/ BNPINET/ CONFLUENCE/ EBANKING/ HOME BANKING...).

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 271.308.272,24 MAD.

- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.2 Avenant à la convention de prestation de services informatiques intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas (Applicatif QUANTEXA) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques (Application Quantexa) s'inscrit dans le cadre du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent dans les opérations de Trader Finance, en réponse aux exigences du groupe BNP Paribas.
  A ce titre, le contrat a pour objet d'arrêter les conditions particulières de réalisation par BNP Paribas (via sa filière CIB) des services de Run en faveur de la BMCI sur l'application QUANTEXA.
  Le service Quantexa est responsable de la :
  - Surveillance des produits et chaines d'approvisionnement liés au commerce ;
  - Attribution de scores basés sur le risque ;
  - Détection des tendances inhabituelles et/ou suspectes nécessitant une analyse approfondie (ex : Corruption, blanchiment d'argent, ...) ;

  La méthodologie utilisée se présente comme suit :
  - Recueil des données à partir des systèmes opérationnels
  - Enrichissement par des sources de données certifiées externes
  - Etablissement des liens commerciaux et sociaux avec le client
  - Affichage de données fiables

  L'avenant N°1 conclu en 2025 a pour objectif de préciser les conditions particulières de prestations de services au titre de l'année 2025.

- **Modalités essentielles** :

  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 06 août 2024 (dernière signature) pour une durée de 3 ans à partir de la date d'entrée en vigueur tacitement renouvelable une fois pour la même période. L'avenant conclu en date du 18 décembre 2025 (dernière signature), entre en vigueur à compter du 1er janvier 2025.

  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention fait l'objet des règles suivantes :
    - Facturation sur la base de volume de MT700 généré par BMCI dans IVISION.
    - Méthodologie du calcul du prix unitaire : (Volume MT700 généré par BMCI dans IVISION / Volume de MT700 total généré dans IVISION) * (Budget BAU Quantexa + coûts du Support Quantexa) + Mark-up 5%
    - Le volume de MT700 généré par BMCI pour calculer la facturation de 2025 est de 1875 (données de base).
    - Le montant de la facturation 2025 est de 48 K€ incluant un Mar-kup de 5%.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 532.261,64 MAD.

- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.3 Avenant à la convention d'assistance et de prestations de services conclue entre BMCI et BMCI Banque Offshore *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Banque Offshore, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans BMCI Banque Offshore et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans BMCI Banque Offshore et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** La convention initiale, annulant et remplaçant le contrat d'Assistance Technique datant de 2006, régit les prestations de services fournies par BMCI au profit de BMCI Banque Offshore.

  L'avenant N°1 conclu en 2024 complète la convention initiale par l'intégration des prestations fournies par BMCI au profit de BMCI Banque Offshore dans le domaine ALM/Treasury.

  L'avenant N°2 conclu en 2025 complète la convention initiale par l'intégration des prestations fournies par BMCI au profit de BMCI Banque Offshore dans le domaine d'affacturage en devise suivant les termes ci-après :

  - Définir les activités confiées par BMCI au profit de BMCI Banque Offshore dans le domaine d'affacturage en devise ainsi que les indicateurs de performance et la tarification ;
  - Assurer d'une manière permanente les prestations de gestion opérationnelle des contrats d'affacturage en devises, la relation avec l'assurance ainsi que le suivi de l'échéancier et du recouvrement.

  Ainsi, les domaines couverts par cette convention sont :
  - Finances et contrôles
  - Ressources humaines
  - Assistance juridique
  - Contrôle Permanent Groupe
  - Système d'information
  - Sécurité
  - Production et appui commercial
  - Conformité
  - Risques
  - Immobilier d'exploitation
  - Achats
  - ALM/Treasury
  - Affacturage

- **Modalités essentielles :**
-
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 1er janvier 2006 et modifiée en date du 18 mars 2019 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation expresse faite par l'une ou l'autre des parties moyennant une notification par lettre recommandée avec accusé de réception adressée 180 jours avant la date de prise d'effet de la résiliation.
    Cette convention a été complétée par deux avenants, le dernier prend effet le 1er janvier 2025.
  - **Rémunération :** La facturation sera établie annuellement sur la base de la formule suivante :

    Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations

    *NB : en tenant compte d'un coût JH de 3.800,00 dirhams HT pour les prestations d'*ALM/Treasury et *d'affacturage.*

Les coûts directs et indirects imputables dans le cadre des prestations rendues seront majorés de 10%.

Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 2.068.438,07 MAD.
- **Sommes reçues en 2025 :** 2.482.125,68 MAD TTC.

1.4 Avenant à la convention de Prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre GB conclue entre BMCI et BNP Paribas (Convention écrite)

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre GB (Global Banking) a pour objet de préciser les conditions financières applicables aux applicatifs ci-après et aux services y afférant :
  - CONNEXIS TRADE
  - IVISION
  - TRS
  - GBS TRADE
  - RMA
  - NOSTRO LORO
  - CASE
  - CONNEXIS CASH
  - ATLAS2/ORION2

  Les avenants modifiant la convention initiale ont pour objet :
  - Avenant N° 1 : de (i) retirer les prestations de services IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS « Atlas/Orion » et « Case » du champ d'application du Contrat, (ii) de préciser l'ensemble des facturations des applications et des services IT associés au titre de l'année 2023 et (iii) supprimer la facturation liée à l'utilisation des applicatifs « Atlas/Orion » et « Case » suite à leur décommissionnement.
  - Avenant N°2 : de présenter les montants de la facturation des applicatifs au titre de l'année 2024.
  - Avenant N°3 : de présenter les montants de la facturation des applicatifs au titre de l'année 2025 et les prévisions de 2026.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue le 13 avril 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 22 février 2022 avec effet rétroactif à compter du 1er février 2021 pour une durée indéterminée.
    La convention initiale a été modifiée par des avenants, le dernier conclu en date du 18 décembre 2025 (dernière signature) et entre en vigueur à compter du 1er janvier 2025.
  - **Rémunération :** BMCI verse les redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs (CONNEXIS TRADE/IVISION/TRS/GBS TRADE/RMA ...).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges 17.996.892,98 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.5 Avenant à la convention de prestations de services « SLA » conclue entre BMCI et BNP PARIBAS REGIONAL INVESTIMENT COMPANY (BRIC) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP PARIBAS REGIONAL INVESTIMENT COMPANY (BRIC) et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers BNP IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Le contrat porte sur les conditions de réalisation pour le compte de BRIC (Client), des prestations de services par BMCI (Prestataire), entrant dans son domaine de compétences, et ce, suite au transfert à BMCI des prestations fournies par CIB Bahrein en faveur de BRIC. Ce contrat récapitule les domaines de compétences où les services du Prestataire sont sollicités par le Client, et pour lesquels le Prestataire déclare disposer des compétences et du savoir-faire nécessaires à leur exécution.

  Les domaines de prestations en question sont : Conformité - Ressources Humaines – Finance – Légal – IMEX – Sécurité – Achats – Risk ORM.

  L'avenant N°1, conclu en date du 22 juillet 2025, s'inscrit dans le cadre de la mise à jour du domaine RH et l'ajout de nouveaux domaines de prestations à savoir OPC, DPO, CDO et Sécurité du système d'information (Infrastructure et Télécom).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Le contrat prend effet à compter du 1er janvier 2024 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année, sauf résiliation expresse faite par l'une ou l'autre des parties soussignées.
    L'avenant, conclu en date du 22 juillet 2025, entre en vigueur à compter du 1er janvier 2025.
  - **Rémunération :** La facturation est établie annuellement sur la base du Tarif Journalier Moyen et du nombre de JH annuel défini pour la réalisation des prestations.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 1.846.800,00 MAD.
- **Sommes reçues en 2025 :** 1.527.120,00 MAD.

1.6 Avenant à la convention d'application intragroupe conclue entre BNP Paribas et BMCI, rattachée au contrat cadre pour les prestations de services intragroupe (MSA) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet l'accompagnement et le conseil par BNP Paribas au profit de la BMCI sur les périmètres suivants :
  - Retail and SME Client Segment Activity ;
  - IRB Corporate Client Segment Activity ;
  - IRB Procurement Support.

  L'avenant N°1, a pour objectif de :
  - Modifier les frais correspondants au titre de l'année 2022
  - Mettre à jour et préciser les montants des frais de conseil au titre des années 2023 et 2024.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 février 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 16 décembre 2022 et prendra fin le 31 décembre 2025. Cette convention a été modifiée par avenant qui prend effet à compter du 1er janvier 2022 sans modification de la durée du contrat initial.

- **Rémunération :** BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des services objet de cette convention. La facturation prend considération un taux jour/homme par périmètres mentionnés ci-dessus, déterminé sur la base de la répartition des coûts complets sur le nombre d'employés, et majoré d'un mark-up de 5%.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 16.504.745,96 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.7 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – Sourcing GDD conclue entre BNP Paribas SA (par l'intermédiaire de sa succursale portugaise) et BMCI
(Convention écrite)

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** La conclusion de contrat s'inscrit suite aux recommandations du Comité Groupe de supervision et de contrôle BNP PARIBAS SA, ayant approuvé en date du 05 juillet 2023 le modèle opérationnel cible P&P TRM 5 (TOM) pour gérer les Due Diligences génériques (GDD) pour les fournisseurs externes auprès des centres de services partagés P&P (Portugal et Inde).
  L'équipe R&P a donc lancé un programme de transformation pour :
  - Centraliser la gestion des due diligences génériques (GDD) sur les fournisseurs externes
  - Industrialiser et homogénéiser la gestion des Due Diligences Génériques (GDD) via l'outil Groupe One TPRM

  Ce programme de transformation a débuté en 2023 avec le déploiement pour la France et l'Italie et se poursuit en 2024 avec le déploiement du périmètre international notamment pour le cas du Maroc BMCI.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** La présente convention est conclue pour une durée de trois (3) ans, reconduite tacitement une fois, prenant effet à compter du 1er avril 2025 et arrivant à échéance le 31 mars 2028.
  - **Rémunération** : Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5%
    - **Clé d'allocation :** Les frais seront calculés en fonction des coûts totaux engagés par le fournisseur et attribués au bénéficiaire selon la clé d'allocation définie sur une base annuelle.

    Le montant convenu pour traiter le volume prévisionnel de 255 traitements pour l'année 2025 est de 17 000€.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.8 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – Risk Groupe conclue entre BMCI et BNP Paribas S.A

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** Mise à disposition au profit de BMCI des outils RISK, des modèles d'octroi, de provisionnement et RWA, de suivi des risques de marché et des risques opérationnels, des politiques de risques et toutes les meilleures pratiques (et stress tests) relatives au Pilier II (ICAAP).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 24 avril 2025 (dernière signature) avec date d'effet à compter du 1er janvier 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction 3 fois pour une période de 1 an chacune.
  - **Rémunération** : En tenant compte des services fournis, le prestataire imputera au Bénéficiaire une facturation d'un montant basé sur un taux journalier moyen estimé à 950€ correspondant à tous les coûts directs et indirects liés aux services rendus par les équipes Risk Group plus le Mark-up de 10%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges 19.270.571.49 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.9 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe - OneKYC conclue entre BNP Paribas SA (par l'intermédiaire de sa succursale portugaise) et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services intragroupe fournis par le prestataire (équipe opérationnelle OneKYC à Lisbonne) au profit de BMCI.

  Le prestataire s'engage à fournir les services ci-après cités, comme indiqué dans la description des services des conditions particulières :
  - Contrôle de qualité
  - Représentation de la structure actionnariale
  - Support technique aux utilisateurs, droits d'accès et reporting

  Modalités essentielles : La formule retenue pour le calcul de la part de BMCI correspond à la moyenne de la part de BMCI pour les deux cas d'usage suivants majorée d'un mark-up de 5% :
  - Cas 1 : Nombre d'entités juridiques multi sites pour lesquels la BMCI est site secondaire / nombre total d'entités juridiques pour lesquels IRB est site secondaire.
  - Cas 2 : nombre d'entités juridiques filiales de groupes internationaux à la BMCI / nombre total d'entités juridiques filiales de groupes internationaux chez IRB.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.10 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe - Risques de fraude interne conclue entre BNP Paribas SA (par l'intermédiaire de sa succursale portugaise) et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

  Nature et objet de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions de réalisation des services intragroupe incluant la mise en place de contrôles permettant de détecter, sur la base de

scénarios bien définis, les opérations frauduleuses/anormales pouvant générer des risques de fraude interne, et qui seront éventuellement escaladées au RISK ORM.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 27 octobre 2025 (dernière signature), prend effet à compter de sa signature par les parties pour une durée de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction une (1) fois pour la même durée.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5%
    - **Clé d'allocation** (*) **:** Effectif (Nombre d'ETP de T&PC alloués au Capital Markets)

    (*) Le coût indicatif est estimé à 750 euros HT par an, soit sur la base de 0,05 ETP (Mandats CCA et Trading) par an, incluant la majoration de 5 %.

    Le coût indicatif sera révisé entre le prestataire et le bénéficiaire sur une base annuelle et le montant facturé sera communiqué au Bénéficiaire au cours de chaque année budgétaire. Tout changement dans la méthode de facturation des services fera l'objet d'un avenant dûment signé par les parties.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.11 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe - Fraude interne, conclue entre BMCI et BNP Paribas India Solutions Private Limited

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet de définir les conditions de réalisation des services intragroupe incluant la mise en place de contrôles permettant de détecter les cas de fraude interne. Il s'agit de :
  - Contrôle des mandats de trading (PR00785) ;
  - Contrôle des deals annulés/modifiés (PR00785).
- **Modalités essentielles :** Le prix est calculé sur la base des coûts totaux et de la clé d'allocation (Nombre d'employés faisant l'objet de la surveillance et nombre d'alertes traitées/clôturées) suivants :
  - **Mark-up (%) :** 17,25%
  - **Clé d'allocation** (*) **:** Effectif (Nombre d'ETP de T&PC alloués au capital Markets)

  (*) Le coût indicatif est de 2 250 $ HT par an, soit sur la base de 0,15 ETP (mandats CCA et trading) par an incluant le Mark-up de 17,25%.

  Le coût indicatif sera révisé entre le prestataire et le bénéficiaire sur une base annuelle et le montant facturé sera communiqué au Bénéficiaire au cours de chaque année budgétaire. Tout changement dans la méthode de facturation des services fera l'objet d'un avenant dûment signé par les parties.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.

Sommes versées en 2025 : Néant.

1.12 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe - Fonction Procurement & Performance (P&P) conclue entre BMCI et BNP Paribas S.A

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations)

  Nature et objet de la convention : Convention de prestations de services fournies par les Achats Groupe (Procurement & Performance) au profit de la Direction des Achats Maroc incluant :

  - Le volet Procurement (technologie, données de marché et courtage, corporate services, services professionnels et banques & assurances) ;
  - Les activités transversales mondiales : conseil en procurement stratégique, projets et solutions, risques, contrôles et conformité.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date de prise d'effet- Durée :** La présente convention est conclue en date du 31 octobre 2025, (dernière signature), et prend effet à compter du 1er janvier 2023 pour une durée de trois (3) ans, renouvelable 3 fois par tacite reconduction pour une durée d'un an.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5%
    - **Clé d'allocation :** Coûts directs et indirects liés aux services rendus par les équipes P&P.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.321.075,38 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.13 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – Finances Groupe conclue entre BMCI et BNP Paribas S.A

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations)
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services fournies par le Groupe BNP Paribas au profit de BMCI, en matière de prestations Finances dans les domaines suivants :
  - Capital Management
  - Pilotage de la performance
  - COO
  - Fiscalité
  - Normes et contrôles
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 décembre 2025, et prend effet à compter du 1er janvier 2023 pour une durée de trois (3) ans, renouvelable 3 fois par tacite reconduction pour une durée d'un an.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5%
    - **Clé d'allocation :** Coûts directs et indirects liés aux services rendus par les équipes Finance Group.
      Le coût total est basé sur les JHs consommés avec un TJM de 800 euros.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 5.565.111,10 MAD
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.14 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – RH conclue entre BMCI et BNP Paribas S.A

- **Personnes concernées :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations)
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services fournies par le Groupe BNP Paribas au profit de BMCI portant sur la fonction RH et couvrant les thématiques suivantes : rémunération et avantages sociaux, solutions RH, leadership et direction générale, diversité, RHG, évolution de carrière, services liés aux technologies de l'information RHG, Direction, Finances et communication RHG....
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 décembre 2025, prend effet à compter du 1er janvier 2021 pour une durée de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés de répartition suivants :
    - **Marge (%) :** 5%
    - **Clé de répartition :**
      - 1er niveau de répartition aux lignes métier de BNPP : la base des coûts totaux refacturables est en premier lieu affectée aux lignes métier du Groupe en fonction des modes de facturation appropriés définis pour chacun des services rendus par la Fonction RH du Groupe. Le mode de facturation de premier niveau est défini pour tenir compte des avantages des services rendus pour chaque ligne métier.
      - 2ème niveau de répartition aux bénéficiaires : dans un deuxième temps, les coûts collectés au niveau de chaque ligne métier sont ensuite ventilés entre les entités/agences exerçant les activités de la ligne métier et les bénéficiaires des services sur la base des clés de répartition appropriées. A cette fin, le mode de facturation suivant a été jugé le plus approprié pour refléter les avantages des services pour le bénéficiaire : ETP.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 4.379.064,70 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

***1.15* Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – Data Management, Confidentialité & Protection des données et Data Science conclue entre BNP Paribas S.A. et BMCI**

- **Personnes concernées :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations)
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services fournies par le Groupe BNP Paribas au profit de BMCI portant sur les domaines suivants :
  - **Data Management :**
    - Fournir les cadres et outils de gouvernance des données nécessaires pour se conformer aux lois et réglementations applicables au Groupe BNP Paribas, y compris les données ESG.
    - Fournir la documentation soutenant la définition et le contrôle des aspects liés aux données pour contribuer à l'évaluation et à l'atténuation des risques.
    - Soutenir les lignes de métier et les fonctions dans l'exécution de leur stratégie de données, en alignement avec le Groupe.
  - **Confidentialité, protection des données :**
    - Le GDO pilote le cadre de confidentialité et de protection du Groupe, tout en soutenant les initiatives orientées vers l'activité. Elle fournit les directives et des politiques, dont la mise en

- œuvre permet de démontrer la responsabilité du Groupe vis-à-vis des lois sur la confidentialité et la protection des données, et de promouvoir un traitement des données sécurisé et conforme aux réglementations

- **Data Science :**
  - Soutien stratégique et Gouvernance : Assistance dans le déploiement de la gouvernance de l'IA et garantie de l'alignement avec la stratégie globale du Groupe en matière d'IA.
  - Partage de connaissances et benchmarking : partage des Best Practices et de retours sur l'IA et la GenIA, y compris les benchmarks pour guider les initiatives locales.
  - Suivi et mesure de l'impact : soutien dans le suivi des gains liés à l'IA et évaluation régulière de la valeur générée pour l'activité.

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 décembre 2025, prend effet à compter du 1er janvier 2024 pour une durée de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction 3 fois pour une période de 1 an.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5%
    - **Clé d'allocation :** Coûts directs et indirects liés aux services rendus par les équipes GDO Group, plus Mark-up et un TJM de 800 euros.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 504.369,06 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant

1.16 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – Juridiques conclue entre BNP Paribas S.A. et BMCI

- **Personnes concernées :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services fournies par le Groupe BNP Paribas au profit de BMCI en matière de prestations juridiques, notamment dans les activités suivantes :
  - Support juridique par l'équipe résolution des litiges du Groupe (« GDR ») NEW YORK – Central ;
  - Conseil juridique métier (y compris les produits dérivés, titres et financement) ;
  - Support juridique par l'équipe résolution des litiges du groupe (« GDR ») Paris – Central ;
  - Fusions acquisitions ;
  - Protection des données & TIC ;
  - Supervision et soutien opérationnel des équipes RB&S (« Retail Banking & Services ») Siège et EM (Europe Méditerranée) Siège légal ;
  - General Counsel ;
  - COO – Administration ;
  - Ressources humaines (juridique).
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** La convention prend effet à compter du 1er janvier 2023 pour une durée de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction 1 fois pour la même période.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5%

-
  - **Clé d'allocation :** Taux Journalier Moyen estimé à 950 euros correspondant à tous les coûts directs et indirects liés aux services rendus plus mark-up de 5% qui pourra être périodiquement revue par les parties.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.746.101,55 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.17 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – Communication conclue entre BNP Paribas S.A. et BMCI

- **Personnes concernées :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services fournies par le Groupe BNP Paribas au profit de la Direction Marketing et communication de BMCI sur les sujets suivants :
  - **Communication Groupe EM :** Prestation de services liés à la communication, tels que le sponsoring tennis, la communication interne et la communication externe.
  - **Communication interne :** Gestion de la stratégie éditoriale, le design, la production, la diffusion de contenu pour la communication interne groupe (principalement Echonet mobile et Eloqua) et les principaux canaux de communication Groupe (site web Corporate Groupe et le rapport intégré BNP Paribas).
    Plateformes et outils de communication : Echonet mobile, site web institutionnel des pays, plateforme Eloqua de mass mailing, plateforme multimédia MEDIAHUB de management de contenu, plateforme de gestion des réseaux sociaux....
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention, conclue en date du 09 décembre 2025, prend effet à compter du 1er janvier 2023, pour une durée de 3 ans, renouvelable trois fois pour une période d'un an chacune.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5%
    - **Clé d'allocation :** Coûts directs et indirects liés aux services rendus par les équipes Communication Group plus mark-up de 5% et un TJM de 800 euros.
  - **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.485.980,94 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

1.18 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – Sécurité Groupe conclue entre BNP Paribas S.A. et BMCI

- **Personnes concernées :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services fournies par le Groupe BNP Paribas au profit de la DSI de BMCI portant sur les domaines suivants :
  - Les procédures régissant la sécurité physique, la continuité d'activité, le Management de crise et la résilience opérationnelle ;
  - Plans de contrôle des dispositifs en place (2S, Gouvernance, Mobilité internationale, CA, Management de crise) ;
  - Les formations dispensées par le groupe (sécurité sûreté, gestion de crise, continuité d'activité et la résilience opérationnelle) ;

-
- Les retours sur expérience des événements survenus dans les sites du Groupe ;
- La veille et monitoring opérationnel de niveau groupe (la cartographie des risques, stratégies de repli, BIA…) ;
- Gestion des Data Center ;
- Les outils d'assessment du risque sécurité / sûreté ;
- Les outils Groupe de gestion des sujets sécurité / Sûreté (Service Now, Gardaworld, Everbridge, Europ Assistance, Crisis Messenger…).

- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 décembre 2025, prend effet à compter du 1er novembre 2025 pour une durée de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction 3 fois pour une période de 1 an.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 10%
    - **Clé d'allocation :** Coûts directs et indirects liés aux services rendus par les équipes Risk Group plus mark-up qui pourra être périodiquement revue par les parties.

      Le coût du JH (Jour – Homme) est de 800 euros hors TVA, incluant mark-up.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 573.240,97 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2025

2.1 Contrat de couverture de crédit non confirmé conclu entre BMCI Banque Offshore et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Banque Offshore, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans BMCI Banque Offshore et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans BMCI Banque Offshore et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** Crédit non confirmé accordé par BMCI à BMCI Banque Offshore.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Cette convention a été conclue en date du 28 juin 2022 et a pris effet à partir de la date de sa signature par les parties pour une durée indéterminée sauf résiliation de l'une ou de l'autre des parties sur notification écrite avec un préavis de trois mois.
  - **Rémunération :** En tant qu'emprunteur, BMCI Banque Offshore verse une rémunération en fonction de la duration de chaque avance, du montant par type de produit, du taux d'intérêts tel qu'établi par une grille publiée mensuellement par l'ALMT et du montant minimum du remboursement anticipé.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 1.525.052,90 USD soit 13.921.140,39 MAD.
- **Sommes reçues en 2025 :** 1.525.052,90 USD soit 13.921.140,39 MAD.

2.2 Avenant à la convention instituant une commission d'apport et de partage de risque conclue entre BMCI et BMCI Leasing *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Leasing, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans la société BMCI Leasing et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans la société BMCI Leasing et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** Cette convention fixe les modalités de collaboration entre BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI ainsi que d'une commission de partage de risques.
  L'avenant a porté sur la modification/suppression des termes de l'article 4.2 de la convention intitulé « Participation en risque ».
  Ainsi, l'Article 4.2 de la convention a été annulé et remplacé suivant les termes ci-après :
  - La participation en risque de la BMCI ne s'appliquera pas pour les dossiers conclus et mis en loyers par BMCI Leasing avec les clients ou prospects BMCI, et ce à compter de la date de la signature de cet avenant.
    Par ailleurs, cette participation en risque de la BMCI continuera à s'appliquer à tous les contrats de crédit-bail conclus antérieurement à cet amendement.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Cet avenant conclu en date du 6 avril 2022 a été autorisé par le Conseil d'Administration du 22 février 2022.
  - **Rémunération :** Au titre d'apport d'affaire, BMCI Leasing verse à BMCI 0,35% du montant HT de l'investissement.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 5.063.167,68 MAD HT.
- **Sommes versées en 2025 :** 5.469.181,93 MAD TTC.

2.3 Convention de Prestations de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre ALMT conclue entre BMCI et BNP Paribas (Convention écrite)

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet d'arrêter les conditions générales et particulières de réalisation par BNP Paribas (via sa filière CIB) des Services de Run et de concession de Licences en faveur de la BMCI.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue entre la BMCI et BNP Paribas datée du 15 avril 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 22 février 2022 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2021.
  - **Rémunération :** BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de cette convention.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 8.446.585,61 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

-

2.4 Convention de Prestation de services informatiques (RUN et Licences d'Utilisation sur les Œuvres Développées) / Périmètre DBCE (Digital Banking Clients and Employees) conclue entre BMCI et BNP Paribas *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet d'arrêter les conditions générales et particulières de réalisation par BNP Paribas (via sa filière CIB) des Services de Run et de concession de Licences en faveur de la BMCI.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue le 1er juillet 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 22 février 2022 avec effet rétroactif à compter du 1er février 2021 pour une durée indéterminée.
  - **Rémunération :** BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de cette convention.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.795.141,12 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.5 Convention d'application intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas relatif à la prestation de services de filtrage – SHINE *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Fourniture par BNP Paribas à la BMCI, des services de filtrage des flux sur l'outil SHINE suivants :
  - Filtrage des transactions de BMCI par rapport aux listes des sanctions financières
  - Gestion des alertes générées par le filtrage conformément aux engagements réglementaires en matière de sanctions financières internationales et à la politique du Groupe BNP Paribas.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 04 octobre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 31 aout 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération :** La BMCI règle les prestations fournies par BNP Paribas au titre des services objet de la convention et portant sur la facturation des services de filtrage. La facturation est basée sur la répartition de tous les coûts interne de personnel, autres coûts directs (y compris les frais de déplacement et de représentation, les honoraires des prestataires externes…) et coûts indirects (y compris les coûts des locaux, des installations, les coûts informatiques, les coûts des fonctions : RH, Finance, etc.) majorés d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.182.152,84 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

-

2.6 Convention d'application intragroupe conclue entre BNP Paribas et BMCI relatif à la prestation de services de criblage régulier des bases de données relations – SUN *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de services de centralisation et d'automatisation du criblage des bases de données Relations à des fins de conformité aux obligations légales et réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, de lutte contre la corruption et de lutte contre le financement du terrorisme, ainsi qu'à des fins de respect des embargos et sanctions de nature financière.

  Ce processus de Groupe met en œuvre les éléments nécessaires au respect de la réglementation locale ainsi que les normes et les standards internationaux applicables en la matière.

  Les services comprennent l'accès à l'Outil logiciel en mode SaaS et son utilisation, ainsi que sa maintenance et son support. Cet outil SUN fournit :
  - Un algorithme de détection permettant le criblage régulier et automatique des relations par rapport aux listes FS applicables ainsi que la génération d'alertes, selon les règles mises en place ;
  - Un workflow à BMCI pour gérer les alertes générales (assignation, rapport, levée, blocage ou rejet, messages de l'historique, stockage) ;
  - Une solution de stockage des alertes clôturées.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 04 octobre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 31 aout 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération :** BMCI règle les prestations fournies par BNP Paribas au titre des services objet de la convention. La facturation se base sur la répartition de tous les coûts interne de personnel, autres coûts directs (y compris les frais de déplacement et de représentation, les honoraires des prestataires externes…) et coûts indirects (y compris les coûts des locaux, des installations, les coûts informatiques, les coûts des fonctions : RH, Finance, etc.).
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1.340.871,27 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.7 Avenant à la convention de prestation de services informatiques (BUILD et RUN) et de licence d'œuvre développées par BNP Paribas – OMR conclue entre BMCI et BNP Paribas *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestation de services informatiques BUILD et RUN par BNP Paribas pour le compte de BMCI, pour l'outil OMR, outil de BackOffice dédié aux activités de la salle de marchés et de l'ALMT, en remplacement de l'outil Arpson. Placé entre l'outil Front Office (Kondor) et l'outil comptable SAB, OMR permet aux utilisateurs de la DPAC de recevoir le flux des opérations traitées dans ces activités en effectuant l'ensemble des paiements et des confirmations y relatives, avec un STP (Straight through processing) élevé et un risque opérationnel réduit. L'objectif de la convention est :
  - La transformation du dispositif actuel de façon à faciliter les évolutions métiers et se mettre en conformité avec les pratiques de CIB ;
  - L'utilisation des outils standard de CIB pour les activités considérées ;

- La réduction des tâches manuelles du Back Office en visant un STP élevé et un risque opérationnel réduit ;
- L'amélioration des procédures de réconciliation ;
- Le respect des normes comptables de Finance Groupe.

- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 12 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2022 et prendra fin le 31 décembre 2022.
  - **Rémunération :** BMCI rémunère BNP Paribas pour les services objet de la convention. Le prestataire facturera les coûts supportés correspondant aux phases d'étude, de développement et de déploiement majoré d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 719.984,65 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.8 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – DMA Provider 1 conclue entre la BMCI et BNP Paribas *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services DMA – Provider 1 ayant pour objet la surveillance des communications électroniques (LCAPM et ALMT) et du Trade (Activités ALMT uniquement).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 mars 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération :** BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des prestations de services DMA Provider 1.
    La facturation prend en considération les coûts totaux (majoré d'un mark-up de 5%) répartis en fonction des clés d'allocation suivantes :
    - Nombre d'effectif affecté à BMCI objet d'un suivi sur le nombre total des effectifs alloués à ces services au cours de la période.
    - Nombre d'alertes clôturées pour le compte de BMCI sur le nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.9 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – DMA Provider 2 conclue entre BMCI et BNP Arbitrage S.N.C *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (indirect dans BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services DMA – Provider 2 ayant pour objet la surveillance des communications électroniques à travers l'outil Groupe « RedOwl » et le paramétrage et maintien IT de l'interface de Trade Surveillance (pour l'ALMT)
- **Modalités essentielles** :

-
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 mars 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération :** BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des prestations de services DMA Provider 2.
    La facturation prend en considération les coûts totaux (majoré d'un mark-up de 5%) répartis en fonction des clés d'allocation suivantes :
    - Nombre d'effectif affecté à BMCI objet d'un suivi sur le nombre total des effectifs alloués à ces services au cours de la période.
    - Nombre d'alertes clôturées pour le compte de BMCI sur le nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.10 Convention de prestations de services pour la fourniture de services intragroupe – DMA Provider 3 conclue entre BMCI et BNP Paribas London Branch *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet la réalisation par BNP Paribas à la BMCI, à travers les équipes de BNP Paribas London Branch, des services suivants :
  - Les FOCS analysent les alertes non clôturées au niveau du FOCS local nécessitant une escalade pour de plus amples investigations ;
  - La conformité supervise les contrôles du FOCS en tant que LOD2, examine les alertes remontées par le FOCS, traite les alertes liées au périmètre géré par la conformité exclusivement, fait le lien avec la Conformité locale en cas d'alertes avérées et de réalisation des contrôles.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 09 mars 2023 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 3 ans renouvelable une fois.
  - **Rémunération :** BMCI verse le montant des rémunérations à BNP Paribas au titre des prestations de services DMA Provider 3.
    La facturation prend en considération les coûts totaux (majoré d'un mark-up de 5%) réparti en fonction des clés d'allocation suivantes :
    - Nombre d'effectif affecté à BMCI objet d'un suivi sur le nombre total des effectifs alloués à ces services au cours de la période.
    - Nombre d'alertes clôturées pour le compte de BMCI sur le nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.11 Convention de Funding en devise conclue entre BNP PARIBAS SA et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI.

- **Nature et objet de la convention :** La convention porte sur les termes et conditions du funding, accordé par BNP PARIBAS SA à BMCI, notamment les conditions financières applicables à BMCI en tant qu'emprunteur (emprunts en devises dans le cadre des enveloppes validées/accordées par BNP PARIBAS à BMCI).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 17 décembre 2021 et autorisée par le conseil de surveillance du 26 novembre 2021 pour une durée indéterminée.
  - **Rémunération :** Le taux d'emprunt est calculé par devise, sur la base des courbes de taux internationales et les coûts de liquidité de BNP Paribas. Le taux d'emprunt correspond au taux de référence de la durée concernée majoré du coût de liquidité intragroupe de la maturité concernée.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 9.693.376,86 MAD
- **Sommes versées en 2025 :** 10.578.168,27 MAD.

2.12 Convention de fourniture de services intragroupe DiligenSE conclue entre BMCI et BNP Paribas Personal Finance *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Personal Finance et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet la fourniture de services intragroupe DiligenSE conclue entre BMCI et BNP Paribas Personal Finance, l'acquisition des licences, de prestation d'hébergement et maintenance évolutive de l'outil DiligenSE.

  DiligenSE est un outil de développement des Systèmes Experts (SE), en fonction des besoins des clients, sur l'octroi, le recouvrement, la fraude (édition, modification, certification), comprenant entre autres la conception des règles, la simulation de la production, la génération de SE.

  Les maintenances réalisées dans le cadre de cette convention se présentent comme suit :
  - **Maintenance applicative/corrective :** Application de correctifs ou de solutions de contournement afin de garantir la disponibilité ;
  - **Maintenance préventive :** Adaptation de la solution, gestion de l'obsolescence.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 12 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.
  - **Rémunération :** BMCI verse les redevances à BNP Paribas Personal Finance en contrepartie des licences, des services d'hébergement et des services de maintenance.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** 1.336.841,65 MAD.

2.13 Convention de fourniture de services intragroupe KYIS conclue entre BMCI et BNP Paribas Personal Finance *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Personal Finance et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet l'acquisition de droit d'utilisation, de prestation d'hébergement et de maintenance de l'outil KYIS.

  KYIS est un outil de gestion des intermédiaires (Know Your Intermediary) qui permet de :
  - Agréer les nouveaux partenaires ;
  - Collecter les informations et documents nécessaires à l'évaluation du niveau de risque LCB-FT des intermédiaires ;
  - Calculer le score et le niveau de Risk Compliance ;
  - Gérer le processus de certification ;
  - Piloter la certification/re-certification régulière du stock d'intermédiaires ;
  - Piloter l'activité opérationnelle ;
  - Identifier les PPE et les personnes sous sanctions (filtrage via SUN) ;
  - Gérer les droits d'accès.

  Les types de maintenance réalisées dans le cadre de cette convention sont :
  - **Support applicatif :** suivi de production et diagnostic des incidents ;
  - **Maintenance applicative :** Application de correctifs ou de solutions de contournement afin de garantir la disponibilité ;
  - **Maintenance préventive :** Adaptation de la solution, gestion de l'obsolescence-Administration des paramètres de la solution.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 22 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 5 années renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.
  - **Rémunération :** BMCI verse les redevances à BNP Paribas Personal Finance au titre des droits d'utilisation, des services d'hébergement, des services de maintenance ainsi qu'au titre des développements spécifiques.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** 822.170,72 MAD.

2.14 Convention de mise à disposition d'un logiciel de gestion informatique conclue entre BNP Paribas Factoring IT Services (FITS) et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Factoring IT Services et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de mise à la disposition de BMCI d'un logiciel de gestion informatique de centralisation et de mutualisation des activités IT pour l'activité de Factoring de la BMCI.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 30 juin 2013 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2013 pour une durée indéterminée.
  - **Rémunération :** La redevance est déterminée sur la base de la méthode de répartition des coûts supportés par FITS.
    Conformément à cette méthode de facturation, tous les coûts directs supportés par FITS dans l'exécution des services, sont refacturés à la BMCI, majoré d'un mark-up de de 8%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 2.824.000,00 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

-

2.15 Convention portant sur l'hébergement et l'infogérance conclue entre Coficabail et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirecte dans les deux entités (Coficabail à travers Personal Finance et BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations d'hébergement et d'infogérance du logiciel SICLID, intégrant l'assistance et les améliorations du programme d'exploitation des batch de production et l'assistance pour les opérations de maintenance.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 30 juin 2002 modifiée par des avenants, successivement le 1er décembre 2004, le 6 décembre 2007 et le 1er janvier 2009, pour une durée de dix ans, renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération :** Les modalités de rémunération par service se présentent ainsi :
    Un forfait HT annuel de 90 000 EUR correspondant aux services suivants ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC :
    - Mise à disposition et maintenance des environnements ;
    - Accès continu au téléprocessing et traitement des batchs quotidiens ;
    - Procédures de back-up ;
    - Création/mise en place et contrôle de l'évolution du plan de reprise (recovery plan).

    Un coût HT annuel s'élevant à 0,6 EUR par dossier actif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, appliqué au nombre de dossiers de clients actifs en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
    - A l'espace de stockage ;
    - A la puissance des processeurs ;
    - Aux outils nécessaires à la fourniture des services.

    Un coût HT annuel s'élevant à 0,3 EUR par dossier inactif ajusté annuellement pour prendre en considération l'accroissement de l'index SYNTEC, appliqué au nombre de dossiers des clients inactifs en DB2 en fin de mois. Ce montant correspond aux coûts liés :
    - A l'espace de stockage ;
    - Aux outils nécessaires à la fourniture des services.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 2.928.921.17 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** 1.642.818,46 MAD.

2.16 Convention Cadre de Prestation de services de télécommunication et services accessoires conclue entre BNP Paribas Net Limited et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de prestations de services fournis par BNP Paribas NET LIMITED portant sur :
  - Services DATA : mise à disposition de BMCI du réseau international qui relie la Banque à BNP Paribas à travers le monde ;
  - Services à valeur ajoutée sur le réseau international, en particulier en matière de sécurité (antivirus, filtrage etc ...), les services téléphoniques et services de réseau WIFI Groupe et prestation de maintenance et d'administration.

- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 07 juillet 2011 pour une durée indéterminée.
  - **Rémunération :** Les frais au titre des services sont facturés comme suit :
    - Réseau de données et lignes dorsales : tarif forfaitaire,
    - Téléphonie par commutation et RAN : tarif variable,
    - Autres services : tarif forfaitaire.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 5.662.690,46 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.17 Convention portant sur la maintenance de l'applicatif informatique SICLID conclue entre BNP Paribas Personal Finance et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Personal Finance et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention de maintenance corrective et de maintenance évolutive et prestations de développement de l'outil SICLID, utilisé par la Business Unit Crédit Conso pour la production et la gestion des crédits à la consommation, et de ses composantes à savoir :
  - STARC : Outil utilisé par le Marketing pour le reporting sur les campagnes commerciales ;
  - TELEMATIQUE « TELEM-Fonc » : Outil de distribution des crédits sur les lieux de vente pour l'activité de « Distribution » et sur Internet.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 1er décembre 2001 avec effet rétroactif à compter du 1er juillet 2001 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération :** Les coûts de base par dossier de chaque année sont indexés le 1er janvier de l'année en cours en fonction des variations de l'indice SYNTEC.

    Le montant de la rémunération peut être révisé lors de chaque renouvellement, après accord entre les parties.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** 433.198,58 MAD.

2.18 Convention « Procurement Technology » *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans Procurement Technology et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention permet de faire bénéficier BMCI de conditions contractuelles et financières avantageuses, négociées par Procurement Technology avec les éditeurs de logiciels pour le compte de BNP Paribas et de l'ensemble de ses filiales dans le monde.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le conseil de surveillance du 26 février 2020 pour une durée indéterminée avec effet à partir de la date de signature des conditions particulières.
  - **Rémunération :** Les conditions financières applicables à chaque commande sont prévues dans les conditions particulières et prises fermes.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 14.466.218,21 MAD.

-
- **Sommes versées en 2025 :** 19.647.228,92 MAD.

2.19 Convention de prestations de services conclue entre BMCI et ARVAL MAROC *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations) et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société ARVAL MAROC.
- **Nature et objet de la convention :** Convention d'assistance technique conclue entre BMCI et ARVAL, qui annule et remplace la convention de prestation de services conclue entre les parties en date du 13 juin 2019, inscrite dans le cadre de la mise à niveau du dispositif contractuel avec les politiques et normes Groupe en matière d'externalisation, et portant sur un seul domaine d'activité, à savoir la gestion des Ressources Humaines.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue entre BMCI et Arval Maroc datée du 14 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022
  - **Rémunération :** ARVAL procède au règlement des prestations fournies par BMCI Paribas au titre des services objet de la convention de prestations de services RH relatifs à l'établissement des bulletins de salaires. Les prestations sont facturées annuellement sur la base d'un coût mensuel par bulletin de salaire émis.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2025 :** Néant.

2.20 Convention d'apport d'affaires au profit d'ARVAL Maroc *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans la BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations) et BMCI en sa qualité d'actionnaire et d'administrateur dans la société ARVAL MAROC.
- **Nature et objet de la convention :** Convention de Collaboration entre BMCI et ARVAL Maroc en matière d'apport d'affaires par BMCI en faveur d'ARVAL Maroc et de participation au risque au cas par cas et à la décision de BMCI (pour le stock accordé avant le 31/12/2017).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue entre BMCI et Arval Maroc datée du 23 janvier 2013 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération :**
    - Une commission d'apport de 0,75% du montant HT de l'investissement versée flat à la mise en route du véhicule et ne portera que sur les contrats concrétisés ;
    - Une commission de risque de 0,50% du montant HT de l'investissement, qu'il s'agisse d'un client ou d'un prospect, calculée sur l'encours des engagements puis versée trimestriellement.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 2.907.189,00 MAD.
- **Sommes reçues en 2025 :** 454.951,51 MAD.

-

2.21 Contrat d'assistance et de prestations de services conclu entre BMCI Leasing et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Leasing, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans la société BMCI Leasing et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans la société BMCI Leasing et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** La convention initiale, annulant et remplaçant le contrat d'Assistance Technique datant de 2013, régit les prestations de services fournies par BMCI au profit de BMCI Leasing.

  L'avenant conclu en 2024 complète la convention initiale par l'intégration des prestations fournies par BMCI au profit de BMCI Leasing dans le domaine ALM/Treasury.

  Ainsi, les domaines couverts par cette convention sont :
  - Finances et Contrôles ;
  - Ressources Humaines ;
  - Achats ;
  - Contrôle Permanent Groupe ;
  - Assistance Juridique ;
  - Sécurité ;
  - Système d'Information ;
  - Immobilier d'Exploitation ;
  - Risques ;
  - Conformité ;
  - ALM/Treasury.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Cette convention conclue en date du 6 décembre 2021 a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 novembre 2021.

    Le contrat a pris effet à compter du 1er janvier 2021 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation faite par l'une ou l'autre des parties.

    Cette convention a été complétée par un avenant daté du 12 décembre 2024 avec prise d'effet le 1er janvier 2025.
  - **Rémunération :** La facturation sera établie annuellement sur la base de la formule suivante :

    Le coût total de la prestation = Tarif journalier moyen * Nbre JH annuel défini pour la réalisation des prestations.

    NB : Le coût JH a été fixé à 3.800 dirhams HT pour les prestations de type ALM/Treasury et 2.700 dirhams HT pour les autres natures de prestations.

    Le paiement des factures sera effectué dans un délai de 60 jours maximum après la date de réception de la facture.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 4.347.738,79 MAD HT.
- **Sommes reçues en 2025 :** Néant.

2.22 Convention d'Application Intra-Groupe conclue entre BRIC et BMCI rattachée au contrat cadre pour les prestations de services Intra-Groupe *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en tant qu'actionnaire dans BRIC et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers BNP Paribas IRB Participations).

-

- **Nature et objet de la convention :** BRIC via son HUB Capital Markets (ci-après « HUB »), fournit à BMCI les prestations suivantes :
  - Définition de la stratégie globale : IRB Capital Markets (Hub logé au sein de BRIC) co-définit avec le management local LCAPM de BMCI la stratégie des activités de Capital Markets qui s'inscrivent dans la stratégie globale d'IRB. Le Hub accompagne LCAPM dans sa mise en œuvre localement.
  - Pilotage des activités Capital Markets : ce pilotage comprend la gestion prudentielle, le développement commercial et la structuration des activités de marché d'IRB.
  - Accompagnement du développement commercial : le Hub favorise le développement commercial de l'activité de Capital Markets et veille à ce que les produits offerts soient en cohérence avec les business lines d'IRB, c'est-à-dire qu'ils tiennent compte des spécificités locales (réglementaire, besoin des clients, concurrence, etc…)
  - Application des règles de conformité : l'équipe veille au respect des règles de conformité et du code de conduite relatif aux activités de Capital Markets et imposés par le groupe et par les régulateurs locaux et globaux.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le Conseil de Surveillance du 26 mai 2021 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2021.
  - **Rémunération :** Les coûts de la prestation sont facturés sur la base des éléments ci-après :
    - Le Taux J/H Moyen (TJM) : 16 538 MAD ;
    - Le nombre d'experts affectés pour la prestation : 4 ;
    - Le nombre de jour de prestation.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.23 Convention de prestation de service pour la fourniture de services intragroupe conclue entre BNP Paribas SA (par l'intermédiaire de sa succursale portugaise) et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La présente convention permettra à la BMCI de bénéficier de l'analyse des alertes de niveau 1 d'abus de marché réalisée par la succursale portugaise de BNP Paribas et s'appuyer sur une équipe mutualisée basée à Lisbonne, rattachée hiérarchiquement au « Head of Alert Management Portugal Compliance Hub » et fonctionnellement au domaine « Market integrity » (respect de l'intégrité des marchés).

  Le premier niveau de gestion des alertes vise à traiter les alertes « faux positifs » et à faible risque émanant de l'outil de surveillance.

  Ce traitement des alertes de niveau 1 sera complété par l'outil d'abus de marché « Lookout » qui permettra de renforcer le dispositif de la BMCI en matière d'intégrité des marchés en réponse aux exigences du Groupe et du régulateur local.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le conseil de surveillance du 24 mai 2023 et prend effet à compter du 12/07/2023 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention est déterminée sur la base du prix calculé à partir des coûts totaux (Coûts directs et indirects) majoré d'un mark-up de 5%.

-

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.24 Convention de prestation de services informatiques (BUILD & RUN) conclue entre BMCI et BNP Paribas (Applicatif CENTRIC) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques (BUILD &RUN) porte sur les conditions de réalisation pour le compte de la BMCI, des prestations de services de Build et de Run sur l'application CENTRIC.

  CENTRIC est une plateforme qui englobe plusieurs applications, dont Connexis Cash. Il vient en remplacement de BNPNET et OPF décommissionnés.

  La convention s'inscrit ainsi dans le cadre du projet de déploiement de la solution Groupe CENTRIC, comme Solution E-BANKING sur les sites Maroc et Algérie, en remplacement des applications BNPNET et OPF (Solution E-Banking de l'éditeur FIS-C2P). Ce projet vise à :

  - Répondre aux besoins métiers à travers une interface unifiée, une richesse fonctionnelle et un système ouvert, compatible avec SAB et Atlas.
  - Sortir des solutions actuelles BNPNET & OPF, dont l'échéance du support éditeur est prévue à fin 2023.

  Les services fournis dans le cadre de cette convention consistent en l'implémentation et la distribution de la plateforme, la gestion des incidents et la prestation de support des solutions électroniques pour les clients ainsi que d'autres services de support dont les parties pourraient convenir le cas échéant.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention autorisée par le conseil de surveillance du 08 mars 2023 et prend effet à compter du 16 mai 2023 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention fait l'objet des règles suivantes :
    - Coût RUN : 27 € par abonnement par an majoré d'un mark-up de 5% ;
    - Coût de BUILD : 163,620 € majoré d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 39.975,77 MAD
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.25 Convention de fourniture de services intragroupe COMET conclue entre BMCI et BNP Paribas *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention porte sur la gestion
  - Des principaux processus d'éthique professionnelle (transactions personnelles, cadeaux, invitations et autres avantages, conflits d'intérêts privés) qui peuvent concerner les collaborateurs et les assistants extérieurs. Selon la règlementation locale, les assistants externes peuvent être exclus ;
  - De certains processus règlementaires qui peuvent concerner des collaborateurs et des candidats (processus SEC, personnes associées).

-

- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue entre la BNP Paribas et la BMCI datée du 19 décembre 2023 et autorisée par le conseil de surveillance tenu 29 novembre 2023 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** Le Prestataire facturera le Bénéficiaire chaque année après la fin de chaque période de facturation. Le prix sera calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation pour les modules d'Ethique professionnelle.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 163.432,71 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.26 Convention d'émission par le garant BNP PARIBAS SA des garanties bancaires internationales en faveur de BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention conclue détermine les conditions et modalités de l'émission par le garant BNP PARIBAS SA des garanties bancaires internationales en faveur du bénéficiaire BMCI en réponse aux exigences de la circulaire BAM N° 8/G/12.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue entre la BNP Paribas et la BMCI datée du 02 octobre 2023 et autorisée par le conseil de surveillance tenu 1er septembre 2023, avec effet rétroactif à compter du 1er juin 2023, pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction.
  - **Rémunération :** Les commissions à verser par la BMCI au profit de BNP PARIBAS SA au titre des garanties émises, correspondent à 0,20% l'an du montant des garanties émises. Ces commissions devront être versées trimestriellement et à terme échu dans un délai d'un mois.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 2.635.555,56 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** 2.620.808,08 MAD.

2.27 Avenant à la convention tripartite RATANET IT Services master agreement conclue entre BMCI, BNP Paribas Groupe Service Center S.A. et BNP Paribas Personal Finance *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans BNP Paribas Personal Finance et d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** Convention tripartite portant sur la fourniture des prestations relatives aux développements informatiques sur l'outil RATAMA et sa maintenance, étant rappelé que la BMCI dispose déjà d'une licence d'utilisation de cet outil.

  L'avenant porte sur la modification des tarifs des prestations de services techniques réalisées dans le cadre du contrat initial liant BMCI, BNPP PF et BNPP GSC (augmentation de 325€ à 382€ par jour, soit une hausse de 18%).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** La convention initiale a été autorisée par le conseil de surveillance du 02 novembre 2018 avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2018. L'avenant entre en vigueur à compter du 1er décembre 2024.

- **Rémunération :**
  - Au titre des prestations de développement, suivant un devis arrêté sur la base du nombre de J/H et d'un coût J/H de 382 € HT.
  - Au titre de la maintenance :
    - Pour la solution actuelle : redevance annuelle de 53 000 EUR HT, qui représente 15% du coût de licence acquise et développements initiaux ;
    - Pour chaque nouveau lot développé : redevance annuelle sur la base de 15% HT du coût de chaque nouveau lot développé ;
    - Les développements inférieurs à un J/H sont exclus de la base de calcul de la maintenance ;
    - La facturation annuelle au titre de la maintenance est capée à 91 KEUR, couvrant une enveloppe de 60 J/H.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 755.406,41 MAD.

- **Sommes versées en 2025 :** 1.637.980,38 MAD.

2.28 Avenant à la convention de fourniture de services intragroupe maintenance SICLID conclue entre BMCI et CENTRAL EUROPE TECHNOLOGIES (CET) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** La convention porte sur les conditions de fourniture par le prestataire CET des services de maintenance de l'outil SICLID. Les services de maintenance réalisés dans le cadre de cette convention sont :
  - La maintenance de mise à jour ;
  - La maintenance corrective et support ;
  - La maintenance évolutive / implémentation projet.

  Les avenants conclus portent sur :
  - **Avenant N°1 :** L'avenant conclu porte sur la modification, au regard de l'inflation, du prix du TJM applicable aux services suivants :
    - Services de développement / maintenance évolutive / implémentation projets ;
    - Services de maintenance corrective et support.
  - **Avenant N°2 :** porte sur la modification du TJM des services suite à une meilleure négociation et optimisation des coûts moyens pour le TJM passé de 354€ à 350€ :
    - Services de maintenances et développement de l'application SICLID, système de gestion des crédits à la consommation utilisée par la BUCC ;
    - Services de maintenance corrective et support.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** La convention initiale a été conclue en date du 12 décembre 2022 et autorisée par le conseil de surveillance du 25 novembre 2022 pour une durée de 3 années, renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période et modifiée par deux avenants, le premier daté du 09 juin 2023 et autorisé par le conseil de surveillance du 24 mai 2023 et le deuxième avenant conclu en juillet 2024 avec date d'effet le 01 janvier 2024.
  - **Rémunération :** La rémunération des prestations objet de la convention fait l'objet des règles suivantes :
    - Au titre des services de développement / maintenance évolutive / implémentation projets : CET soumet à BMCI une proposition de devis indiquant le nombre J/H nécessaires à la réalisation du projet.

- Au titre des services de maintenance corrective et support : le budget est révisé annuellement en fonction du nombre des demandes traitées l'année précédente.

Le taux journalier appliqué au nombre de JH est désormais de 350€ au lieu 354 € / JH hors TVA, incluant un mark-up de 5%.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 4.313.424,00 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** 3.334.987,74 MAD.

2.29 Convention de prestation de service intragroupe conclue entre BNP Paribas Fortis NV et BMCI
(Convention écrite)

- **Personne concernée** : BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La présente convention s'inscrit dans le cadre de la mise à jour de la documentation contractuelle conclue entre le prestataire à travers le Global Factoring Compétence Center (GFCC) et les bénéficiaires des prestations telles que définies dans le « CHARTE DU GLOBAL FACTORING COMPETENCE CENTRE » dans l'objectif de mieux refléter les récents changements dans l'organisation de la filière Factoring, et intégrer les travaux de construction, de développement et de migration du nouveau SI. Il décrit ainsi les missions, les responsabilités du Global Factoring Compétence Center (GFCC) vis-à-vis de BMCI en tant qu'entité d'affacturage, et remplace tous contrats antérieurs entre les parties, en relation avec le même sujet.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention prend effet à compter du 01 janvier 2024 et est conclue pour une durée de 3 ans, tacitement renouvelable une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention est déterminée sur la base du taux de jour homme de toutes prestations de 449,27€ hors TVA majoré d'un mark-up de 5%.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant

2.30 Avenant à la convention de prestations de services intragroupe et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP Paribas conclue entre BNP Paribas et BMCI (périmètre GM)
(Convention écrite)

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques Périmètre GM a pour objet de préciser les conditions financières applicables aux applicatifs et aux services y afférents en faveur de BMCI.

  L'avenant a pour objectif de (i) retirer les prestations de services IT et de licence d'utilisation d'œuvres développées par BNP PARIBAS « Atlas/Orion » et « Case » du champ d'application du Contrat, (ii) de préciser l'ensemble des facturations des applications et des services IT associés au titre de l'année 2023 et (iii) supprimer la facturation liée à l'utilisation des applicatifs « Atlas/Orion » et « Case » suite à leur décommissionnement.

- **Modalités essentielles** :

  - **Date et durée :** La convention conclue en date du 21 mars 2022 avec effet rétroactif le 1er janvier 2021 a été autorisée par le conseil de surveillance du 22 février 2022 et modifiée par avenant daté du 26 mai 2024 avec effet rétroactif le 1er mai 2024 et autorisé par le conseil de surveillance du 24 mai 2024.

  - **Rémunération :** BMCI verse des redevances à BNP Paribas en contrepartie des droits d'utilisation, de prestations de maintenance applicative et des prestations d'hébergement pour chacun des applicatifs objet de cette convention.

    Le prix est calculé sur la base des coûts totaux majorés d'un mark-up de 5%. La clé d'allocation est le nombre d'employés faisant l'objet de la surveillance.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 2.297.404,69 MAD.

- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.31 Convention de prestation de services informatiques intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas Partners For Innovation Global Connect (Service BACKBONE) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques porte sur les conditions de prestation de services de télécommunication et services accessoires.

  Le service BACKBONE est un réseau informatique international du Groupe BNP Paribas (Backbone : Support ITGP Télécom & services centraux Télécom) et permet l'accès aux datacenters globaux du Groupe et aux datacenters régionaux ainsi que la connexion vers les fournisseurs autorisés du Cloud. Il permet l'accès au IAN (Internet Access Network) qui offre des services de browsing, web-hosting, O365 et connexions partenaire.

  Le service comprend :
  - Le cryptage du réseau entre les datacenters Marne et Bastogne ;
  - Support 24/24, 7/7 ;
  - Monitoring de la capacité et de la consommation ;
  - Test annuel de résilience.

- **Modalités essentielles** :

  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 13 novembre 2024 (dernière signature) avec date d'effet à compter du 1er avril 2024 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.

  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention est calculée à partir des coûts totaux suivants et des clés d'allocation suivantes (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - Le coût de l'infrastructure du backbone est directement affecté à chaque POP. Le coût de chaque POP est ensuite alloué aux entités connectées sur ce POP ;
    - L'effectif des collaborateurs permanents de BMCI est utilisé comme clé d'allocation des coûts des POPs sur lesquels BMCI est connectée.
    - Mark-up (%) : 5% sur les coûts.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 744.079,40 MAD.

- **Sommes versées en 2025 :** 868.575,18 MAD.

2.32 Convention de prestation de services informatiques intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas Partners For Innovation Global Connect (Service CAMPUS) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques porte sur les conditions de prestation de services de télécommunication et services accessoires.

  Les prestations de support réalisées consistent en la gestion des incidents, gestion de la maintenance et l'obsolescence, configuration, service client.

  Dans le contexte de renforcement des normes de sécurité du groupe :

  - CAMPUS POP est une infrastructure de sécurité obligatoire entre les réseaux WIN et les bâtiments locaux du LAN, qui inclut les firewalls de sécurité, les switches d'hosting et serveurs DNS/DHCP.
  - CAMPUS INET : Support des Firewalls, Proxies et DNS (serveurs de management exclus).
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 05 novembre 2024 et prend effet à compter du 1er avril 2024 pour une durée de 3 an renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** La rémunération de la prestation objet de la convention est calculée à partir des coûts totaux suivants et des clés d'allocation suivantes :
    - Les services CAMPUS POP et CAMPUS INET sont facturés sur la base des équipements installés sur le territoire. Pour chaque équipement, sont facturés :
      - L'amortissement, et la maintenance ;
      - Le support 24/7 de cet équipement, la gouvernance et l'administration du service.
    - Clé d'allocation :
      - Pour les services CAMPUS POP & CAMPUS INET : Liste des équipements identifiés et validés par BMCI ;
      - Pour les autres services : Nombre de collaborateurs permanents de BMCI (source : Refog) pour CAMPUS LAN & WIFI support.
    - Mark-up (%) : 5% sur les coûts.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.33 Convention de prestation de services informatiques intragroupe conclue entre BMCI et BNP Paribas Partners For Innovation Global Connect (Service WIN CONNECT) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (Indirect dans BMCI à travers BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques porte sur les conditions de prestation de services de télécommunication et services accessoires.
  Le service Win Connect (Service WIN DATA lien de 2x160 M) se compose de :
  - 2 circuits reliant les sites du Bénéficiaire au Réseau WIN Backbone POP
  - 2 routeurs (CPE)/switches
  - Support 24h/24 et 7j/7

-
- Supervision de la capacité et de la consommation

La notification de livraison « WIN Ready letter » détaille le service technique, le niveau de service et les contacts de support en cas d'incidents.

- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 02 décembre 2024 et prend effet à compter du 1er avril 2024 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même période.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux suivants et des clés d'allocation suivantes (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5% sur les coûts ;
    - **Clé d'allocation :** Nombre de collaborateurs permanents de BMCI (source : Refog) ;
    - Coût total de l'infrastructure constitué des éléments suivants :
      - Le coût des deux liaisons internationales raccordant le territoire au backbone en Europe ; Le coût d'amortissement et de maintenance des équipements d'extrémité installés sur le territoire marocain (routeurs) ;
      - Le coût du support 24/7, de la gouvernance, et de l'administration du service.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 2.134.622,71 MAD.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.34 Avenant à la convention de prestation de services informatiques RUN sur l'application « Record Keeping » conclue entre BNP Paribas et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCI (à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestation de services informatiques RUN porte sur la réalisation de l'application « Record Keeping ».

  Il a pour objet d'arrêter les conditions générales et particulières de réalisation par BNP Paribas, via sa filière CIB, des services de RUN et de concession de licences en faveur de BMCI, de l'application « Record Keeping ».

  Record Keeping enregistre et archive les E Com (communications électroniques : message, chat) sur une liste convenue de canaux et/ou d'utilisateurs d'E-Com à des fins réglementaires et de monitoring.

  L'avenant vient amender le contrat initial et d'élargir la prestation de record keeping en incluant également les communications vocales des Front Officers.
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** La convention initiale conclue en date du 08 mars 2023 avec effet rétroactif le 1er janvier 2021 et d'une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée, a été autorisée par le Conseil de Surveillance du 24 mai 2023 et complétée par avenant daté du 03 décembre 2024.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux suivants et de la clé d'allocation suivante (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 5% sur les coûts ;
    - **Clé d'allocation :** Nombre d'employés faisant l'objet de la surveillance ;

- **Coût indicatif** selon l'avenant de 850€ par an par employé faisant l'objet de la surveillance, sur la base de 18 employés (14 employés CPBS, 4 employés ALMT) à 15 300€ HT par an, au lieu de 810€ par an par employé faisant l'objet de la surveillance, selon le contrat initial, sur la base de 17 employés (13 employés CPBS, 4 employés ALMT) à 13 770€ HT.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 74.911,22 MAD.

- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.35 Convention de prestations de services intragroupe conclue entre BMCI, BNP Paribas S.A et BNP Paribas London Branch *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités BMCI et BNP Paribas London Branch (indirect dans la BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** La convention de prestations de services a pour objet de fixer les conditions de surveillance des opérations et des communications (E-com et Voice com) remontées via différents outils Groupe, à travers le renforcement de la E-com et voice surveillance, ainsi que la Trade surveillance réalisé entre les opérateurs front office (vendeurs, traders, trésoriers) et leurs contreparties extérieures (clients, bancaires et finales).

  Les prestations seront assurées par BNP Paribas ou BNP Paribas SA. London Branch. Les services seront répartis entre ces derniers conformément à leur organisation interne (affectation selon la langue, ou complexité, type de communication…)

  Les prestations objet du contrat, se présentent comme suit :
  - **Service 1 :** Surveillance des opérations
  - **Service 2 :** Surveillance des communications
  - **Service 3 :** Supervision et contrôles sur le dispositif de surveillance par la conformité

- **Modalités essentielles** :

  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 12 décembre 2024 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.
  - **Rémunération :** La méthodologie Cost+Pricing est utilisée. Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivantes :
    - Nombre d'alertes clôturées par les prestataires pour le compte du Bénéficiaire par rapport au nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.
    - Nombre d'employés monitorés par les prestataires pour le compte du bénéficiaire par rapport au nombre total d'employés monitorés au cours de la période.
    - Coût indicatif lié à la E-com et Trade surveillance est de 285 € HT par an et par employé faisant l'objet de la surveillance, soit sur la base de 18 employés de 5.130 € HT par an y compris le mark-up de 5%.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.

- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.36 Avenant à la convention cadre « Offre assistance cartes et packs BMCI » conclue entre BMCI, BMCI Assurance et Cover Edge (anciennement dénommée AXA Assistance Maroc) *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI ASSURANCE

- **Nature et objet de la convention :** BMCI et Cover Edge (anciennement « AXA ASSISTANCE ») ont conclu, en date du 28 juillet 2015, un contrat-cadre de partenariat intitulé « Offre assistance cartes et packs BMCI », ayant pour objet la distribution, par la BMCI, de produits d'assistance proposés par AXA ASSISTANCE MAROC aux clients détenteurs de cartes et de packs BMCI.

  Un premier avenant a été signé en date du 16 septembre 2016 modifiant la périodicité du paiement de la prime relative à la carte Infinite suivi d'un deuxième avenant daté du 25 décembre 2024 intégrant BMCI ASSURANCE, en tant qu'intermédiaire, et élargissant le périmètre du contrat-cadre à une nouvelle offre d'assistance applicable aux crédits à la consommation.

- **Modalités essentielles** :

  - **Date et durée :** L'avenant prend effet à compter du 1er janvier 2025.
  - **Rémunération :** BMCI prélève chaque mois les primes sur les comptes des souscripteurs ayant contracté des crédits à la consommation et souscrit aux produits d'assistance, à la même date de prélèvement de leur échéance du crédit à la consommation (montant de la prime en TTC : 60 MAD, 120 MAD et 180 MAD en fonction de la formule souscrite).
    BMCI reverse mensuellement la totalité de ces primes à BMCI assurance qui paiera à Cover Edge, de manière mensuelle, le montant des primes lui revenant (37,00 MAD/TTC) ainsi que le montant des taxes et de TVA y afférentes.

    La différence entre la prime prélevée et la prime reversée à l'assisteur, représente la marge commerciale de BMCI Assurance.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.

- **Sommes reçues en 2025 :** Néant.

2.37 Convention de prestations de services de notation de cadrage des règles de Risque conclue entre BMCI et BNP Paribas Group Service Center *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les deux entités (indirect dans BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).

- **Nature et objet de la convention :** Le contrat porte sur les conditions de réalisation et de fourniture par le prestataire au bénéficiaire des services de notation et de codage des règles de risque :
  - Développement de modèles de risque (Notation, Octroi, Arbre de décision)
  - Développement de modèles sans risque (Recouvrement, Fraudes, Marketing)
  - Backtesting (modèles nouvellement développés et existants)
  - Révision indépendante de modèles et validation
  - Support technique pour le déploiement des modèles
  - Autres sujets analytiques

- **Modalités essentielles** :

  - **Date et durée :** Convention conclue pour une durée de 3ans, tacitement renouvelable trois fois pour une période de 1an chacune, à condition qu'avant la fin de la période de validité du contrat en cours, les parties s'entendent sous la forme d'un avenant au contrat sur le coût du Jour-Homme (JH) pour la prochaine période d'un an.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé à partir des coûts totaux et des clés d'allocation suivants (méthodologie Cost+ Pricing) :
    - **Mark-up (%) :** 10%

-
- **Clé d'allocation :** Coûts directs et indirects liés à l'équipe Risk Hub Team, engagés par BNP Paribas Group Service Center pour rendre les services plus une majoration, qui pourra être périodiquement revue.
  Le nouveau taux de majoration sera appliqué sous réserve d'un commun accord entre les parties et de la signature d'un avenant par les représentants de chaque partie.
  Le coût du JH est de 570 € hors TVA.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.

- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.38 Convention de gestion du contrat d'Assurance Décès-IAD des emprunteurs du crédit à la consommation conclue entre BMCI, BMCI Assurance et AXA Assurance Maroc *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BMCI en sa qualité d'actionnaire de la société BMCI ASSURANCE.

- **Nature et objet de la convention :** Couverture via Assurance Décès Invalidité (ADI) des risques de non-remboursement des crédits à la consommation. L'objectif étant de garantir à BMCI le remboursement du capital restant dû à la date du décès ou de l'invalidité absolue et définitive de l'adhérent.

- **Modalités essentielles** :

  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 05 décembre 2024 et prend effet à compter du 01 octobre 2024, pour une durée d'une année.

  - **Rémunération :** AXA Assurance Maroc versera à BMCI Assurance une commission équivalant à 60 % des primes encaissées au titre du contrat décès IAD, applicables aux produits de prêts personnels et de distribution.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.

- **Sommes reçues en 2025 :** Néant.

2.39 Convention de gestion du contrat d'Assurance Décès-IAD des emprunteurs du crédit privé et Intelaka conclue entre BMCI, BMCI Assurance et AXA Assurance Maroc *(Convention écrite)*

- **Personne concernée** : BMCI en sa qualité d'actionnaire de la société BMCI ASSURANCE.

- **Nature et objet de la convention :** Couverture via Assurance Décès Invalidité (ADI) des risques de non-remboursement des crédits privés et Intelaka. L'objectif étant de garantir à BMCI le remboursement du capital restant dû à la date du décès ou de l'invalidité absolue et définitive de l'adhérent.

- **Modalités essentielles** :

  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 05 décembre 2024 et prend effet à compter du 01 octobre 2024, pour une durée d'une année.

  - **Rémunération :** AXA Assurance Maroc versera à BMCI Assurance une commission équivalant à
    - 60 % sur primes encaissées au titre du contrat décès IAD pour les crédits privés ;
    - 40% sur primes encaissées au titre du contrat décès IAD pour les crédits privés In Fine ;
    - 0% sur primes encaissées au titre du contrat décès IAD pour les crédits Intelaka.

-

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2025 :** Néant.

2.40 Convention de prestations de services conclue entre BMCI, BNP Paribas London Branch et BNP Arbitrage SNC – FOCS *(Convention écrite)*

- **Personne concernée :** BNP Paribas en sa qualité d'actionnaire dans les trois entités (indirect dans la BMCI à travers sa filiale BNP Paribas IRB Participations).
- **Nature et objet de la convention :** La convention s'inscrit dans le cadre du programme de remédiation officiel FRB / DMA Conduct et définit les conditions de surveillance des opérations et des communications (E-com et Voice com) ainsi que les risques de fraude interne de trading (Rogue Trading) remontées via différents outils Groupe.

  Il vise à renforcer la E-com et Voice surveillance, ainsi que la Trade surveillance réalisées entre les opérateurs front office (vendeurs, traders, trésoriers) et leurs contreparties extérieures (clients bancaires et finales).

  Les prestations seront assurées par BNP Arbitrage S.N.C et/ou BNP Paribas London Branch. Les services seront répartis entre ces derniers conformément à leur organisation interne (affectation selon la langue, ou complexité, type de communication…)

  Les prestations objet du contrat, se présentent comme suit :
  - Service 1 : Surveillance des opérations
  - Service 2 : Surveillance des communications
  - Service 3 : Surveillance des risques de Fraude de trading (Rogue Trading)
- **Modalités essentielles** :
  - **Date et durée :** Convention conclue en date du 12 décembre 2024 pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction une fois pour la même durée.
  - **Rémunération :** Le prix est calculé, suivant la méthodologie Cost+Pricing, à partir des coûts totaux avec un Mark-Up de 5% et des clés d'allocation suivantes :
    - **Service 1 Surveillance des opérations** : Nombre d'alertes clôturées par le prestataire pour le compte du bénéficiaire par rapport au nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.
    - **Service 2 Surveillance des communications** : Nombre d'employés monitorés par le prestataire pour le compte du bénéficiaire par rapport au nombre total d'employés surveillés au cours de la période.
    - **Service 3 Surveillance des risques de Fraude de trading (Rogue Trading)** : Nombre d'alertes clôturées par les prestataires pour le compte du bénéficiaire par rapport au nombre total d'alertes clôturées au cours de la période.

      Le coût indicatif lié à la E-com et Trade surveillance est de 1 980 € HT par an et par employé faisant l'objet de la surveillance, soit sur la base de 18 employés de 35 640€ HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges.
- **Sommes versées en 2025 :** Néant.

2.41 Contrat de rémunération de garanties dans le cadre des opérations de refinancement en devises conclu entre BMCI Banque Offshore et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Banque Offshore, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans BMCI Banque Offshore et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans BMCI Banque Offshore et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** Convention de rémunération de garanties dans le cadre des opérations de refinancement à court terme en devises traités entre BMCI Banque Offshore et la clientèle de BMCI. Le contrat objet de la présente convention arrête les conditions et modalités de rémunération des garanties données par BMCI à BMCI Banque Offshore.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Cette convention a été conclue en date du 17 avril 2002 et modifiée le 4 janvier 2016 pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation expresse faite par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis de 30 jours calendaires avant le terme.
  - **Rémunération :** BMCI Banque Offshore verse à BMCI 50% de la marge nette globale réalisée sur les opérations en devises entre la clientèle BMCI et BMCI Banque Offshore et pour lesquelles BMCI a souscrit à des garanties de solvabilité en faveur de BMCI Banque Offshore.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2025 :** Néant.

2.42 Mandat de gestion de trésorerie conclu entre BMCI Banque Offshore et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCI Banque Offshore, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans BMCI Banque Offshore et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans BMCI Banque Offshore et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** La convention a pour objet de consacrer le mandat de gestionnaire de trésorerie à conférer par BMCI Banque Offshore à BMCI, en précisant son rôle et sa mission et en délimitant sa responsabilité, et de régir leur relation de mandant à mandataire, le tout :
  - Dans le cadre de la mise en œuvre du contrôle effectif exercé par BMCI à l'égard de BMCI Banque Offshore au sens des articles 143 et 144 de la loi n°17.95 relatives aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée,
  - Dans la limite des prescriptions légales et réglementaires organisant l'exercice de la mission et du rôle conférés à BMCI et des règles et normes de gestion des activités financières intragroupes BNP Paribas, en sa qualité de maison mère de BMCI et indirectement de BMCI Banque Offshore.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date :** Convention conclue en date du 1er janvier 2010.
  - **Rémunération :** Le mandat objet de cette convention est un mandat d'intérêt commun, et ne donne lieu à aucune rémunération en faveur du Gestionnaire Mandataire.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits

- **Sommes reçues en 2025 :** Néant.

2.43 Convention portant sur les missions d'Inspection Générale conclue entre BMCI Banque Offshore et BMCI *(Convention écrite)*

- **Personnes concernées :** BMCI en sa qualité d'actionnaire dans BMCI Banque Offshore, Monsieur Hicham SEFFA en sa qualité du Président du Conseil d'Administration dans BMCI Banque Offshore et Président du Directoire dans BMCI et Monsieur Samir MEZINE en sa qualité d'Administrateur dans BMCI Banque Offshore et Directeur Général de BMCI.
- **Nature et objet de la convention :** La convention définit les modalités d'intervention de l'Inspection Générale de BMCI au sein de BMCI Banque Offshore.

  BMCI est en effet amenée à effectuer des audits assurés par l'Inspection Générale. Ces audits ont pour objectif de s'assurer de la pertinence et de l'efficacité du dispositif de contrôle interne mis en place au sein de BMCI Banque Offshore et de veiller à sa cohérence avec le dispositif du Groupe BMCI.
- **Modalités essentielles :**
  - **Date et durée :** Convention conclue en 2002 et actualisée en 2007 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation expresse faite par l'une ou l'autre des parties moyennant une notification par lettre recommandée avec accusé de réception adressée 60 jours avant la date de prise d'effet de la résiliation.
  - **Rémunération :** Rémunération annuelle calculée sur la base de la charge de travail qui s'élève à 1.500,00 MAD par jour/homme TTC.

    Le paiement des factures sera effectué en fin d'exercice à compter de la date de prise d'effet.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en produits.
- **Sommes reçues en 2025 :** Néant.

Casablanca, le 17 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Rue Al Maysse, ACS, Secteur 13,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE 001529804000091

Abderrahim GRINE
Associé

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 [illegible] 00 - Fax : 05 22 29 86 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES 2025

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

KMAD

	BDO		FIDAROC GRANT THORNTON		TOTAL
	Montant/Année	Pourcentage/Année	Montant/Année	Pourcentage/Année	
	2025	2025	2025	2025	
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	1.503	68%	1.373	59%	**2.876**
Emetteur	1.163	52%	1.163	50%	**2.326**
Filiales	340	15%	210	9%	**550**
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au comptes	250	11%	250	11%	**500**
Emetteur	250	11%	250	11%	**500**
Filiales	-	0%	-	0%	**-**
Sous-total	1.753	79%	1.623	70%	**3.376**
Autres prestations rendues					**-**
Emetteur	330	15%	620	27%	**950**
Filiales	140	6%	80	3%	**220**
Sous-total	470	21%	700	30%	**1.170**
Total Général	**2.223**	**100%**	**2.323**	**100%**	**4.546**

Classification : Internal



RAPPORT DE GESTION BMCI 2025

« 2025, un PIC affirmé, animé par trois principes directeurs : Pragmatisme, Impact & Confiance »

UNE EXÉCUTION RENFORCÉE
DANS UN ENVIRONNEMENT EXIGEANT



Hicham SEFFA
Président du Directoire BMCI

Dans un contexte économique marqué par la persistance des tensions géopolitiques à l'échelle internationale, l'intensification des défis climatiques et l'exigence de préserver les équilibres macroéconomiques, le Maroc a de nouveau démontré sa capacité de résilience. Cette dynamique s'est appuyée sur une conduite prudente des politiques publiques et monétaires, ainsi que sur la solidité du secteur financier, afin de consolider la stabilité économique et financière du Royaume.

En 2025, le secteur bancaire marocain a poursuivi sa trajectoire de robustesse, en accompagnant l'activité économique tout en renforçant ses fondamentaux de solidité financière. Pour sa part, le Groupe BMCI a confirmé sa capacité d'adaptation et d'exécution, en plaçant la confiance au cœur de sa relation client et en veillant à une maîtrise rigoureuse des risques et à une discipline de contrôle et de conformité renforcée. Cette dynamique s'est traduite par la consolidation de la gouvernance, l'intensification des dispositifs de contrôle et la poursuite des projets structurants, au service d'une croissance durable et responsable.

Après avoir consolidé notre transformation, renforcé nos dispositifs de pilotage et réalisé des progrès significatifs dans le cadre de notre stratégie, la BMCI a rythmé sa trajectoire en 2025 autour du PIC avec trois maîtres-mots : Pragmatisme, Impact, Confiance. Ce PIC reflète notre volonté d'ancrer chaque décision dans le développement de la banque et l'amélioration de son efficacité, d'inscrire nos initiatives dans des résultats tangibles et de renforcer la confiance de nos clients, qui se traduit par un score de satisfaction en évolution continue, ainsi que celle de nos partenaires et de nos collaborateurs.

L'année 2025 a également constitué une étape majeure dans le renforcement de nos dispositifs afin d'anticiper, de prévenir et de piloter les risques avec un niveau d'exigence accru.

Nous avons également poursuivi notre engagement humain, sociétal et environnemental, en cohérence avec nos priorités de responsabilité et d'impact. Dans ce cadre, le capital humain s'est confirmé comme un levier de transformation. La dynamique d'engagement s'est ainsi traduite par un score de recommandation par les collaborateurs de la banque (NPE) à +17, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré, ainsi que par la reconnaissance Top Employer 2025 & 2026.

En entamant une nouvelle année, nous remercions nos collaborateurs pour leur engagement et leur rigueur. Forts de la dynamique PIC, nous abordons l'année 2026 sous le signe de l'ambition, la transition et la mobilisation collective, afin de poursuivre notre trajectoire de développement, de renforcer la confiance de nos clients et de contribuer durablement au financement de l'économie et à une création de valeur responsable.

SOMMAIRE

01
Mettre en perspective notre secteur à l'aune des inflexions structurelles

Panorama des tendances macroéconomiques
Notre Groupe & Notre Gouvernance
Rétrospective de l'année 2025

02
Dynamiser notre activité commerciale dans un monde en mutation

2025 : Une année de consolidation & d'accélération
Filiales et métiers spécialisés, des leviers clés de croissance
Moderniser nos locaux, priorité de l'année 2025

03
Ancrer notre transformation au service des ambitions de la Banque

Nouveau cadre stratégique, en faveur des ambitions de la Banque
La transformation : Cap sur l'exécution
La transformation agile au service de l'écosystème Digital
L'IT : une dynamique d'amélioration continue
La communication, un catalyseur clé de notre visibilité

04
Accélérer notre engagement pour une croissance durable et inclusive

Finance durable & RSE, priorités stratégiques de la BMCI
La Fondation BMCI, catalyseur d'engagement et d'impact

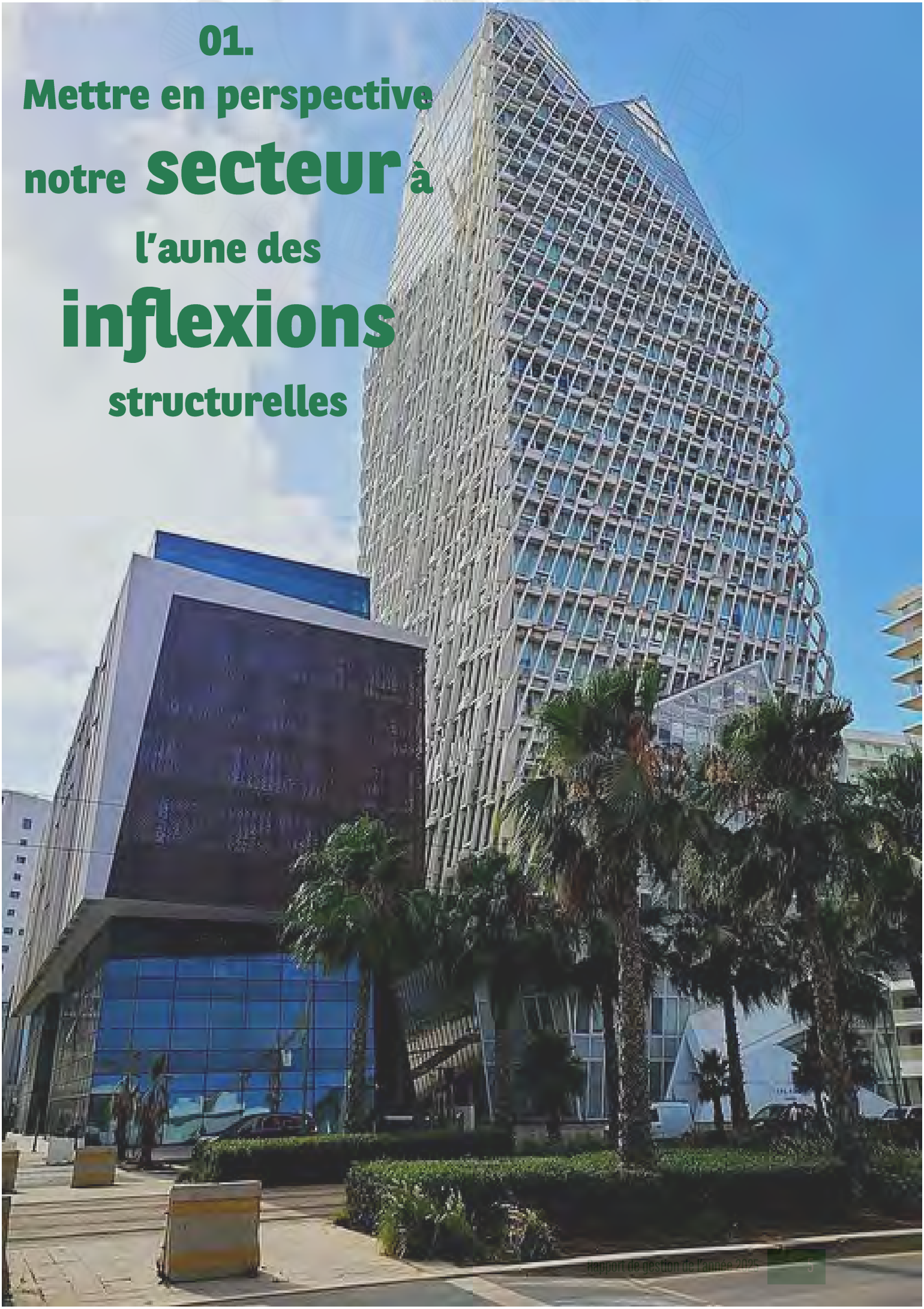
05
Développer notre Capital Humain et notre Culture d'Entreprise

Le Capital Humain, levier d'engagement et de transformation
La communication interne, un axe de fédération des collaborateurs

06
Maîtriser notre gestion des risques et l'efficacité de nos contrôles

Confiance et Sécurité au cœur de notre relation client
Contrôle périodique & cadre juridique adapté, garants du bon fonctionnement de la Banque

01.
Mettre en perspective notre secteur à l'aune des inflexions structurelles

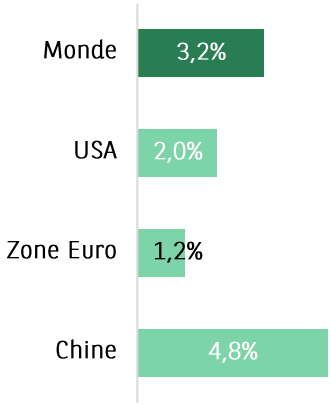


PANORAMA DES TENDANCES MACROÉCONOMIQUES

L'économie internationale demeure robuste en 2025, malgré une croissance modérée et des divergences régionales durables

Croissance mondiale résiliente malgré un environnement d'incertitudes persistantes

En 2025, l'économie mondiale demeure globalement résiliente, mais sur un rythme de croissance plus modéré, dans un contexte combinant tensions géopolitiques, fragmentation commerciale et conditions financières encore restrictives.

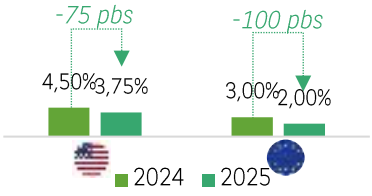


Selon le FMI, après une croissance mondiale de 3,3% en 2024, cette dernière décélère à 3,2% en 2025 puis à 3,1% en 2026, un niveau qui demeure inférieur à la moyenne prépandémie. Cette inflexion s'explique en partie par la normalisation des effets de rattrapage et d'anticipation observés en début d'année, ainsi que par un environnement plus volatile, marqué par une incertitude commerciale accrue et un durcissement de certaines mesures protectionnistes, pesant sur le commerce et l'investissement.

Cette dynamique masque des trajectoires contrastées et des disparités régionales persistantes. L'économie américaine affiche 2,0% de croissance en 2025, principalement soutenue par la demande domestique. La zone euro, pour sa part, progresse de 1,2%, freinée par une reprise graduelle et un contexte industriel plus fragile. En Asie, la Chine atteint 4,8%, portée davantage par des moteurs domestiques dans un environnement de faible inflation, tandis que l'Inde continue de se distinguer avec une expansion de 6,6%. En somme, l'Asie confirme son rôle de principal contributeur à la croissance mondiale, dans un contexte international où la visibilité demeure limitée et où les risques restent orientés à la baisse, notamment en cas de prolongation de l'incertitude et de durcissement des barrières commerciales.

Inflation en reflux et vigilance maintenue

En 2025, la désinflation se consolide et l'inflation converge progressivement vers les objectifs des banques centrales, malgré des pressions encore tenaces dans certaines économies et sur certaines composantes domestiques.



Les banques centrales ont amorcé une détente graduelle. Pour sa part, la FED a réduit à trois reprises sa fourchette cible en 2025, la ramenant à 3,50%–3,75% en fin d'année. En parallèle, la BCE a maintenu son orientation prudente, le taux directeur est resté inchangé à 2,0% en décembre 2025, à l'issue du cycle de baisses initié en juin 2024 et prolongé jusqu'en juin 2025.

Le reflux de l'inflation s'explique par l'atténuation des perturbations d'approvisionnement et la normalisation progressive des chaînes logistiques, conjuguées aux effets différés du resserrement monétaire cumulé, qui a tempéré la demande. Cette désinflation s'est opérée sans décrochage

de l'activité, dans un environnement où les marchés du travail poursuivent leur rééquilibrage. Par ailleurs, les banques centrales ont engagé un assouplissement graduel, soutenant une reprise modérée, alors même que les incertitudes géopolitiques et la volatilité des marchés de l'énergie et de certaines matières premières demeurent des sources de risque.

En outre, le marché de l'emploi reste un déterminant central de la stabilité macroéconomique. Malgré le rééquilibrage en cours, plusieurs économies avancées présentent des signaux de refroidissement, traduisant une détente progressive des tensions. Dans les économies en développement, les défis structurels et les tensions sociales continuent de peser sur les principaux indicateurs du marché du travail, notamment l'emploi des jeunes.

Compte tenu de l'atténuation progressive des chocs et de la transmission du resserrement monétaire, la tendance de fond demeure orientée vers un reflux de l'inflation et une convergence progressive vers les cibles des banques centrales, notamment en Zone Euro où l'inflation annuelle s'établit à 2,0% en 2025. Par ailleurs, elle atteint 2,7% aux États-Unis, persistant à un niveau au-dessus de l'objectif de la FED, sous l'effet notamment du relèvement des tarifs douaniers. De son côté, l'inflation sous-jacente reflue plus lentement, atteignant ainsi 2,6% aux Etats-Unis et 2,4% dans la zone euro. Dans ces conditions, l'inflation culmine à 4,2% en 2025 au niveau mondial, et est projetée à 3,5% en 2026.





Ancrages budgétaires crédibles pour préserver la soutenabilité de la dette publique

Dans le prolongement de la séquence postpandémie, la dette publique demeure, dans de nombreux pays, à des niveaux élevés par rapport au PIB. Cette situation durcit l'équation budgétaire, sous l'effet conjugué d'une charge d'intérêts plus lourde dans un environnement de taux durablement plus élevés, de pressions structurelles liées au vieillissement, et de besoins accrus en matière de souveraineté, de sécurité et de résilience, incluant, selon les économies, la transition énergétique et l'adaptation climatique.

Les gouvernements se trouvent ainsi face à un arbitrage de plus en plus contraint : soutenir l'activité et la cohésion tout en rétablissant des trajectoires de finances publiques crédibles, dans un contexte de taux plus élevés et de primes de risque redevenues plus discriminantes. La réponse requiert un renforcement des cadres de gouvernance budgétaire pour les pays les plus vulnérables, un meilleur accès à des financements adaptés, complété le cas échéant par des dispositifs d'allègement ou de restructuration permettant de rétablir rapidement la confiance et les marges de manœuvre.

La dette publique mondiale rapportée au PIB s'établit à 94,7% en 2025 et la trajectoire demeure orientée à la hausse, avec un dépassement de 100% du PIB attendu d'ici la fin de la décennie, soulignant l'urgence d'ancrages budgétaires robustes et politiquement soutenables.

Reprise graduelle des échanges internationaux

En 2025, le commerce international se raffermit, mais selon un profil encore hétérogène et exposé aux chocs géopolitiques et logistiques. De leur côté, les échanges de marchandises progressent de manière mesurée et demeurent plus sensibles aux perturbations de transport

ainsi qu'aux incertitudes de politique commerciale, tandis que les services conservent une trajectoire plus robuste. Dans le même temps, le tourisme international poursuit sa normalisation et soutient les échanges de services.

Les évolutions restent contrastées selon les régions : la demande d'importations plus sélective dans les grandes économies, notamment en Chine et aux États-Unis. Pour sa part, l'Europe reste pénalisée par un redressement manufacturier graduel et une exposition aux aléas énergétiques, tandis que l'Asie conserve un rôle structurant dans le commerce mondial.

Au total, l'année 2025 s'inscrit dans une reprise progressive mais fragile des échanges internationaux, avec, selon l'OMC, une croissance attendue de 2,4% du volume des échanges de marchandises en glissement annuel, sur fond de risques orientés à la baisse en cas de durcissement des barrières commerciales.

Le Maroc accélère sa croissance, consolide ses équilibres macroéconomiques et sécurise sa capacité de financement

Croissance en nette accélération en 2025, portée par l'investissement et les services

Au Maroc, la dynamique post-chocs se prolonge en 2025 sur un profil plus robuste, tiré par l'investissement et les services, avec une contribution agricole en amélioration. Selon Bank Al-Maghrib, la croissance s'établirait à 5,0% en 2025, après 3,8% en 2024, portée par la progression de l'activité non agricole et le redressement de la valeur ajoutée agricole. La croissance devrait ensuite se consolider à 4,5% en moyenne durant les deux prochaines années.

Sur le front externe, la résilience des fondamentaux est soutenue par des recettes de services dynamiques, en particulier le tourisme, ainsi que par une amélioration graduelle des exportations, notamment des phosphates et dérivés, même si l'économie demeure exposée à la volatilité énergétique et à la fragmentation commerciale.

À moyen terme, l'enjeu est de transformer cette accélération conjoncturelle en croissance durable et inclusive, moins dépendante des aléas climatiques, en combinant amélioration de la productivité, montée en gamme industrielle et accélération des transitions numérique et écologique. La consolidation d'ancrages macroéconomiques crédibles et la poursuite des réformes structurantes restent déterminantes pour soutenir l'investissement privé et sécuriser l'accès aux financements, dans un environnement international plus incertain.

Maîtrise de l'inflation et ajustements monétaires

Après le pic de 2022-2023, la décélération de l'inflation s'est confirmée en 2024 et s'est poursuivie en 2025, maintenant cet indicateur à des niveaux bas autour de 0,8% en moyenne en 2025, selon BAM, traduisant le reflux des pressions importées et la normalisation graduelle des déterminants des prix, sous l'effet notamment de l'amélioration de l'offre de certains produits alimentaires, en particulier l'huile d'olive, et de la baisse des prix des carburants et lubrifiants.

Ainsi, lors de sa réunion du 17 mars 2026, le Conseil de Bank Al-Maghrib a jugé le niveau actuel du taux directeur approprié et a décidé de le maintenir inchangé à 2,25%, afin de préserver la stabilité des prix tout en soutenant l'activité.

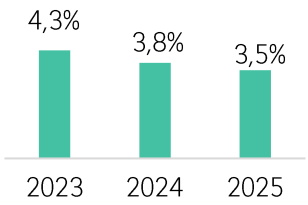
0,8%
Inflation moyenne 2025

2,25%
Taux directeur mars 2026

13,1%
Taux de chômage 2025

Sur le marché du travail, les évolutions demeurent contrastées, ramenant le taux de chômage à 13,1% au titre de l'année 2025. La création nette d'emplois a été tirée par le non agricole, avec environ 213 000 postes, compensant partiellement la perte de 47 000 emplois dans l'agriculture. Par statut, l'emploi rémunéré progresse de 220 000 postes, tandis que l'emploi non rémunéré recule de 54 000 postes.

Allégement du déficit budgétaire dans un contexte de réformes stratégiques



En 2025, le Maroc poursuit l'assainissement graduel de ses finances publiques, dans un arbitrage plus exigeant entre consolidation budgétaire et soutien aux priorités économiques et sociales. Le déficit budgétaire s'établit ainsi autour de 3,5% du PIB, après 3,8% en 2024, reflétant une amélioration du rendement des recettes et un pilotage plus sélectif de la dépense.

Cette inflexion s'appuie sur une progression soutenue des recettes ordinaires, estimée à environ 15,8%, portée par la vigueur des rentrées fiscales, en particulier des impôts directs. Parallèlement, la trajectoire de consolidation se déploie sans remise en cause des chantiers structurants, qu'il s'agisse des réformes sociales, de la dynamique d'investissement public ou des impératifs de résilience, notamment face au stress hydrique, ce qui renforce l'exigence de priorisation, d'efficience et de séquençage dans l'exécution budgétaire.

Au total, l'année 2025 confirme une amélioration tangible des équilibres budgétaires, tout en soulignant l'importance d'ancrages pluriannuels crédibles et politiquement soutenables. La consolidation durable des recettes, l'efficience de la dépense et une hiérarchisation rigoureuse des investissements demeurent déterminantes pour conforter la confiance des investisseurs et des bailleurs dans un environnement international volatile. À ce titre, les dépenses globales ont progressé de 15,4% en 2025, traduisant la poursuite des priorités publiques et la montée en charge de certains engagements, dans la perspective des ambitions stratégiques et sportives, dont la Coupe du Monde 2030.

Déficit commercial en hausse, amorti par les services et des fondamentaux résilients

La situation des échanges extérieurs du Royaume révèle un creusement du déficit commercial, atteignant 19,8% du PIB en 2025. Cette évolution résulte principalement d'une hausse des importations de 9,2%, plus accentuée que celle des exportations, en particulier des produits finis d'équipement, des produits finis de consommation et des produits bruts.

En revanche, les exportations marocaines ont atteint 423,5 milliards de dirhams, soit une hausse de 1,8%. Cette performance est notamment portée par les filières extractives, avec une progression de 13,8% des ventes d'engrais naturels et chimiques, de phosphates et d'acide phosphorique. Au niveau des Métiers Mondiaux du Maroc (MMM), les exportations sont essentiellement portées par l'aéronautique, en hausse de 8,5%, soutenue par l'accélération des exportations liées à l'assemblage et au segment Electrical Wiring Interconnection System.

Cette pression sur les échanges de biens est partiellement compensée par la solidité des échanges de services, en particulier les recettes de voyages, en hausse de 18,7%, tandis que la balance voyages dégage un excédent en amélioration de 20,8%.

Le complexe portuaire Tanger Med a maintenu une dynamique soutenue en 2025, consolidant son rôle stratégique dans le commerce maritime international. Le secteur des phosphates, de son côté, continue de se positionner comme un fournisseur clé d'engrais pour l'Afrique, tandis que, l'industrie aéronautique poursuit son développement.



Par ailleurs, le Maroc a continué à attirer d'importants volumes d'investissements directs étrangers (IDE), en hausse de 16,4% et traduisant un positionnement toujours attractif, de plus en plus orientés vers le secteur manufacturier.

En définitive, dans un contexte mondial marqué par des conditions financières tendues, le Royaume a préservé la stabilité de sa monnaie, renforcé ses réserves de devises et maintenu un accès aux marchés financiers internationaux. Le dirham est demeuré globalement stable, avec des évolutions par rapport à son panier d'ancrage (USD et EUR), soutenu par une reprise solide de l'activité touristique et des transferts financiers importants de la diaspora marocaine.

Les banques marocaines entre résilience et ajustements dans un contexte macroéconomique exigeant

À l'échelle mondiale, la normalisation progressive des politiques monétaires et la stabilisation des taux dans plusieurs régions ont contribué à modérer la dynamique des revenus bancaires, en particulier dans les économies avancées. En Afrique, le secteur bancaire a toutefois continué de faire preuve de résilience, soutenu par l'approfondissement de la bancarisation et la diversification des relais de croissance, malgré des marges qui demeurent sous pression.

Au Maroc, les banques conservent des fondamentaux solides et des performances globalement résilientes en 2025, portées par une gestion plus rigoureuse des risques et des efforts d'efficience, notamment via la digitalisation. Cette trajectoire s'inscrit dans un contexte de besoins de financement élevés sur plusieurs segments stratégiques, tout en impliquant une allocation du crédit plus sélective et mieux calibrée au profil de risque.

L'encours global des crédits bancaires s'établit autour de 1 242 milliards de dirhams à fin décembre 2025, en légère progression. Les crédits à l'investissement continuent d'évoluer, en appui aux projets d'infrastructures et aux filières de transition, tandis que les crédits aux particuliers, notamment à l'habitat et à la consommation, progressent dans un environnement de conditions de financement mieux orientées, mais encore contraint par l'érosion du pouvoir d'achat. En parallèle, les crédits de trésorerie se replient, traduisant des besoins de court terme mieux maîtrisés et une sélectivité accrue sur les concours les plus sensibles au cycle.

NOTRE GROUPE & NOTRE GOUVERNANCE

A propos du Groupe BMCI – Fin décembre 2025

BMCI en chiffres

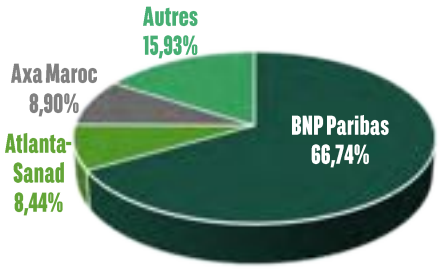
- ≈ 2 700 collaborateurs
- 235 agences
- 7 filiales et participations*

BNPP en chiffres

- ≈180 000 collaborateurs
- 64 pays & territoires
- 1ère banque de l'Union Européenne

Actionnariat

au 31 décembre 2025



Créée en 1943, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), filiale du groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle et multi-métiers en s'appuyant sur un modèle de banque intégrée et diversifiée. Coté à la Bourse des Valeurs de Casablanca et acteur important de l'économie marocaine depuis plusieurs décennies, le groupe BMCI compte environ 2 700 collaborateurs et accompagne au quotidien des clients particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels à travers tout le Royaume.

Être la banque d'un monde qui change, telle est notre devise et notre projet d'entreprise ; nous sommes entièrement au service de nos clients et du monde dans lequel nous vivons.

En vue de réaliser notre mission, la BMCI transforme son modèle pour être une banque plus digitalisée et plus axée sur le client. Ce changement implique donc l'enrichissement du sens de notre finalité auprès de nos parties prenantes : Clients, collaborateurs et partenaires économiques. La mission de BMCI est d'être au service de ses clients tout en étant une banque responsable et citoyenne. Nous nous donnons les moyens d'avoir un impact positif.

A fin 2025, parallèlement à son activité de banque commerciale, le Groupe BMCI est présent dans de nombreux métiers à travers ses filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :



(*) BMCI Finance est en cours de liquidation

S'appuyer sur notre gouvernance dans un monde en mouvement

Articulée autour du Conseil de Surveillance et du Directoire qui est assisté, dans sa gestion de la banque, de son Comité Exécutif et de son Comité de Direction, la gouvernance du Groupe BMCI définit et met en œuvre les orientations stratégiques du Groupe. Dans un environnement en constante mutation, nos principales instances pilotent notre stratégie avec pour objectif une croissance durable.

Une vision de long terme grâce à laquelle nous conjuguons l'intérêt du Groupe et celui des différentes parties prenantes.

| Notre Conseil de Surveillance |

Le Conseil de Surveillance est garant des grandes orientations du Groupe et est responsable, en dernier ressort, de la solidité financière de la banque. Il définit les orientations stratégiques du Groupe BMCI, sur proposition du Directoire qui les met en œuvre. Il s'agit d'une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui agit en toutes circonstances dans l'intérêt social du Groupe BMCI.

En matière de composition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale a pris acte de la nomination de Monsieur Gilles FROMAGEOT, en tant que nouveau Représentant Permanent d'AXA ASSURANCE MAROC, en remplacement de Madame Meryem CHAMI, qui a reçu, quitus entier, définitif et sans réserve au titre de son mandat. En même temps, l'Assemblée Générale a ratifié la cooptation de Madame Wafa BELMAACHI, en qualité de Membre Indépendant du Conseil de Surveillance, et ce, pour un mandat arrivant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

En outre, au cours du 1er trimestre 2026, M. Philippe DUMEL a présenté sa démission de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance de la BMCI, avec effet au 12 mars 2026 inclus. Dans la continuité, le Conseil de Surveillance de la BMCI, réuni le 12 mars 2026, sous la présidence de M. Jaouad HAMRI, a décidé de coopter Mme Benedicte MONNERON en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la BMCI, à compter du 13 mars 2026. Le mandat de Mme Benedicte MONNERON s'exercera pour la durée restant à courir du mandat de M. Philippe DUMEL, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Cette nomination sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale de la BMCI ainsi qu'à l'autorisation des autorités compétentes.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés et d'identifier les axes de progrès appropriés.

Au 31 mars 2026, le Conseil de Surveillance est composé de 12 membres, dont quatre membres indépendants, comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. François BENAROYA	Vice-Président Responsable Territoire Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-févr-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant Présidente du Comité d'Audit	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Yves MARTRENCHAR	Membre Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
AXA Assurance Maroc, représentée par M. Gilles FROMAGEOT depuis le 19 mars 2025	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Seyf ISMAIL depuis le 28 juin 2024	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Wafa BELMAACHI	Membre indépendant	01-fév-25	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI	Membre	28-juin-24	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Benedicte MONNERON	Membre	12-mars-26	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Le Conseil de Surveillance s'appuie sur trois comités spécialisés : Constitués en son sein, ces comités émettent des avis et recommandations pour faciliter son fonctionnement.



Le Comité des Risques

Il examine les grandes orientations de la politique de risque du Groupe, en s'appuyant sur les mesures de risques de liquidité, de marché et de risque opérationnel, en application de la réglementation en vigueur.

Le Comité d'Audit

Il assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne du Groupe BMCI ainsi que du processus d'élaboration de l'information financière et de la revue des comptes trimestriels sociaux et consolidés.

Le Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance

Il assiste le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement des membres de celui-ci, des mandataires sociaux ou membres du Directoire, ainsi que dans le maintien du bon fonctionnement du système de rémunération et de la préparation du cadre général et principes de gouvernance au sein de la banque.

| Notre Directoire |

La BMCI est dirigée par un Directoire qui assume ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance. Conformément à la loi n°17-95 régissant les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée et aux dispositions statutaires. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance et leur nombre est compris entre deux et sept membres.

S'agissant de la composition du Directoire, au titre de l'année 2025, le Conseil de Surveillance a nommé M. Sebastien ROLLET en tant que Secrétaire Général au sein du Directoire à compter du 1er octobre 2025.

Au 1er janvier 2026, le Directoire du Groupe BMCI se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat actuel
M. Hicham SEFFA	Président du Directoire	03 février 2023, avec une prise d'effet au 1er Mars 2023	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Samir MEZINE	Directeur Général et membre du Directoire de la BMCI	24 mai 2023, avec une prise d'effet au 1er juin 2023	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Sebastien ROLLET	Secrétaire Général et membre du Directoire de la BMCI	1er janvier 2025	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Karim BELHASSAN	Membre du Directoire de la BMCI	1er janvier 2021	Première réunion du Conseil de Surveillance qui suivra l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2025

2025, une année d'Impact

L'année 2025 a été marquée par une dynamique soutenue pour la BMCI, portée par l'innovation, la transformation et l'impact. La Banque a accéléré ses partenariats et consolidé ses engagements en faveur de l'économie marocaine, la finance durable et l'excellence opérationnelle.

Ainsi, les principaux faits marquants illustrant cette dynamique en 2025 se déclinent comme suit :

1 BNP Paribas en discussions exclusives avec Holmarcom pour la cession de ses parts à la BMCI

A fin 2025, des rumeurs de marché ont fait état de discussions relatives à une éventuelle cession de la participation de BNP Paribas, notre actionnaire majoritaire, dans la BMCI. BNP Paribas a confirmé être entré en discussions exclusives avec le groupe Holmarcom, partenaire et actionnaire de la BMCI depuis 30 ans. Ces discussions sont à un stade préliminaire.

BNP Paribas a également informé la BMCI de sa volonté de poursuivre les activités de banque d'investissement de son bureau régional au Maroc. Nous communiquerons en temps voulu si un projet venait à se concrétiser, conformément à la réglementation applicable.

2 Fusion-absorption de BDSI par BMCI

BDSI GROUPE BNP PARIBAS

Le Conseil de Surveillance de la BMCI a autorisé, le 19 mars 2025, l'acquisition par la Banque de l'intégralité des actions détenues par BNP Paribas IRB Participations dans sa filiale informatique marocaine BDSI. Cette opération, portant sur la totalité du capital, a été réalisée en amont de la fusion-absorption de BDSI par la BMCI.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la BMCI a approuvé, le 23 juin 2025, le traité de fusion aux termes duquel BDSI a apporté à la Banque l'intégralité de son actif et de son passif, au titre de la fusion-absorption. Cette opération stratégique consolide le pilotage interne des activités informatiques et s'inscrit dans une trajectoire de simplification et d'optimisation des dispositifs, au service de la performance et de la qualité de service.

3 BMCI certifiée Top Employer 2025 & 2026

La BMCI a été certifiée Top Employer 2025 par le Top Employers Institute, une distinction qui reconnaît la qualité de ses pratiques RH et réaffirme son engagement en faveur du bien-être, du développement et de l'épanouissement de ses collaborateurs. Dans le prolongement de cette reconnaissance, la Banque a également eu droit au renouvellement de la certification en 2026, confirmant la solidité et la continuité de sa démarche.

Attribuée à l'issue d'une évaluation rigoureuse, la certification s'appuie sur l'analyse approfondie des dispositifs RH autour de piliers clés, dont la stratégie RH, l'environnement de travail, le développement des talents, la formation, la diversité et l'inclusion, ainsi que le bien-être et l'engagement des collaborateurs. Obtenue deux années consécutives, cette reconnaissance conforte la BMCI dans son positionnement d'employeur de référence et illustre sa capacité à attirer, développer et fidéliser les talents, en plaçant l'humain au cœur de sa stratégie.

4 Obtention de la certification ISAE 3402

BMCI Securities Services a obtenu la certification internationale ISAE 3402 Type 1 pour ses activités Custody, validée par le cabinet Forvis Mazars, attestant la conformité et la robustesse de son dispositif de contrôle interne.



Cette reconnaissance internationale renforce la confiance des investisseurs institutionnels et des partenaires stratégiques, en consolidant la fiabilité, la transparence et la qualité des services de conservation et de gestion des actifs. Elle confirme la position de la BMCI comme acteur de référence au Maroc et à l'international, engagé dans l'amélioration continue de la qualité de ses services.

5 BMCI–ISCAE : un partenariat stratégique au service des talents



Dans le cadre de sa vision de long terme en matière de développement des talents, la BMCI a scellé un partenariat stratégique avec le Groupe ISCAE, établissement de référence de la formation au management au Maroc. Cette collaboration a pour objectif de renforcer les passerelles entre le monde académique et le secteur bancaire, dans une logique de co-construction de profils managériaux en adéquation avec les exigences d'un environnement en profonde mutation.

Inscrite dans le programme « Next Bankers », cette initiative vise à attirer et former des talents à fort potentiel issus de l'ISCAE, au sein d'un dispositif structuré combinant stages rémunérés, accompagnement individualisé et, le cas échéant, perspectives d'intégration au sein de la Banque.



Parallèlement, la BMCI a lancé, avec le Groupe ISCAE, le programme « Passerelles », un parcours de formation certifiante destiné à consolider les compétences et l'employabilité de ses collaborateurs. En articulant apports académiques, ateliers pratiques et suivi continu, ce programme d'upskilling et de reskilling illustre l'engagement de la Banque en faveur de la montée en compétences et de la reconversion, du renforcement de la mobilité interne et de la préparation des équipes aux évolutions rapides du secteur, afin d'accompagner durablement la transformation des entreprises au Maroc comme à l'international.

6 BMCI – École Centrale Casablanca : un partenariat structurant au service de l'innovation



La BMCI a noué, le 10 octobre 2025, un partenariat stratégique avec l'École Centrale Casablanca afin d'accélérer l'innovation technologique et de renforcer les passerelles entre le monde académique et le secteur bancaire. Cette alliance, axée notamment sur l'innovation, l'intelligence artificielle, l'employabilité des jeunes et l'inclusion, traduit l'ambition de la Banque d'anticiper les mutations du secteur et de soutenir l'émergence des compétences de demain.

Ce rapprochement se concrétise par la mise en place du BMCI Lab au sein de l'École Centrale, conçu comme un espace dédié à la recherche appliquée et à l'innovation, ainsi que par un

dispositif offrant aux étudiants un accès privilégié à des opportunités de stages et de carrière au sein de la BMCI. Dans la continuité de ses engagements en matière de diversité et d'inclusion, la Banque prévoit également l'attribution de bourses d'excellence destinées à accompagner des étudiants marocains méritants, sélectionnés selon des critères académiques et sociaux.

7 Organisation de la seconde édition du Sustainable Finance Forum



Dans le cadre de son ambition d'être une banque de référence au niveau de la place en termes de financement vert en accompagnant le tissu économique marocain dans son développement durable, la BMCI a organisé le 28 janvier 2025 à Casablanca, la seconde édition du Sustainable Finance Forum, en présence de plusieurs représentants de haut niveau et personnalités influentes. Cette édition a permis de mettre en avant trois thématiques majeures : la décarbonation, la gestion durable de l'eau et l'entrepreneuriat féminin.

A cette occasion, la BMCI a signé deux partenariats stratégiques, avec la BERD, à travers le programme de financement vert GEFF III, ainsi qu'avec EcoVadis, via une offre de financement à impact liée à la notation RSE. L'innovation a également été mise à l'honneur avec la remise des prix du Greentech Roadshow, récompensant les startups les plus prometteuses dans les domaines du bas-carbone, de l'économie bleue et de l'agritech.

8 Obtention d'une ligne de financement auprès de la BERD

La BMCI a renforcé son engagement en faveur de la finance durable en obtenant une ligne de financement de 65 millions d'euros auprès de la BERD, dans le cadre du programme Green Economy Financing Facility (GEFF Plus).

Soutenu par l'Union européenne, le Fonds vert pour le climat et le gouvernement du Canada, ce dispositif permet à la BMCI d'élargir son offre de financements verts et d'accompagner davantage ses clients Corporate dans leurs projets de transition écologique. En intégrant également des incitations à l'investissement et une assistance technique, la BMCI devient ainsi la première banque de la place à bénéficier de l'ensemble du dispositif GEFF Plus, affirmant son rôle d'acteur bancaire de référence dans le développement durable.



Chiffres clés au 31 Décembre 2025

Le Groupe BMCI affiche à fin décembre 2025 un Produit Net Bancaire Consolidé de **3.944 Millions de dirhams**, soit une hausse de **4.1%** par rapport au 31 Décembre 2024.

Les Frais de Gestion Consolidés s'élèvent à **2.263 Millions de dirhams** ramenant le Coefficient d'Exploitation Consolidé à **57.4%** à fin décembre 2025, en baisse de 1,8% sur une année.

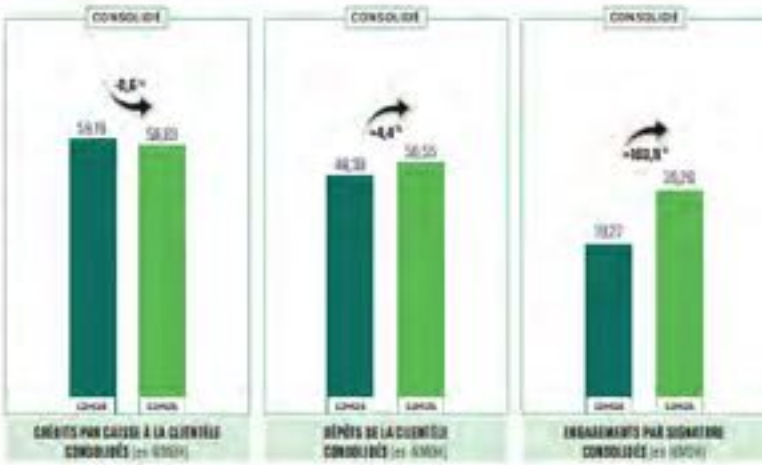
Le Coût du Risque Consolidé s'est établi à **912 Millions de Dirhams**, en hausse de **12.5%** par rapport à l'année 2024.

Au 31 décembre 2025, le Résultat Avant Impôt Consolidé atteint **739 Millions de Dirhams** et le Résultat Net Consolidé s'élève à **420 Millions de Dirhams, en hausse de 28,9%** par rapport à l'année 2024.

L'ANNÉE 2025 A ÉTÉ MARQUÉE PAR UNE CROISSANCE DES INDICATEURS D'ACTIVITÉ ET UN RENFORCEMENT DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE DU GROUPE BMCI, CONFIRMANT SA POSITION COMME ACTEUR IMPORTANT DANS LE TISSU ÉCONOMIQUE MAROCAIN

BONNES PERFORMANCES FINANCIÈRES

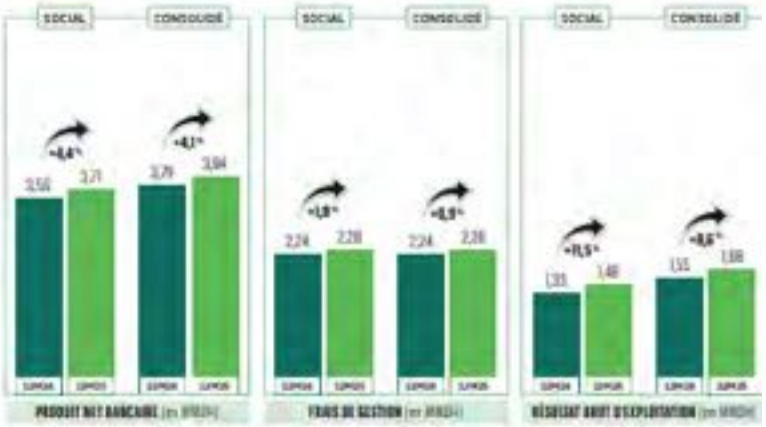
- Structure financière solide avec des ratios au-dessus de la limite réglementaire :
  - un ratio de solvabilité consolidé de **12,4%** et social de **14,8%**.
  - un ratio de liquidité consolidé de **118%** et social de **140%**.
- Nette croissance de la nouvelle production reflétant une bonne dynamique commerciale.
- Bonne performance sur les déblocages des crédits amortissables 2025 ayant enregistré une croissance de **+19%** par rapport à l'année dernière pour atteindre **11 MrMAD**.
- Baisse des crédits à clientèle de **-0,6%** expliquée principalement par des effets des opérations notables sur les crédits courts termes réalisées fin d'année 2024.
- Progression des dépôts de la clientèle de **+4,4%** portée par le niveau de la collecte des dépôts non ou faiblement rémunérés que ce soit pour la partie Retail ou Corporate.
- Hausse des engagements hors bilan sous les effets cumulés de la revue du périmètre des autorisations et de la hausse de l'activité.



CROISSANCE DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION (RBE) CONSOLIDÉ PORTÉE PAR L'AMÉLIORATION DU PNB ET MAÎTRISE DES CHARGES

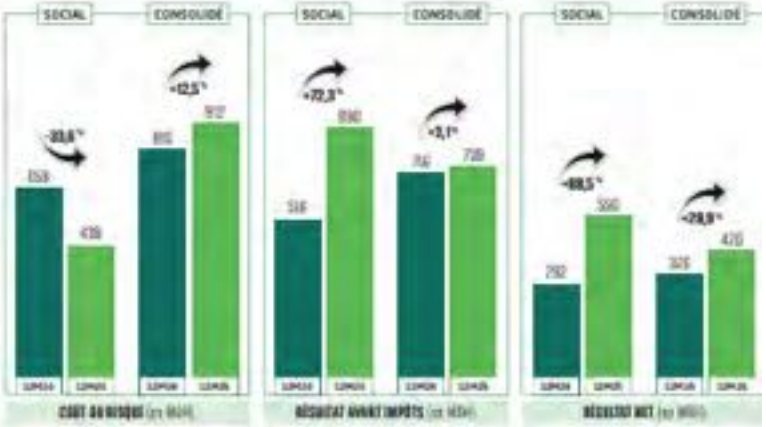
- Progression des revenus grâce à :
  - L'amélioration de la marge nette d'intérêt de **+4,1%** (**+108 MMAD**) suite notamment à l'amélioration des charges de refinancement.
  - La progression des commissions de **+7,9%** (**42 MMAD**).
  - Le résultat des opérations de marché en progression de **+1,8%** (**+11 MMAD**) porté principalement par les activités de change du métier Capital Markets.
- Un coefficient d'exploitation en baisse de **176 pbs** atteignant **57,4%** et un effet de ciseaux (**) positif à **311 pbs** s'inscrivant dans notre politique d'amélioration des revenus et de maîtrise des coûts.
- En social et en consolidé, le résultat brut d'exploitation continue sa tendance haussière.

(**) L'effet de ciseaux mesuré sur l'évolution du PNB et le Frais de gestion (en plus du gestion)



POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES PRUDENTE ET PROACTIVE DE LA BANQUE

- Le coût du risque consolidé ressort en hausse de **+12,5%** incluant un renforcement des provisions sur portefeuille des crédits (stage 1 et 2) ainsi que sur les filiales.
- Le coût du risque social enregistre une baisse de **-33,6%** par rapport à l'année dernière, reflétant l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédit et la politique prudente de provisionnement. Le taux de couverture en social s'établit ainsi à **81,1%** à fin décembre 2025 (vs. **80,1%** à fin décembre 2024). La baisse du coût du risque s'explique par un environnement macroéconomique favorable.
- La banque confirme sa contribution à la dynamique de l'économie nationale.
- Le résultat net consolidé enregistre une hausse de **+28,9%**.
- Le résultat net social enregistre une hausse remarquable de **+88,5%** portée par la bonne performance commerciale, la maîtrise des charges d'exploitation ainsi que la baisse du coût du risque.



(*) Comptes non audités

L'agence internationale de rating Fitch a donné, en décembre 2025, les ratings suivants à la BMCI, traduisant ainsi sa solidité financière. Ces notes sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale.

Note à long terme : **AA+ (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Négative** • Note à court terme : **F1+ (mar)**

02.
Dynamiser notre activité commerciale dans un monde en mutation



2025 : UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION & D'ACCÉLÉRATION

Le Retail Banking



L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des actions engagées en 2024, permettant au Retail Banking d'améliorer ses revenus et la satisfaction tant de ses clients que de ses collaborateurs.

- L'offre digitale a poursuivi sa montée en maturité autour de l'application mobile BMCI Connect, désormais pleinement alignée sur les standards du marché. L'enrichissement continu des fonctionnalités a soutenu une progression du score de satisfaction client NPS E-Banking de 11 points par rapport à l'année 2024 et de 55 points en comparaison avec l'année 2020.
- Le Nouveau Modèle de Distribution a consolidé la complémentarité entre la banque à distance et le réseau d'agences ; le dispositif physique a été restructuré afin de gagner en proximité client et en efficacité opérationnelle. Dans le même sillage, le parc de GAB a continué à être renforcé.
- Le département stratégique des Partenariats et Conventions a été réorganisé pour accroître sa réactivité au service des entreprises et des administrations partenaires.
- Enfin, le Retail Banking a poursuivi sa modernisation, en se dotant d'outils et de moyens renforcés de pilotage de l'activité.

En matière de risques, le Retail poursuit avec rigueur le renforcement de son dispositif. Les risques opérationnels, de crédit et de conformité sont pilotés de près, avec une organisation régulièrement revue afin d'en accroître l'efficacité.

Dans ce contexte, l'évolution positive du PNB s'est accélérée, le NPS a progressé et l'indice de satisfaction des collaborateurs « NPE » s'est consolidé.

Pour 2026, le Retail Banking s'est fixé 4 grandes ambitions stratégiques :

01. Renforcer l'offre omnicanale au service des clients

02. Consolider la posture commerciale et l'accompagnement des équipes

03. Poursuivre la progression du Net Promoter Score et du Net Promoter Employee

04. Maîtriser durablement les risques opérationnels, de crédit et de conformité

Le crédit à la consommation

L'année 2025 a été marquée par une baisse continue de la courbe des taux que la BMCI a dû considérer dans sa politique tarifaire au bénéfice de ses clients. Dans ce contexte, les encours du marché du crédit à la consommation ont progressé de manière significative en 2025, offrant un environnement propice pour le développement de la ligne de métier, qui a pu afficher de bons résultats sur l'année. Ces réalisations découlent de plusieurs actions mises en œuvre, notamment :

- La ligne de métier Crédit à la Consommation a accéléré ses synergies avec les autres métiers de la Banque afin de proposer des services et des canaux adéquats aux besoins des clients de la Banque, notamment en ce qui concerne les Conventions de Partenariats entreprises où une politique commerciale a été pensée selon une approche calibrant le risque et le potentiel et permettant un meilleur ciblage de l'effort commercial ;
- Dans une optique de maîtrise du Risque, la ligne de métier Crédit à la consommation a poursuivi l'affinage de sa politique d'octroi amorçant une dynamique commerciale ambitieuse et maitrisée ;
- Sur l'automobile, la ligne de métier Crédit à la Consommation a continué sa dynamique de financement des véhicules d'occasion et de la vente par internet avec une progression de son activité en ligne avec les chiffres du marché ;
- Dans le cadre des ambitions RSE de la BMCI, la ligne de métier Crédit à la Consommation a poursuivi le déploiement de ses offres RSE en 2025 avec ses partenaires de la Distribution. Ces offres mettent en avant des produits à impact environnemental positif permettant de faciliter l'accès de nos clients particuliers à la transition énergétique.

Enfin, 2025 aura été l'année de la restructuration du traitement du recouvrement amiable et du contentieux judiciaire des dossiers de Crédit à la Consommation mais aussi de l'ensemble des dossiers dits non-performants de notre clientèle des Particuliers. Cela a permis de mettre en place une vision 360° de la situation des clients, bénéfique pour l'efficacité du recouvrement et la meilleure compréhension de la problématique du client.

BMCI Najmah

Pour la Finance Participative, l'année 2025 a été marquée par la continuité de la progression des financements participatifs au niveau du marché sous l'impulsion, principalement du produit « Mourabaha Immobilière ».

Dans ce contexte, les réalisations chiffrés de BMCI NAJMAH en 2025 mettent en évidence une dynamique d'ensemble favorable, matérialisée par la progression des financements et des encours Mourabaha, ainsi que le renforcement de la base clientèle et des ressources

Cette dynamique a été réalisée sous l'impulsion de plusieurs chantiers structurants en lien avec les orientations stratégiques de son Business Plan notamment : (i) L'initiation du déploiement de son Core Banking System ; (ii) Le lancement des travaux permettant de doter les clients d'une application mobile « Najmah Connect » ; (iii) L'optimisation en cours du process d'entrée en relation ; ou encore (iv) la revue et le développement de l'offre BMCI Najmah, avec un focus sur les produits Mourabaha Véhicule et Equipement.

L'année 2025 a également enregistré le déroulement d'une mission d'audit externe relative à la conformité de la BU aux Avis du Conseil Supérieur des Oulémas, menée par un cabinet spécialisé et transmission du rapport d'audit à BAM

La Banque Privée



Notre Banque Privée a continué à accroître son parc client, tout en augmentant ses actifs sous gestion issus aussi bien de l'augmentation des actifs moyens par client que de la captation du Net New Cash sur les nouveaux clients.

Sur le plan du développement et de l'innovation, BMCI Connect continue ses enrichissements fonctionnels pour le compte des clients Banque Privée qui gagnent en autonomie sur plusieurs volets de la banque au quotidien.

En matière de placements financiers, la Banque Privée poursuit sa démarche d'accompagnement et de conseil client. Elle étoffe son offre produits en lançant de nouveaux Certificats de dépôt structurés sur des thèmes majeurs (GOLD, SILVER et WATER). Elle revoit et harmonise son offre OPCVM ainsi que son offre d'assurance-vie en unités de compte.

Au niveau de l'événementiel, l'année 2025 a connu l'organisation de plusieurs événements majeurs, permettant ainsi la rencontre des clients autour de thématiques qui les intéressent, parmi lesquels :



Le Meet The Expert : tenu les 11 et 12 février à Casablanca et à Fès , avec l'intervention du Chief Investment Officer chez BNPP Wealth Management, présentant un aperçu des actualités des marchés internationaux et thématiques d'investissement retenues par WM pour 2025, en mettant un accent particulier sur trois domaines : l'Intelligence Artificielle, la santé et l'énergie.

La Banque Privée a également été partie prenante de différents événements sponsorisés par la BMCI à l'instar de la soirée du Festival Nostalgia réunissant des clients et des prospects de la Banque Privée ainsi que l'exposition Vogue en partenariat avec la Galerie 38.

Le Corporate Banking





L'année 2025 se clôture sur un bilan particulièrement positif pour la ligne de métier Corporate Banking, porté par une dynamique de croissance robuste. Le PNB enregistre une progression significative, traduisant une performance à la fois solide et récurrente. Cette tendance repose essentiellement sur la progression des marges d'intérêt, conjuguée à une évolution encore plus marquée des commissions.
Ces résultats attestent de la solidité et de la pertinence des stratégies déployées, appuyées par une dynamique commerciale soutenue, menée par les Desks MNC, LC, PME et Institutionnels, par la forte contribution des activités Capital Markets, ainsi que par nos métiers spécialisés (notamment le Factoring et le Global Transaction Banking, regroupant le Trade, le Cash Management et le service d'assistance aux entreprises SAE), confirmant une nouvelle fois l'expertise forte de la BMCI sur les métiers du Corporate.
Le Développement Durable demeure au cœur de la Banque et, plus particulièrement, du Corporate Banking, animé par des ambitions fortes en matière de croissance des encours et d'accompagnement des entreprises dans leur transition énergétique.

2025 marque une étape structurante avec la conclusion d'un partenariat stratégique avec une agence de notation extra-financière, visant à accompagner les entreprises dans l'évaluation et l'amélioration de leur performance ESG. Dans ce cadre, la ligne de métier a innové via la mise en place d'un financement à impact adossé à cette notation ESG, permettant d'aligner les conditions de financement sur l'évolution des performances extra-financières de nos clients.

Par ailleurs, dans un contexte national marqué par le stress hydrique, la BMCI a renforcé son engagement dans le financement de projets liés à la gestion durable de l'eau, tout en poursuivant le développement de financements dédiés aux énergies renouvelables.

La BMCI a également été la 1ère banque de la place à renouveler son partenariat avec la BERD et à bénéficier du programme GEFF+, combinant un financement, une assistance technique et des subventions sur les investissements.

Pour le métier Corporate Banking, les axes de développement et de transformation se poursuivront en 2026 autour de 3 priorités stratégiques majeures :

01. L'accélération du déploiement de la stratégie commerciale par segment, avec un focus particulier sur les 4 segments stratégiques : MNC, Institutionnels, Large Corporate et PME

02. L'enrichissement de l'offre produits, ainsi que la poursuite des efforts de digitalisation, tant de l'offre que des processus internes, afin de soutenir et d'optimiser l'activité commerciale

03. Le développement de l'offre Sustainable et le renforcement de l'accompagnement des entreprises dans la structuration et le financement de leurs projets ESG

Cash Management

Le Cash Management a réalisé un Produit Net Bancaire en progression positive à fin 2025 grâce à un travail de captation des flux et d'équipement E-Banking pour nos clients Corporate.

Dans ce cadre, le métier Cash Management continue sa dynamique commerciale et son dispositif d'accompagnement des clients et du réseau afin de garantir une qualité de service en ligne avec les besoins des clients.

En outre, l'année 2025 a été conduite sous le signe de la digitalisation et de l'optimisation des processus grâce à la mise en place du Back Office VIP qui offre une digitalisation complète de toute la chaîne des virements internationaux pour une meilleure expérience client. L'année 2025 a également été marquée par l'alignement de la BMCI sur la norme « ISO 20022 » pour le traitement des virements internationaux émis et reçus via SWIFT.

Trade Finance

En 2025, l'activité Trade BMCI a confirmé sa dynamique, avec une progression à deux chiffres du Produit Net Bancaire et une consolidation de nos parts de marché.

Cette dynamique s'est notamment traduite par un gain de quatre points sur notre part de marché LC export en nombre d'opérations, illustrant notre capacité à accompagner efficacement nos clients dans leurs échanges internationaux.

Cette performance reflète la solidité de notre stratégie commerciale, la mobilisation continue de nos équipes et la qualité de notre accompagnement, dans un environnement toujours exigeant. Elle s'appuie également sur une prospection active et une exécution rigoureuse.

Service Assistance aux Entreprises (SAE)

En plus de ses fonctions de support et d'assistance de la clientèle Corporate, le SAE a enregistré une évolution positive de sa performance en 2025. Il continue ainsi à être investi dans l'amélioration de l'expérience client, à travers le lancement de campagnes de satisfaction client et leur suivi avec l'ensemble des parties prenantes.

Dans la perspective d'améliorer l'expérience de nos clients Corporate, le SAE, avec son nouveau rattachement à l'entité Global Transaction Banking, est monté en compétence et a élargi son périmètre d'intervention pour la promotion des solutions E-Banking et l'accompagnement des clients sur ce volet.

Promotion immobilière

L'année a enregistré une consolidation des crédits de financement de la promotion immobilière de la BMCI, avec la mise en place de près d'une vingtaine de nouveaux financements et la poursuite de la réduction des engagements les plus impactés par les difficultés rencontrées durant la période de la pandémie Covid-19.

L'encours moyen s'est ainsi stabilisé par rapport à l'année précédente, avec une amélioration continue du profil de risque du portefeuille.

Financements Structurés

En 2025, la Direction des Financements Structurés de la BMCI a joué un rôle de chef de file dans plusieurs opérations de financement d'acquisition significatives impliquant aussi bien des clients internationaux que locaux, sur des opérations de croissance externe au Maroc et à l'international. Ceci a permis de réaliser une production importante, soutenant les encours de la Banque à moyen et long terme.

Parallèlement, la BMCI a également poursuivi son rôle de contributeur dans le financement des infrastructures de base du Royaume, confirmant ainsi son implication dans le développement de l'économie marocaine, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public ou quasi-public.

Capital Markets

Activité de change :

L'appréciation continue de l'euro contre le dollar a été un fait marquant de 2025, ouvrant à 1,05 et finissant l'année à 1,17, des niveaux atteints précédemment en 2021, soit la plus forte baisse annuelle du dollar depuis 2017.

Les anticipations monétaires divergentes de la FED et de la BCE ainsi que les incertitudes liées aux politiques commerciales des Etats-Unis ont conduit à la dépréciation du dollar.

Dans le même temps, sur le marché local, l'équilibrage des flux rentrant et sortant a permis au Dirham de s'apprécier, gagnant plus de 2,7% sur l'année (ouverture à MID -0,9% et clôture à MID -3,58%).

Le prix des matières premières est également resté globalement stable et modéré sur les produits agricoles, et en baisse sur les produits énergétiques (-15%), n'ajoutant pas de pression à la balance commerciale.

Ce contexte devrait durer en 2026 avec un Euro fort, un Dirham soutenu par un bon taux de couverture des flux, et des prix de matières premières contenus, en lien avec les chiffres de croissance mondial annoncés (modérée).

Activité de taux :

S'agissant des taux, les banques centrales ont œuvré pour que les taux EUR et USD connaissent des baisses consécutives en 2025. Ainsi, si la BCE semble en avoir terminé avec son programme de baisse de taux, la FED continuera sans doute son programme d'assouplissement des conditions monétaires.

Partant, les taux MAD ont suivi la même tendance avec une baisse de taux de 25bps plaçant le taux directeur à 2,25%, un niveau normatif. Le 10Y est passé de 3,20% à 2,96% à fin 2025 reflétant la politique monétaire.

Les marchés boursiers clôturent 2025 sur des niveaux records (US, Europe, MASI), soutenus par des taux bas et des renforcements de politique sectorielle (défense notamment).

Dès lors, la salle des marchés de la BMCI a délivré des croissances de volumes importantes en 2025 sur tous les segments, dans un contexte où les flux sur la place sont en hausse de 8% sur les importations et de 3% sur les exportations. Le nombre de clients ainsi que le volume traité en dérivé progresse sensiblement, reflétant la capacité de la salle de marché à mieux accompagner ses clients avec des solutions sur mesure.

La plateforme Corporate BMCI FX Trade continue sa croissance et est maintenant utilisée par la plupart de nos clients. Ceci démontre la pertinence de notre modèle FX pour nos clients. Ainsi, grâce à ses solutions innovantes pour les institutionnels, le desk a été très actif pour proposer des stratégies dans un marché à la recherche de rendements.

Enfin, la salle continue de renforcer son dispositif opérationnel au service de ses clients en continuant de dérouler le programme Conduct de BNP Paribas au Maroc.

FILIALES ET MÉTIERS SPÉCIALISÉS, DES LEVIERS CLÉS DE CROISSANCE

BMCI Leasing

Dans un marché fortement concurrentiel, BMCI Leasing clôture l'exercice 2025 avec la préservation du PNB et par la légère hausse des frais de gestion, traduisant l'investissement en capital humain opéré durant cet exercice. Dans un contexte de renforcement des règles prudentielles (norme IFRS 9) et de tombée de certains dossiers litigieux, le coût du risque a connu une augmentation qui a été absorbée intégralement en 2025, conformément aux règles prudentielles, afin de permettre à BMCI Leasing d'aborder l'exercice 2026 de manière sereine.

Grâce à l'appui de la BMCI et du Groupe BNP Paribas, BMCI Leasing a pu concrétiser sa roadmap 2025 touchant principalement 3 axes :

- Transformation SI, avec l'adoption de la dernière version de Core Banking System et la préparation pour 2026 des développements IT nécessaires et essentiels afin de mieux répondre aux exigences de nos clients et améliorer ainsi l'attractivité de la filiale ;
- Transformation organisationnelle, par la revue effective de ses processus opérationnels afin de répondre au renforcement de son dispositif de contrôle, tout en veillant à améliorer l'adoption d'une organisation agile, en vue d'une plus forte efficacité, d'une meilleure maîtrise des risques et, in fine, d'un service client renforcé ;
- Transformation culturelle, par l'adoption de nouvelles pratiques de travail (smart working, initiatives de développement personnel et de collaborations transverses ...), et le renforcement des départements stratégiques (Risk et Transformation) en vue de solidifier le business model de BMCI Leasing, au service de ses clients.

BMCI Factoring

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des réalisations remarquables de l'année précédente, consolidant ainsi notre position d'acteur majeur sur le marché de l'affacturage au Maroc.

Grâce à une offre de produits diversifiée et à des solutions adaptées, nos encours ainsi que notre part de marché continuent de progresser, avec un impact positif sur le Produit Net Bancaire. Notre dispositif s'appuie également sur la proximité et la disponibilité vis-à-vis de nos clients, afin de leur offrir la meilleure qualité de service.

L'affacturage demeure une solution pertinente et sécurisante pour le financement et le maintien de la santé financière des entreprises. Notre rôle et notre stratégie consistent à maintenir cette dynamique afin d'accompagner un marché en forte croissance. Ce type de solutions prend encore plus de sens au regard de la dynamique actuelle des délais de paiement au Maroc.

BMCI Offshore

L'exercice 2025 s'inscrit comme une année de forte croissance et de consolidation pour BMCI Banque Offshore, marquée par des performances financières robustes et une dynamique commerciale soutenue, traduisant la solidité du modèle d'affaires de BMCI Offshore et la pertinence des orientations stratégiques mises en œuvre.

Le Produit Net Bancaire est en forte progression, porté par le dynamisme de l'activité commerciale, l'élargissement de la base clientèle et l'optimisation des revenus, et s'inscrivant dans la dynamique économique et industrielle portée par le Royaume, notamment dans un contexte de forts investissements directs étrangers. Les encours de Crédits à la clientèle enregistrent une forte progression, illustrant l'intensification de l'accompagnement des clients dans leurs besoins de financement et le renforcement des relations commerciales, dans le respect des standards de risque et de conformité du Groupe.

Les dépôts collectés enregistrent une hausse significative, confirmant l'attractivité de l'offre de la filiale Offshore et la confiance renouvelée de la clientèle. Cette performance contribue au renforcement de la liquidité et de la structure bilancielle.

Les résultats de BMCI Offshore confirment ainsi sa trajectoire de croissance et sa contribution positive aux performances de la BMCI. La Banque poursuivra en 2026 le déploiement de ses priorités stratégiques, avec un focus sur la croissance responsable, la satisfaction client et la création de valeur durable, en ligne avec les ambitions de la BMCI.

BMCI Assurance

La filiale Assurance poursuit avec dynamisme son évolution en 2025, s'appuyant sur un plan de remédiation solide et poursuivant la digitalisation de ses processus internes et externes, notamment à travers le développement de portails avec les partenaires Assurance et Assistance. L'objectif principal demeure le renforcement du PNB tout en optimisant l'expérience client, en améliorant l'efficacité opérationnelle et en réduisant les coûts.

Après identification et analyse des processus à améliorer et à digitaliser, une feuille de route précise a été élaborée, intégrant des actions clés et des échéances. Plusieurs projets ont été lancés, englobant le choix d'outils adaptés au contexte actuel, la digitalisation des processus tant internes qu'externes, ainsi que la formation des équipes pour faciliter cette transformation. Des indicateurs de suivi de la productivité, des temps de traitement et de la satisfaction client ont également été mis en place, tout en garantissant la sécurité et la confidentialité des données personnelles.

Réalisations clés en 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs réalisations notamment :

- **Simplification de l'offre** : Mise en avant de produits ciblés, répondant aux besoins spécifiques des clients ;
- **Digitalisation des relations partenaires** : Lancement de plusieurs fonctionnalités du portail dédié avec AXA visant à centraliser la gestion des produits Assurance sur une seule plateforme ;
- **Mise en avant de l'assistance** : Introduction de la simulation et du devis sur BMCI Connect, en préparation d'un parcours entièrement digital ;
- **Formation de la force de vente** : Lancement du programme de formation Assurance avec BMCI Academy, axé sur la connaissance produit et la posture commerciale ;
- **Centralisation de la gestion des sinistres** : Optimisation des opérations au niveau du Back office de BMCI Assurance.

Pour 2026, d'autres projets stratégiques ont été identifiés, notamment la poursuite de la digitalisation des processus avec la mise en place de nouveaux portails partenaires et le développement de produits adaptés aux besoins variés de la clientèle. L'engagement vers l'innovation et l'efficacité demeure une priorité pour l'avenir.

BMCI Bourse

La Bourse des Valeurs de Casablanca enregistre en 2025 sa troisième année de hausse consécutive avec une progression de 27,57% pour le MASI (+12,80% en 2023 et +22,16% en 2024), cumulant plus de 70% de hausse depuis le point bas atteint en février 2022. L'indice a, par ailleurs, atteint un record historique en août 2025 en dépassant les 20 000 points. Cette performance du MASI reflète le retour de la confiance des investisseurs institutionnels et individuels, renforcée par les réalisations solides des sociétés cotées et par les introductions en Bourse majeures réalisées au cours de l'année.

La capitalisation boursière a franchi pour la première fois le seuil symbolique de 1 000 Milliards de Dirhams, s'établissant à 1 040,7 Milliards de Dirhams à fin 2025, grâce à la progression de l'indice, aux augmentations de capital et aux nouvelles introductions en Bourse réalisées en 2025 (Vicenne, Cash Plus et SGTM).

Le volume sur le marché central a doublé, s'établissant à 120,9 MMAD contre 60,7MMAD en 2024, le marché de blocs, quant à lui, enregistre un volume de 16,3 MMAD en 2025.

La dynamique du marché a impacté positivement les réalisations de BMCI Bourse, qui a doublé son PNB en 2025, profitant pleinement de la reprise des volumes sur le marché et des synergies au sein du groupe, notamment avec la Banque Privée, le Corporate Banking et CIH Capital Management, tout en continuant l'ancrage de sa force commerciale auprès de la clientèle institutionnelle et MNC du groupe.

En perspective, BMCI Bourse continuera à renforcer son positionnement grâce à sa capacité d'adaptation au contexte du marché et au reprofilage de sa clientèle, en capitalisant sur les opérations stratégiques menées en synergie avec le groupe.

Arval Maroc

En 2025, Arval Maroc a poursuivi et accéléré sa trajectoire de croissance. Notre flotte a en effet augmenté de plus de 12% par rapport à 2024, s'établissant à 9 194 véhicules loués au 31 décembre 2025. Ce résultat est le fruit de notre stratégie basée sur le conseil, l'expertise, l'excellence du service fourni aux clients, et d'un environnement porteur caractérisé par une croissance soutenue, une inflation modérée et la multiplication des projets d'investissements, en particulier dans les infrastructures.



Nos livraisons de véhicules neufs ont progressé de (+25%), une remarquable performance dans un contexte stratégique de focalisation sur les contrats les plus rentables et toujours avec des problèmes persistants concernant la Supply Chain des constructeurs et des importateurs automobiles.

Notre score NPS de 2025, qui mesure la satisfaction de nos clients, s'établit à +50,8, en nette augmentation par rapport à 2024, confirmant notre excellent positionnement en termes de qualité de service sur l'ensemble de nos segments de clientèle.

Arval Maroc a donc consolidé en 2025 sa place de leader sur le marché de la Location Longue Durée de véhicules, et en particulier sur le segment des entreprises privées, qui représente aujourd'hui la très grande majorité de notre clientèle.

Concernant l'engagement « Arval Beyond », nous continuons notre promotion de véhicules à faible émission de CO2 avec une flotte de véhicules électrifiés (hybrides et électriques) qui représente 6% de notre parc total au à fin 2025 et 5% de nos commandes de l'année 2025, dans un marché des flottes automobiles qui reste cependant dominé par les motorisations Diesel.

En ce qui concerne notre engagement environnemental et sociétal, Arval Maroc a poursuivi ses actions de soutien auprès de deux associations :

- SOS Villages d'Enfants : Soutien continu concernant l'équipement de différents villages sur le territoire ;
- Amal Biladi : Financement et aide à la construction d'une « Nouala » (logement « d'urgence » écologique et durable) pour une personne handicapée dans la région d'El Haouz, durement frappée par le séisme de 2023.

Arval Maroc a, par ailleurs, maintenu ses actions concernant la compensation du CO2 émis par sa flotte, ainsi que la plantation d'arbres pour encourager ses clients à répondre aux enquêtes de satisfaction.

Enfin, la digitalisation est restée au centre de notre stratégie de développement. Arval Maroc a renforcé ses outils de gestion à distance en lançant de nouvelles fonctionnalités sur son outil « My Arval Driver », qui est désormais utilisé régulièrement par plus de 33% de ses conducteurs. L'utilisation de plateformes digitales avec ses partenaires a, par ailleurs, continué à croître en 2025, avec 100% d'utilisation sur les sinistres, 75% d'utilisation sur les opérations de maintenance et de réparation mécanique, et 42% sur la commande et la livraison de véhicules neufs.

BMCI Finance

Depuis la réintégration du métier Corporate Finance (conseil financier) au sein de la BMCI, BMCI Finance, filiale à 100% de la BMCI, a été transformée en véhicule de participation, à travers laquelle le Groupe BMCI a exercé ses activités de Capital Investissement.

La filiale n'exerçant pas d'activité autre que le capital investissement, ses revenus provenaient principalement des dividendes ainsi que des produits de cession éventuels de ses participations.

A ce titre, au cours de l'exercice 2023, la filiale a été marquée par la vente de la dernière participation à son actif.

Suite à l'arrêt de l'activité de la filiale, la liquidation de cette dernière a été prononcée lors de l'AGE du 23 juin 2025.

Au 31 Décembre 2025, l'actif immobilisé figurant au bilan de la filiale a été intégralement apuré et le processus de liquidation de la filiale est dans sa phase finale.

Les prochaines étapes consisteront en la tenue d'une AGE pour valider le rapport du liquidateur et la clôture de la liquidation ainsi que le lancement des procédures des radiations juridique et fiscale de la filiale.

MODERNISER NOS LOCAUX, PRIORITÉ DE L'ANNÉE 2025

Stratégie immobilière de la BMCI, une année s'inscrivant dans la continuité....

Toujours dans la continuité de la stratégie immobilière engagée par la BMCI depuis 2023, la direction IMEX (Immobilier & Exploitation) a continué le déploiement du programme de réaménagement des plateaux de bureaux du siège social conformément aux orientations définies. Avec un taux d'avancement de 53% et huit plateaux réaménagés en 2025, les travaux réalisés visent à optimiser l'utilisation des espaces, à améliorer l'ergonomie des postes de travail et à adapter les espaces aux nouveaux usages professionnels, en intégrant des zones favorisant la collaboration, la concentration et la transversalité des équipes. Ces travaux ont été réalisés conformément aux standards définis dans le catalogue des services IMEX et ont été conduits dans le respect des normes applicables et des standards internes, avec une attention particulière portée à la qualité des ambiances, à la luminosité et à la fonctionnalité des espaces.

D'autre part, la mise à niveau des ascenseurs du siège social a renforcé la sécurité et la continuité opérationnelle, tout en améliorant le confort des usagers et l'efficacité énergétique, se traduisant par une réduction des interventions de maintenance et des coûts d'exploitation à moyen et long terme.

La poursuite de cette stratégie immobilière traduit l'engagement de la BMCI à offrir aux collaborateurs du siège social ainsi qu'aux clients de la banque un environnement de travail cohérent, performant et durable, contribuant ainsi à la qualité de vie au travail et à l'efficacité collective, et consolidant le positionnement du siège comme un « Good Place to Work ».



BMCI Offshore fait peau neuve ...

Le réaménagement de l'agence BMCI Tanger Ibn Batouta, incluant sa filiale offshore située à l'étage, s'inscrit dans la stratégie de modernisation du réseau BMCI et de déploiement de la nouvelle identité architecturale et visuelle. Couvrant une superficie totale de 2 000 m², ce projet vise à faire évoluer l'agence vers un modèle plus contemporain, plus cohérent et pleinement aligné avec les standards du réseau.

Au-delà de la rénovation et du réaménagement des espaces, le projet a porté sur une mise à niveau architecturale et fonctionnelle destinée à renforcer l'homogénéité visuelle et l'attractivité globale du site. Il a également intégré le renouvellement du mobilier et des aménagements, avec pour objectif d'améliorer la fluidité des parcours clients, la qualité des espaces d'accueil et de conseil, et de soutenir l'efficacité opérationnelle, tout en consolidant le positionnement de la BMCI comme banque performante, innovante et résolument tournée vers l'avenir.



La Colline : un hub Personal Finance de plus de 2 000 m²

Dans la continuité de la stratégie de structuration et d'optimisation des activités de la BMCI, IMEX a poursuivi le réaménagement des plateaux de l'immeuble La Colline afin d'en faire un site dédié au regroupement de l'ensemble des activités Personal Finance sur une superficie totale de 2 000 m². Ce dispositif permet désormais de centraliser, au sein d'un même espace, les équipes et les fonctions clés de la ligne métier, avec un objectif clair : renforcer la cohérence opérationnelle, fluidifier les processus et intensifier les synergies entre les pôles d'expertise.

L'aménagement des espaces a été conçu pour privilégier la transversalité, la collaboration et l'efficacité opérationnelle. Cette organisation contribue à améliorer la coordination des équipes, à accélérer la prise de décision et à soutenir durablement la performance de l'activité Personal Finance. À travers ce projet structurant, la Banque consolide son modèle organisationnel, renforce la lisibilité de son offre et accompagne le développement de cette activité à fort potentiel au service de ses clients.

AKAR Real Estate, filiale dédiée à la gestion immobilière du Groupe

AKAR Real Estate est une filiale détenue à 100 % par la BMCI, dont l'activité principale est la mise à disposition et la location des plateaux bureaux pour le compte de la BMCI, permettant notamment de structurer et de sécuriser la gestion immobilière, tout en assurant une visibilité financière à travers des revenus locatifs récurrents générant un loyer annuel de près de 15 millions de dirhams.

Parmi ses principales opérations et réalisations :

- Structuration de la filiale sur le volet financier ;
- Rééchelonnement de la dette et paiement régulier du crédit à moyen terme ;
- Mise à jour et assainissement de la situation foncière du bien et assainissement de la partie Taxes.

03.
Ancrer notre transformation au service des ambitions de la Banque



NOUVEAU CADRE STRATEGIQUE,
EN FAVEUR DES AMBITIONS DE LA BANQUE

En 2025, la BMCI a réalisé un bilan global du plan stratégique Twenty4Change arrivé à échéance en 2024, permettant d'évaluer l'atteinte des ambitions, les réalisations, les impacts opérationnels et financiers, ainsi que les transformations culturelles et organisationnelles engagées.

Cette évaluation a mis en évidence la contribution du plan au renforcement du modèle opérationnel, à l'amélioration de l'expérience client et à la mobilisation des collaborateurs autour des priorités stratégiques de la Banque. Enfin il a permis d'entériner les progrès accomplis, tout en identifiant les leviers de consolidation et les axes de développement à prioriser pour les prochaines années.

Sur la base de ces enseignements, la BMCI a engagé cette année un cadrage stratégique du nouveau plan de développement, visant à définir les orientations structurantes du prochain cycle stratégique, en cohérence avec les ambitions du Groupe BNP Paribas, en capitalisant sur les acquis du plan Twenty4Change et en tenant compte des évolutions de l'environnement économique, réglementaire et technologique, ainsi que des attentes croissantes des clients et des parties prenantes.

Le nouveau cadre stratégique ambitionne de poursuivre la dynamique de transformation de la Banque, avec un accent particulier sur la qualité opérationnelle et la solidité technologique, en faveur du renforcement de la satisfaction client et collaborateur, à travers la transformation digitale et l'Intelligence Artificielle, le renforcement de la proximité client, le développement des compétences et de l'engagement des collaborateurs, ainsi que l'intégration accrue des enjeux de performance durable. Il s'inscrit ainsi dans une logique de création de valeur pérenne et responsable, en cohérence avec les orientations stratégiques du Groupe BNP Paribas.

Enjeux et orientations stratégiques traçant la voie vers une performance pérenne soutenus par des moyens (i) technologiques en perpétuelle évolution et (ii) humains avec des équipes expertes et engagées :

1/ Qualité opérationnelle et solidité technologique

Moderniser le fonctionnement, les process et les SI pour (i) plus de simplicité, fluidité, sécurité et (ii) plus de gain en productivité, tout en tirant profit de la digitalisation et de l'innovation.

2/ Qualité relationnelle et expérience client simple et fluide

Offrir à notre clientèle cible des solutions et des expertises différenciantes afin de répondre, dans les meilleurs standards, à leurs besoins au quotidien et les accompagner dans tous leurs cycles.

3/ Engagement des collaborateurs, confiance et culture de performance

Développer et valoriser l'expertise, la responsabilisation et l'engagement des collaborateurs pour faire de la BMCI une organisation performante fière de son collectif.

4/ Excellence financière et maîtrise des risques

Piloter la rentabilité, assurer la qualité du portefeuille, la solidité des fonds propres et la stabilité des ressources, tout en anticipant et en gérant les évolutions réglementaires.

5/ Sustainability, finance durable & RSE

Accélérer notre mobilisation autour des enjeux de la finance durable afin d'être aux côtés de nos clients dans leur transition vers une économie durable et dans leurs enjeux de water management.

L'opérationnalisation de ce nouveau Plan Stratégique de la BMCI s'établira en considération des discussions actuellement engagées entre les Groupe BNP Paribas et Holmarcom sur l'actionnariat futur de la BMCI.

LA TRANSFORMATION : CAP SUR L'EXÉCUTION

Un enrichissement continu de l'Application Mobile BMCI Connect



Notre ambition consiste à faire de notre application bancaire le canal favori de nos clients pour gérer leurs comptes à travers des parcours intuitifs, innovants et sécurisés.

Depuis son lancement en novembre 2020, le service de la banque en ligne BMCI Connect n'a cessé d'être enrichi afin d'apporter toujours plus d'autonomie et de satisfaction à nos clients.

Notre vision de la transformation digitale puise son inspiration directement des feedbacks de nos clients, de nos collaborateurs ainsi que des innovations locales et internationales. La satisfaction de nos clients demeure fondamentale.

En 2025, grâce à une meilleure proximité client et à des gains d'agilité notoires dans nos développements, les consommateurs de notre application BMCI Connect nous ont exprimé leur satisfaction et leur confiance via une évolution à deux chiffres de notre score de satisfaction client NPS (Net Promoter Score) ainsi que via des notes élevées sur les stores (Apple store et Google store) qui positionnent BMCI Connect dans le premier tiers du marché. Partant, nous poursuivons notre politique centrée sur les retours clients, notamment via un traitement quotidien et continu des commentaires clients qui restent une source prioritaire d'alimentation de nos développements.

L'année 2025 était également une année de renforcement de la cybersécurité de nos actifs digitaux dans un contexte où le phishing, le Skimming et l'usurpation d'identité sont de plus en plus présents. Nous avons également renforcé la communication sur l'application à travers la mise en place des push notifications. Enfin, nous améliorons constamment le design des parcours en les modernisant et en adoptant de nouvelles technologies plus innovantes permettant de toujours nous adapter aux attentes grandissantes de nos utilisateurs.



Pour 2026, nous avons construit un Backlog très ambitieux afin de proposer de nouvelles fonctionnalités à forte valeur ajoutée, des parcours toujours plus fluides et un environnement toujours plus sécurisé.

L'efficacité opérationnelle au cœur de la transformation de la Banque

Dans le cadre de sa stratégie de transformation, la Banque a fait de l'efficacité opérationnelle un levier clé de performance durable. Cette ambition s'est traduite par la mise en place d'un Centre d'Expertise dédié à l'Efficacité Opérationnelle, visant à accompagner durablement les métiers dans l'optimisation de leurs processus et l'amélioration de la qualité de service.

Un Centre d'Expertise en alignement avec les ambitions stratégiques de la Banque

Le Centre d'Expertise joue un rôle central dans la structuration et le pilotage de la démarche d'efficacité opérationnelle au sein de la Banque. Il intervient en tant que support méthodologique aux métiers suivant les axes stratégiques de la Banque et les enjeux prioritaires à adresser, dans un contexte imprégné d'une forte transformation.

Dans le cadre de son fonctionnement, le Centre d'Expertise s'appuie sur une gouvernance structurée de la revue et de l'optimisation des processus, intégrant une méthodologie standardisée, des outils de pilotage identifiés et des indicateurs de performance. Cette démarche permet d'identifier les leviers d'optimisation, de sécuriser les processus critiques et de répondre efficacement aux enjeux d'amélioration et aux exigences réglementaires.

Les missions du Centre d'Expertise couvrent l'ensemble du cycle de vie des processus, en étroite collaboration aussi bien avec les métiers du business (Corporate, Retail …) qu'avec les fonctions transverses.

Elles portent notamment sur :

- Le soutien au développement commercial de la Banque via l'optimisation des parcours opérationnels centrés sur l'expérience client afin de réduire les délais, simplifier les interactions sur la chaine de valeur et améliorer, in fine, la satisfaction client ;
- L'appui à la couverture des sujets de remédiation ou d'exigences réglementaires, en garantissant des plans d'actions structurés, suivis et alignés avec les priorités.

Des priorités claires, alignées avec les enjeux stratégiques de la Banque

L'action du Centre d'Expertise s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de transformation de la Banque. Les priorités portent notamment sur :

- La standardisation des processus, comme socle de performance et de maîtrise des risques ;
- L'automatisation et la digitalisation ciblées, en coordination avec les équipes digitales, afin de maximiser les gains opérationnels tout en tenant compte du contexte local et de la maturité des processus ;
- Le développement d'une culture d'amélioration continue, à travers le « Programme LEAN4change » visant la montée en compétence des équipes, la diffusion des bonnes pratiques et l'animation de communautés internes dédiées à l'efficacité opérationnelle

En 2025, le Centre d'Expertise a permis de structurer une démarche homogène de revue des processus, de lancer plusieurs chantiers transverses à fort impact et de poser les bases d'un pilotage renforcé de la performance opérationnelle.

Les objectifs à moyen terme visent à :

- Étendre progressivement le périmètre des processus revus et optimisés ;

- Renforcer l'utilisation des indicateurs de performance et de qualité ;
- Accélérer l'intégration des leviers digitaux et d'automatisation à travers une vision « Lean to Tech ».

Accroître l'efficacité opérationnelle au niveau de la Direction de la Production et de l'Appui Commercial (DPAC), un des enjeux phares de la transformation BMCI

- En 2025, la Direction de la Production et de l'Appui Commercial (DPAC) a poursuivi et renforcé sa dynamique de transformation, en s'inscrivant pleinement dans une politique d'optimisation des ressources, de maîtrise des coûts et de renforcement de l'efficacité opérationnelle.
- Dans ce cadre, la DPAC a engagé une revue structurée de la relation avec le prestataire en charge du KYC, dans une logique d'Outsourcing maîtrisé et sécurisé. Cette démarche a permis d'optimiser l'allocation des ressources internes, d'améliorer la qualité de service rendue aux métiers et de renforcer la gouvernance opérationnelle, notamment à travers la clarification des rôles et responsabilités et des niveaux de service attendus.
- La politique d'outsourcing a été accompagnée par un dispositif d'animation du réseau, intégrant la définition et la mise en place de nouveaux SLA adaptés aux enjeux métiers, ainsi qu'un pilotage renforcé de la performance, des délais et de la qualité de service. Cette approche a contribué à une meilleure fluidité des interactions entre la DPAC, le réseau et les prestataires, tout en garantissant un haut niveau de conformité et de maîtrise des risques opérationnels.
- Par ailleurs, la DPAC a été positionnée comme Centre de l'Expertise Opérationnelle pour accompagner la banque dans les travaux préparatoires à l'upgrade du Core Banking System, en mettant à disposition son expertise métier, sa connaissance fine des processus end-to-end et sa capacité à sécuriser les phases de transition opérationnelle.
- Sur le volet digitalisation, la DPAC a poursuivi le déploiement de solutions de robotisation des processus (RPA) et d'outils de digitalisation des workflows end-to-end, pour la dématérialisation des échanges entre les différentes parties prenantes de la banque. Ces dispositifs offrent une meilleure traçabilité des opérations, une visibilité accrue des délais de traitement, ainsi qu'un pilotage plus fin de la performance opérationnelle.
- Dans une logique d'innovation au service du réseau, la DPAC a également contribué à la mise en place des virements instantanés pour le canal agence, renforçant la qualité de service client et l'agilité opérationnelle. Sur le périmètre des opérations internationales, des outils de monitoring dédiés ont été déployés afin d'améliorer le suivi des flux, la gestion des délais et la maîtrise des risques.
- Enfin, plusieurs plans de remédiation ont été conduits, notamment dans le cadre du projet OMR, visant une meilleure efficacité opérationnelle au niveau de la salle des marchés, ainsi que de nombreux chantiers de fiabilisation des processus opérationnels, contribuant à la sécurisation des activités, à la réduction des incidents et à l'amélioration continue de la qualité de service.
- L'ensemble de ces initiatives positionne la DPAC comme un acteur clé de la transformation opérationnelle de la Banque autour de la performance, l'innovation et la maîtrise des risques.

La Direction des Achats, au service de la performance et de la transformation

L'année 2025 a été marquée par la confirmation et le renforcement de la position de la Direction des Achats en tant que partenaire privilégié de l'ensemble des entités de la banque dans la concrétisation de leurs projets achats.

Ceci a été rendu possible grâce aux convictions de la Direction des Achats, qui visent à soutenir les ambitions des clients internes, accroitre le niveau de performance sur la chaine de valeur depuis l'expression du besoin jusqu'à son assouvissement, optimiser les coûts, garantir la qualité de service et accroître la maîtrise des besoins, renforcer le suivi du risque fournisseurs, et promouvoir une démarche d'achats responsables.

A cet effet, 2025 a été marquée par une transformation stratégique et un dépassement de l'objectif d'optimisation de coûts, grâce à la mise en place d'une stratégie d'achat qui repose sur les trois éléments-clés suivants :

- Renforcer le Demand Management à travers l'évaluation des demandes d'achat exprimées afin d'assurer une meilleure maîtrise des dépenses tout en challengeant les besoins en amont ;
- Automatiser les appels d'offre en privilégiant les mises en concurrence et en veillant à ce que le recours au gré-à-gré demeure une exception. La banque veille au respect du cadre légal en matière de concurrence, associe les fournisseurs aux consultations et fonde ses décisions sur la base de grille d'évaluation structurée autour de 3 axes : technique, financier et RSE.
- Optimiser le process Achats pour les prestations intellectuelles afin de capitaliser sur les compétences internes et réduire par conséquent le recours à l'assistance externe.

Par ailleurs, comme la concrétisation des projets achats est également tributaire de la maitrise des risques fournisseurs, la Direction des Achats met en œuvre les meilleurs standards en matière de gestion et suivi de ces risques selon les directives du Groupe. De ce fait, un dispositif comportant deux volets est déployé en l'occurrence :

- La diligence des fournisseurs consiste à évaluer de façon approfondie le risque lié à un fournisseur en tenant compte de plusieurs familles de risques (financier, juridique, de conformité, d'IT, de PDP…). Les résultats de ces analyses conditionnent l'attribution des marchés aux différents fournisseurs et donnent lieu à un suivi renforcé des fournisseurs les plus risqués. A noter que la conduite de ces diligences a été optimisée grâce au déploiement d'une plateforme électronique qui permet de centraliser la gestion des analyses risques fournisseurs dans l'un des services partagés du Groupe en Europe ;
- Third Party Risk Management (TPRM) est un cadre qui définit les règles de gestion et de suivi des risques liés aux prestations externalisées (Outsourcing), et ce, de par leur importance stratégique pour la Banque et leur criticité. Il présente les exigences à respecter par les différentes entités bénéficiaires des prestations Outsourcing (évaluation des risques, comités à tenir, clauses à inclure dans les contrats, audits à réaliser sur les prestations externalisées, stratégie de sortie, tenue d'un registre des arrangements d'outsourcing…). Le cadre TPRM fait l'objet d'un suivi rapproché et d'un contrôle rigoureux de la part du Groupe BNP PARIBAS.
-

Le Chief Data Office : Accélérateur de la transformation de la BMCI



En 2025, la BMCI a franchi un cap stratégique en transformant son patrimoine de données en un levier de performance. Sous l'égide du Chief Data Office, cette mutation s'est articulée autour de trois axes majeurs.

D'abord, la Banque a consolidé ses fondamentaux techniques et renforcé sa gouvernance Data / Intelligence Artificielle, tout en garantissant une conformité rigoureuse aux normes de protection des données personnelles (PDP).

Ensuite, grâce à une intégration étroite entre l'IT et l'analytique, le Groupe a opéré une bascule décisive : prioriser les cas d'usage par la valeur. Cette approche transverse ne se contente plus de stocker l'information, elle la transforme en un levier d'aide à la décision et en un outil d'optimisation opérationnelle au service de tous les métiers.

Data Management : Une étape charnière vers l'excellence opérationnelle

L'exercice 2025 s'est imposé comme une étape importante pour la BMCI, qui positionne désormais la donnée comme un actif stratégique au service de la performance globale et de l'aide à la décision. Cette transformation majeure repose d'abord sur un alignement total entre la technologie et le business, où la donnée n'est plus un simple flux technique mais un levier opérationnel directement connecté aux enjeux de la banque.

Pour soutenir cette ambition, une gouvernance structurée a été mise en place à travers des rôles de Data Owners et de Data Domain Managers clairement définis. Ce cadre garantit une responsabilité partagée entre le CDO, l'IT et les métiers afin d'assurer la fiabilité des informations tout au long de leur cycle de vie.

Enfin, l'année a été marquée par un renforcement significatif du dispositif de qualité, illustré par le déploiement de tableaux de bord dédiés au monitoring. Cette dynamique de précision se prolongera en 2026 vers un pilotage proactif, visant à assurer une fiabilité irréprochable de l'ensemble du patrimoine data.

L'Analytics devient le partenaire stratégique de la banque

Le Centre d'Expertise Analytics de la BMCI change de dimension. En déployant des Dashboards automatisés et en démocratisant le Self-Service BI, le pôle s'impose désormais comme le partenaire clé des métiers.

Cette transformation repose sur un socle de données renforcé, permettant une automatisation rigoureuse des contrôles. Parallèlement, une collaboration étroite avec le Data Management a permis de sanctuariser les indicateurs stratégiques clés.

Résultat : Une vision unifiée et une fiabilité accrue qui garantissent une cohérence parfaite entre l'expertise technique et la vision de croissance de la Banque.

Protection des données personnelles : La BMCI accélère sa mise en conformité

En 2025, le Chief Data Office de la BMCI a franchi un cap majeur en consolidant son rôle de rempart sécuritaire. En s'alignant sur la loi 09-08 et les standards du RGPD, la Banque renforce sa maturité opérationnelle, à travers plusieurs chantiers clés : (i) la structuration du Registre des activités de traitement, (ii) l'optimisation des contrôles et la généralisation des analyses d'impact et (iii) la révision contractuelle et la gestion proactive des transferts de données à l'international.

Cet élan renforce la conformité locale et soutient la transformation de la Banque, via une gestion proactive des déclarations et des autorisations de transfert de données à l'international.

Gouvernance IA : Un levier stratégique au service de l'efficacité de la Banque

L'année 2025 marque un tournant technologique pour la BMCI. Sous l'impulsion de son Chief Data Office, la Banque a finalisé la mise en place d'un cadre de gouvernance inédit, alliant performance et responsabilité. L'objectif est clair : transformer l'intelligence artificielle en un moteur de croissance concret et sécurisé.

Pour 2026, la Banque a identifié un Backlog de cas d'usage prioritaires qu'il convient d'adresser dans une logique de maximisation de l'impact escompté.

De l'automatisation des processus à l'intelligence conversationnelle, en passant par le Scoring avancé, la BMCI mise sur une stratégie multidimensionnelle pour optimiser ses coûts et personnaliser l'expérience client, tout en consolidant sa résilience face aux risques de cybersécurité.

LA TRANSFORMATION AGILE AU SERVICE DE L'ECOSYSTEME DIGITAL



L'année 2025 a été marquée par l'accélération de la transformation agile dans le domaine digital et par la diffusion de nouvelles pratiques dans les domaines fonctionnels relatifs aux « Financements Individuels » et à « la monétique ». L'ensemble des initiatives déployées s'est focalisé sur l'efficacité collective comme levier d'amélioration de la performance.

Face à un environnement bancaire en profonde mutation, la digitalisation s'est imposée comme un levier stratégique majeur de compétitivité, de performance et de croissance. L'évolution rapide des usages et des attentes des clients, la pression réglementaire ainsi que l'émergence de nouveaux acteurs digitaux ont exigé le développement d'une capacité accrue d'adaptation au changement.

La création de « La Factory » en 2025 a été la réponse pertinente à ces enjeux. Véritable usine 100% agile, celle-ci regroupe les tribus à vocation digitale, les centres d'expertises et l'organe de pilotage et d'alignement stratégique pour plus de cohérence et une harmonisation de la vision à moyen et long terme. Pour libérer pleinement son potentiel, « La Factory » s'appuie sur un écosystème réactif et véloce. Aussi, la transformation agile de l'IT engagée dans la seconde moitié de l'année 2025 doit-elle permettre de réduire le délai d'instruction et de mettre en place une coopération renforcée avec les centres d'expertise IT.

Ainsi, l'agilisation de la BMCI passe par la diffusion toujours renouvelée d'un état d'esprit collaboratif, par une approche constante et transversale d'amélioration continue et par le déploiement des pratiques de priorisation par la valeur favorisant la performance collective au service de l'accélération des livraisons.

L'IT : UNE DYNAMIQUE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Durant l'exercice 2025, la transformation de l'IT est arrivée à maturité notamment après l'intégration des équipes ex-BDSI dans la structure IT de la BMCI. Les mutations organisationnelle et opérationnelle ont accentué l'impact des leviers d'agilité, de valorisation de l'expertise (Centres d'Excellence) tout en adaptant la gouvernance pour répondre au mieux aux ambitions stratégiques et à la volonté d'honorer les engagements réglementaires de la Banque.



Production : Amélioration continue de la qualité de service

Suite aux chantiers de stabilisation entamés en 2022 et finalisés en 2024, le volume des incidents informatiques continue de diminuer significativement. Les performances des systèmes et la qualité de service client sont en amélioration continue. Ces résultats sont aussi le fruit de la réorganisation en profondeur des équipes de gouvernance et des processus de gestion des incidents et des changements.

Digital : Préparation à franchir l'étape de l'Omnicanalité

L'organisation en tribus et l'industrialisation du mode Agile entre IT et Métier a permis de maintenir une cadence de release rythmée sur l'ensemble des canaux digitaux (Application mobile, Entrée en relation, ...) renforcée par une mutation architecturale axée sur l'APEisation des services.

Aujourd'hui, la BMCI souhaite passer le cap du multicanal vers la convergence digitale en redessinant les parcours utilisateurs, avec pour mot d'ordre l'accessibilité aux services bancaires à tout moment, en tout lieu et en optimisant la cohérence et la continuité du service quel que soit le canal utilisé.

Data : Renforcement de la vocation Analytics

En parallèle de l'accélération des travaux de fiabilisation de la qualité des données et de l'automatisation des rapports réglementaires et d'activité, la collaboration au quotidien des équipes IT et le Chief Data Office a permis de maximiser la manipulation et l'interprétation analytique des données afin que les lignes de métiers puissent produire des *dashboards* plus appropriés et plus impactants, en toute autonomie et en toute rapidité.

Solutions fonctionnelles : Le parc applicatif fait peau neuve

La feuille de route fonctionnelle suit son cours à travers, d'une part, plusieurs projets de refonte et de migration de solutions stratégiques pour les lignes de métiers (Factoring, Leasing, Recouvrement, Bourse, Gestion de la fraude, Crédits aux entreprises, ...) et d'autre part, des évolutions et des enrichissements en continu sur les assets et

sur les produits en production (Monétique, Cash management, ...).

Le projet de migration du Core Banking vers sa version la plus à jour reste, par ailleurs, le sujet stratégique en lead. Cette migration permettra un bond majeur au niveau fonctionnel propre, mais aussi au niveau des services échangés avec les applications connexes.

Cybersécurité : toujours en veille

Avec la digitalisation croissante des services financiers, les banques sont devenues des cibles privilégiées des cyberattaques. La protection de nos systèmes et des données de la clientèle est restée une priorité. Cette année encore, des investissements significatifs ont été engagés pour réduire nos risques et mettre en place des outils de pointe pour renforcer et adapter nos stratégies de protection, et préserver la confiance de nos clients.

Infrastructure et Telecom : Des investissements ciblés pour plus de services pour nos clients et nos utilisateurs

Un des chantiers majeurs déployés en 2025 est le déploiement du SD WAN au niveau du réseau des agences BMCI. Une technologie qui a permis une amélioration conséquente des performances applicatives tout en réduisant les coûts inhérents.

LA COMMUNICATION, UN CATALYSEUR CLÉ DE NOTRE VISIBILTÉ

Stratégie, Marque et Communication Digitale

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité des chantiers structurants engagés en 2024, avec une montée en visibilité de la marque BMCI. Elle a été marquée par un renforcement des prises de parole à forte valeur ajoutée, une présence accrue sur des événements d'envergure nationale, ainsi qu'une structuration avancée des dispositifs digitaux orientés marque et performance. La BMCI a poursuivi l'affirmation de son positionnement en capitalisant sur ses territoires d'expertise, tout en consolidant son image de Banque engagée, utile et proche de ses publics.

Stratégie de marque

En 2025, la BMCI a poursuivi le déploiement opérationnel de sa plateforme de marque, en veillant à une cohérence forte entre vision stratégique, contenus, prises de parole et activations de terrain.

1	Brand Passport & territoires d'expression

La plateforme de marque a servi de boussole à l'ensemble des actions menées en 2025. Les territoires d'expression ont été activés de manière ciblée autour de thématiques à fort enjeu pour les clients et l'écosystème, notamment : **la cybersécurité, l'épargne et la préparation de l'avenir, ainsi que l'accompagnement des grands rendez-vous culturels et sportifs** (Nostalgia, Padel, CAN 2025 ...). Ces prises de parole ont permis de renforcer la crédibilité de la BMCI sur des sujets d'actualité tout en valorisant ses expertises bancaire et extra-bancaire.

2	Brand Content

L'année 2025 a été marquée par la mise en place d'une véritable stratégie de brand content, pensée sur le long terme. La BMCI a ainsi développé des **contenus pédagogiques, experts et accessibles autour de la cybersécurité, de l'épargne, de la protection et de l'éducation financière**, diffusés via des dispositifs digitaux dédiés et des pages réseaux sociaux structurées, animées, monitorées et optimisées en continu. Cette approche a permis de renforcer l'engagement, la mémorisation de la marque et la qualité des interactions avec les communautés.

3	Présence de marque & Sponsoring

La BMCI a renforcé sa visibilité à travers des partenariats à forte résonance, la Banque a participé à **une douzaine de salons** dont le Morocco Médical Expo, le Salon de l'épargne, le World Water Congress ou encore les salons de recrutements RH (ISCAE, ECC...). Au-delà des salons, la BMCI a sponsorisé **un grand nombre d'événements et de partenaires** en lien avec ses territoires d'expression : Le Racing Club Universitaire de tennis, le Top Visage des Marocains, etc.

Social Media & Génération de Leads

Génération de Leads

La performance commerciale est restée un axe clé de l'année. Grâce à l'optimisation continue des campagnes digitales, du ciblage et des formats, la BMCI a atteint un volume de leads significatifs.

Les dispositifs always-on, combinés à des campagnes ponctuelles, ont permis de concilier exigence de performance et cohérence de marque, dans une logique durable.

Gestion des réseaux sociaux

En 2025, la stratégie « *social media* » s'est consolidée autour d'une gestion optimisée plus orientée performance. Les pages sur les réseaux sociaux ont été mieux structurées, pilotées par la data et monitorées en continu, avec une ligne éditoriale alignée sur les priorités stratégiques de la Banque. L'accent a été mis sur des contenus de marque, organiques et à valeur ajoutée, favorisant l'engagement et la crédibilité plutôt qu'une logique purement publicitaire.

Relations Presse, Evènements & Communication financière

Relations presse

En 2025, nous avons largement partagé l'actualité de la BMCI avec la presse, en les invitant très régulièrement à plusieurs évènements. Nous nous sommes, par ailleurs, beaucoup appuyés sur nos partenaires de presse tout au long de l'année en participant à des dossiers spéciaux en adéquation avec notre actualité. Ces partenariats *win-win* ont fortement contribué à donner de la visibilité aux initiatives de la BMCI.

La traditionnelle conférence annuelle des résultats s'est tenue en avril 2025, animée par les membres du Directoire, le Directeur Financier et la Directrice Juridique de la BMCI. Cette conférence a permis de partager les bonnes performances de la Banque durant l'année écoulée avec les journalistes et de multiplier les interviews de M. Seffa, Président du Directoire.

La BMCI a totalisé plus de **1 600 retombées** presse en 2025, générées principalement par :

+ de 1 600 retombées presse en 2025

- 6 conventions de partenariat presse ;
- 2 dossiers sponsorisés ;
- 10 communiqués de presse ;
- 40 interviews, déclarations ou prises de parole ;
- 1 conférence de presse des résultats financiers.

Evènements

+40 évènements organisés par la BMCI pour les clients internes et externes en 2025

+ de 5 900 personnes présentes sur la totalité des événements

La Banque a également participé à 27 évènements dont elle était soit sponsor soit co-organisatrice.

Ci-dessous un aperçu de quelques événements organisés en 2025 :

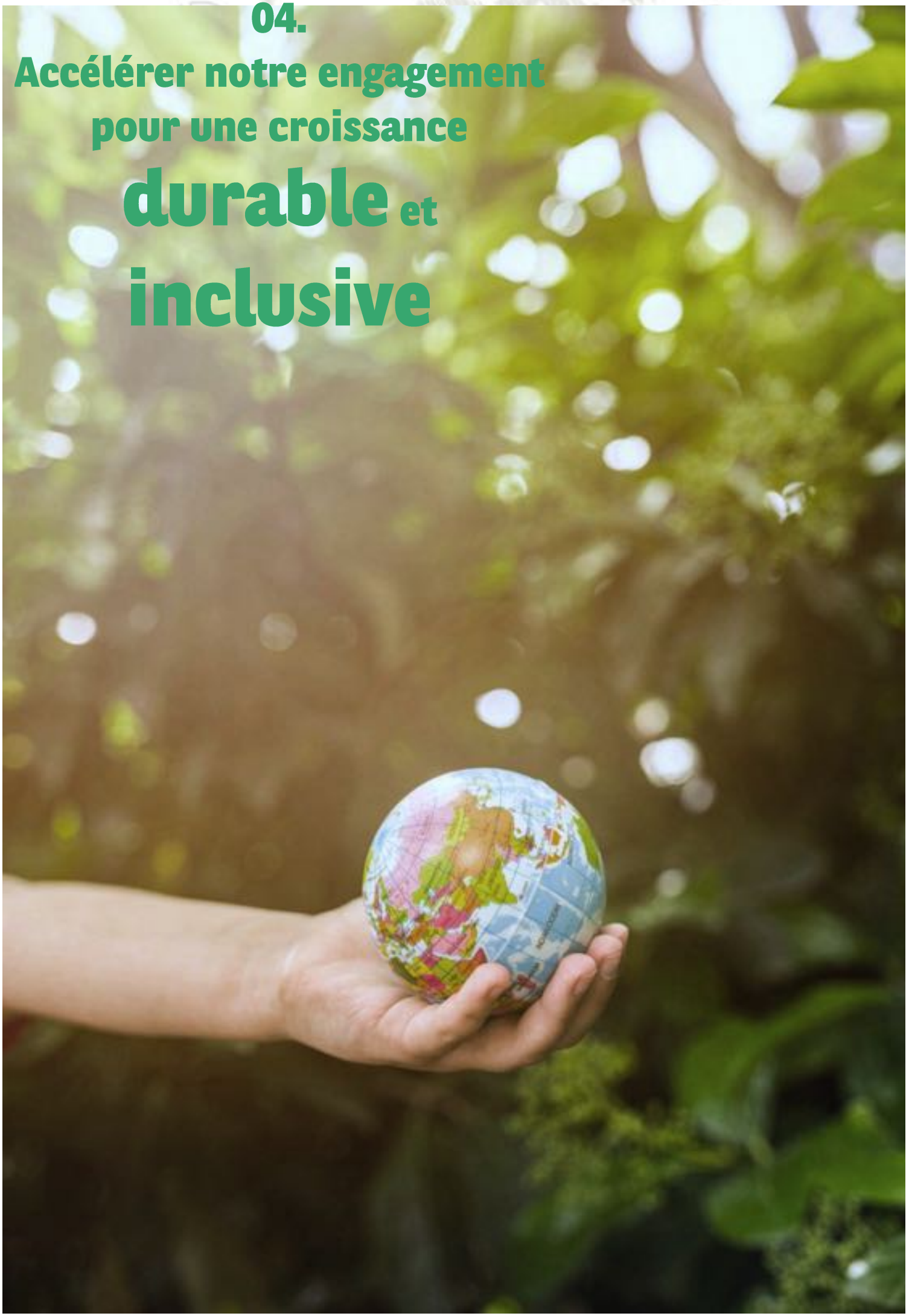


Communication financière

La BMCI a tenu les délais de publication de ses communications financières sur les supports presse d'annonces légales, ainsi que sur la rubrique « Communication financière » de son site www.bmci.ma, selon les régulations en vigueur mises en place par Bank Al-Maghrib et l'AMMC :

- Publication et mise en ligne des cahiers financiers de la BMCI et ses filiales BMCI Leasing, BMCI Offshore et BMCI Bourse ;
- Mise en ligne du rapport financier relatif à l'année 2024 ;
- Publication du dossier financier complet de la fusion par voie d'absorption de BDSI par BMCI ;
- Publication et mise en ligne des communications réglementaires dédiées aux taux anniversaires des emprunts obligataires subordonnés des années 2018 et 2019, aux conventions réglementées et la mise en ligne du document de référence enregistré avec visa de l'AMMC.

04.
Accélérer notre engagement pour une croissance **durable** et **inclusive**



FINANCE DURABLE & RSE, PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA BMCI

Finance Durable

La BMCI a fait de la finance durable un axe stratégique majeur de son développement. Cette orientation s'est traduite en 2025 par le renforcement du dispositif de pilotage et de suivi de la stratégie ESG. A cet effet, la Direction de l'Engagement a mis en place une nouvelle gouvernance visant à asseoir et déployer une feuille de route structurée et élaborée en concertation avec l'ensemble des métiers concernés. Une comitologie régulière a ainsi été mise en place pour un meilleur cadrage et suivi des opportunités et risques ESG avec les différentes parties prenantes de la Banque.

Dans la continuité du Plan Stratégique Twenty4Change qui a pris fin en 2024 et qui a permis la mise en place des bases du dispositif de suivi de la feuille de route Finance durable, la Direction de l'Engagement a construit une nouvelle stratégie à moyen terme, dont l'ambition est de faire de la BMCI une des banques de référence de la finance durable au Maroc dans les secteurs clés de la gestion de l'eau et de la transition énergétique. Cette stratégie s'oriente autour de 5 axes :



Pour atteindre ces objectifs, la BMCI s'appuie sur son expertise interne, celle du groupe BNP Paribas ainsi que celle de ses partenaires.

Démarche RSE

La BMCI a mis en place dès 2012 une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises structurée autour de 4 piliers fondamentaux :

Pilier I Responsabilité Économique

Ce pilier englobe le financement de l'économie de manière éthique en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les activités de la Banque. La BMCI a ainsi appliqué des politiques sectorielles spécifiques pour soutenir une économie responsable.

En termes de responsabilité économique, en 2025, la BMCI a continué à développer son offre de financement durable à travers différents partenariats et produits :

- La BMCI a été la première Banque marocaine à bénéficier de la ligne GEFF III en 2024, d'un montant de 35 millions d'euros, pour soutenir les entreprises dans leurs projets verts. Cette ligne de financement a d'ailleurs été complétée par une seconde, MID GEFF III de 30 millions d'euros.
- La BMCI a conclu un partenariat avec Ecovadis, agence de notation extra-financière partenaire du Groupe BNP Paribas, introduisant une offre de financement à impact, permettant aux entreprises clientes de bénéficier d'une bonification de taux indexée sur leur performance ESG.
- De plus, la BMCI continue son engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin à travers son offre de partenariat avec la BERD pour le programme Women in Business (WIB), signé en 2023. Ce programme propose une offre de financement adaptée aux TPME dirigées par des femmes, un accompagnement technique sur mesure, des services digitaux en ligne, du coaching, des conseils personnalisés, des formations de développement, etc. Les clientes du WIB peuvent également bénéficier d'un cashback (10%) en cas d'investissement dans le digital ou le matériel médical. Dans le même cadre de soutien apporté aux femmes entrepreneures, la BMCI a renouvelé son partenariat stratégique avec le Réseau Entreprendre Maroc. Cet engagement vise à soutenir les jeunes femmes entrepreneuses, en particulier celles portant des projets à fort impact social à travers le pays.
- Enfin, la BMCI continue de déployer son offre de formations, en présentiel et à distance pour contribuer à la montée en compétences de ses collaborateurs sur les risques et opportunités ESG de manière ciblée et opérationnelle.



Pilier II Responsabilité Civique

En termes de responsabilité civique, la BMCI maintient ses actions en tant qu'acteur engagé de la société :

- En 2025, les collaborateurs BMCI se sont très fortement mobilisés dans le cadre du programme 1 Million Hours 2 Help, totalisant plus de 1.700 heures de bénévolat. Ce chiffre, en hausse de près de 68% vs 2024, constitue une très belle performance réalisée au profit des associations partenaires de la Banque : Al Jisr, Fondation Oum Keltoum, Jood, Banque Alimentaire, Tibu Africa et bien d'autres. Rappelons que le programme 1MH2H est un programme de mécénat de compétences initié par le Groupe BNP Paribas et décliné localement par la BMCI en 2021 dans le but de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et écologique ;
- A l'instar de l'année précédente, la BMCI a pris part à la Global Money Week 2025. Cette action civique et éducative du programme RSE de la Banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles les directeurs d'agences ont présenté à plus de 1.900 élèves les concepts financiers dans un langage vulgarisé, ainsi que des conférences animées par les

collaborateurs BMCI pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges ;

- En 2025, la BMCI a continué de promouvoir l'inclusion financière et faciliter l'accès aux produits et services financiers au plus grand nombre. Dans ce sens, elle a accordé des financements à des acteurs de la microfinance, notamment Al Amana et Attadamoune. Le financement d'Al Amana s'est ainsi concrétisé sous forme d'un *Inclusive and Sustainability Linked financing* (ISLF+), premier de son genre au Maroc. Dans le cadre de cet ISLF+, Al Amana met en place un dispositif d'évaluation du risque climatique dans le secteur agricole. L'association bénéficie d'un accompagnement pour la montée en compétences de ses commerciaux sur ce volet par le JUST Institute, partenaire du Groupe BNP Paribas. Le respect de ces engagements permet à Al Amana une bonification annuelle du taux de son emprunt.



Pilier III Responsabilité Environnementale

Comme chaque année, la BMCI a participé à la campagne environnementale du Groupe BNP Paribas. Cette campagne a pour objectif de calculer les indicateurs liés à la consommation d'énergie, de papier, de déplacements professionnels et de déchets de la Banque. Les émissions de carbone propres à la Banque, qui sont mesurées actuellement, sont compensées par le Groupe à l'échelle mondiale. Depuis 2017, BNP Paribas achète annuellement des crédits carbone volontaires pour un montant équivalant aux émissions de gaz à effet de serre résiduelles émises l'année précédente sur son périmètre opérationnel (somme des émissions liées à ses scopes 1 et 2 et à une partie de son scope 3).

Sustainable Finance Forum (SFF)

La BMCI a tenu en janvier 2025 son deuxième Sustainable Finance Forum (SFF) durant lequel de nombreux experts et décideurs se sont réunis et ont pris la parole pour rappeler le rôle et la place primordiaux accordés à la sustainability au sein de la BMCI. Le forum s'est articulé autour de trois thématiques clefs pour le Maroc et sur lesquelles la BMCI œuvre au quotidien pour accompagner ses clients : **(i)** la décarbonation, **(ii)** la gestion durable de l'eau et **(iii)** l'entrepreneuriat féminin, sous le label "Women In Business"

Lors de ce SFF, la BMCI a pu rappeler également son rôle dans l'innovation et le soutien des startups à impact dans les domaines de l'économie bleue, du bas carbone et de l'agritech. Une cérémonie de remise de prix du Greentech Roadshow a récompensé les startups les plus innovantes dans ce domaine.

Fresque du climat

Dans un souci d'acculturation des collaborateurs BMCI aux risques et opportunités liés au changement climatique, la BMCI poursuit le déploiement de la fresque du climat : un atelier ludique participatif et créatif sur le changement climatique.

En 2025, plus de 300 collaborateurs (soit une cinquantaine de sessions) ont pu bénéficier de cette formation. Ce niveau de réalisation permet à la Banque d'atteindre un nombre cumulé (depuis son lancement en 2021) de collaborateurs bénéficiant de la fresque du climat à hauteur de 730 à fin 2025.

Pilier IV Responsabilité Sociale

En 2025, la BMCI a poursuivi son engagement en faveur d'une gestion responsable et équitable des ressources humaines, en plaçant la diversité, l'égalité des chances et le développement des compétences au cœur de sa stratégie. Les actions menées ont particulièrement renforcé ses pratiques en matière de valeurs et de culture, de stratégie de Diversité et d'Inclusion, d'éthique et d'intégrité, ainsi que de communication auprès des collaborateurs.

Ces efforts ont contribué au maintien d'un haut niveau d'exigence reconnu par la certification internationale Top Employer 2025 et 2026, décernée par le Top Employer Institute, confirmant la solidité de sa démarche sociale, notamment sur la Diversité et l'Inclusion, l'un des jalons audités pour l'obtention de cette certification.

En conclusion, cette démarche proactive inscrit les enjeux humains et environnementaux au centre de la stratégie de la Banque, en alignement avec les objectifs de Développement Durable des Nations Unies afin de favoriser une économie plus durable et inclusive.

Par ailleurs, la BMCI a publié, en 2025, son rapport ESG 2024 en référence aux normes internationales de reporting de la Global Reporting Initiative (GRI). Le rapport ESG met en avant : la démarche RSE de la Banque, les engagements pris par la BMCI dans le cadre de sa feuille de route, la performance financière et extra-financière avec la publication d'un tableau de bord comptant près de 200 indicateurs ainsi que la publication des différentes chartes et engagements RSE.

Cette démarche a été distinguée en 2025 notamment par le maintien de la BMCI dans l'indice boursier MASI ESG qui regroupe les 20 sociétés cotées les mieux notées par l'évaluateur LSEG en termes de performance extra-financière.

LA FONDATION BMCI, CATALYSEUR D'ENGAGEMENT ET D'IMPACT

L'année 2025 a été particulièrement dense pour la Fondation BMCI qui a continué son engagement envers ses associations partenaires dans les domaines de la Solidarité, de la Culture et de l'Environnement. Le budget annuel de l'entité a été entièrement consacré aux partenariats historiques et aux projets à valeur ajoutée répondant aux priorités de la Fondation BMCI et s'inscrivant dans ses domaines d'intervention, en phase avec la politique Mécénat du Groupe BNP Paribas. De nouveaux partenariats ont également été initiés afin de permettre à de nouvelles associations de bénéficier du soutien de la Fondation pour concrétiser leurs projets.

Solidarité

Help2Help	Le rendez-vous de solidarité annuel

Help2Help, programme d'accompagnement du groupe BNP Paribas décliné à la BMCI depuis de nombreuses années et qui a pour vocation le soutien de projets à impact social portés par des associations dans lesquelles les collaborateurs sont membres actifs. Ce programme a séduit, cette année encore, de nouveaux collaborateurs. Déployé au Maroc depuis 2009, il a permis de soutenir près de 185 initiatives d'intérêt général et de solidarité. La synergie entre les programmes H2H et 1MillionHours2Help se poursuit pour inciter de plus en plus de collaborateurs BMCI à contribuer à la réalisation des projets Help2Help.

Banque Alimentaire	La collecte des denrées alimentaires

Créée en 2002, la Banque Alimentaire a pour principale mission la collecte de denrées alimentaires auprès de divers donateurs et leur redistribution en faveur des populations nécessiteuses via un tissu d'associations par la mise à disposition de ses moyens logistiques (stockage, transport, livraison).
La Fondation BMCI soutient la Banque Alimentaire depuis 2020 pour la prise en charge de 145 élèves de Dar Taleb & Taleba de Tinzert dans la région de Taroudant (Souss Massa).

Jadara Foundation	Parrainage des étudiants

Depuis 2006 et jusqu'à aujourd'hui, la Fondation BMCI soutient Jadara Foundation, en prenant en charge chaque année de jeunes méritants issus de couches sociales défavorisées afin d'avoir accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur tout en contribuant à leur intégration socio-économique. Depuis 2024, la Fondation BMCI a pris en charge 8 boursiers supplémentaires méritants et ce sont aujourd'hui 36 étudiants boursiers qui sont accompagnés par la Fondation BMCI.
Au-delà de l'appui financier, la Fondation BMCI soutient le programme de parrainage des étudiants de Jadara à travers des cadres bénévoles de la BMCI. Des tuteurs de la BMCI accompagnent ainsi les étudiants tout au long de leur cursus dans leur développement moral et professionnel.

Anaïs	Formation au métier de la blanchisserie

Dans le cadre de son soutien depuis 2008, la Fondation BMCI prend en charge, annuellement, 15 apprentis âgés de 18 à 35 ans, souffrant du syndrome de Down, qui sont formés au métier de la blanchisserie.

AMI	Soutien aux enfants atteints d'IMOC

Soutien annuel depuis 2008 aux enfants atteints d'infirmité motrice d'origine cérébrale (IMOC) avec le centre de jour AMI où ils bénéficient de services relevant du paramédical avec un apprentissage pédagogique et un éveil psychomoteur en vue de favoriser leur intégration sociale.

AL JISR	Programme de soutien scolaire

Depuis 2012, la Fondation BMCI soutient Al JISR pour différents projets dans le domaine de l'éducation. Depuis 2023, la Fondation BMCI est allée plus loin en coparrainant « Rafik Annajah », un programme de soutien scolaire des élèves de 4ème et 5ème année primaire dans des établissements scolaires publics. Une trentaine de bénévoles, collaborateurs BMCI, se donnent ainsi rendez-vous les mercredis et samedis pour encadrer ces jeunes élèves et les aider à mieux maîtriser les matières enseignées.

Centre fiers & forts	Prise en charge des enfants démunis

Depuis 2022, la Fondation BMCI soutient le centre Fiers et Forts à Tamesloht dans la région de Marrakech pour la prise en charge de 105 enfants démunis en leur assurant tous leurs besoins primaires (nourriture, habillement, hygiène et scolarisation). Ce centre a pour objectif de protéger les enfants abandonnés ou orphelins victimes de pauvreté, de criminalité et/ou de violence.

INSAF	Lutte contre le travail des enfants et protection des mères célibataires

La Fondation BMCI, partenaire historique d'INSAF, a renforcé son soutien par le projet de lutte contre le travail des travailleuses domestiques de moins de 18 ans (47 filles), la protection des mères célibataires et la lutte contre le travail des enfants issus de la région de Casablanca /Settat (61 enfants) afin de leur permettre d'accéder à leurs droits fondamentaux : scolarité, formation, soutien et suivi scolaire. Le projet s'étale sur une durée de 3 ans (2023 à 2025).

Oum Keltoum	« Dream Up » et « Projets d'animation »

Créé en 2015, Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques.
Pour sa 4ème édition, la Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2024 à 2026 en faveur de l'inclusion des jeunes pour un budget par pays de 20 000 euros par an sur 3 ans. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique dans le cadre du programme Dream Up.
La Fondation BMCI a également financé 4 projets d'animation dans le studio d'enregistrement de la Fondation Oum Keltoum (Studio Saguya du Centre culturel El Ghali) dans le but de promouvoir le développement des connaissances des jeunes.

Mobadarat lkhir	Engagement pour les actions d'urgence et l'éducation

Partenaire de la Fondation BMCI depuis 2023 dans le cadre des actions d'urgence face au séisme de la région d'Al Haouz, l'association Mobadarat lkhir a cette année procédé à la distribution de cartables scolaires dans la région.

TIBU Maroc	Programme d'éducation à travers le tennis

L'association TIBU est une ONG qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, de l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes et femmes par le sport. La Fondation BMCI a soutenu divers projets en 2025, notamment le financement de la station N de Nouaceur, le programme d'éducation par le tennis dans la région de Ouled Azzouz et la course solidaire Run4Peace.

En partenariat avec l'ONG TIBU Maroc, la fondation BMCI a, par ailleurs, choisi de financer cette année l'initiative « Wheels of change » de Salaheddine Benarym, jeune cycliste qui va parcourir 24 000 km à vélo de l'Argentine à Alaska, traversant 14 pays en 2 ans pour atteindre la coupe du monde en 2026. Son départ officiel a eu lieu le 22 mars 2025.

Le 03 avril, la Fondation BMCI a été invitée à participer à la 3ème édition du Sommet de l'Education par le sport en Afrique afin d'intervenir dans le cadre d'un panel intitulé « Explorer le rôle des fondations privées et des entreprises citoyennes dans le développement du sport ». A cet effet, M. Karim Belhassan a présenté la Fondation BMCI, ses différents axes et programmes et a insisté sur l'impact durable généré par les projets qu'elle soutient.

Fondation Académia	Programme de soutien aux étudiants

Créée en 1997, la Fondation Academia est une association à but non lucratif fondée à l'initiative de plusieurs entreprises marocaines pour soutenir les étudiants les plus méritants dans la poursuite de leurs études au sein d'écoles de renommée mondiale. Au cœur des ambitions fondatrices de la Fondation Academia, se trouve le souci de favoriser le retour au Maroc des étudiants marocains, afin qu'ils participent au développement économique et social du Royaume. La BMCI et puis la Fondation BMCI soutiennent la Fondation Academia depuis plusieurs années à travers une contribution financière aux élèves admis aux grandes écoles et universités marocaines et étrangères de renom.

Injaz Al Maghrib	Programme de soutien à l'entrepreneuriat et à l'insertion professionnelle

Injaz Al Maghrib est une association à but non lucratif affiliée à Junior Achievement Worldwide, ayant pour objet de stimuler l'esprit d'initiative de ses communautés, développer leurs compétences entrepreneuriales et assurer des sources de revenus pérennes aux porteurs de projets et aux structures de l'économie sociale et solidaire. En 2025, la Fondation BMCI a continué à financer Injaz Al Maghrib pour renforcer les compétences personnelles et professionnelles des jeunes et les préparer aux challenges de la vie active.

La BMCI implique également ses collaborateurs pour participer aux programmes de formation et d'accompagnement d'Injaz Al Maghrib, en qualité de conseillers bénévoles.

Amal Biladi	Actions d'urgence pour l'aide aux sinistrés

Amal Biladi, association partenaire de la Fondation BMCI depuis 2023, œuvre à l'accompagnement au développement de villages en zones rurales et montagneuses. Depuis le

séisme, la Fondation BMCI a continué à apporter son soutien à Amal Biladi lui permettant de construire un total de 35 noualas pour mettre à l'abri les familles touchées par le séisme.

Béatrice Schoenber	Construction d'un internat

La Fondation Béatrice Schönberg pour l'Education des filles, créée en 2014, est sous l'égide de la Fondation de France. Elle a pour objet de soutenir et promouvoir la scolarisation des filles essentiellement au Maroc et en milieu rural. Depuis le séisme, la Fondation BMCI aux côtés de 3 autres fondations (ADP, Safran, Béatrice Schönberg), se sont mobilisées pour la construction d'un internat pour jeunes filles dans la ville d'Asni (région de Marrakech) à la suite des dégâts importants dans les différents bâtiments causés par le séisme. Après plusieurs mois d'attente, la Fondation Shoenberg a finalement réussi à acquérir un terrain pour abriter l'internat qui permettra la continuité des études de jeunes filles après le CM2.

EM4Inclusion	Semaine de Solidarité

Du 7 au 12 avril, à l'instar de l'ensemble des entités du Groupe BNP Paribas, la BMCI a participé à son tour à la Semaine de bénévolat EM4Inclusion, autour de la thématique « Social Inclusion and children ». 56 collaborateurs BMCI se sont mobilisés lors de ces actions inscrites dans le cadre des heures du programme 1MH2H.

Al Jisr	Cérémonie Rafik Annajah

Pour la troisième année consécutive, la BMCI a organisé la Cérémonie de clôture du programme « Rafik Annajah », en présence des membres de l'association Al Jisr, de l'école Fatima Fihria, des collaborateurs bénévoles BMCI et des élèves qui ont bénéficié des cours de soutien scolaire. Elèves et bénévoles ont été récompensés et remerciés pour leur engagement.

Culture

Festival Printemps des Alizés

Après plusieurs années d'absence dans ce festival, la Fondation a décidé cette année, de renouer avec le Festival du Printemps des Alizés d'Essaouira en étant sponsor de cette 27ème édition. Pendant quatre jours, la musique de chambre et l'art lyrique ont pris leurs quartiers dans les lieux emblématiques de la ville, avec 12 concerts portés par une programmation d'exception entièrement conçue autour de l'œuvre de Johannes Brahms.

Institut Français du Maroc

La Fondation BMCI s'est associée à l'Institut Français du Maroc pour soutenir plusieurs projets.
Le premier concerne les concerts Chœur de Chambre du Maroc dont la Fondation a sponsorisé une série de concerts de musique de chambre, une première au Maroc. Dirigé par Amine Hadef, le Chœur de Chambre du Maroc a offert 4 concerts dans 4 villes du Maroc (Casablanca, Rabat, Marrakech, Tanger) où nos clients Banque privée, Corporate et Retail ont été invités à assister aux interprétations. La Fondation BMCI a également reconduit les projets *Plan Large* et *Demain dès aujourd'hui.*

Exposition « Les saisons » à la Galerie 38

La Fondation BMCI a renouvelé son expérience artistique en partenariat avec la Galerie 38 de Casablanca en soutenant une exposition d'art contemporain sous le thème « Les saisons », une célébration des valeurs durables et écologiques. Un dîner exclusif et intimiste a été offert le 15

mai au soir aux clients Banque Privée tandis que le vernissage privé du 16 mai était ouvert à une clientèle plus large de la BMCI en présence des 8 artistes.

Moroccan Mobile Short Film Contest (MMFC)

La Fondation BMCI a financé la 3ème édition du Moroccan Mobile Short Film Contest. La cérémonie de clôture et de remise des prix a eu lieu le 20 mai dernier, où les courts-métrages des 15 nominés ont été projetés devant le jury, les clients et le public. Cinq gagnants ont été annoncés.

Festival Nostalgia Lovers

La Fondation BMCI a choisi de soutenir un nouveau festival casablancais cette année, le Nostalgia Lovers Festival en tant que partenaire officiel de sa seconde édition qui a eu lieu à Casablanca. Programmé durant trois soirées, du 3 au 5 juillet, le festival a mis en avant la musique des années 80 et 90.

Orchestre Philharmonique du Maroc (OPM)

La Fondation s'investit également dans la musique classique via son soutien depuis 2018 de l'OPM. A chaque saison, l'Orchestre donne une cinquantaine de concerts, offrant au public une variété de programmes sur trois siècles de musique, du grand répertoire symphonique à la musique contemporaine, en passant par l'opéra et la musique de chambre.

Fondation TENOR pour la culture

La Fondation BMCI soutient l'Orchestre Mazaya des jeunes en tant que partenaire officiel. Le Programme Mazaya est un programme de la Fondation TENOR pour la culture, qui vient en aide à des enfants déscolarisés et défavorisés âgés de 6 à 18 ans, en leur offrant un moyen d'insertion socioprofessionnelle à travers la musique.

Livre La main, l'argile et le feu. Serghini et les potiers de Safi

Cette année, le choix de la Fondation BMCI s'est porté sur la valorisation et la mise en relief d'un art ancestral, la poterie. En partenariat avec la maison d'édition Malika Editions, un livre a été consacré à cette belle thématique avec un focus particulier sur la famille Serghini, héritière d'un savoir-faire et d'une expertise transmise depuis 8 générations.

Environnement

Association Bahri

La Fondation BMCI a été séduite par le projet « Chbyka Summer Tour », porté par l'association Bahri de nettoyage de 30 plages du Maroc à travers un outil de tri des déchets enfouis dans le sable nommé Chbyka. Une mobilisation citoyenne s'en est suivie et une campagne de communication très originale a accompagné cette initiative, renforçant l'idée que la contribution de chacun est nécessaire à la préservation de notre littoral.

Demain dès aujourd'hui – Institut Français du Maroc

La Fondation BMCI finance pour la 3ème fois, l'événement « Demain, dès aujourd'hui », un événement participatif culturel visant à promouvoir et soutenir l'éco-citoyenneté et la transition écologique à travers une dynamique de rencontres et d'exploration. Le thème de cette édition est la Terre et les Sols. Cet événement regroupe : des conférences, des expositions grand public, des projections, des ateliers de sensibilisation, et un marché d'initiatives et de rencontres pour inspirer et soutenir les citoyens qui adoptent l'écologie et la solidarité au quotidien.

05.
Développer notre
Capital Humain
et notre
Culture d'Entreprise



LE CAPITAL HUMAIN, LEVIER D'ENGAGEMENT ET DE TRANSFORMATION

En 2025, la Direction des Ressources Humaines de la BMCI a poursuivi son ambition majeure : placer l'expérience collaborateur, le développement des compétences et l'engagement collectif au cœur de la transformation de la Banque.

Les différentes actions menées tout au long de l'année par les équipes RH traduisent une volonté profonde de renforcer la confiance, d'accompagner les parcours professionnels et de placer le capital humain au centre des préoccupations.

Roadshows Régions Nord & Sud & Banque Privée : La RH à la rencontre des collaborateurs

Dans une logique de proximité et de dialogue, la BMCI a organisé des roadshows, couvrant les régions du Nord et du Sud ainsi que les métiers de la Banque Privée.

Les équipes RH ont rencontré environ **350 collaborateurs**, toutes populations confondues. Ces échanges ont permis d'établir un dialogue direct avec les équipes, de partager la vision et les priorités de la Banque, et de recueillir les attentes des collaborateurs au plus près du terrain.

Œuvres sociales et partenariats régionaux

La BMCI a poursuivi le développement de ses œuvres sociales, avec une attention particulière portée au bien-être et à l'accompagnement des collaborateurs dans les moments clés de leur vie personnelle et professionnelle et ce, à une échelle régionale.

Les actions engagées ont visé à faciliter le quotidien, soutenir le pouvoir d'achat, élargir l'accès aux dispositifs sociaux, promouvoir le bien-être et renforcer l'accompagnement de situations spécifiques tout en animant un dialogue social constructif.

Partenariat ISCAE/Ecole Centrale Casablanca : Création d'écosystèmes académiques

La BMCI a accentué sa stratégie de développement des talents à travers la création d'écosystèmes académiques structurés afin d'anticiper les compétences de demain et d'accompagner les trajectoires professionnelles.

Le programme Passerelles, soutenu par le **partenariat stratégique avec l'ISCAE**, a permis à une **vingtaine** de collaboratrices et collaborateurs de concrétiser leur projet d'évolution vers les métiers du **Corporate** et du **Retail Banking**. Ce dispositif combine une montée en compétences ciblée, une exigence académique et un alignement avec les besoins de la Banque.

Parallèlement, la BMCI a noué un partenariat structurant avec **l'École Centrale Casablanca**, autour de thématiques clés telles que **l'innovation, l'intelligence artificielle, l'employabilité des jeunes et l'inclusion**. Cette collaboration s'est matérialisée par la création du **BMCI Lab**, espace dédié à la recherche et à l'innovation, favorisant les échanges entre étudiants, enseignants et professionnels.

Ces partenariats traduisent la volonté de la BMCI de construire un écosystème durable de compétences, en lien avec les évolutions technologiques et les enjeux futurs du secteur bancaire.

Formation : développer les compétences au service de la performance

La BMCI a poursuivi le déploiement de sa stratégie de formation et de développement des compétences, en cohérence avec son plan de formation biennal 2024-2025. Près de 79 % des collaborateurs ont ainsi bénéficié d'actions de formation, représentant **72 100 heures**, soit **10 300 jours-homme**, avec une moyenne de **3,78 jours de formation par collaborateur**.

La stratégie adoptée repose sur une approche équilibrée entre **compétences techniques, comportementales et managériales**.

Plusieurs programmes structurants ont marqué l'année :

- Mon Envol, dédié au développement des compétences du réseau Retail,
- Passerelles, levier de mobilité et d'évolution professionnelle,
- Move Up, axé sur l'upskilling et le reskilling,
- Management School, au service de la transformation de la culture managériale,
- Programme Talents, préparant la relève et les leaders de demain.

La formation s'affirme ainsi comme un levier stratégique de transformation, au service de la performance collective et de l'avenir de la Banque.

Digitalisation de l'expérience collaborateur : simplifier et rapprocher

La digitalisation de l'expérience collaborateur constitue un axe majeur de la transformation RH. Plusieurs évolutions structurantes ont été déployées afin de simplifier le quotidien du collaborateur et accroître son autonomie : **(i)** le lancement de **SAP Concur** a modernisé la gestion des déplacements professionnels et des notes de frais, **(ii)** l'application **WeBMCI** a centralisé l'offre sociale, les partenariats des avantages aux collaborateurs ainsi que l'actualité de la Banque, tout en favorisant une communication plus interactive grâce à une boîte à idées et **(iii)** l'enrichissement des fonctionnalités d'**OpenHR** a fluidifié les processus RH et l'accès à l'information.

Ces initiatives traduisent une volonté claire : Offrir une expérience collaborateur meilleure et plus ergonomique.

Le Bilan Social Individuel : transparence et reconnaissance

Le Bilan Social Individuel a été déployé au cours de l'année. Ce document annuel offre à chaque collaborateur une vision globale et personnalisée de l'ensemble de ses éléments de rémunération et de ses avantages sociaux.

La lisibilité et la transparence du Bilan Social Individuel constituent un levier de reconnaissance, de dialogue et de confiance entre la Banque et ses collaborateurs.

Pulse 2025 & Top Employer 2025 & 2026 : une reconnaissance collective

Pulse 2025

L'ensemble des actions menées en 2025 trouve une résonance particulière dans les résultats de l'enquête Pulse 2025. Avec un taux de participation de 81 % et un Net Promoter Employee (NPE) atteignant un niveau historique de +17, **en progression de 9 points** par rapport à l'édition précédente, l'enquête traduit un niveau élevé d'adhésion et de confiance des collaborateurs.

Le NPE s'impose ainsi comme un indicateur structurant du pilotage de l'expérience collaborateur, permettant d'apprécier l'impact des actions engagées et d'orienter les priorités futures dans une logique d'amélioration continue.

Top Employer 2025 & 2026

Cette dynamique a également été reconnue par l'obtention de la certification Top Employer 2025 & 2026, qui vient saluer la qualité des pratiques RH de la BMCI ainsi que son engagement durable en faveur du développement des talents, du dialogue social et de l'expérience collaborateur.

La certification Top Employer repose sur une évaluation rigoureuse des politiques et pratiques RH selon plusieurs axes clés (stratégie RH, environnement de travail, apprentissage et développement, attraction & intégration des talents, équité, diversité et inclusion).

Cette distinction place la BMCI parmi les 19 entreprises marocaines offrant un environnement de travail de haute qualité, fondé sur des pratiques RH innovantes et responsables sur le territoire marocain.

LA COMMUNICATION INTERNE, UN AXE DE FÉDÉRATION DES COLLABORATEURS

La communication interne a joué un rôle central dans l'accompagnement des transformations de la Banque. Elle a couvert les événements phares, tels que l'inauguration de « La Factory », le projet Vision, le Festival Nostalgia Lovers ou le Sustainable Finance Forum.

Elle a également mis en lumière les métiers et les collaborateurs à travers des capsules dédiées, contribuant au fort engouement autour de la thématique « Our People », devenue la plus consultée de l'année.



Les thématiques Événements et Business confirment l'intérêt des collaborateurs pour la dynamique commerciale et les projets structurants de la Banque, tandis que les thématiques Innovation et People Care enregistrent une percée notable.

La communication interne s'affirme ainsi comme un levier de cohésion, de valorisation et de sens, au service d'une Banque plus proche, plus lisible et plus incarnée.

06.
Maîtriser notre gestion des **risques** et l'efficacité de nos **contrôles**



CONFIANCE ET SÉCURITÉ AU COEUR DE NOTRE RELATION CLIENT

Une maîtrise renforcée des risques

Pour accompagner ses clients en toute confiance, BMCI s'appuie sur une culture exigeante et une organisation robuste en matière d'analyse, de mesure et de gestion des risques, dans l'ensemble des métiers où la Banque intervient.

En 2025, BMCI poursuit son engagement à placer la confiance et la maîtrise des risques au centre de sa relation avec ses clients, en s'appuyant sur une culture d'excellence et une organisation renforcée dans tous ses métiers. L'année a été marquée par la consolidation et l'extension des actions entreprises en 2024 :

- **Poursuite du renforcement de la gouvernance Risques** : La Direction des Risques a poursuivi sa transformation en adaptant en continu son organisation et ses expertises, afin de répondre de manière proactive aux évolutions du contexte économique et réglementaire. Le développement des compétences RISK a été intensifié, notamment à travers de nouvelles formations, des recrutements ciblés, la nomination d'un responsable indépendant RISK au niveau de sa filiale Leasing et la finalisation de la revue complète du monitoring RISK sur la BUCC.
- **Les projets de transformation** engagés se sont accélérés avec l'optimisation des processus, le renforcement du dispositif de contrôles et de monitoring afin d'anticiper encore mieux les risques. Les processus Pilier II continuent d'être renforcés pour garantir la conformité des dispositifs ICAAP, d'identification des risques et de Risk Appetite. Par ailleurs, il est à souligner qu'une mission d'audit a attesté le bon niveau de solidité du dispositif Pilier II.
- **Une gouvernance robuste** confirmée par une mission d'audit dont la notation est ressortie « Globalement satisfaisante », est maintenue sur l'ensemble des risques, qu'ils soient de crédit ou opérationnels. Les comités internes continuent de diffuser la culture du risque à tous les niveaux de l'organisation. L'accent est mis sur l'optimisation du coût du risque, grâce à une gestion proactive des dossiers sensibles et au maintien d'un haut niveau de couverture des créances à risque.

Grâce à ces engagements renouvelés, la BMCI entend renforcer davantage la confiance de ses clients en 2025, tout en assurant une maîtrise rigoureuse et optimale des risques, au service d'une croissance durable et responsable.

Un processus de recouvrement clair et structuré

Durant l'année 2025, la Direction du Recouvrement Amiable et Contentieux (DRAC) a finalisé son plan de transformation, poursuivant l'amélioration continue de ses processus de recouvrement. Cette transformation s'est traduite notamment par le rattachement du recouvrement contentieux Retail à sa chaine de recouvrement amiable, ainsi que par l'élargissement du périmètre de couverture du nouvel outil de recouvrement. Ces évolutions ont permis une meilleure maîtrise du nombre et du volume des dossiers déclassés, tout en générant une nette amélioration des performances de

recouvrement. Les réalisations affichent ainsi une progression importante par rapport à 2024, traduisant un gain d'efficacité sur l'ensemble des segments.

Une conformité exigeante, socle de la maîtrise des risques du Groupe

En 2025, la conformité s'est affirmée comme un pilier stratégique pour le Groupe BMCI. Face à un environnement réglementaire exigeant et en constante évolution, la Direction Conformité a poursuivi son engagement pour garantir le respect des exigences réglementaires.

L'année a été marquée par des avancées majeures, fruits d'une mobilisation collective avec les différentes directions et métiers de la Banque et d'une volonté d'amélioration continue. En effet, la Direction Conformité a maintenu la certification ISO 37001 lors de l'audit de suivi réalisé par Euro Compliance. Aucun point de recommandation ni d'observation n'a été relevé, attestant de la robustesse et de la maturité du dispositif anti-corruption mis en place. Ce résultat reflète l'engagement de toutes les équipes et la solidité des processus internes.

En 2025, les évaluations approfondies des dispositifs de Sécurité Financière ont souligné l'efficacité du dispositif en place au niveau de la Banque, dans le respect des procédures et des exigences réglementaires. La Direction Conformité a aussi lancé plusieurs projets d'amélioration continue des outils IT de détection avec l'intégration des besoins en composants d'intelligence artificielle pour permettre d'optimiser l'identification des risques et de renforcer les processus déjà en place. Ces évolutions témoignent de la volonté d'innover pour mieux anticiper et gérer les risques de conformité.

La mise en œuvre du dispositif d'intégrité des marchés a également constitué un axe fort de l'année. De nouveaux modules dans les outils dédiés à la prévention des abus de marché ont été déployés, accompagnés d'un programme de formation renforcé et d'une actualisation des procédures internes. Ces actions ont permis de consolider la culture de conformité et de limiter les risques au sein du Groupe BMCI.

L'année 2025 a également été jalonnée de réussites significatives pour la Direction Conformité. Ces résultats constituent une base solide pour poursuivre en 2026 le développement de la roadmap Compliance en accompagnant la stratégie de développement du Groupe BMCI.

Une gestion rigoureuse des risques de liquidité et de taux par l'ALMT

Risque de liquidité

La politique de financement de la Banque repose principalement sur la mobilisation des dépôts de la clientèle, constituant une source de financement stable, diversifiée et durable. Ces ressources proviennent principalement des dépôts à vue, des comptes sur carnet et des dépôts à terme. Cette structure permet de limiter le recours aux ressources de marché et contribue au respect des exigences réglementaires en matière de liquidité, notamment le ratio de liquidité à court terme (LCR) tel que défini par Bank Al-Maghrib.

Concernant l'activité en devises (€ et $ notamment), la BMCI se refinance essentiellement auprès de sa maison mère, BNP Paribas, en complément de ses ressources en devises.

Dans une logique de renforcement continu du dispositif de gestion des risques, la Banque a engagé la mise en place du nouveau processus ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process), conformément aux attentes du superviseur. Ce dispositif vise à approfondir l'évaluation de l'adéquation de la liquidité, en

situation normale comme en situation de stress, et viendra consolider le cadre de gouvernance et de pilotage de la liquidité, ainsi que la résilience globale du profil de financement de la Banque.

Le LCR consolidé de la BMCI à fin décembre 2025 ressort à un niveau largement supérieur au seuil minimum réglementaire de 100%. Les stress tests de liquidité déroulés courant 2025 témoignent également de la résilience financière de la BMCI.

Risque de taux

La gestion du risque de taux d'intérêt vise à préserver la marge d'intérêt prévisionnelle de la Banque ainsi que la valeur des fonds propres contre les variations de taux d'intérêt.

L'année 2025 a été marquée par une normalisation progressive des conditions monétaires, consécutive au cycle de resserrement engagé les années précédentes pour contenir les pressions inflationnistes. La politique monétaire conduite par Bank Al-Maghrib est demeurée prudente et guidée par l'évolution de l'inflation, de la croissance économique et des équilibres macro-financiers.

Ainsi, Bank Al-Maghrib a amorcé une détente monétaire, ramenant le taux directeur de 3% à 2,25% dès mars, avant de le maintenir à ce niveau pour le reste de l'année en vue de soutenir la croissance économique face à une inflation maîtrisée.

Dans ce contexte, la Banque a poursuivi une gestion active de son exposition au risque de taux, en veillant à la maîtrise des écarts de taux et de maturité entre les actifs et les passifs. Le pilotage s'appuie sur des indicateurs réglementaires et internes, des analyses de sensibilité et des scénarios de stress, permettant d'anticiper l'impact de variations défavorables des taux sur la marge nette d'intérêt et la valeur économique des fonds propres, tout en préservant la soutenabilité du modèle de rentabilité.

Le ratio SOT, qui mesure la perte maximale générée par six scénarios de chocs de taux définis par la circulaire n°7/W/2021 de la BAM relative au dispositif de gestion de l'IRRBB, rapportée au niveau des fonds propres de base a évolué courant 2025 dans le respect de la limite de 15% fixée par la Banque Centrale, tant en vision Stand Alone qu'en vision consolidée.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE & CADRE JURIDIQUE ADAPTÉ, GARANTS DU BON FONCTIONNEMENT DE LA BANQUE

La Direction Operational Permanent Control (OPC) au cœur de la gouvernance des risques et de la performance opérationnelle

L'année 2025 a été marquée par la définition du Plan stratégique 2025 – 2027 pour la Direction OPC comportant plusieurs projets structurants et impactant également l'ensemble des processus et métiers de la Banque. Ainsi, la Direction a connu une réorganisation marquée notamment par **(i)** la création du pôle identification et évaluation des risques, **(ii)** la création d'un sous pôle contrôles régaliens, **(iii)** la création d'un OPC CIB et un OPC IT Data et **(iv)** le renforcement du pôle pilotage et gouvernance.

Sur le volet gouvernance, l'OPC a renforcé sa comitologie via la création d'une nouvelle instance visant à fournir une vision globale du bilan des réalisations du dispositif de gestion du risque opérationnel, tout en mettant l'accent sur les principaux faits marquants et projets en cours de réalisation sur la période.

Pour sa part, le périmètre contrôle et surveillance des risques poursuit la réalisation de son plan d'action portant principalement sur :

- **Le renforcement du dispositif de contrôle à travers** : (i) La mise en place des nouveaux contrôles spécifiques portant sur : la gestion des Garanties Corporate / Le processus de fermeture des agences / Le processus de tarification / La politique ICAAP / Le dispositif de redressement de crise ainsi que (ii) le déploiement de nouveaux contrôles émanant du Groupe couvrant de nombreux périmètres ;
- **L'adoption de la nouvelle approche de planification des contrôles réseau**, en passant d'une planification par agence à une planification par Zone/Région ;
- **L'assainissement des Plans d'actions issus des contrôles** : L'année 2025 a été marquée par la réduction significative du stock des plans d'actions échus et ce grâce à la Task force menée sur les plans d'actions issus des contrôles réseau ;
- **La continuité de l'automatisation des extractions** permettant de fluidifier le déroulement des contrôles et d'en garantir leur indépendance.

Par ailleurs, l'activité Identification et évaluation des risques a connu des réalisations significatives.

- La clôture de l'exercice avec un taux de recommandations échues en dessous du seuil autorisé par le Groupe ;
- Concernant l'activité RCSA, les travaux de revue des processus de la Banque et des filiales planifiés en 2025 sont en cours d'évaluation selon la matrice de revue ;
- A l'issue de cet exercice, des risques majeurs inhérents à chaque process seront identifiés et donneront lieu à la mise en place de plans d'actions permettant de mitiger le risque ;
  En outre, la nouveauté pour cet exercice est l'instauration d'un nouveau questionnaire d'aide à l'évaluation RCSA.

Sur le plan opérationnel, l'abandon des anciens outils et l'exploration de nouvelles solutions, combinés au déploiement des nouvelles solutions tactiques, la dispense progressive des formations renforçant la vigilance des opérationnels et l'actualisation de la cartographie des risques, traduisent une montée en maturité du dispositif.

Dans un autre registre, la Direction OPC a assuré la conduite de missions thématiques courant 2025 orientées vers les dispositifs dont les indicateurs de maîtrise de risques sont dégradés, dans l'objectif de définir des axes d'amélioration permettant une meilleure maîtrise du risque. Enfin, la Direction OPC a maintenu les efforts en termes de formation courant 2025 afin de répondre aux exigences de la fonction et accompagner les collaborateurs OPC dans leur montée en compétences métiers et comportementales, ainsi que la Banque dans la maîtrise du dispositif du risque opérationnel.

Rôle de l'Inspection Générale

L'Inspection Générale de la BMCI assure le contrôle périodique du Groupe BMCI et de ses filiales au Maroc. En 2025, elle a réalisé son plan d'audit, préalablement validé par le comité d'Audit. Les missions réalisées couvrent l'audit des fonctions centrales, des processus transverses, du réseau Retail et Corporate, ainsi que des filiales BMCI. Les constats et recommandations émis par l'Inspection Générale sont clôturés par celle-ci pour s'assurer de leur mise en œuvre. Les résultats de ces travaux sont présentés trimestriellement aux membres du Comité d'Audit du Groupe BMCI.

En complément, un dispositif de formation adapté à l'expérience et à la spécialisation des auditeurs est mis en place, assurant ainsi leur professionnalisme conformément aux standards internationaux de l'audit interne.

Enfin, la planification des missions d'audit repose sur un Risk Assessment annuel, conformément aux normes réglementaires et à celles du Groupe. Cette démarche garantit une couverture adéquate de l'univers auditable. Les résultats du Risk Assessment sont soumis au Comité d'Audit, qui valide ensuite le plan d'audit.

La Direction des Affaires Juridiques, Business Partner permanent des métiers et fonctions de la Banque

En 2025, la Direction des Affaires Juridiques a poursuivi sa contribution active aux chantiers et projets structurants de la Banque, tout en accompagnant les lignes de métier en qualité de « Business Partner ». Elle a également conduit à son terme et clôturé le plan d'action engagé en début d'année, avec pour objectif la mise en place d'une gestion du risque juridique à la fois optimisée et sécurisée. Ce plan d'action a couvert plusieurs thématiques et processus relevant du périmètre de la Direction des Affaires Juridiques.

Par ailleurs, la Direction des Affaires Juridiques a assuré une veille juridique active, au moyen d'un dépouillement régulier des textes législatifs et réglementaires.


Informations
Financières

Projet d'affectation des résultats BMCI au titre de l'exercice 2025

Intitulé	Montants en dirhams
Résultat au 31/12/2025	**550 077 080,59**
Réserve légale (minimum légal déjà atteint)	0,00
Reste	**550 077 080,59**
Report à nouveau	786 158 202,69
Reste	**1 336 235 283,28**
Réserve facultative	1 900 000 000,00
Dividendes à distribuer (Soit 14 dirhams par action)	185 910 004,00
Reste à reporter à nouveau	**1 150 325 279,28**

NB : distribution des dividendes sous réserve de la validation par l'Assemblée Générale Ordinaire

Projet d'affectation des résultats des filiales du Groupe BMCI au titre de l'exercice 2025 (en MMAD)

Intitulé	BMCI Assurance
Résultat net comptable	**31,7**
Affectation à la réserve légale	0,0
Reste	**31,7**
Report à nouveau au 31/12/2025	0,0
Total	**31,7**
Dividende à distribuer	31,7
Report à nouveau après affectation	**0,0**

NB : distribution des dividendes sous réserve de la validation par l'Assemblée Générale Ordinaire

Intitulé	BMCI Banque Offshore (*)
Résultat net comptable	**6,0**
Affectation à la réserve légale	0,0
Reste	**6,0**
Report à nouveau au 31/12/2025	0,0
Total	**6,0**
Dividende à distribuer	6,0
Report à nouveau après affectation	**0,0**

NB : distribution des dividendes sous réserve de la validation par l'Assemblée Générale Ordinaire
(*) Chiffres en MUSD

Intitulé	BMCI Leasing
Résultat net comptable	**-148,0**
Affectation à la réserve légale	0,0
Reste	**-148,0**
Report à nouveau au 31/12/2025	61,2
Report à nouveau après affectation	**-86,8**

Intitulé	AKAR Real Estate
Résultat net comptable	**12,5**
Ecarts de réévaluation	50,5
Reste	**12,5**
Report à nouveau au 31/12/2025	-43,6
Report à nouveau après affectation	**-31,0**

Intitulé	BMCI Bourse
Résultat net comptable	**5,4**
Report à nouveau au 31/12/2025	**4,9**
Affectation en report à nouveau	**5,4**
Report à nouveau après affectation	**10,2**

Etats financiers consolidés IAS/IFRS au 31 décembre 2025

BILAN ACTIF IFRS		En milliers de DH
	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 477 020	1 759 805
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 674 688	2 475 187
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 342 999	2 160 357
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	331 689	314 830
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 609 375	1 749 697
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 609 375	1 749 697
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	7 779 920	7 118 552
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2 285 978	2 485 886
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	58 829 455	59 393 858
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	24 014	29 088
Actifs d'impôt différé	318 082	301 008
Comptes de régularisation et autres actifs	1 781 479	1 152 776
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	6 373	6 680
Immeubles de placement	20 571	22 320
Immobilisations corporelles	1 000 611	1 066 024
Immobilisations incorporelles	894 307	611 420
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	**78 576 845**	**78 074 415**

BILAN PASSIF IFRS		En milliers de DH
	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 253	7 923
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3 253	7 923
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	7 630 158	6 815 939
Dettes envers la clientèle	50 545 424	48 393 162
Titres de créance émis	4 060 028	7 801 290
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	113 820	34 895
Passifs d'impôt différé	93 895	258 113
Comptes de régularisation et autres passifs	5 290 858	4 270 132
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	957 664	844 945
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 299 120	2 302 548
Capital et réserves liées	6 542 302	6 541 881
Réserves consolidées	591 409	456 308
Part du groupe	585 601	430 575
Part des minoritaires	25 808	26 363
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	29 732	28 579
Résultat net de l'exercice	420 182	326 070
Part du groupe	434 829	325 146
Part des minoritaires	-14 648	924
TOTAL PASSIF IFRS	**78 576 845**	**78 074 415**
CAPITAUX PROPRES	**7 583 624**	**7 345 468**
Part du groupe	7 572 464	7 318 181
Part des intérêts minoritaires	11 160	27 287

COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDÉ

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts et produits assimilés	3 788 763	3 821 763
Intérêts et charges assimilés	851 346	1 172 754
MARGE D'INTÉRÊT	**2 757 417**	**2 649 009**
Commissions perçues	635 643	593 568
Commissions servies	65 229	65 118
MARGE SUR COMMISSIONS	**570 414**	**528 450**
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	636 561	625 141
+ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	642 087	610 948
+ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	-5 506	14 193
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	494	515
+ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	494	515
+ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
PRODUITS NETS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCES		
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	**106 127**	**120 734**
CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	**127 241**	**135 227**
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 943 792**	**3 788 722**
Charges générales d'exploitation	2 002 549	1 983 205
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	260 543	257 772
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 680 701**	**1 547 745**
COÛT DU RISQUE	**911 575**	**809 988**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**769 125**	**737 757**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-13 053	-4 455
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-17 315	-16 848
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**738 757**	**716 453**
Impôts sur les bénéfices	318 575	390 383
RÉSULTAT NET	**420 182**	**326 070**
Résultat hors groupe	-14 648	924
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	**434 829**	**325 146**
Résultat par action (en dirham)	33	24
Résultat dilué par action (en dirham)		

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de Dh

	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**738 757**	**716 453**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	260 543	257 772
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	958 016	832 794
+/- Dotations nettes aux provisions	112 720	100 805
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-13 053	-4 455
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-9 449	-37 456
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	**1 308 777**	**1 149 450**
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	124 559	-1 548 761
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 612 081	-184 160
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-4 450 403	-117 646
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	392 024	281 815
- Impôts versés	-421 970	-168 986
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	**-2 743 709**	**-1 737 739**
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	**-696 175**	**128 164**
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	26 106	12 752
+/- Flux liés aux immeubles de placement	1 750	1 750
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-278 016	-231 997
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	**-250 161**	**-217 485**
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-239 030	-239 030
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-4 428	186
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	**-243 458**	**-238 844**
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**-1 189 794**	**-328 165**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	**-37 951**	**290 214**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 793 865	1 362 880
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-1 831 756	-1 072 666
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**-1 227 745**	**-37 951**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 477 020	1 793 865
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-2 704 765	-1 831 756
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	**-1 189 794**	**-328 165**

Performance des filiales du Groupe BMCI au 31 décembre 2025 (en MMAD)

⇒ Résultat obtenu au cours de l'exercice 2025

Filiale	Résultat
BMCI Leasing	**-148,0**
BMCI Banque Offshore (*)	**6,0**
BMCI Assurance	**31,7**
BMCI Bourse	**5,4**
AKAR Real Estate	**12,5**

(*) Chiffres en MUSD

⇒ Contribution nette au résultat consolidé

Filiale	Contribution au Résultat Net
BMCI	184
BMCI OFFSHORE	74
BMCI LEASING	118
BMCI BOURSE	6
BMCI FINANCE	0
ARVAL MAROC	- 13
BMCI ASSURANCE	33
AKAR RE	19
Total	**420**

Etats financiers sociaux au 31 décembre 2025

BILAN ACTIF		En milliers de DH
	31/12/2025	31/12/2024
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	1 477 015	1 793 793
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	6 467 474	6 755 485
À vue	1 511 551	1 333 366
À terme	4 955 923	5 422 119
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	46 191 930	46 776 874
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	16 246 998	19 070 239
Crédits et financements participatifs à l'équipement	10 298 007	8 998 973
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 823 082	16 092 873
Autres crédits et financements participatifs	3 823 844	2 617 789
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	2 438 219	2 368 940
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	4 472 325	3 867 856
Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 867 287	3 835 469
Autres titres de créance	605 009	32 159
Certificats de Sukuks		
Titres de propriété	28	28
AUTRES ACTIFS	1 665 179	983 459
TITRES D'INVESTISSEMENT	8 159 260	7 762 254
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 780 103	7 120 491
Autres titres de créance	379 156	641 763
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	454 550	455 059
Participation dans les entreprises liées	226 141	226 059
Autres titres de participation et emplois assimilés	228 409	229 000
Titres de Mourabaha et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	806 776	698 028
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	719 522	880 246
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	818 390	832 488
TOTAL DE L'ACTIF	73 690 641	72 997 292

BILAN PASSIF		En milliers de DH
	31/12/2025	31/12/2024
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	3 879 388	4 317 001
À vue	1 557 893	1 533 996
À terme	2 321 495	3 383 005
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	49 274 667	45 662 200
Comptes à vue créditeurs	37 065 004	32 945 873
Comptes d'épargne	5 730 340	5 791 384
Dépôts à terme	3 734 227	4 932 858
Autres comptes créditeurs	2 745 096	2 002 085
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 047 396	8 497 203
Titres de créance négociables émis	5 047 396	8 497 203
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	4 462 121	3 280 236
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	979 911	800 538
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 298 120	2 302 548
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 874	5 184 453
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES. CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	786 158	733 294
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	558 077	291 892
TOTAL DU PASSIF	73 690 641	72 997 292

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	**4 936 704**	**4 891 040**
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	275 578	200 159
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 609 224	2 749 349
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	805 491	301 147
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	85 108	90 225
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	402 189	386 374
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	553 381	520 159
Autres produits bancaires	695 733	643 627
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	**-1 223 733**	**-1 334 500**
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-93 880	-102 809
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-380 095	-324 392
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-197 058	-371 148
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-336 053	-333 927
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-216 646	-172 223
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 712 971**	**3 556 540**
Produits d'exploitation non bancaire *	39 238	7 313
Charges d'exploitation non bancaire	-217 433	-1 216
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	**-2 279 735**	**-2 238 335**
Charges de personnel	-1 091 627	-961 682
Impôts et taxes	-33 803	-36 926
Charges externes	-915 371	-948 642
Autres charges générales d'exploitation	-	-77 436
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-238 923	-213 649
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	**-1 815 971**	**-1 452 646**
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-911 929	-1 014 189
Pertes sur créances irrécouvrables	-839 717	-199 123
Autres dotations aux provisions	-264 325	-239 333
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	**1 586 180**	**684 099**
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 080 701	514 659
Récupérations sur créances amorties	35 577	12 886
Autres reprises de provisions	469 902	156 554
RÉSULTAT COURANT	**1 025 249**	**555 755**
Produits non courants	48 280	64 280
Charges non courantes	-183 923	-103 746
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	**889 606**	**516 289**
Impôts sur les résultats	-339 529	-224 398
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**550 077**	**291 892**
TOTAL PRODUITS	**6 610 402**	**5 646 733**
TOTAL CHARGES	**-6 060 325**	**-5 354 841**
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**550 077**	**291 892**

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

LIBELLE	31/12/2025	31/12/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	3 164 980	3 239 387
(-) Intérêts et charges assimilées	671 034	829 350
MARGE D'INTÉRÊT	**2 493 855**	**2 403 037**
(+) Produits sur financements participatifs	25 404	19 269
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	**25 404**	**19 269**
(+) Produits sur immobilisations en Crédit bail et location	407 189	386 174
(-) Charges sur immobilisations en Crédit bail et location	336 053	333 727
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	**66 136**	**52 448**
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (1)	**0**	**0**
(+) Commissions perçues	554 497	520 159
(-) Commissions servies	64 480	63 059
MARGE SUR COMMISSIONS (1)	**490 018**	**457 100**
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	92 090	179 738
(+) Résultat des opérations sur titres de placement		4 311
(+) Résultat des opérations de change	535 305	449 012
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-10 015	-4 054
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	**837 380**	**629 007**
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	811 624	97 341
(-) Diverses autres charges bancaires	811 429	101 659
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	**3 792 971**	**3 556 540**
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	8 903	2 756
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	38 958	5 461
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	4 050	1 216
(-) Charges générales d'exploitation	2 279 735	2 238 335
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 478 945**	**1 325 206**
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-435 389	-685 768
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-16 327	-83 680
RÉSULTAT COURANT	**1 025 248**	**555 755**
RÉSULTAT NON COURANT	**-135 643**	**-33 466**
(-) Impôts sur les résultats	339 529	234 258
(=) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**550 077**	**291 692**
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	238 923	213 649
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	15	15
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	77 520	5 845
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions	-253 606	-44 569
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-2 950	-3 645
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	2 667	692
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	-382	-1 853
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	213 383	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(=) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	**826 408**	**452 034**
(-) Bénéfices distribués	239 027	239 027
(=) AUTOFINANCEMENT	**587 381**	**213 007**

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de DH

	31/12/2025	31/12/2024
I. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 869 398	4 873 593
2. (+) Récupérations sur créances amorties	35 577	12 886
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	35 814	3 668
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 783 077	-2 106 900
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-4 050	-1 216
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 040 812	-2 024 686
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-338 529	-224 398
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	**773 262**	**502 948**
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	298 021	-527 718
9. (+) Créances sur la clientèle	-518 664	443 103
10. (+) Titres de transaction et de placement	-981 674	93 490
11. (+) Autres actifs	-701 721	211 163
12. (+) Titres Moudaraba et Mouchataka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-108 749	-895
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 037 613	736 605
17. (+) Dépôts de la clientèle	3 612 468	-777 236
18. (+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	-3 443 807	-246 864
20. (+) Autres passifs	1 191 885	360 375
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	**-679 524**	**292 087**
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	**94 738**	**795 035**
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 500	17 729
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	(17 833)	
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-253 463	-233 073
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	95 108	90 269
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**-172 488**	**-125 075**
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-239 027	-239 027
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**-239 027**	**-239 027**
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	**-316 777**	**430 933**
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	**1 793 793**	**1 362 860**
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	**1 477 015**	**1 793 793**

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

En milliers de Dhs

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers États de synthèse de la société émettrice — Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS LIÉES					**226 481**				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS					**229 408**				
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TITRES DE MISE EN ÉQUIVALENCE									
[illegible]									
[illegible]									
TITRES DE PARTICIPATION									
[illegible]									
[illegible]									
TOTAL					**456 504**				**15 398**

* En cours de liquidation

Annexes



Reporting des membres du Conseil de Surveillance - 2025

Identité et fonctions au sein de la Banque (y compris la participation dans les comités spécialisés)	*Liste des mandats d'administrateur ou de membre de comités spécialisés*
M. Jaouad HAMRI **Président du Conseil de Surveillance** Membre indépendant du Conseil de Surveillance et membre du Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance	- Université Internationale de Rabat : • Administrateur indépendant • Membre du Comité de nominations, rémunérations et de gouvernance • Président du comité d'audit - Groupe Ateliers de Haute Garonne Toulouse (Secteur de l'aéronautique) : • Consultant du groupe pour les investissements au Maroc - Président du Conseil de Surveillance de BMCI BOURSE - Administrateur indépendant BMCI LEASING - Administrateur indépendant BMCI OFFSHORE - Administrateur PROCANEQ Maroc - Administrateur PAY 10 MAR
M. François BENAROYA **Vice-Président du Conseil de Surveillance** Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance	- Responsable Europe Méditerranée, Groupe BNP Paribas - Vice-Président du Conseil de TEB AS - Vice-Président du conseil d'administration de BNP Paribas Bank Polska (Pologne) - Président du conseil d'administration d'Ukrsibbank (Ukraine) - Président de PNB Paribas IRB Participations
Mme Soumaya TAZI Membre indépendant du Conseil de Surveillance, Présidente du Comité d'Audit et membre du Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance	- Administratrice CGEM - Administratrice Alliances Darna - Administratrice de la société Chêne Capital SA
Mme Dounia TAARJI Membre indépendant du Conseil de Surveillance et Présidente du Comité des Risques	- Présidente du Directoire du Fonds Hassan II - Administrateur TMSA - Administrateur ADM - Administrateur CASA TRANSPORT - Administrateur ITHMAR AL MAWARID - Administrateur MARCHIKA MED - Administrateur MASEN - Administrateur NADOR WEST MED - Administrateur SOCIETE D'INGENIERIE ENERGETIQUE - Administrateur SONADAC - Administrateur TMPA - Administrateur ROYAL AIR MAROC - Administrateur Président du conseil d'administration de MAGHREB HOSPITALITY COMPANY - Administrateur SOCIETE LA MAMOUNIA - Administrateur indépendant-membre du comité d'audit ALLIANCES - Administrateur indépendant d'Auto-Hall
M. Yves MARTRENCHAR Membre du Conseil de Surveillance et Président du Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance	- Administrateur BNL (Italie) - Président du conseil d'administration de BNP Paribas (Suisse) SA - Président du conseil d'administration de l'association Foyer de Grenelle à Paris - Administrateur Fondation ARC pour la Recherche sur le Cancer - Président de la Fondation BNP Paribas
M. Gilles FROMAGEAOT Représentant permanent de la société AXA ASSURANCES MAROC, membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	- Directeur Général au sein d'Axa Assurance Maroc - Administrateur chez AXA Holding Maroc - Représentant permanent d'AXA chez : AXA Crédit SA ; CFG Bank ; C.A.T ; Atlantic Re ; Africa Re ; AXA Gabon ; AXA Sénégal ; AXA Cameroun

M. Seyf ISMAIL Représentant Permanent de BNP Paribas IRB Participations, membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	- Responsable Stratégie au sein d'Europe Méditerranée, Groupe BNP Paribas - Administrateur de PROPARCO (Groupe AFD, France) - Administrateur de TFI (Société de gestion d'actifs, Pologne) - Administrateur du CIAN (Conseil des Investisseurs en Afrique, France) - Administrateur de la banque BNP Paribas El Djazaïr - Administrateur de BDSI
Mme Wafa BELMAACHI Membre du Conseil de Surveillance, du Comité des Risques et du Comité d'Audit	- Administrateur indépendant, Présidente du Comité des Risques et des Comptes à Fénie Brossette - Présidente du Conseil d'administration de Réseau Entreprendre Maroc - Administrateur à la fédération réseau Entreprendre France
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Risques	- CEO, BNP Paribas Regional Investment Company - Managing Director and CIB country Head for Africa
M. Gilbert COULOMBEL Membre du Conseil de Surveillance et du Comité d'Audit	- Administrateur TEB Holding (filiale du Groupe BNP Paribas en Turquie)
M. Christian De CHAISEMARTIN Membre du Conseil de Surveillance et du Comité des Risques	- Pas d'autres mandats
Mme Benedicte MONNERON Membre du Conseil de Surveillance, et du Comité des Nominations, des Rémunérations et de Gouvernance	- Membre du Conseil d'Administration de BNPP El Djazaïr



SYNTHÈSE DU RAPPORT ESG 2025



RAPPORT ESG 2025

NOTRE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU MAROC

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change





Table des matières

Une vision engagée pour un avenir durable 3

Gouvernance
- Piloter le changement avec éthique et responsabilité 10

Responsabilité économique
- Financer l'économie de manière éthique 18

Responsabilité sociale
- Favoriser le développement et l'engagement de nos collaborateurs 30

Responsabilité civique
- Être un acteur engagé de la société 34

Responsabilité environnementale
- Accélérer la transition énergétique et écologique 44

Performances et indicateurs ESG
- Mesurer nos avancées 47

INDEX GRI 50

À propos de ce rapport
- Transparence et méthodologie 52

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

UNE VISION ENGAGÉE POUR UN AVENIR DURABLE

Dans un contexte marqué par des changements géopolitiques et environnementaux majeurs, et par une forte ambition nationale pour un Maroc résilient, la BMCI s'engage à concilier performance économique, responsabilité sociale et transition écologique. Ce rapport illustre nos avancées et notre stratégie pour un avenir plus responsable.

Face à un monde en profonde transformation et à des enjeux climatiques de plus en plus urgents, la finance durable n'est plus une option, mais une nécessité. La BMCI a inscrit cette démarche au cœur de sa stratégie, réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'une économie durable, responsable et inclusive. En tant qu'acteur financier de premier plan, la BMCI est profondément engagée à jouer un rôle de catalyseur pour cette transformation. Nous continuons à promouvoir des solutions financières adaptées, pour générer des investissements à impact positif et des opportunités de financement vert et ainsi qu'à soutenir les entreprises dans leur transition durable en les faisant bénéficier d'une expertise financière ESG construite depuis plusieurs années. Cette dynamique s'est traduite en 2025 par la consolidation du dispositif de pilotage et de suivi de la stratégie ESG au sein de notre banque. Notre gouvernance s'est renforcée pour asseoir et déployer une feuille de route élaborée avec pour ambition de positionner la BMCI comme banque de référence dans les secteurs clés de la gestion de l'eau et de la transition énergétique. Cette ambition a été affichée lors de la deuxième édition de notre Sustainable Finance Forum organisé en janvier 2025, et réunissant des représentants de haut niveau, des experts, des décideurs publics et des leaders du secteur privé autour ujets cruciaux pour notre pays. Nos orientations stratégiques sont appuyées par de nouvelles exigences réglementaires de Bank Al Maghrib qui, à travers ses directives, impose aux banques de la place d'intégrer les et le développement la gestion des risques impact positif. de financements à En 2025, la BMCI a



Face à un monde en profonde transformation et à des défis climatiques importants, la finance durable reste un levier de premier plan pour le développement de l'économie. La BMCI a inscrit cette démarche au cœur de sa stratégie, réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'une économie durable, responsable et inclusive.

En tant qu'acteur financier de renom, la BMCI est engagée à jouer un rôle de catalyseur pour cette transformation. Nous continuons à promouvoir des solutions financières adaptées pour générer des investissements à impact positif et des opportunités de financement vert. Nous soutenons les entreprises dans leur transition durable en les faisant bénéficier d'une expertise financière ESG construite depuis plusieurs années.

Cette dynamique s'est traduite en 2025 par la consolidation du dispositif de pilotage de la stratégie ESG au sein de notre banque. Notre gouvernance s'est renforcée pour déployer une feuille de route élaborée ayant pour ambition de positionner la BMCI sur des secteurs clés tels que la gestion de l'eau et la transition énergétique. Cette ambition a été affichée lors de la deuxième édition de notre Sustainable Finance Forum organisé en janvier 2025, et réunissant des représentants de haut niveau, des experts, des décideurs publics et des leaders du secteur privé autour de sujets cruciaux pour notre pays.

Nos orientations stratégiques sont appuyées par de nouvelles exigences réglementaires de Bank Al Maghrib qui, à travers ses directives, encourage les banques de la place à intégrer les enjeux climatiques dans la gestion des risques et le développement de financements à impact positif.

En 2025, la BMCI a mis à jour sa charte RSE pour refléter davantage son ambition en tant que partenaire financier responsable dans le cadre de ses 4 piliers fondamentaux : économique, social, civique et environnemental.

Hicham Seffa
Président du Directoire

La BMCI, la banque d'un monde qui change

Créée en 1943, la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), filiale du groupe BNP Paribas, exerce une activité de banque universelle et multi-métiers en s'appuyant sur un modèle de banque intégrée et diversifiée. Coté à la bourse de Casablanca et acteur important de l'économie marocaine depuis plusieurs décennies, le groupe BMCI emploie près de 2700 collaborateurs et accompagne au quotidien des clients particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels à travers tout le Royaume.

Être la banque d'un monde qui change, telle est la devise et le projet d'entreprise de la BMCI qui se met entièrement au service de ses clients et collaborateurs en intégrant les évolutions de l'écosystème.

En vue de réaliser sa mission, la BMCI transforme son modèle pour être une banque plus digitalisée et axée sur le client. Ce changement implique l'enrichissement du sens de notre finalité auprès de nos parties prenantes : clients, collaborateurs et partenaires économiques. La mission de BMCI est d'être au service de ses clients tout en étant une banque responsable et citoyenne qui se donne les moyens d'avoir un impact positif.

Parallèlement à son activité de banque commerciale, le Groupe BMCI, à travers ses filiales ou sociétés spécialisées, exerce d'autres métiers dont principalement : l'offshore, le leasing, l'assurance et la bourse.

La BMCI est une filiale du Groupe BNP Paribas, leader européen des services bancaires et financiers. BNP Paribas étend son modèle intégré et diversifié à travers le monde, avec une présence dans 64 pays et près de 180 000 collaborateurs[1]. Véritable levier de performance et reflet de la solidité du Groupe, ce rayonnement international permet aussi à la Banque de se doter d'une vision globale des évolutions de la société et des attentes de ses clients (particuliers, entreprises et institutionnels) pour atteindre leurs objectifs financiers et concrétiser leurs projets.



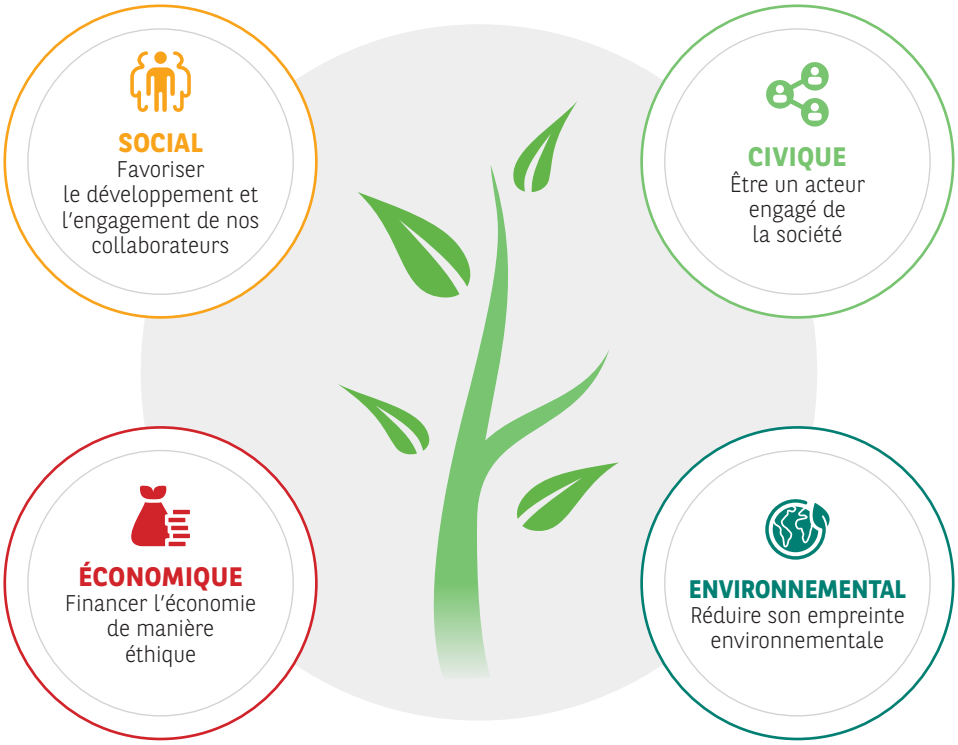
1 Chiffre au 31 décembre 2025 en ETP (Équivalent Temps Plein, effectifs comptabilisés au prorata de leur temps de travail) des CDI et des CDD ; les collaborateurs absents non payés ne sont pas comptabilisés dans ces effectifs. Les chiffres des effectifs ont été arrondis.

Une banque engagée et responsable

La BMCI déploie la politique de responsabilité sociétale du Groupe BNP Paribas de manière proactive et constructive, tout en l'adaptant au contexte de ses activités au Maroc.

En 2025, la BMCI a positionné la finance durable comme pilier central de sa stratégie en renforçant sa gouvernance ESG et son dispositif de pilotage. Son ambition est de devenir une des banques de référence en matière de financements verts, notamment dans les domaines de la gestion de l'eau, de la décarbonation et de la transition énergétique. Notre feuille de route s'articule autour de plusieurs axes : développement d'offres durables, partenariats et innovation, engagement public, formation interne et reporting.

A l'instar du Groupe BNP Paribas, la BMCI s'est doté, en 2016, de sa charte RSE, mise à jour en 2019 puis en 2025, et structurée autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale. Les différents engagements pris cadrent les activités de la Banque en matière de RSE.



La responsabilité de la BMCI est au service de la performance économique :
Stimuler le développement, favoriser les investissements et accompagner la croissance. Ces missions sont ancrées dans le quotidien de la Banque et prennent en considération l'impact de ses décisions, au-delà de sa responsabilité financière. Sur le plan économique, la BMCI intègre pleinement les critères ESG dans ses financements, développe les solutions de financement vert avec subvention et à impact avec bonification de taux liée à la performance extra-financière. Elle soutient activement l'entrepreneuriat féminin à travers le programme Women In Business. Elle accompagne également la microfinance avec des mécanismes innovants intégrant le risque climatique.

Sur le plan civique et sociétal :
La Banque a renforcé son engagement à travers le bénévolat de compétences (1728 heures en 2025) ainsi que la sensibilisation des jeunes à l'éducation financière lors de la Global Money Week. L'impact sociétal est également appuyé par les activités de la fondation BMCI et ses partenariats avec le tissu associatif.

En matière environnementale :
La BMCI suit de près ses émissions CO_2 via le Groupe BNP Paribas et poursuit la sensibilisation interne de ses collaborateurs notamment avec le déploiement de la Fresque du climat, programme à travers lequel plus 730 collaborateurs ont été formés depuis son lancement en 2021. Elle accompagne ses clients dans leur transition énergétique en intégrant les critères environnementaux dans les services financiers et en proposant des offres de financement vert.

1 728 H
de **bénévolat** de compétences en 2025

+730
collaborateurs formés à la Fresque du climat depuis 2021



Sur le plan social :
La BMCI gère son capital humain avec un sens de responsabilité et d'équité en intégrant dans sa gestion des ressources humaines tous les principes de respect, diversité, inclusion et sécurité.

Par ailleurs, la BMCI promeut le dialogue avec ses clients autour des sujets ESG pour mieux comprendre les pratiques existantes et échanger sur les orientations ESG de part et d'autre. Pendant l'année 2024, les équipes de la BMCI se sont mobilisées pour l'organisation de la 2ème édition du Sustainable Finance Forum (SFF) dont les objectifs étaient de promouvoir la finance durable dans le pays et positionner la BMCI en tant que référent bancaire sur les thèmes de développement durable et d'innovation notamment pour la décarbonation, la gestion de l'eau et l'entrepreneuriat féminin. Cet évènement a été d'une grande envergure avec la contribution active de représentants de haut niveau du Royaume tels que des ministres, des dirigeants, des experts et des porteurs de success stories en développement durable.



Une banque récompensée pour ses engagements ESG



Une banque dont la responsabilité est en lien avec les enjeux marocains du développement durable

En 2017, le gouvernement a publié sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD), document de référence visant la consolidation de l'ensemble des politiques publiques en matière de développement durable et la correction des dysfonctionnements d'ordre institutionnel et réglementaire. A travers cette stratégie, le gouvernement aspire, à mettre en œuvre les fondements d'une économie verte et inclusive à l'horizon 2030.

Cette stratégie globale fixe le cap de l'ensemble des politiques publiques à travers l'amélioration des capacités des acteurs ainsi que le cadre législatif, le contrôle et l'application effective des lois.

La BMCI se positionne sur des initiatives qui s'inscrivent pleinement dans le cadre de la SNDD 2030, jouant un rôle clé dans la transition vers une économie plus verte et inclusive au Maroc.

CONSOLIDER LA GOUVERNANCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	La BMCI intègre les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans sa stratégie et ses processus décisionnels, notamment à travers une comitologie dédiée et à son engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité sociale.
RÉUSSIR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE	La BMCI finance des projets verts via des prêts et des solutions adaptées, comme le Green Economy Financing Facility (GEFF), Green Invest, ISLF+, ECOVADIS, le Sustainability-Linked Loan*, soutenant ainsi les entreprises dans leur transition écologique.
AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET RENFORCER LA BIODIVERSITÉ	La banque réduit son empreinte environnementale grâce à une politique interne de réduction des déchets et de consommation énergétique.
ACCÉLÉRER LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	La BMCI participe au financement de la transition énergétique en accompagnant les entreprises et particuliers dans l'adoption des énergies renouvelables et l'amélioration de leur efficacité énergétique.
ACCORDER UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE AUX TERRITOIRES SENSIBLES	La banque développe des offres spécifiques pour le financement des PME locales, favorisant le développement économique dans les régions moins desservies.
PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS	La BMCI s'engage en faveur de l'inclusion financière, à travers l'accompagnement des institutions de microfinance, le soutien de l'entrepreneuriat féminin via une solution adaptée telle que le Women in Business**, l'accompagnement des jeunes entrepreneurs via Intelaka***.

* *Pour en savoir plus sur les solutions de financement durable : https://www.bmci.ma/entreprises/financement-durable/*
** *Pour en savoir plus sur Women in Business : https://www.bmci.ma/professionnels/financement/financer-projet/women-in-business/*
*** *Pour en savoir plus sur Intelaka : https://www.bmci.ma/professionnels/financement/financer-projet/intelaka/*

GOUVERNANCE : PILOTER LE CHANGEMENT AVEC ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

La mission de la BMCI est d'accompagner les particuliers et entreprises dans leurs projets, en contribuant au développement d'une société prospère et responsable, pour un avenir meilleur et plus durable.



Les valeurs de marque de la BMCI sont :



La démarche RSE du Groupe BNP Paribas est encadrée par des prises de position publiques universelles, thématiques et sectorielles applicables à la BMCI :

- Pacte Mondial des Nations Unies
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Women's Empowerment Principles des Nations Unies
- United Nations Environment Programme Finance Initiative
- Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)

Le Groupe BNP Paribas participe activement à l'élaboration de solutions et à la mise en œuvre de pratiques durables spécifiques à l'industrie bancaire dans le cadre de son engagement à respecter les cadres en la matière :

- Principes de l'Equateur
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
- Principes pour une Banque Responsable (PRB)
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)[2]

Structure de gouvernance et comités

Conformément aux dispositions réglementaires, notamment la Directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib sur la gouvernance au sein des Etablissements de Crédit, la circulaire 4/W/2014 de Bank Al Maghrib relative au contrôle interne au sein des Etablissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte 12 membres dont 4 membres indépendants et 4 administratrices femmes. La BMCI se conforme aux réglementations en vigueur concernant les critères d'indépendance, tels que définis dans la circulaire 5/W/2016 de Bank Al Maghrib, ainsi qu'au seuil prévu par la loi relative à la proportion des membres du Conseil de Surveillance de chaque genre :

La proportion des membres du Conseil de Surveillance, de chaque genre, ne peut être inférieure à **30%** au 1er janvier 2024

La proportion des membres du Conseil de Surveillance, de chaque genre, ne peut être inférieure à **40%** au 1er janvier 2027

[2] *En juillet 2023, le Conseil de stabilité financière (CSF) a annoncé l'achèvement des travaux du Groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD), les normes ISSB marquant l'aboutissement des travaux du TCFD. Ayant rempli sa mission, le TCFD a été dissous en octobre 2023.*

Au 31 mars 2026, le Conseil de Surveillance de la BMCI est composé des membres suivants :

Membre du Conseil de Surveillance * indépendant	Comité des nominations, rémunérations et gouvernance	Comité d'audit	Comité des risques	Membre depuis
M. Jaouad Hamri* (Président du Conseil de Surveillance)	Membre			2015
M. François Benaroya (Vice-Président du Conseil de Surveillance)	Membre			2022
Mme Soumaya Tazi*	Membre	Présidente		2023
Mme Dounia Taarji*			Présidente	2015
M. Yves Martrenchar	Président			2015
AXA ASSURANCE MAROC représentée par M. Gilles Fromageot		Membre		2006 (2025 Gilles Fromageot)
BNP PARIBAS IRB Participations représentée par M. Seyf Ismail		Membre	Membre	2006 (2024 Seyf Ismail)
Mme. Wafa Belmaachi*		Membre	Membre	2025
M. Abdelmajid Fassi Fihri			Membre	2024
M. Gilbert Coulombel		Membre		2022
M. Christian De Chaisemartin			Membre	2018
Mme Bénédicte Monneron**	Membre			2026**

La durée du mandat est de 3 ans.

Au cours de l'exercice 2025, le Conseil de Surveillance de la banque s'est réuni 6 fois. Le taux de présence des membres auxdites réunions avoisine les 97%. Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de la banque et procédé à l'étude trimestrielle des comptes avant leur publication.

Les comités du Conseil de Surveillance

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se tiennent en amont de la réunion d'un Conseil de Surveillance. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations. Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté à chaque réunion du Conseil. Les comités disposent de la possibilité de recourir à des experts externes en cas de besoin.

Comité d'audit

Le comité d'audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne conformément aux dispositions de la circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib relatives au contrôle interne des établissements de crédit :

- Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment : la vérification des opérations et des procédures internes ;
- La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- La fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- L'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Le comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité d'audit pour l'ensemble du Groupe BMCI.

*** Le Conseil de Surveillance de la BMCI, réuni le 12 mars 2026, sous la présidence de M. Jaouad HAMRI, a décidé de coopter Mme Benedicte MONNERON en qualité de membre du Conseil de Surveillance de la BMCI, à compter du 13 mars 2026. Le mandat de Mme Benedicte MONNERON s'exercera pour la durée restant à courir du mandat de M. Philippe DUMEL, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026. Cette nomination sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale de la BMCI ainsi qu'à l'autorisation des autorités compétentes.*

Le comité a notamment pour attributions :

- De porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et de proposer, le cas échéant, des actions complémentaires à ce titre ;
- D'évaluer le dispositif de vigilance et de veille interne relatif au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme ;
- D'évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;
- De recommander la nomination des commissaires aux comptes ou, à titre dérogatoire, le renouvellement de leur mandat au-delà de deux mandats consécutifs ;
- De définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;
- De vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées au Conseil de Surveillance et aux tiers et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;
- D'approuver la charte et le plan d'audit et d'apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne ainsi que de s'assurer que les auditeurs internes possèdent les compétences nécessaires et proposer éventuellement les mesures à prendre à ce niveau ;
- De prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises ;
- D'examiner l'efficience du dispositif de gestion des risques sur la base de reporting de missions d'audit spécifiques.

Le comité d'audit s'est tenu à 5 reprises cette année. Le taux de présence des membres auxdites réunions avoisine les 94 %.

Comité des risques

Le comité des risques est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques, conformément aux dispositions de la circulaire de Bank-Al-Maghrib sur le contrôle interne.

La mission du comité porte sur les risques de toute nature : de crédit, de marché, opérationnel, de taux d'intérêt, de la concentration de crédit, de liquidité, de règlement-livraison, pays et de transfert, ainsi que des risques liés au changement climatique et aux activités externalisées.

Le comité a notamment pour attributions :

- De conseiller le Conseil de Surveillance concernant la stratégie en matière de risque et le degré d'aversion aux risques ;
- De s'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixés par le Directoire conformément au degré d'aversion aux risques défini par le Conseil de Surveillance ;
- D'évaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques de la BMCI et de son groupe ;
- De s'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- D'apprécier les moyens humains et matériels alloués aux fonctions de gestion et de contrôle des risques et de veiller à leur indépendance.

Le comité des risques s'est tenu à 4 reprises. Le taux de présence des membres auxdites réunions avoisine les 100 %.



Comité des nominations, rémunérations et de gouvernance

Au titre de sa compétence sur les nominations, ce comité est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que ceux de l'organe de direction. Ce comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé d'une manière objective, professionnelle, et transparente.

Au titre de sa compétence sur les rémunérations, ce comité est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.

Au titre de la gouvernance, la mission du comité est de veiller à la bonne application de la directive de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance des établissements de crédit, ainsi que sur la conformité des règles de gouvernance de la BMCI avec les principes généraux du groupe BNP Paribas dans ce domaine.

Le comité des nominations, rémunérations et gouvernance s'est tenu à 5 reprises. Le taux de présence des membres auxdites réunions avoisine les 100 %.

Valeurs éthiques et code de conduite

Dans le cadre des règles de bonne gouvernance, les membres indépendants du conseil ont suivi un processus de formation au sein de la banque à travers des réunions avec les membres du Directoire, les directeurs des organismes centraux et avec les commissaires aux comptes de la banque.

Évaluation

Enfin, le conseil a procédé à son auto-évaluation sous la supervision du secrétaire du conseil de surveillance et s'est assuré notamment que l'ensemble de ses membres ne fait état d'un quelconque conflit d'intérêts susceptible de porter atteinte à l'exercice de leur mandat de membre du conseil ou de leur mission au sein des comités spécialisés. Chaque membre du conseil a signé en son nom une déclaration d'absence de conflit d'intérêts à cet effet.

Le Directoire

À fin 2025, le Directoire comprend 4 membres :

- ***M. Hicham SEFFA,*** *Président du Directoire ;*
- ***M. Samir MEZINE,*** *Directeur Général et membre du Directoire ;*
- ***M. Sebastien ROLLET,*** *Secrétaire Général et membre du Directoire ;*
- ***M. Karim BELHASSAN,*** *Membre du Directoire.*

Au cours de l'exercice 2025, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales et statutaires en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la banque. Par ailleurs, les comités qui lui sont rattachés se sont tenus selon la périodicité propre à chaque comité.

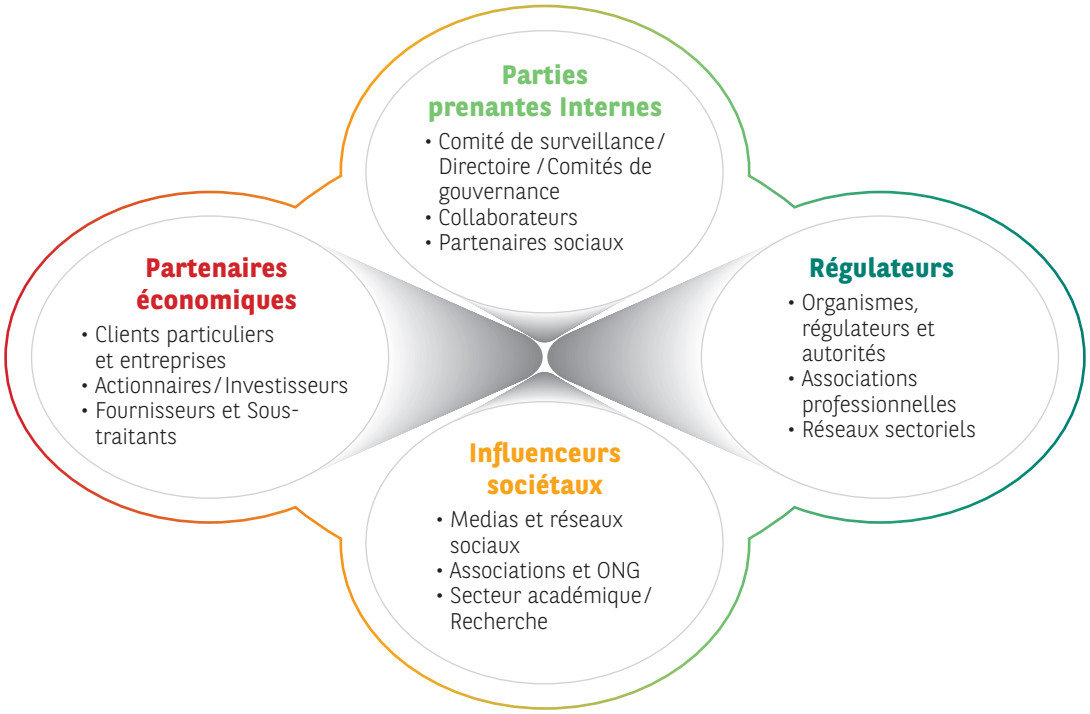
Gouvernance RSE

Le pilotage des engagements RSE de la Banque est assuré par la Direction de l'Engagement, rattachée au Directeur Général. La démarche RSE a été structurée depuis 2012, avec pour priorité de sensibiliser et d'impliquer les collaborateurs afin qu'ils puissent être acteurs à part entière de cette démarche.

À la BMCI, la RSE implique l'ensemble des entités de la banque et anime et guide ses décisions au quotidien et à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des séances de formation, et des "relais RSE" sont désignés au sein des différentes entités. C'est un engagement fort de la part de la banque, qui a pour volonté de faire évoluer en continu sa démarche RSE en interne et en externe. En dehors d'une comitologie dédiée à l'ESG et à la finance durable, les Comités Stratégiques de la BMCI abordent régulièrement et statuent au besoin sur des thématiques RSE, et une présentation de la stratégie et des actions menées est faite au minimum une fois par an au Conseil de surveillance.

Attentes des parties prenantes de la BMCI

Au cœur de la démarche RSE de la BMCI, le dialogue avec les parties prenantes : clients, collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants, actionnaires, organismes de régulation et société civile se veut proactif et constructif. Tous les métiers et fonctions de la banque sont impliqués pour garantir l'impact positif de ce dialogue, qui permet d'identifier les axes d'amélioration pour les produits, services et la gestion des risques. La BMCI a identifié les groupes de parties prenantes clés avec lesquels sont mis en place des canaux d'écoute de leurs attentes.

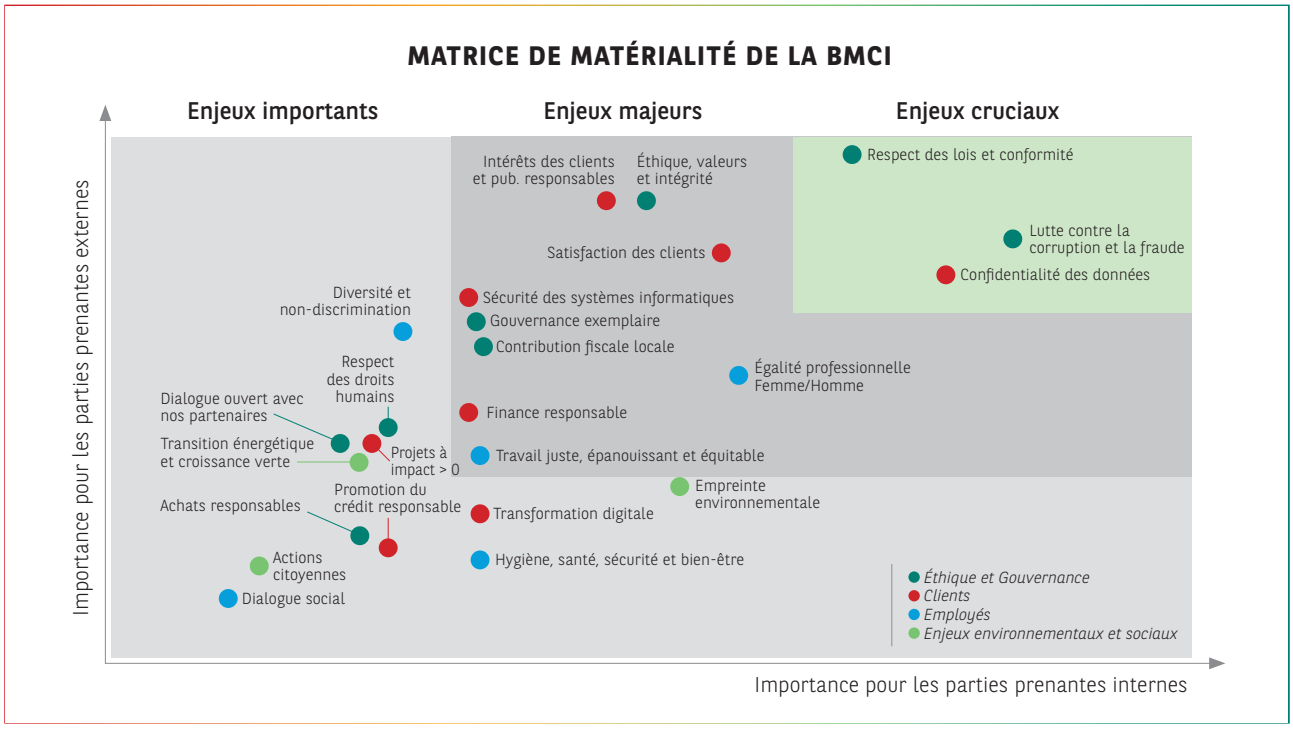


Enjeux pertinents de la BMCI

Identification et priorisation des enjeux

PARTIES PRENANTES	ATTENTE DES PARTIES PRENANTES	MODE DE COMMUNICATION
ACTIONNAIRES	• Rentabilité de long terme • Respect des décisions stratégiques	• Les actionnaires peuvent participer aux grandes décisions de la Banque lors de l'Assemblée Générale, qui se réunit au moins une fois par an • Rapport Financier Annuel
CLIENTS	• Qualité de service • Transparence • Produits et services adaptés aux besoins • Offre innovante • Protection de leurs intérêts	• Les clients ont accès à un processus de traitement des réclamations, et ont la possibilité de recourir à une médiation (CMMB) • La mesure de la satisfaction client, notamment à travers le Net Promoter Score (NPS) • Le site internet • Campagnes publicitaires • Animation sur les réseaux sociaux
COLLABORATEURS	• Employabilité • Engagement • Dialogue social • Conditions de travail favorables et bien-être • Égalité de traitement	• La mesure du taux d'engagement via l'enquête PULSE biannuelle • Le droit d'alerte éthique confidentiel • Des réunions régulières avec les représentants du personnel et des accords de négociation collective • Des conseillers RH pour la gestion de carrière • Mails / Intranet
ORGANISMES DE RÉGULATION	• Éthique et conformité • Transparence • Fiabilité du reporting des informations communiquées	• Le Code de Conduite de la BMCI encadre les relations des collaborateurs avec les autorités de régulation compétentes
PARTENAIRES (Fournisseurs et sous-traitants)	• Développement économique et cohésion sociale • Délais de paiement	• Une charte du bon payeur a été adoptée et les équipes Achat sont sensibilisées sur les délais de paiement • La Charte RSE Fournisseurs rappelle les principes régissant les achats responsables chez la BMCI et précise les engagements attendus des fournisseurs

Notre vision à long terme nous encourage à être proactifs et à rester vigilants quant aux enjeux environnementaux et sociétaux. En 2019, la BMCI a réalisé une analyse de matérialité dans le respect des lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI) et des référentiels en la matière.
L'écoute des parties prenantes réalisée a donné lieu à une matrice de matérialité représentée dans le graphique ci-après :



Il est à noter que cette matrice serait impactée par l'entrée en vigueur des deux directives BAM 1/W/2025[3] et 2/W/2025[4] le 24 janvier 2025 avec un poids plus important pour les enjeux environnementaux.

La matrice de matérialité permet de comprendre les attentes clés des parties prenantes et les enjeux sur lesquels la stratégie doit s'appuyer.

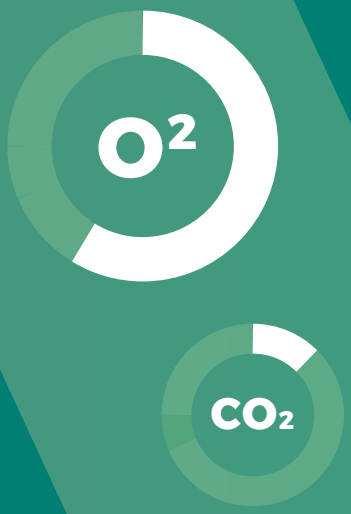
Enjeux prioritaires ESG

L'analyse des attentes principales des parties prenantes permet de prioriser les enjeux ESG pour structurer la démarche RSE. Pour la BMCI, ces enjeux sont regroupés sous les 4 piliers suivants :

ECONOMIQUE	SOCIAL	CIVIQUE	ENVIRONNEMENT
Des financements et investissements à impact positif : • Promotion du crédit responsable • Projets à impact positif pour la société • Investissements & financements responsables **Les meilleurs standards d'éthique :** • Ethique, valeurs et intégrité • Gouvernance exemplaire • Respect des lois et conformité • Lutte contre la corruption et la fraude • Dialogue ouvert avec nos partenaires • Achats responsables • Satisfaction des clients • Confidentialité des données • Protection des intérêts des clients et publicité responsable • Sécurité des systèmes informatiques • Transformation digitale **Une gestion rigoureuse des risques ESG**	**Promotion de la diversité et inclusion** • Egalité professionnelle homme/femme • Diversité et non-discrimination **« Good place to work » et gestion responsable de l'emploi** • Hygiène, santé, sécurité et bien-être • Dialogue social **Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières** • Travail juste, épanouissant et équitable	**Respect des droits humains** **Actions citoyennes pour la société civile** **Contribution fiscale locale**	**Empreinte environnementale** **Transition énergétique et croissance verte**

[3] *Directive relative à la communication des risques financiers liés au changement climatique.*
[4] *Directive relative à la collecte et au reporting des informations relatives à l'exposition des grands emprunteurs aux risques financiers liés au changement climatique.*

CHARTE RSE DE LA BMCI



RESPONSABILITÉ ECONOMIQUE

- Des financements et investissements à impact positif
- Les meilleurs standards d'éthique
- Une gestion rigoureuse des risques ESG

RESPONSABILITÉ SOCIALE

- Promotion de la diversité et de l'inclusion
- « Good place to work » et gestion responsable de l'emploi
- Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières

RESPONSABILITÉ CIVIQUE

- Des produits et services accessibles au plus grand nombre
- La lutte contre l'exclusion sociale et la promotion du respect des droits de l'Homme
- Une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

- L'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone
- La diminution de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre
- Le développement de la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales

RESPONSABILITÉ ÉCONOMIQUE : FINANCER L'ÉCONOMIE DE MANIÈRE ÉTHIQUE



Des financements et investissements à impact positif

La BMCI ambitionne d'être une banque marocaine de référence en termes de finance durable proposant des solutions innovantes pour accompagner l'écosystème dans sa transition écologique notamment vers une meilleure gestion de l'eau et de l'énergie.

Cette stratégie s'appuie sur les piliers suivants :



SUSTAINABILITY LINKED LOAN

La BMCI a été pionnière au Maroc dans le lancement de financement adossé à la durabilité ou Sustainability Linked Loan (SLL)[5]. Le coût de ce financement est indexé sur des indicateurs clés de performance environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG). Ce mécanisme incite les clients à aller de l'avant dans leur démarche de durabilité tout en répondant à leurs besoins de financement.

AIDE AUX ENTREPRENEURS DU MAROC

En réponse aux hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI, la BMCI participe au programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projet via la mise en place du programme INTELAK qui vise à favoriser l'entrepreneuriat et l'accès aux crédits bancaires.

SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

- **Women in Business**

La BMCI maintient son soutien aux femmes entrepreneures dans le cadre du programme Women in Business[6]. Ce programme allie une offre de financement adaptée, un accompagnement technique sur mesure et offre une prime de technologie digitale avec un cash back de 10 % sur les investissements numériques. Le montant de cette ligne est de 20 millions d'euros.

- **Réseau Entreprendre Maroc**

Après le succès du 1er partenariat, la BMCI et Réseau Entreprendre Maroc[7] renouvellent leur collaboration au profit de l'entrepreneuriat social et féminin. Un prêt d'honneur de 2 millions de dirhams a été accordé par la BMCI, en évolution comparé au 1 million de dirhams du précédent partenariat. Ceci permet de soutenir le développement socio-économique local tout en renforçant le rôle de la BMCI en tant qu'acteur du développement durable.

GREEN ECONOMY FINANCING FACILITY

En janvier 2025, la BMCI devient la première banque de la place à renouveler son partenariat avec la BERD dans le cadre du Programme "GEFF Plus" (Green Economy Financing Facility), à hauteur de 65 millions d'euros. Ce programme vise à financer des projets verts au Maroc, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique, de la conservation des ressources en eau, de la gestion des déchets, des bâtiments écologiques, de l'économie circulaire. Il se compose d'une ligne GEFF III, dotée de 35 millions d'euros et d'un système de subvention, ainsi que d'une ligne supplémentaire MID GEFF de 30 millions d'euros pour des financements plus importants. En plus du financement, les entreprises bénéficiaires de ce programme pourront profiter également d'une assistance technique pour assurer la viabilité de leurs projets.

[5] *https://www.bmci.ma/entreprises/financement-durable/sustainability-linked-loan/*
[6] *https://www.bmci.ma/professionnels/women-in-business/*
[7] *COMMUNIQUE-DE-PRESSE-BMCI-x-REM.pdf*

INCLUSIVE AND SUSTAINABILITY-LINKED LOAN MAJ suite signature du 2E ISLF+

Après avoir été pionnière en 2024, avec le lancement du 1er Inclusive and Sustainability-Linked financing (ISLF+)[8], accordé à Al Amana, leader dans la micro finance au Maroc, la BMCI renouvelle en 2025, la signature d'un 2ème ISLF+. A l'instar du SLL, le financement ISLF+ est indexé sur des critères ESG et inclut la mise en place d'un dispositif d'évaluation des risques climatiques dans le secteur agricole, renforçant ainsi la résilience des micro-entreprises face aux effets du changement climatique, un enjeu clé pour le développement durable au Maroc. A cet effet, Al Amana bénéficie d'un accompagnement pour la montée en compétences de ses commerciaux par JUST Institute, partenaire du Groupe BNP Paribas.



GREEN INVEST

Le GREEN INVEST[9] est un co-financement entre la BMCI et TAMWILCOM des projets d'acquisition des biens matériels et/ou immatériels, des installations techniques et des constructions en faveur des entreprises, rentrant dans l'une des catégories suivantes : énergies renouvelables, efficacité énergétique, dépollution et économie des ressources, valorisation des déchets, fabrication d'équipements liés aux projets éligibles. A travers ce financement, les clients bénéficient d'un taux bonifié sur la part TAMWILCOM.



DÉPÔT À TERME VERT

Le Dépôt à Terme Vert[10] est une solution de placement durable, spécialement conçue pour les entreprises clientes de la BMCI. Cette solution a pour objectif d'orienter les flux de dépôts vers des projets à impact positif. En choisissant cette solution, les entreprises contribuent activement à soutenir une économie plus responsable, tout en bénéficiant d'un produit de placement sûr et performant.

[8] *https://www.bmci.ma/entreprises/financement-durable/inclusive-and-sustainability-linked-financing-islf/*
[9] *https://www.bmci.ma/entreprises/financement-durable/green-invest/*
[10] *https://www.bmci.ma/entreprises/financement-durable/depot-a-terme-vert/*

ESG RATING LINKED LOAN (ESG RLL)[11]

Nous sommes la première banque à signer une convention avec Ecovadis, une agence de notation ESG, partenaire du Groupe BNP Paribas. L'objectif de cette convention est de permettre à nos clients de bénéficier d'un rating ESG des experts d'Ecovadis servant de base d'un financement à impact. En effet, les clients peuvent bonifier leur taux sur base d'une évolution du rating convenu au début du crédit.

SOUTIEN AUX COLLECTIVITES LOCALES

La BMCI contribue au financement des collectivités locales via l'accompagnement du Fonds d'Equipement Communal.

DAAM SAKANE[12]

Dans le cadre de la volonté de sa Majesté le Roi Mohammed VI, à renforcer la capacité des citoyens Marocains à accéder à un logement décent, le nouveau programme Daam Sakane vise à soutenir le pouvoir d'achat des ménages, à travers une aide financière directe accordée à l'acquéreur.



BMCI MEDICAL[13]

La BMCI accompagne les professionnels de santé désirant installer, aménager leurs structures de santé. Les financements concernent :

- Les nouvelles installations de cabinets de médecins, notamment l'acquisition et aménagement du local
- L'acquisition d'équipements médicaux
- Matériel de biologie : matériel d'analyse médicale
- Matériel d'imagerie : matériel de radiologie, d'échographie, de mammographie
- Matériel médical : matériel d'anesthésie, d'ophtalmologie, hospitalier dentaire...
- Mobilier médical
- Véhicules

Face à un monde en profonde transformation et à des enjeux climatiques de plus en plus urgents, la finance durable n'est plus une option, mais une nécessité. La BMCI a inscrit cette démarche au cœur de sa stratégie, réaffirmant ainsi son engagement en faveur d'une économie durable, responsable et inclusive. En tant qu'acteur financier de premier plan, la BMCI est profondément engagée à jouer un rôle de catalyseur pour cette transformation. Nous continuons à promouvoir des solutions financières adaptées, pour générer des investissements à impact positif et des opportunités de financement vert et ainsi qu'à soutenir les entreprises dans leur transition durable en les faisant bénéficier d'une expertise financière ESG construite depuis plusieurs années. Cette dynamique s'est traduite en 2025 par la consolidation du dispositif de pilotage et de suivi de la stratégie ESG au sein de notre banque. Notre gouvernance s'est renforcée pour asseoir et déployer une feuille de route élaborée avec pour ambition de positionner la BMCI comme banque de référence dans les secteurs clés de la gestion de l'eau et de la transition énergétique. Cette ambition a été affichée lors de la deuxième édition de notre Sustainable Finance Forum organisé en janvier 2025, et réunissant des représentants de haut niveau, des experts, des décideurs publics et des leaders du secteur privé autour de sujets cruciaux pour notre pays. Nos orientations stratégiques sont appuyées par de nouvelles exigences réglementaires de Bank Al Maghrib qui, à travers ses directives, impose aux banques de la place d'intégrer les enjeux climatiques dans la gestion des risques et le développement de financements à impact positif. En 2025, la BMCI a mis à jour sa charte RSE pour refléter davantage son ambition en tant que partenaire financier responsable

[11] *https://www.bmci.ma/entreprises/financement-durable/esg-rating-linked-loan/*
[12] *https://www.bmci.ma/particuliers/credits/devenir-proprietaire/daam-sakan/*
[13] *https://www.bmci.ma/professionnels/bmci-medical/*

Éthique, conformité et pratiques loyales de marché

La BMCI s'engage à agir en tant que banque responsable de manière équitable, honnête et transparente, dans toutes ses relations d'affaires.

Pour ce faire, le Code de Conduite du Groupe BNP Paribas, donne aux employés un cadre pour prendre des décisions et des mesures fondées sur une expertise professionnelle, l'intégrité et une responsabilité éthique profonde. Le code de conduite est remis à chaque collaborateur qui intègre la BMCI et définit :

- **La mission et les valeurs** : ce que nous représentons et les facteurs clés qui inspirent nos actions et nos décisions ;
- **Les règles de conduite** : des règles concrètes partagées et mises en œuvre par tous les employés, en accord avec nos valeurs et nos normes éthiques ;
- **Le code de conduite dans la pratique** : des directives claires et des attentes pour les employés sur la façon de l'appliquer.

En matière d'éthique et de conformité, la BMCI applique une politique stricte. Le respect des lois en vigueur et des règlementations juridiques ou de marché est une condition sine qua none. Animée par une forte tradition de services aux particuliers et aux entreprises, et attentive au monde qui l'entoure, la BMCI place l'éthique au cœur de son métier. Cet engagement est à l'image de celui du Groupe BNP Paribas qui soutient les actions de lutte contre la corruption, initiées par des organisations internationales comme l'OCDE. Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003, le Groupe BNP Paribas publie chaque année une Communication sur le Progrès portant également sur ses actes en faveur de l'éthique.

La corruption est un enjeu majeur nuisant au bon fonctionnement des institutions et constitue une entrave aux règles du marché. La prévention et la lutte contre la corruption s'inscrivent dans le cadre d'une surveillance des opérations traitées par la BMCI, visant à prévenir le risque de blanchiment et de financement du terrorisme et à surveiller les opérations touchant des pays sensibles, sous sanctions financières ou les paradis fiscaux. Aussi, la BMCI combat activement toute forme de corruption à laquelle participerait un collaborateur mais aussi celle qui interviendrait chez ses clients ou partenaires et dont la banque pourrait avoir connaissance à l'occasion d'une opération bancaire ou financière. Par conséquent, il est proscrit de solliciter ou d'offrir une commission illicite, directement ou indirectement et de promettre, d'offrir ou d'accepter un quelconque avantage pouvant influer sur le comportement du bénéficiaire. Il en va de la responsabilité de chaque collaborateur de soutenir la Banque dans son combat contre la criminalité économique, notamment contre la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme.

Dispositif de prévention et de détection

Afin de prévenir et de détecter la corruption interne, la BMCI s'appuie sur son dispositif de prévention et de détection de la fraude interne, ainsi que sur d'autres dispositions spécifiques, telles que la politique "Cadeaux" qui encadre strictement les conditions dans lesquelles les collaborateurs peuvent recevoir et offrir des cadeaux. Par ailleurs, la politique "Achats", ses procédures relatives aux intermédiaires, aux distributeurs et aux sous-traitants tiennent compte du risque de corruption.

La lutte contre la corruption externe s'insère quant à elle dans le dispositif règlementaire de lutte contre le blanchiment des capitaux, qui s'appuie sur de nombreuses politiques et procédures qui prennent en compte les risques de corruption, en particulier d'agents publics ou de personnes politiquement exposées, par des intermédiaires ou dans des pays sensibles.



La BMCI a reçu, en 2023, la certification ISO 37001, attestant de la qualité, de la robustesse et de la pertinence du dispositif anti-corruption mis en place. Par ailleurs, en 2024 puis 2025, le Groupe BMCI a maintenu sa certification ISO37001 à travers les missions d'audit ce qui atteste de notre engagement à mettre en place un management de la qualité, de la transparence et de la lutte contre la corruption.

Droit d'alerte éthique

Le dispositif d'alerte permet aux collaborateurs de la BMCI et à certains tiers externes de signaler en toute sécurité, et dans les conditions prévues par la réglementation, tout manquement à une loi ou une règle du Code de Conduite de la Banque. Transmettre une alerte éthique se fait de manière confidentielle et est un droit pour chaque collaborateur qui ne saurait être sanctionné, licencié ou faire l'objet de mesures discriminatoires pour le seul fait d'avoir transmis une alerte de bonne foi. Le canal de Droit d'Alertes sur les opérations concernant les sanctions financières et embargos est également déployé à la BMCI depuis 2018. Ce Droit sert à signaler toute révélation ayant trait à une violation avérée ou suspectée d'un embargo financier.

Gestion des cas

Tout acte ou soupçon de corruption interne signalé ou détecté par les dispositifs opérationnels existants (en particulier de lutte contre la fraude) doit faire l'objet :

- D'une analyse des faits (collecte des éléments de preuve et identification des défaillances du dispositif de contrôle interne) et, si nécessaire, de mesures correctrices.
- D'une sanction disciplinaire, en cas d'acte de corruption avéré.
- D'une évaluation et d'une gestion des autres conséquences de l'acte de corruption.

Relations publiques

La BMCI exerce toutes activités de relations publiques, si nécessaire pour faire progresser le débat sur les questions de société, dans le respect des réglementations nationales, en toute transparence, sans chercher à obtenir ou octroyer une contrepartie ou un quelconque avantage indu, sans générer un conflit d'intérêt, dans un cadre strictement professionnel et non pour un quelconque motif personnel. Aucune allégation ou plainte de parties prenantes n'existe à ce jour.

Garantie des règles libres et loyales

La BMCI s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales. La BMCI veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

Éthique commerciale

Appliquer des valeurs éthiques solides et sans compromis est sans doute l'enjeu matériel le plus important car il a une incidence sur la fiabilité de la Banque ainsi que sur sa rentabilité et sa création de valeur à long terme.

Lutte contre l'évasion fiscale

La BMCI publie chaque année un reporting financier détaillé avec toutes les données pertinentes : produit net bancaire, résultat, impôts payés etc.



Satisfaction de nos clients et de nos fournisseurs

Satisfaction clients

La relation de confiance que la BMCI a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital. Engagée dans une démarche d'amélioration continue, la BMCI s'appuie sur une approche orientée client pour évaluer de façon objective et régulière leur niveau de satisfaction sur le service, les produits et les tarifs. Plusieurs enquêtes sont ainsi menées chaque année auprès des particuliers, professionnels et entreprises, permettant d'identifier les raisons d'insatisfaction, les attentes en termes de prestations et de qualité de service, mais aussi de mesurer le degré de fidélité de la clientèle ou encore le niveau d'attractivité des banques concurrentes au regard des clients de la Banque. Ces différentes enquêtes ont mis en évidence les axes d'amélioration qui ont donné lieu à des plans d'action régulièrement suivis et mis à jour. Il est impératif de garantir un traitement équitable des réclamations clients, en toute transparence et en temps utile.

La BMCI vise l'excellence opérationnelle et veille, en permanence, à ancrer auprès de ses collaborateurs une culture orientée accroissement de la satisfaction client tout en respectant les exigences légales et réglementaires ainsi que les valeurs partagées du Groupe BNP Paribas. C'est ainsi que la démarche qualité s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue pour placer la Satisfaction Client au centre de la stratégie de la Banque et de ses priorités tout en s'appuyant sur de multiples dispositifs d'écoute clients et sur l'engagement et l'implication des différents acteurs dans la recherche de l'efficacité et l'excellence opérationnelles.

Par ailleurs, dans le cadre de son plan de rénovation des agences, lancé depuis 2023, la BMCI intègre systématiquement l'aspect accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans tout nouveau projet de rénovation.

Traitement des réclamations

Le traitement des réclamations de toutes les entités de la Banque est aujourd'hui centralisé au niveau du Service d'Aide à la Clientèle (SAC) rattaché à la direction Marketing et Expérience Client. Le délai moyen de traitement des réclamations est demeuré globalement stable, passant de 12 jours en 2024 à 13 jours en 2025.



Cette évolution légère s'inscrit dans un contexte de stabilisation globale des processus et résulte notamment d'un suivi pertinent et structuré des réclamations. À cet effet, plusieurs actions d'amélioration continue ont été mises en œuvre autour, notamment de l'optimisation de certains processus, le renforcement de compétences des collaborateurs en charge du traitement des réclamations à travers des actions de formation ciblées, et un suivi rigoureux des réclamations avec les différentes parties prenantes.

Une analyse régulière des réclamations reçues alimente la définition des axes de progrès dans une démarche à la fois curative et préventive.

Respect de l'intérêt des clients

Comprendre les besoins des clients est une obligation qui implique la responsabilité de toujours chercher à comprendre les attentes et les intérêts des clients afin de leur fournir les produits et services adaptés. Le traitement équitable des clients doit être garanti et il implique de ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client et d'accompagner les clients en difficulté financière afin de trouver une solution à leur situation qui convienne à toutes les parties. Protéger les intérêts des clients est un engagement fort qui implique de connaître et respecter l'ensemble des règles préservant les droits des consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la BMCI exerce ses activités, de concevoir des produits servant les intérêts des clients et d'appliquer des tarifs justes et transparents conformément aux lois et réglementations en vigueur.

Politique de Protection des Intérêts Clients (PIC)

Elle rassemble en un seul texte la politique globale de protection des intérêts des clients et définit les règles de conduite et d'organisation applicables au sein de la BMCI en matière de protection des intérêts des clients :

- Règles de conduite : La politique PIC réaffirme les standards minimums attendus au sein de la Banque en matière de comportements vis-à-vis des clients.
- Règles d'organisation : La politique PIC définit l'organisation permettant de prévenir les risques et anticiper les évolutions de nos activités, en précisant notamment les rôles respectifs des Métiers et de la Conformité.

Les quatre règles de conduite PIC qui doivent être appliquées tout au long de la relation avec un client sont les suivantes :

- Les produits et services proposés au client répondent à ses besoins et à sa situation,
- Une information claire, exacte et non trompeuse est fournie au client,
- La tarification des produits et services est transparente et raisonnable,
- Les éventuels conflits d'intérêts sont identifiés et sont traités de telle sorte qu'ils ne soient pas susceptibles de porter préjudice au client.

Ces règles doivent être observées à tous les stades de la vie des produits et services, et leur prise en compte doit être validée lors des comités de validation. Les dispositions relatives aux règles de conduite PIC ne sont pas spécifiques à des activités ou à des réglementations particulières. Elles sont le socle des bonnes pratiques qui s'appliquent à tous les métiers, territoires et entités, quelles que soient la catégorie de clients. Elles sont complétées par eux en fonction des normes applicables à leurs activités.

Une attention particulière est également portée aux réclamations, qui doivent être identifiées, analysées et comprises, afin de déterminer les mesures correctives à mettre en œuvre.

Le crédit responsable

Dans son offre de produits et services, la BMCI prend en compte l'intérêt de ses clients et veille à ce qu'ils conservent une situation financière saine et viable. Pour anticiper des périodes de fortes dépenses pour les emprunteurs ou les éventuels coups durs, la BMCI prévoit, sous certaines conditions, dans ses produits de crédit immobilier la possibilité de reporter des échéances, permettant ainsi à ses clients de disposer d'un délai pour assainir leur situation financière. Pour s'adapter à l'évolution de la situation de ses emprunteurs, la BMCI leur offre une flexibilité, soumise également à des conditions, quant à la gestion de leur crédit : la possibilité de modifier le montant de l'échéance ou la durée du crédit, de changer le type de taux pour bénéficier de conditions plus avantageuses, la possibilité de rembourser leur crédit par anticipation de manière totale ou partielle.

Communication responsable

La BMCI veille à adopter une communication responsable envers ses clients, et à leur fournir une information claire, transparente et accessible. La BMCI met à la disposition des clients des simulateurs de crédit en ligne leur permettant de consulter en toute transparence l'ensemble des éléments de coût de leurs futurs emprunts, y compris le taux effectif global (TEG). Afin de s'assurer que la communication respecte les règles de conformité de la banque, les services juridiques et de conformité sont mobilisés pour valider les supports de communication sur des sujets tels que le crédit ou les opérations de tirage au sort. Afin de protéger les intérêts du consommateur, des règles et normes très strictes sont appliquées en matière de communication et de termes utilisés pour ne pas induire la cible en erreur ou inciter à la surconsommation. La BMCI attache une attention particulière à inclure dans tous ses supports commerciaux et de communication les mentions légales qui précisent les conditions de commercialisation de ses produits et services.

En 2019, la BMCI a publié une Charte de Communication Responsable[14].

Vie privée et protection des données personnelles

La BMCI accorde une importance majeure à la protection des données personnelles. Pour cela, la banque met en œuvre tous les moyens pour veiller à la sécurité et la confidentialité des données des clients, employés, fournisseurs, partenaires et tiers avec qui elle entretient des relations.

En plus du strict respect des directives de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, la BMCI, vu son appartenance au groupe BNP Paribas, applique des normes qui lui permettent d'améliorer la transparence, la traçabilité et la sécurité des traitements de données personnelles.

En matière de respect des droits des personnes concernées, elles sont opérées dans le respect de la loi et les mesures d'exercice de ces droits sont clairement communiquées et mises en œuvre.

Face à la montée en puissance du digital et du volume de données traitées, tous les collaborateurs de la banque sont impliqués dans le processus de protection des données personnelles. Ils bénéficient pour cela de formations régulières et sont en permanence sensibilisés sur les bonnes pratiques à adopter ainsi que les risques liés à la Cybersécurité.



[14] *La Charte de Communication Responsable est disponible en ligne : https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2019/09/Charte-communication-responsable_sign%C3%A9e.pdf*

Achats responsables

Les activités de la BMCI dépendent d'une chaîne d'approvisionnement qui reflète ses valeurs. En moyenne, les délais de paiement sont de 60 jours conformément à la réglementation.
Le montant des achats de la BMCI représente en 2025 un total global de plus d'un milliard de MAD de dépenses, dont 90% dédiées aux fournisseurs locaux. La BMCI développe des relations équilibrées avec ses fournisseurs, en cohérence avec ses engagements.



La Charte RSE des fournisseurs regroupe les engagements entrepris par la BMCI vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment le respect des règles éthiques, des conditions de travail et de sécurité, de l'âge minimum légal et de la lutte contre le travail des enfants, contre le travail forcé, la non-discrimination et le respect de l'environnement et la lutte contre la pollution.

Un questionnaire RSE, couvrant plusieurs thématiques tel que la protection de l'environnement, la santé et sécurité, les droits de l'homme, est adressé aux fournisseurs et sert de processus de sélection. Les fournisseurs retenus signent une Charte RSE adossée au contrat. 100 % des fournisseurs ayant signé un contrat en 2025 avec BMCI ont signé la Charte. La BMCI souhaite promouvoir les fournisseurs qui l'accompagnent dans sa politique RSE, en adoptant une attitude proactive soucieuse de l'environnement, en particulier ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental (consommation d'eau, d'énergie, de matières premières) ou à améliorer leur impact social (les conditions de travail des collaborateurs, la diversité au sein de leur entreprise, les conséquences de leur activité sur la société en général).

Afin de réduire le risque de dépendance économique, la BMCI ne souhaite pas avoir un poids trop élevé dans les carnets de commandes de ses fournisseurs et réciproquement. La BMCI souhaite éviter les monopoles techniques et mettra tout en œuvre pour diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres fournisseurs, y compris via la sensibilisation des collaborateurs

La responsabilité économique de la BMCI s'applique également vis-à-vis de ses fournisseurs, auprès desquels elle prend des engagements forts, à l'instar de la politique d'achats responsables du Groupe BNP Paribas. Ainsi, la BMCI s'engage à :

- respecter un processus de sélection équitable, en instaurant les conditions d'une concurrence loyale et en assurant un traitement équitable de ses fournisseurs dans le cadre de ses appels d'offres.
- tout mettre en œuvre pour régler ses fournisseurs dans les délais contractuels et légaux, dans la mesure où la prestation ou le bien livré sont conformes au contrat.

LA CHARTE RSE FOURNISSEUR : Les engagements attendus des fournisseurs

1. Respect des règles éthiques de la BMCI, notamment relatives à l'interdiction de pratiques déloyales ou relevant de la corruption
2. Respect des conditions de travail, de sécurité et de protection sociale
3. Respect de l'âge minimum légal et lutte contre le travail des enfants
4. Lutte contre le travail forcé
5. Lutte contre la discrimination
6. Respect de l'environnement et lutte contre la pollution

Le non-respect de ces engagements par le fournisseur peut entraîner la résiliation du contrat.

Contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.
Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.
Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur et permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.
Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.
Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.
- Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :
  - Le risque de taux et de liquidité ;
  - Le risque de crédit et de contrepartie ;
  - Les risques de marché ;
  - Les risques opérationnels ;
  - Les risques ESG.

Par ailleurs, une fonction "conformité" a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Application de la réglementation BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels. Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards.

Gestion des risques ESG

En tant qu'établissement bancaire finançant des activités présentant de multiples enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), la BMCI est confrontée à des risques éthiques très variés, qui requièrent une vigilance accrue dans les décisions de financement et d'investissement. Une gestion appropriée des risques ESG est primordiale pour la BMCI car elle contribue à la maîtrise du risque financier que représentent les financements et investissements de la Banque. Le dispositif de gestion des risques ESG s'inscrit dans la démarche globale de gestion des risques, autour de l'adoption de politiques de financement et d'investissement encadrant les activités de la BMCI dans les secteurs présentant de forts enjeux ESG.

Enjeux	Politique	Risques	Indicateurs
RESPECT DES LOIS ET CONFORMITÉ	Code de conduite	Risque de conformité, réglementaire	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations conformité
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE	Code de conduite	Risque de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations conformité ABC (anti bribery & corruption)
CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES	Code de conduite	Risques IT, d'exécution des processus Métiers, de gestion des données	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations sur la protection des données personnelles
RISQUE DE CONFORMITÉ	Politique de protection des Intérêts des clients	Intérêt des clients et Publicité responsable	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation PIC
ÉTHIQUE, VALEURS ET INTÉGRITÉ	Code de conduite	Risque de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct journey
SATISFACTION DES CLIENTS	Politique de protection des Intérêts des clients	Risques de gestion de la relation Client	NPS
SÉCURITÉ DES SYSTÈMES INFORMATIQUES	Politique de sécurité des Systèmes d'information	Risques IT, de gestion des données	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation sur la cybersécurité
GOUVERNANCE	Charte des comités Statuts	Risques d'exécution des processus Métiers	Nombre de membres indépendants dans le Conseil de Surveillance
CONTRIBUTION FISCALE LOCALE	Code de conduite fiscale	Risques de redressement fiscal	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct journey
ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME / HOMME	Charte diversité Maroc Charte RSE	Risques RH	Taux de femmes au sein de l'effectif
FINANCE RESPONSABLE	Charte RSE	Risques environnementaux et sociaux	Montant des financements à impact positif

Politiques sectorielles et exclusion



La responsabilité économique de la BMCI implique d'intégrer des critères responsables dans l'ensemble de ses activités. Ce principe a tout naturellement été adopté en priorité pour les activités de financement et d'investissement, à travers la mise en place de politiques sectorielles qui fixent des règles d'intervention dans certains secteurs sensibles. Ces politiques intègrent des critères environnementaux et sociaux pour les décisions de financement et d'investissement dans des secteurs présentant de forts enjeux avec pour objectif d'accompagner ses clients dans la transition énergétique, de lutter contre la déforestation et de préserver la sécurité des populations. Ces critères permettent de mieux appréhender l'ensemble des risques liés à certaines transactions pour ne sélectionner que les projets les plus responsables. La BMCI s'engage à accompagner les secteurs d'activité concernés (l'agriculture, la défense, l'énergie nucléaire, l'huile de palme, l'industrie minière, la pâte à papier, le pétrole et le gaz, la production d'énergie à partir du charbon) vers l'adoption des meilleures pratiques[15]. Les risques sociaux sont également pris en compte afin de lutter contre le travail des enfants et le non-respect des droits de l'homme. La BMCI à l'instar du Groupe BNP Paribas s'engage également à exclure de ses activités de financement et d'investissements certains biens et activités comme le tabac, filets dérivants, la production de fibres d'amiante, le PCB (PolyChloroBiphényle) ou le commerce toute espèce régulée par la convention CITES (Convention on International Trade of Endangered Species) sans l'autorisation nécessaire. Les collaborateurs concernés ont bénéficié en 2025 d'une formation e-learning et/ou en présentiel sur les sujets ESG.

[15] *Ces politiques sont en ligne : https://www.bmci.ma/nous-connaitre/responsabilite-sociale-entreprises/*

RESPONSABILITÉ SOCIALE : FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS

La BMCI est engagée en faveur d'une gestion transparente, responsable et performante de ses ressources humaines. Dans un environnement bancaire marqué par des transformations technologiques, organisationnelles et culturelles profondes, la Banque place le capital humain au cœur de sa stratégie de création de valeur durable, en conciliant performance business, engagement des collaborateurs et responsabilité sociale.



Début 2024, la Direction des Ressources Humaines a défini sa stratégie RH à horizon 2027 – SUPERH, avec pour ambition de devenir un partenaire stratégique du business et un acteur majeur de la transformation technologique et culturelle durable de la BMCI. Cette vision vise à anticiper les évolutions des métiers, renforcer l'employabilité des collaborateurs et soutenir durablement la performance collective.

La stratégie SUPERH s'articule autour de six orientations structurantes :
- **Staffing** : garantir l'efficience du recrutement et la maîtrise des effectifs ;
- **Upskilling** : accompagner la transformation individuelle et collective par le développement des compétences ;
- **Performance Driving** : renforcer durablement la culture de la performance ;
- **Employee Experience** : améliorer l'expérience collaborateur au sein de la banque ;
- **Retaining** : améliorer l'expérience collaborateur et consolider la rétention des talents ;
- **HR Support** : optimiser les organisations, les processus et les outils RH.

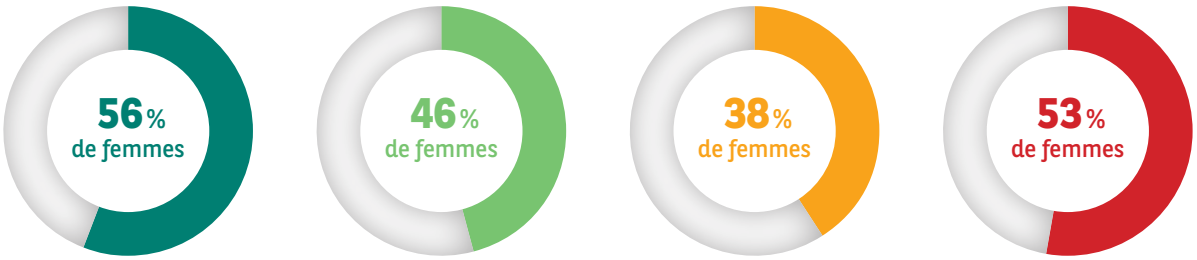
Ces orientations structurent l'ensemble des politiques et actions RH déployées par la Banque, notamment en matière de diversité et inclusion, de qualité de vie au travail et de développement des compétences.

Diversité et inclusion RH

Pour la BMCI, il est fondamental de créer un environnement de travail respectueux pour chacun, fondé sur l'équité, la reconnaissance des compétences et la lutte active contre toute forme de discrimination. Cette exigence constitue un levier essentiel du bien-être au travail et de l'engagement durable des collaboratrices et collaborateurs.
La diversité et l'inclusion sont pleinement intégrées aux pratiques RH et managériales de la Banque. Les collaborateurs sont reconnus et valorisés sur la base de leurs compétences, indépendamment de toute considération liée au genre, à l'origine, à l'âge, aux convictions, à la situation personnelle ou au handicap. Ces principes s'appliquent à l'ensemble du parcours professionnel, depuis le recrutement jusqu'à l'évolution de carrière.

Depuis plusieurs années, la BMCI se distingue par Trophée de l'égalité professionnelle, délivré par le ministère de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences.

En 2025, les indicateurs confirment cette dynamique :



Une représentation équilibrée des femmes et des hommes parmi les nouvelles recrues permanentes.

Le Directoire est le premier sponsor des politiques de diversité et d'inclusion et la Direction des Ressources Humaines en est le garant opérationnel, en veillant à l'intégration de ces principes dans les procédures, les dispositifs et les services proposés aux collaborateurs.

Chaque manager et collaborateur est également appelé à être attentif, au quotidien, à ses pratiques et comportements.

La Banque mène par ailleurs des campagnes annuelles de sensibilisation à la tolérance et au respect des différences, s'appuyant notamment sur des capsules vidéo et des témoignages de collaborateurs. Un processus d'accompagnement des collaborateurs de retour de congé maladie de longue durée est également en place, afin de faciliter leur réintégration et d'identifier des opportunités internes adaptées.



Le service Développement social complète cette démarche par une offre structurée :

- Bourses d'études et primes aux enfants méritants ;
- Aides spécifiques pour les parents d'enfants en situation de handicap ;
- Fonds de solidarité pour les situations personnelles difficiles ;
- Organisation d'événements parents-enfants (Kids Day) et de stages de vacances.

Enfin, un partenariat est en cours de construction avec une association spécialisée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'employabilité, incluant l'organisation d'un forum dédié, un programme de bénévolat et une journée de découverte de la BMCI.

Good place to work et gestion responsable de l'emploi

La BMCI déploie une politique RH fondée sur l'écoute active, la responsabilité sociale et l'amélioration continue de l'expérience collaborateur. Cette démarche s'appuie notamment sur l'enquête Pulse, baromètre social du Groupe BNP Paribas, garantissant anonymat et confidentialité.



Les résultats sont analysés et traduits en plans d'actions concrets, pilotés conjointement par la RH et les métiers.

La Banque veille par ailleurs au strict respect de ses obligations légales et réglementaires en matière d'emploi, de santé et de sécurité au travail. En 2025 :

- 100 % des collaborateurs sont couverts par une protection sociale (santé, prévoyance, retraite) ;
- 100 % sont couverts par les dispositifs Hygiène et Sécurité ;
- Le taux de fréquence des accidents du travail s'établit à 3,31 pour 200 000 heures travaillées.

Afin de favoriser un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, la BMCI propose un dispositif de télétravail à raison d'un jour par semaine pour les collaborateurs éligibles, dans le respect des exigences opérationnelles et des métiers. Ce dispositif contribue à renforcer la flexibilité de l'organisation du travail tout en maintenant la continuité de service et la performance collective.

Des actions spécifiques sont menées pour préserver la santé physique et mentale des collaborateurs, notamment en matière de prévention, d'ergonomie et d'accompagnement médical. Une attention particulière est portée à l'absentéisme, qui s'établit à 6,8 %, avec un suivi renforcé des situations individuelles et des dispositifs adaptés.

Le bien-être au travail est également soutenu par des mesures concrètes et durables : restaurant d'entreprise, fonds d'urgence et de solidarité, centres de vacances, offres sociales et culturelles conventionnées, ainsi que la promotion d'activités sportives et de cohésion collective.

Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières

La Direction des Ressources est en mouvement transformationnel très dynamique. Plusieurs pôles RH ont connu des changements organisationnels et structurels marquant une évolution dans chacun des périmètres afin de répondre aux objectifs de la stratégie SUPERH.

Dans ce contexte, le développement des collaborateurs est un levier stratégique pour accompagner la transformation et la performance de la banque.

Le Learning & Development, via BMCI Academy, est responsable de l'ingénierie pédagogique, des plans de formation, du développement des compétences en upskilling et reskilling, nécessaires à la montée en compétences et favorisant la mobilité, la promotion et les adaptations organisationnelles.

En 2025 :



La mobilité interne constitue un axe majeur de développement des parcours professionnels, avec 546 mobilités internes réalisées, représentant un taux de mobilité de 20 %. Par ailleurs, 477 collaborateurs ont été promus vers une catégorie supérieure, dont 61 % de femmes, contribuant à l'égalité des chances et à la valorisation des talents.

Cette approche permet d'aligner les aspirations individuelles des collaborateurs avec les besoins stratégiques de la Banque, tout en renforçant l'attractivité, la fidélisation et l'employabilité durable des talents.

RESPONSABILITÉ CIVIQUE : ÊTRE UN ACTEUR ENGAGÉ DE LA SOCIÉTÉ



Des produits et services accessibles au plus grand nombre

Éducation financière

Notre responsabilité civique se traduit par notre capacité à rendre les produits financiers accessibles au plus grand nombre grâce à l'éducation et à l'inclusion financière. Cette dernière est un des axes majeurs du développement économique qui aide à anticiper les périodes difficiles et les encourage à entreprendre. Cette démarche s'accompagne d'un effort dans le soutien à l'éducation financière. En effet, pour utiliser les produits et services financiers de façon responsable et autonome, les consommateurs doivent être capables de les comprendre et de les comparer. Ainsi, la BMCI a pris part à la Global Money Week 2025. Cette action civique et éducative du programme RSE de la banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles les directeurs d'agences ont présenté à plus de 1900 élèves les concepts financiers dans un langage vulgarisé. Les collaborateurs BMCI ont également animé des conférences pour présenter les fondamentaux de la finance dans les lycées et collèges.

Microfinance

Consciente de l'importance de la microfinance comme outil de lutte contre la pauvreté, la BMCI a développé le financement de ce secteur à travers l'accompagnement de grands acteurs de la place. Par ailleurs, la BMCI avec l'appui du Groupe BNP Paribas innove dans son offre en faveur des institutions de microfinance avec l'ISLF+. Ce type de financement permet à ces institutions de poursuivre leur mission en facilitant l'accès au crédit aux micro-entreprises et aux très petites entreprises (TPE), tout en intégrant des actions concrètes pour répondre aux défis environnementaux[16].

BMCI Najmah

Dans une volonté d'élargir sa gamme de produits et services, la BMCI a développé son offre participative via le label BMCI NAJMAH en 2018. Créée conformément à la loi bancaire 103.12 et à la suite de l'obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib, NAJMAH est l'entité dédiée à la commercialisation des produits et services participatifs. La banque participative de la BMCI garantit une totale étanchéité par rapport à l'activité conventionnelle au travers d'une gouvernance en parfaite adéquation avec les exigences du Conseil Supérieur des Oulémas. A travers ce modèle, la BMCI confirme son positionnement de banque citoyenne, en intégrant dans ses activités de nouvelles pratiques bancaires répondant à des préoccupations sociales et économiques. BMCI Najmah partage avec ses clients les mêmes valeurs universelles de confiance, de transparence et d'engagement. Elle s'appuie, sur les valeurs fondatrices du Groupe qui ont inspiré la création de cette activité : agilité, ouverture, culture de conformité et satisfaction client.

Promotion de la protection des droits de l'Homme

La BMCI rejette toute forme d'esclavage et de trafic des êtres humains. Dans son Code de Conduite, elle s'engage à promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à traiter avec dignité tous les collaborateurs. Les collaborateurs effectuent, dans ce sens, une formation obligatoire sur le Code de Conduite.

De plus, la BMCI a mis en place un engagement contractuel de respect réciproque des droits humains avec ses fournisseurs et sous-traitants et a également conçu un programme de formation obligatoire dédié à cette thématique pour ses collaborateurs.

Dans le cadre de l'ouverture d'un compte pour un nouveau client entreprise, une vérification est faite en relation avec les droits de l'Homme (incluse dans le processus KYC).

[16] Communiqué de presse ISLF+ : https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2024/11/Communique-de-presse-BMCI-ISLF-.pdf

LA FONDATION BMCI ENGAGÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT **SOCIO-CULTUREL** DU MAROC, **LA SOLIDARITÉ** ET **L'ENVIRONNEMENT**

L'année 2025 a été particulièrement dense pour la Fondation BMCI qui a continué son engagement envers ses associations partenaires dans les domaines de la Solidarité, de la Culture et de l'Environnement. Le budget annuel de 10 MMAD dont dispose la Fondation a été entièrement consacré aux partenariats historiques et aux projets à valeur ajoutée répondant aux priorités de la Fondation BMCI et s'inscrivant dans ses domaines d'intervention, en phase avec la politique Mécénat du Groupe BNP Paribas.
De nouveaux partenariats ont également été initiés afin de permettre à de nouvelles associations de bénéficier du soutien de la Fondation pour concrétiser leurs projets.

1 SOLIDARITÉ

Lutter contre l'exclusion et les discriminations, encourager le bénévolat des salariés, soutenir la scolarisation, l'éducation et l'insertion professionnelle

1MillionHours2Help

En 2025, les collaborateurs BMCI se sont très fortement mobilisés dans le cadre du programme 1MillionHours2Help (1MH2H), totalisant plus de 1728 heures de bénévolat. Ce chiffre, en hausse de près de 68 % vs 2024, constitue une très belle performance réalisée au profit des associations partenaires de la banque : Al Jisr, Fondation Oum Keltoum, Jood, Banque Alimentaire, Tibu Africa et bien d'autres. Rappelons que le programme 1MH2H est un programme de mécénat de compétences initié par le Groupe BNP Paribas et décliné localement par la BMCI en 2021 dans le but de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et écologique.

Help2Help

Help2Help (H2H) est un programme d'accompagnement du groupe BNP Paribas décliné à la BMCI depuis de nombreuses années : il a pour vocation le soutien de projets à impact social portés par des associations dans lesquelles les collaborateurs sont membres actifs. Cette année encore, le programme a séduit de nouveaux collaborateurs. Déployé au Maroc depuis 2009, il a permis de soutenir près de 185 initiatives d'intérêt général et de solidarité.
La synergie entre les programmes H2H et 1MH2H se poursuit pour inciter de plus en plus de collaborateurs BMCI à contribuer à la réalisation des projets Help2Help.

Banque alimentaire

Créée en 2002, la Banque Alimentaire a pour principale mission la collecte de denrées alimentaires auprès de divers donateurs et leur redistribution en faveur des populations nécessiteuses via un tissu d'associations par la mise à disposition de ses moyens logistiques (stockage, transport, livraison).
La Fondation BMCI soutient la Banque alimentaire depuis 2020 pour la prise en charge de 145 élèves de Dar Taleb & Taleba de Tinzert dans la région de Taroudant (Souss Massa).

Jadara Foundation

Depuis 2006 à aujourd'hui, la BMCI, puis la Fondation BMCI soutient Jadara Foundation, en prenant en charge chaque année, 28 jeunes méritants issus de couches sociales défavorisées afin d'avoir accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur tout en contribuant à leur intégration socio-économique. Depuis 2024, la Fondation BMCI a pris en charge 8 boursiers supplémentaires méritants et ce sont aujourd'hui 36 étudiants boursiers qui sont accompagnés par la Fondation BMCI.
Au-delà de l'appui financier, la Fondation BMCI soutient le programme de parrainage des étudiants de JADARA à travers des cadres bénévoles de la BMCI. Des tuteurs de la BMCI accompagnent ainsi les étudiants tout au long de leur cursus dans leur développement moral et professionnel.

AMI

La Fondation BMCI soutient annuellement depuis 2008 des enfants atteints d'Infirmité Motrice d'Origine Cérébrale (IMOC) à travers le centre de jour AMI (Amicale Marocaine des IMOC) : ils y bénéficient de services relevant du paramédical avec un apprentissage pédagogique et un éveil psychomoteur en vue de favoriser leur intégration sociale.

Fondation Oum Keltoum

- **DREAM UP** *: Créé en 2015, Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques.*
  Pour sa 4ème édition, La Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2024 à 2026 en faveur de l'inclusion des jeunes pour un budget par pays de 20000 euros par an sur 3 ans. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique dans le cadre du programme Dream up.
- **La Fondation BMCI** *a également financé 4 projets d'animation dans le studio d'enregistrement de la Fondation Oum Keltoum (Studio Saguya du Centre culturel El Ghali) dans le but de promouvoir le développement des connaissances des jeunes.*

Centre Fiers et Forts

Depuis 2022, la Fondation BMCI soutient le centre Fiers et Forts à Tamesloht dans la région de Marrakech pour la prise en charge de 105 enfants démunis en leur assurant tous leurs besoins primaires (nourriture, habillement, hygiène et scolarisation). Ce centre a pour objectif de protéger les enfants abandonnés ou orphelins victimes de pauvreté, de criminalité et/ou de violence.

INSAF

La Fondation BMCI, partenaire historique d'INSAF, a renforcé son soutien par le projet de lutte contre le travail des travailleuses domestiques de moins de 18 ans (47 filles), la protection des mères célibataires et la lutte contre le travail des enfants issus de la région de Casablanca /Settat (61 enfants) afin de leur permettre d'accéder à leurs droits fondamentaux : scolarité, formation, soutien et suivi scolaire. Le projet s'est étalé sur une durée de 3 ans (2023 à 2025).

Association Mobadarat lkhir

Partenaire de la Fondation BMCI depuis 2023 dans le cadre des actions d'urgence face au séisme de la région d'Al Haouz, l'association Mobadarat lkhir a cette année procédé à la distribution de cartables scolaires dans la région.

Fondation Académia

Créée en 1997, la Fondation Academia est une association à but non lucratif fondée à l'initiative de plusieurs entreprises marocaines pour soutenir les étudiants les plus méritants dans la poursuite de leurs études au sein d'écoles de renommée mondiale. Au cœur des ambitions fondatrices de la Fondation Academia, se trouve le souci de favoriser le retour au Maroc des étudiants marocains, afin qu'ils participent au développement économique et social du Royaume. BMCI et puis la Fondation BMCI soutiennent la Fondation Academia depuis plusieurs années à travers une contribution financière aux élèves admis aux grandes écoles et universités marocaines et étrangères de renom.

ANAÏS

Dans le cadre de son soutien depuis 2008, la Fondation BMCI prend en charge, annuellement, 15 apprentis âgés de 18 à 35 ans, souffrant du syndrome de Down, pour être formés au métier de la blanchisserie.

Association TIBU Maroc

L'association TIBU est une ONG qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, de l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes et femmes par le sport. La Fondation BMCI a soutenu divers projets en 2025, notamment le financement de la station N de Nouaceur[17], le programme d'éducation par le tennis dans la région de Ouled Azzouz et la course solidaire Run4Peace.
En partenariat avec l'ONG TIBU Maroc, la Fondation BMCI a par ailleurs choisi de financer cette année l'initiative "Wheels of change" de Salaheddine Benarym, jeune cycliste qui va parcourir 24000 Km à vélo de l'Argentine à Alaska, traversant 14 pays en 2 ans pour atteindre la coupe du monde en 2026. Son départ officiel a eu lieu le 22 mars.
Le 3 avril, La Fondation BMCI par été invitée à participer à la 3ème édition du Sommet de l'Education par le sport en Afrique afin d'intervenir dans le cadre d'un panel intitulé "Explorer le rôle des fondations privées et des entreprises citoyennes dans le développement du sport". M. Belhassan a présenté la Fondation BMCI, ses différents axes et programmes, et a insisté sur l'impact durable généré par les projets qu'elle soutient.

Association Injaz Al Maghrib

Injaz Al Maghrib, est une association à but non lucratif affiliée à Junior Achievement Worldwide, ayant pour objet de stimuler l'esprit d'initiative de ses communautés, développer leurs compétences entrepreneuriales et assurer des sources de revenu pérennes aux porteurs de projets et aux structures de l'économie sociale et solidaire.
En 2025, la Fondation BMCI a continué à financer Injaz Al Maghrib pour renforcer les compétences personnelles et professionnelles des jeunes et les préparer aux challenges de la vie active.
La BMCI implique également ses collaborateurs à participer aux programmes de formation et d'accompagnement d'Injaz Al Maghrib, en qualité de conseillers bénévoles.

Semaine de solidarité EM4Inclusion

Du 07 au 12 avril, à l'instar de l'ensemble des entités du Groupe BNP Paribas, la BMCI a participé à son tour à la Semaine de bénévolat EM4Inclusion, autour de la thématique « Social Inclusion and children ». 56 collaborateurs BMCI se sont mobilisés lors de ces actions pour un total de 262 heures de bénévolat qui s'inscrivent dans le cadre des heures du programme 1MH2H.

Association Al JISR

Depuis 2012, la Fondation BMCI soutient Al JISR pour différents projets dans le domaine de l'éducation.
Depuis 2023, la Fondation BMCI est allée plus loin en co-parrainant "Rafik Annajah", un programme de soutien scolaire des élèves de 4ème et 5ème année primaire dans des établissements scolaires publics.
Une trentaine de bénévoles collaborateurs BMCI se donnent ainsi rendez-vous les mercredis et samedis pour encadrer ces jeunes élèves et les aider à mieux maitriser les matières enseignées.

Cérémonie Rafik Annajah – Al Jisr

Comme tous les ans depuis 3 ans, la BMCI a organisé la Cérémonie de clôture du programme « Rafik Annajah », en présence des membres de l'association AL JISR, de l'école Fatima Fihria, des collaborateurs bénévoles BMCI et des élèves qui ont bénéficié des cours de soutien scolaire. Elèves et bénévoles ont été récompensés et remerciés pour leur engagement.

[17] *La station N propose un accompagnement des jeunes Entrepreneurs de Nouaceur à travers diverses activités pour renforcer leurs compétences (sessions de formation, des ateliers spécialisés, programmes de mentorat et d'autres opportunités permettant leur épanouissement).*

Projets relatifs au séisme

Association Amal Biladi

Amal Biladi, association partenaire de la Fondation BMCI depuis 2023, œuvre à l'accompagnement au développement de villages en zones rurales et montagneuses. Depuis le séisme, la Fondation BMCI a continué à apporter son soutien à Amal Biladi lui permettant de construire un total de 35 noualas pour mettre à l'abri les familles touchées par le séisme.

Fondation Béatrice Schönberg

La Fondation Béatrice Schönberg pour l'Education des filles, créée en 2014, est sous l'égide de la Fondation de France. Elle a pour objet de soutenir et promouvoir la scolarisation des filles essentiellement au Maroc et en milieu rural. Depuis le séisme, la Fondation BMCI aux côtés de 3 autres fondations (ADP, Safran, Béatrice Schönberg), se sont mobilisées pour la construction d'un internat pour jeunes filles dans la ville d'Asni (région de Marrakech) à la suite des dégâts importants dans les différents bâtiments causés par le séisme. Après plusieurs mois d'attente, la Fondation Schönberg a finalement réussi à acquérir un terrain pour abriter l'internat qui permettra la continuité des études de jeunes filles après le CM2.



2 CULTURE

Encourager l'expression artistique, préserver et valoriser le patrimoine culturel marocain

Festival Printemps des Alizés

Absente durant de nombreuses années de ce festival, la Fondation a décidé cette année, de renouer avec le Festival du Printemps des Alizés d'Essaouira en étant sponsor de cette 27ème édition. Pendant quatre jours, la musique de chambre et l'art lyrique ont pris leurs quartiers dans les lieux emblématiques de la ville, avec 12 concerts portés par une programmation d'exception entièrement conçue autour de l'œuvre de Johannes Brahms.





Institut Français du Maroc

La Fondation BMCI s'est associée à l'Institut Français du Maroc pour soutenir plusieurs projets.
Le 1er concerne les concerts Chœur de Chambre du Maroc dont la Fondation a sponsorisé une série de concerts de musique de chambre, une première au Maroc. Dirigé par Amine Hadef, le Chœur de Chambre du Maroc a offert 4 concerts dans 4 villes du Maroc (Casablanca, Rabat, Marrakech, Tanger) où nos clients Banque privée, Entreprises et Particuliers ont été invités à assister aux interprétations.
La Fondation BMCI a également reconduit les projets Plan Large[18] et Demain dès aujourd'hui[19].

Exposition « Les saisons à la Galerie 38 »

La Fondation BMCI a renouvelé son expérience artistique en partenariat avec la Galerie 38 de Casablanca en soutenant une exposition d'art contemporain sous le thème "Les saisons", une célébration des valeurs durables et écologiques. Un dîner exclusif et intimiste a été offert le 15 mai au soir aux clients Banque Privée tandis que le vernissage privé du 16 mai était ouvert à une clientèle plus large de la BMCI en présence des 8 artistes.





Moroccan Mobile Short Film Contest (MMFC)

La Fondation BMCI a financé la 3ème édition du Moroccan Mobile Short Film Contest. La cérémonie de clôture et de remise des prix a eu lieu le 20 mai dernier, où les courts-métrages des 15 nominés ont été projetés devant le jury, les clients et le public. 5 gagnants ont été annoncés.

[18] *La programmation cinéma "Plan Large" de l'Institut français du Maroc (IFM) met à l'affiche une sélection de films primés, d'avant-premières et de rencontres avec des cinéastes.*
[19] *Le projet Demain dès aujourd'hui est un évènement culturel et participatif, porté par l'Institut Français du Maroc, avec les acteurs de la société civile, visant à promouvoir et soutenir l'éco-citoyenneté et la transition écologique.*

Festival Nostalgia Lovers

Après l'arrêt de la collaboration avec les festivals Jazzablanca et Tanjazz, la Fondation BMCI a choisi de soutenir un nouveau festival casablancais, le Nostalgia Lovers Festival en tant que partenaire officiel de sa seconde édition qui a eu lieu à Casablanca. Programmé durant trois soirées, du 3 au 5 juillet, le festival a mis en avant la musique des années 80 et 90.



Orchestre Philharmonique du Maroc (OPM)

La Fondation s'investit également dans la musique classique via son soutien depuis 2018 de l'OPM. A chaque saison, l'Orchestre donne une cinquantaine de concerts, offrant au public une variété de programmes sur trois siècles de musique, du grand répertoire symphonique à la musique contemporaine, en passant par l'opéra et la musique de chambre.

Fondation TENOR pour la culture

La Fondation BMCI soutient l'Orchestre Mazaya des jeunes en tant que partenaire officiel. Le Programme Mazaya est un programme de la Fondation TENOR pour la culture, qui vient en aide à des enfants déscolarisés et défavorisés âgés de 6 à 18 ans, en leur offrant un moyen d'insertion socio professionnelle à travers la musique.



3 ENVIRONNEMENT

Accompagner les projets à impact positif sur l'environnement

Demain dès aujourd'hui
Institut Français du Maroc

La Fondation BMCI finance pour la 3ème fois, l'événement « Demain, dès aujourd'hui[19] », un événement participatif culturel visant à promouvoir et soutenir l'éco-citoyenneté et la transition écologique à travers une dynamique de rencontres et d'explorations. Le thème de cette édition est la Terre et les Sols. Cet événement regroupe : des conférences, des expositions grand public, des projections, des ateliers de sensibilisation, et un marché d'initiatives et de rencontres pour inspirer et soutenir les citoyens qui mettent l'écologie et la solidarité au sein de leur quotidien.

Association Bahri

La Fondation BMCI a été séduite par le projet "Chbyka Summer Tour", de l'association Bahri de nettoyage de 30 plages du Maroc à travers un outil de tri des déchets enfouis dans le sable nommé Chbyka. Une mobilisation citoyenne s'en est suivie et une campagne de communication très originale a accompagné cette initiative, renforçant l'idée que la contribution de chacun est nécessaire à la préservation de notre littoral.





[19] *Le projet Demain dès aujourd'hui est un évènement culturel et participatif, porté par l'Institut Français du Maroc, avec les acteurs de la société civile, visant à promouvoir et soutenir l'éco-citoyenneté et la transition écologique.*

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE : ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Face aux enjeux climatiques rencontrés par le Maroc, nous renforçons nos efforts pour accompagner nos clients vers des solutions plus durables et limiter notre impact environnemental.



Accompagnement de nos clients dans la transition énergétique

L'accompagnement par la BMCI de ses clients dans une transition vers une économie plus durable s'appuie sur plusieurs leviers, notamment le renforcement des compétences de ses collaborateurs, du dispositif de gestion des risques ESG, et du catalogue de produits et services. Ce volet est traité dans chapitre « Pilier Economique » de ce Rapport.

Diminution de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre

La BMCI continue de limiter son impact environnemental et son action vient en alignement avec les objectifs fixés par le Groupe BNP Paribas à horizon 2025.

La réduction de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre concerne la consommation d'eau et de papier, la gestion des déchets, et les émissions de gaz à effet de serre, principalement issues de l'énergie consommée. La BMCI n'est pas une source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions en faveur du bien-être dans l'aménagement immobilier de ses espaces, bureaux et agences.

Un budget annuel de près de 3 millions de dirhams est dédié à l'amélioration de l'empreinte environnementale directe de la BMCI.

En termes de réduction de la consommation d'énergie, la BMCI a initié plusieurs chantiers pertinents pour impacter durablement sa consommation énergétique :

- Depuis 2017, elle a mis en place la Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) pour digitaliser et fiabiliser son tableau de bord énergétique. Les relevés réguliers favorisent la mise en œuvre d'une démarche globale et durable, basée sur des relevés des consommations d'eau et d'électricité, mais aussi l'engagement des fournisseurs de maintenance à proposer des solutions de progrès énergétiques.
- La Direction Immobilier Exploitation (IMEX) a mis en place le Facility Management (FM) pour externaliser la maintenance du Parc Immobilier, réduire la consommation énergétique et accroître la durée de vie des équipements. IMEX œuvre à la généralisation de solutions optimisées, à savoir l'éclairage LED, les détecteurs de mouvements, les films solaires, le volume de réfrigérant variable (VRV) pour l'optimisation du chauffage et de la climatisation, ainsi que les ajustements des temps de fonctionnement des installations techniques. Ces solutions seront déployées à terme sur l'ensemble des sites et le réseau d'agences de la BMCI. IMEX veille à intégrer les critères liés notamment à la sécurité, l'efficacité énergétique, l'hygiène et tout autre aspect contribuant à l'amélioration du confort et bien-être des collaborateurs dans tout projet de construction et / ou de rénovation.
- Trois bâtiments, la Perna, la Colline et la Banque privée, ont été équipés en panneaux photovoltaïques

En termes de réduction de l'impact lié aux déplacements, la BMCI a procédé :

- A l'installation de systèmes de visioconférences pour éviter les déplacements dans le cadre de réunions internes ;
- Au développement du système de formation en e-learning pour réduire les séances en présentiel.

En termes de réduction de l'impact lié à la consommation de papier, la BMCI a initié à plusieurs actions :

- Remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions mutualisées,
- Optimisation des dotations de papier,
- Numérisation de nombreux documents internes (bulletins de paie, supports de communication interne),
- Intégration de critères environnementaux dans le processus d'achat du papier.
  100 % du papier A4 utilisé au niveau des imprimantes multifonctions est certifié "responsable"[20] depuis 2015,
- Passage au grammage de 75 gr depuis juin 2024 pour le papier A4 au lieu de 80 gr auparavant,
- Suspension d'envoi des relevés de compte à partir de mars 2024 pour une finalité d'envoi électronique.

[20] *Certifié ou issu d'au moins 50 % de matières recyclées.*

En termes de gestion optimisée des déchets, la BMCI a lancé plusieurs projets pour améliorer le traitement et la valorisation des déchets :

- Politique Déchets s'articulant autour de 3 axes et des actions ci-après :
  - Tri des déchets
  - Définition des points de collecte et de regroupement
  - Valorisation et traçabilité
- Equipement des bâtiments centraux de poubelles de tri ;
- Publication de la **Charte Zéro Plastique**, formalisant l'engagement de la BMCI de lutter contre le plastique à usage unique, dans les espaces de travail ;
- Récupération et recyclage des toners des imprimantes ;
- Gestion du matériel informatique obsolète en collaboration avec des partenaires associatifs permettant de revaloriser une partie du matériel informatique usagé.

La BMCI ne fait l'objet d'aucun litige relatif à des problématiques d'ordre environnemental.

Implication des collaborateurs

La BMCI a initié en 2023 le déploiement de la fresque du climat au profit de ses collaborateurs. En 2025, plus de 300 collaborateurs (correspondant à une cinquantaine de sessions) ont pu bénéficier de cette formation. Ce niveau de réalisation permet à la banque d'atteindre un nombre cumulé de collaborateurs bénéficiant de la fresque du climat à hauteur de 730 à fin 2025.



PERFORMANCES ET INDICATEURS ESG : MESURER NOS AVANCÉES

Indicateurs		Unité	2021	2022	2023	2024	2025
Effectif des employés	Total	Nombre	2 797	2 714	2 691	2 647	2 699
Effectif des employés par genre	Femmes	Nombre	1 501	1 454	1 488	1 495	1 525
	Hommes	Nombre	1 296	1 260	1 203	1 152	1 174
Effectif des employés par région	Région Casablanca	Nombre	2 023	1 953	1 965	1 987	2 024
	Région Agadir	Nombre	126	122	112	99	111
	Région Est	Nombre	176	177	174	159	155
	Région Marrakech	Nombre	134	136	127	119	115
	Région Rabat	Nombre	199	196	191	171	180
	Région Tanger	Nombre	139	130	122	112	114
Effectif des employés par type de contrat	CDD	Nombre	0	0	0	0	0
	CDI	Nombre	2 750	2 643	2 661	2 635	2 689
	Contrat Anapec	Nombre	47	71	30	12	10
Effectif des employés CDI par genre	Hommes	Nombre	1 278	1 235	1 193	1 147	1 171
	Femmes	Nombre	1 472	1 408	1 468	1 488	1 518
Effectif des employés en contrat temporaire Anapec par genre	Hommes	Nombre	18	25	10	5	3
	Femmes	Nombre	29	46	20	7	7
Effectif intérimaires		Nombre	457	430	303	264	266
Effectif BMCI par branche d'activité	Banque Privée	Nombre	42	40	40	47	51
	BUCC	Nombre	118	127	133	137	149
	Corporate Banking	Nombre	340	339	306	326	329
	Retail Banking	Nombre	1 465	1 424	1 377	1 282	1 214
	Fonctions Support	Nombre	832	784	835	855	956
Effectif des employés gradés	Total	Nombre	1 343	1 262	1 184	1 182	1 137
	Femmes	%	56,14%	57,05%	58,70%	59%	61%
Effectif des employés cadres	Total	Nombre	1 333	1 301	1 366	1 369	1 493
	Femmes	%	57%	53%	52%	54%	53%
Taux de femmes parmi les managers		%	40,89%	37,47%	42,86%	44,93%	46,35%
Taux de femmes au sein de la population SMP (Senior Management Position)		%	26%	29,63%	32,26%	26%	38%
Recrutements de nouveaux employés par genre	Femmes	Nombre	99	125	156	180	182
	Hommes	Nombre	72	107	97	141	188
Recrutements de nouveaux employés par type de contrat	CDI	Nombre	124	179	233	310	366
	Anapec	Nombre	47	53	20	11	4

Recrutements de nouveaux employés permanents par genre	**Femmes**	Nombre	69	92	143	174	179
	Hommes	Nombre	55	87	90	136	187
Répartition par ancienneté (moins de 5 ans)	**Femmes**	Nombre	309	340	345	428	486
	Hommes	Nombre	209	233	216	265	312
Répartition par ancienneté (de 5 à 9 ans)	**Femmes**	Nombre	454	360	325	253	213
	Hommes	Nombre	305	242	195	150	130
Répartition par ancienneté (de 10 à 14 ans)	**Femmes**	Nombre	420	441	453	431	382
	Hommes	Nombre	421	401	379	312	245
Répartition par ancienneté (de 15 à 19 ans)	**Femmes**	Nombre	156	169	211	214	259
	Hommes	Nombre	201	234	264	264	308
Répartition par ancienneté (de 20 à 24 ans)	**Femmes**	Nombre	56	60	73	95	111
	Hommes	Nombre	43	51	61	79	111
Répartition par ancienneté (de 25 à 29 ans)	**Femmes**	Nombre	52	27	25	29	33
	Hommes	Nombre	61	28	27	28	26
Répartition par ancienneté (de 30 à 34 ans)	**Femmes**	Nombre	49	53	51	40	33
	Hommes	Nombre	46	64	53	45	36
Répartition par ancienneté (de 35 ans et plus)	**Femmes**	Nombre	5	4	5	5	8
	Hommes	Nombre	10	7	8	9	6
Départs par genre	**Femmes**	Nombre	123	172	122	173	152
	Hommes	Nombre	137	143	154	192	166
Départs (employés permanents)	**Femmes**	Nombre	113	167	116	172	151
	Hommes	Nombre	134	139	150	191	165
Départ (employés temporaires)	**Femmes**	Nombre	10	5	6	1	1
	Hommes	Nombre	3	3	4	1	1
Départ par motif	**Démission**	Nombre	143	152	195	277	226
	Licenciement	Nombre	2	16	18	13	18
	Retraite	Nombre	30	28	27	34	24
	Autres	Nombre	85	119	36	41	50
Rotation du personnel (turnover)		%	5,09%	5,53%	7,38%	10%	8,6%
Absentéisme	**Total**	%	7,73%	7,47%	6,46%	7,31%	6,97%
	Femmes	%	12,43%	11,92%	10,00%	10,90%	10,33%
	Hommes	%	2,39%	2,35%	2,00%	2,76%	2,58%
Absentéisme (maladies longue durée et maternité non incluse)		%	2,15%	1,95%	1,00%	2%	2,58%
Absences (jours)	**Total**	Nombre	58 167	56 196	45 809	51 300	49 323
	Accidents de travail (hors trajet)	Nombre	990	979	868	686	1216
	Accident de travail (y compris trajet)	Nombre	2 283	2 180	1 882	1 614	2 115

Taux de fréquence des accidents de travail / 200 000 heures travaillées		Ratio	2,93	2,00	2,84	2,29	3,31
Grèves		Nombre	-	0	0	0	1
Licenciement dû à une réorganisation		Nombre	0	0	0	0	0
Employés couverts par une protection sociale en matière de santé, prévoyance et retraite		%	100%	100%	100%	100%	100%
Employés en situation de handicap		%	<1%	<1%	<1%	<1%	<1%
Part des collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien d'évaluation annuel (%)		%	99%	93%	100%	100%	99%
Budget annuel dédié à la formation		Milliers Dirhams	7 180	9 288	9 580	8 400	11 075
Employés ayant eu au moins une formation durant l'année		%	99%	99%	99%	98%	98%
Heures de formation	E-learning	Nombre	13 603	10 814	20 043	20 813	17 150
	Présentiel	Nombre	60 903	42 385	27 128	41 183	56 056
Nombre de participations	E-learning	Nombre	44 129	32 877	52 902	67 809	37 201
	Présentiel	Nombre	5 739	5 266	4 804	5 362	7 224
Mobilités internes réalisées		Nombre	514	581	752	804	546
Taux de mobilité interne		%	18%	21%	28%	30%	20%
Heures travaillées		Nombre	5 589 757	5 465 623	5 354 164	5 231 272	5 334 039
Part des employés couverts par les Comités Hygiène et Sécurité		%	100%	100%	100%	100%	100%
Salariés promus dans une catégorie supérieure	Total	Nombre	523	646	728	549	477
	Femmes	Nombre	262	364	414	319	290
Nouveaux accords de convention collective signés		Nombre	-	-	2	0	2
Employés BMCI couverts par les accords de négociation collective / convention GPBM		%	100%	100%	100%	100%	100%
Réunions avec les partenaires sociaux		Nombre	4	3	6	7	12
Consommation de papier		Tonnes	280	267	233	215	201
% papier responsable (certifié ou issu de matières recyclées)		%	100%	100%	100%	73,1% [21]	75,2%
Déchets générés		Tonnes	69	88	107	106	124
Déchets recyclés ou réutilisés		%	50%	50%	50%	50%	27,5%
Consommation d'eau		m3	47 365	42 298	43 340	39 510	33 766
Consommation d'énergie - Total		MWh	8 901	9 720	9 460	6 685 [22]	7 841
Consommation d'énergie - Solaire (autoproduction)		MWh	54	48	43	30,9	129,8
Emissions CO_2 (scope 1)		Tonnes	27,13	43,4	75,62	6	0
Emissions CO_2 (scope 2)		Tonnes	7 061	7 677	7 047	5 007	5 205
Emissions CO_2 (scope 3) [23]		Tonnes	334	499	674	619	422

[21] Baisse à la suite d'un changement de périmètre.
[22] Baisse à la suite d'un changement de périmètre.
[23] Déplacements professionnels uniquement.

INDEX GRI

Norme GRI	Elément d'information	Localisation
GRI 2 : Eléments généraux d'information 2021	2-1 Informations organisationnelles	Une vision engagée pour un avenir durable
	2-2 Entités	A propos de ce rapport
	2-3 Période, fréquence et point de contact	A propos de ce rapport
	2-4 Retraitement des informations	A propos de ce rapport
	2-6 Activité et chaîne de valeur	Une vision engagée pour un avenir durable
	2-7 Employés	Indicateurs
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Indicateurs
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Gouvernance
	2-15 Conflits d'intérêts	Gouvernance
	2-18 Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Les attentes de nos parties prenantes
	2-30 Négociations collectives	Dialogue social
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Enjeux pertinents de la BMCI
	3-2 Liste des thèmes pertinents	Enjeux pertinents de la BMCI
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Responsabilité environnementale
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Indicateurs
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Responsabilité civique
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Responsabilité économique
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Responsabilité économique
	205-2 Communication/formation sur politiques / procédures anti-corruption	Responsabilité économique
GRI 207 : Fiscalité 2019	207-1 Approche fiscale	Charte RSE
	207-3 Engagement des parties prenantes et prise en compte de leurs préoccupations	Les attentes de nos parties prenantes
	207-4 Reporting par pays	Une vision engagée pour un avenir durable
	301-2 Matières recyclées utilisées	Indicateurs
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	Responsabilité environnementale

GRI 302 : Energie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Indicateurs
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Responsabilité environnementale
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Responsabilité environnementale
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Responsabilité environnementale
GRI 305 : Emissions 2016	305-1 Emissions directes de GES (champ d'application 1)	Indicateurs
	305-2 Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Indicateurs
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	Indicateurs
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Responsabilité environnementale
	306-3 Déchets générés	Indicateurs
GRI 307 : Conformité environnementale 2016	307-1 Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Responsabilité environnementale
GRI 308 : Evaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés avec des critères environnementaux	Responsabilité économique
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Recrutements de nouveaux employés et rotation du personnel	Indicateurs
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Responsabilité sociale
	403-3 Services de santé au travail	Responsabilité sociale
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Indicateurs
	403-9 Accidents du travail	Indicateurs
	403-10 Maladies liées à un accident du travail	Indicateurs
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Indicateurs
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences / aide à la transition	Responsabilité sociale
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Indicateurs
GRI 405 : Diversité et égalité des chances	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Gouvernance Indicateurs
	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Responsabilité sociale
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1 Opérations/fournisseurs avec un droit de liberté syndicale	Responsabilité sociale
GRI 412 : Evaluation des droits de l'homme 2016	412-2 Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	Responsabilité civique
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale (impact et programmes)	Responsabilité civique
GRI 414 : Evaluation sociale des fournisseurs	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Responsabilité économique

À PROPOS DE CE RAPPORT : TRANSPARENCE ET MÉTHODOLOGIE

Le présent rapport s'appuie sur la circulaire N° 03/19 de l'AMMC et sur les standards de Global Reporting Initiative – GRI. La période de reporting est l'année fiscale 2025. Il est publié chaque année et son périmètre couvre la BMCI.

Les données sont collectées et consolidées par les directions en charge des domaines respectifs qui s'assurent de leur cohérence, et consolidées par la Direction de l'Engagement. Les formules de calculs utilisées pour l'élaboration des indicateurs sont définies par les directions responsables.

Aucun changement majeur n'est intervenu durant la période.
Contact : Mr. Youssef Dahioui,
Sustainability Program Manager BMCI Groupe BNP Paribas
Youssef.Dahioui@bnpparibas.com







BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2025

BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2025

- BMCI organise la 2e édition du Sustainable Finance Forum
- La BMCI réaffirme son positionnement de leader en finance durable en organisant la 2e édition du Sustainable Finance Forum
- La BMCI et le Groupe ISCAE scellent un partenariat stratégique
- Résultats annuels 2024 du Groupe BMCI : Une dynamique positive confirmée
- La BMCI renouvelle son soutien au Moroccan Short Mobile Film Contest pour sa 3e édition
- BMCI Securities Services obtient la certification ISAE 3402 Type 1 par Forvis Mazars : un gage d'excellence pour ses clients et partenaires
- La BMCI s'associe à L'ISCAE pour renforcer les compétences des collaborateurs à travers le programme « Passerelles »
- La BMCI et l'École Centrale Casablanca s'allient pour l'innovation et la recherche technologique
- La BMCI certifiée « Top Employer 2025 »
- Sebastien Rollet, nouveau Secrétaire Général de la BMCI
- Rumeurs de négociations avec le groupe Holmarcom



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS